Solicitor General Canada | Solliciteur général Canada

Secretariat

Royal Canadian Mounted Police

National Parole Board

The Correctional Service of Canada

Canadian Security Intelligence Service

Published under the authority of the
Hon. James Kelleher, P.C., M.P.,
Solicitor General of Canada

Produced by the Communications Group,
Programs Branch,
Ministry Secretariat

© Minister of Supply and Services Canada 1987

Cat. No. JS1-1986

ISBN 0-662-54897-3

Solicitor General of Canada

CANADA

Solliciteur général du Canada

To Her Excellency
The Right Honourable Jeanne Sauvé
Governor General of Canada

May it please Your Excellency:

I have the honour to submit to Your Excellency the annual report of the Ministry of the Solicitor General for the fiscal year April 1, 1985 to March 31, 1986.

Respectfully submitted,

James Kelleher

James Kelleher

Ottawa, Canada K1A 0P8

Contents

The Ministry of the Solicitor General	**1**
Secretariat	**3**
Mandate	3
Policy Branch	4
Police and Security Branch	5
Programs Branch	7
Administration Branch	12
Corporate Systems	12
Inspector General of the Canadian Security Intelligence Service	13
Appendices: A. Ministry of the Solicitor General	15
B. Ministry Secretariat	18
Royal Canadian Mounted Police	**21**
Mandate	21
Organization	25
Enforcement of Federal Statutes and Executive Orders	27
Police Services under Contract	35
Law Enforcement Services	36
Administration	38
National Parole Board	**43**
Mandate	43
Highlights	44
Initiatives for 1986-87	46
The Correctional Service of Canada	**49**
Mandate	49
Organization	51
Objectives	51
Planning and Management	54
Administration	55
Custody of Inmates	57
Offender Case Management	59
Education, Training and Employment of Inmates	61
Health Care	62
Technical Services	64

Appendices:

1. Average Number of Offenders on Register 68

2. Financial Performance by Activity 68

3. Expenditures for the Past Five Years by Activity 69

4. Person-Year Utilization 70

5. Expenditures for Assistance to Private Agencies 71

6. Revenues 72

7. Cost of Maintaining Offenders — Summary 72

8. Average Number of Employed Inmates 73

9. Number of Security Incidents 73

10. International Transfers 74

Canadian Security Intelligence Service **75**

THE MINISTRY OF THE SOLICITOR GENERAL AT A GLANCE

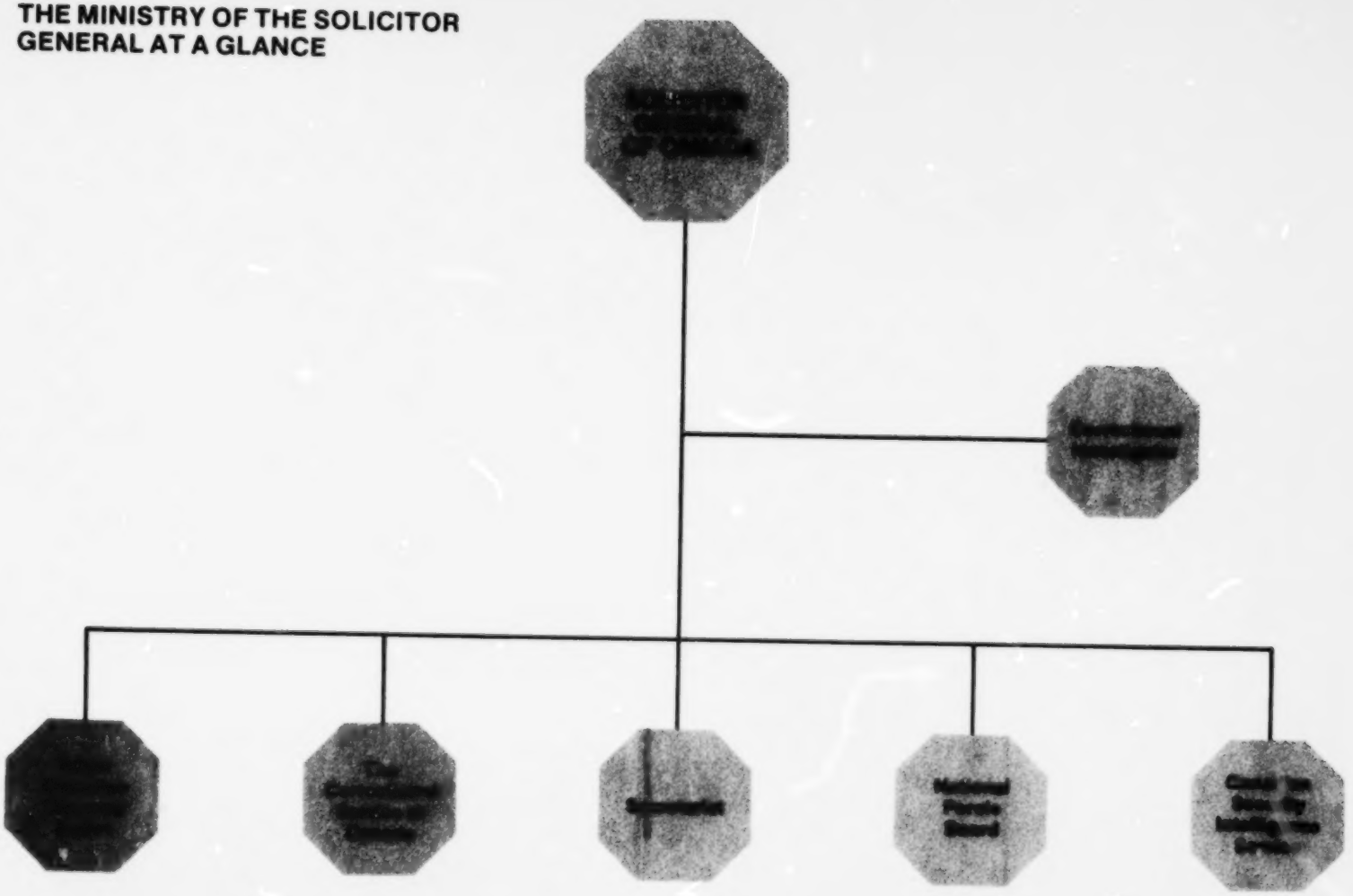

The Ministry of the Solicitor General

The Ministry of the Solicitor General brings together the major operational elements of the Federal Government concerned with the administration of the criminal justice system under the direction and supervision of the Solicitor General.

The four agencies which, together with the Secretariat, comprise the Ministry, are the Royal Canadian Mounted Police, the National Parole Board, The Correctional Service of Canada and the Canadian Security Intelligence Service. Although the agencies report independently to the Solicitor General, the Secretariat performs duties related to them.

The Solicitor General is responsible for the administration of the *Department of the Solicitor General Act*, the *Royal Canadian Mounted Police Act*, the *Penitentiary Act*, the *Parole Act*, the *Prisons and Reformatories Act*, the *Canadian Security Intelligence Service Act*, the *Young Offenders Act*, the *Criminal Records Act* and the *Transfer of Offenders Act*. As well, the Solicitor General is responsible for discharging specific operational responsibilities under such acts as the *Identification of Criminals Act*, the *Official Secrets Act*, the *Diplomatic and Consular Privileges and Immunities Act* and the *Immigration Act*, to name a few, which are otherwise administered by other departments. Finally, the agencies of the Ministry, notably the RCMP, are responsible for enforcing all federal statutes, such as the *Criminal Code*, where such enforcement is not specifically assigned to another department or agency.

During fiscal year 1985-86, the Ministry utilized 30,548 person-years, a decrease of 5.5 per cent from 1984-85 and incurred expenditures of $1.77 billion, up 8.9 per cent from the previous year.

In this report, each of the five major components of the Ministry reviews in some detail its legislative and policy initiatives and its operational activities for fiscal year 1985-86.

ORGANIZATION OF THE SECRETARIAT, 1985-1986

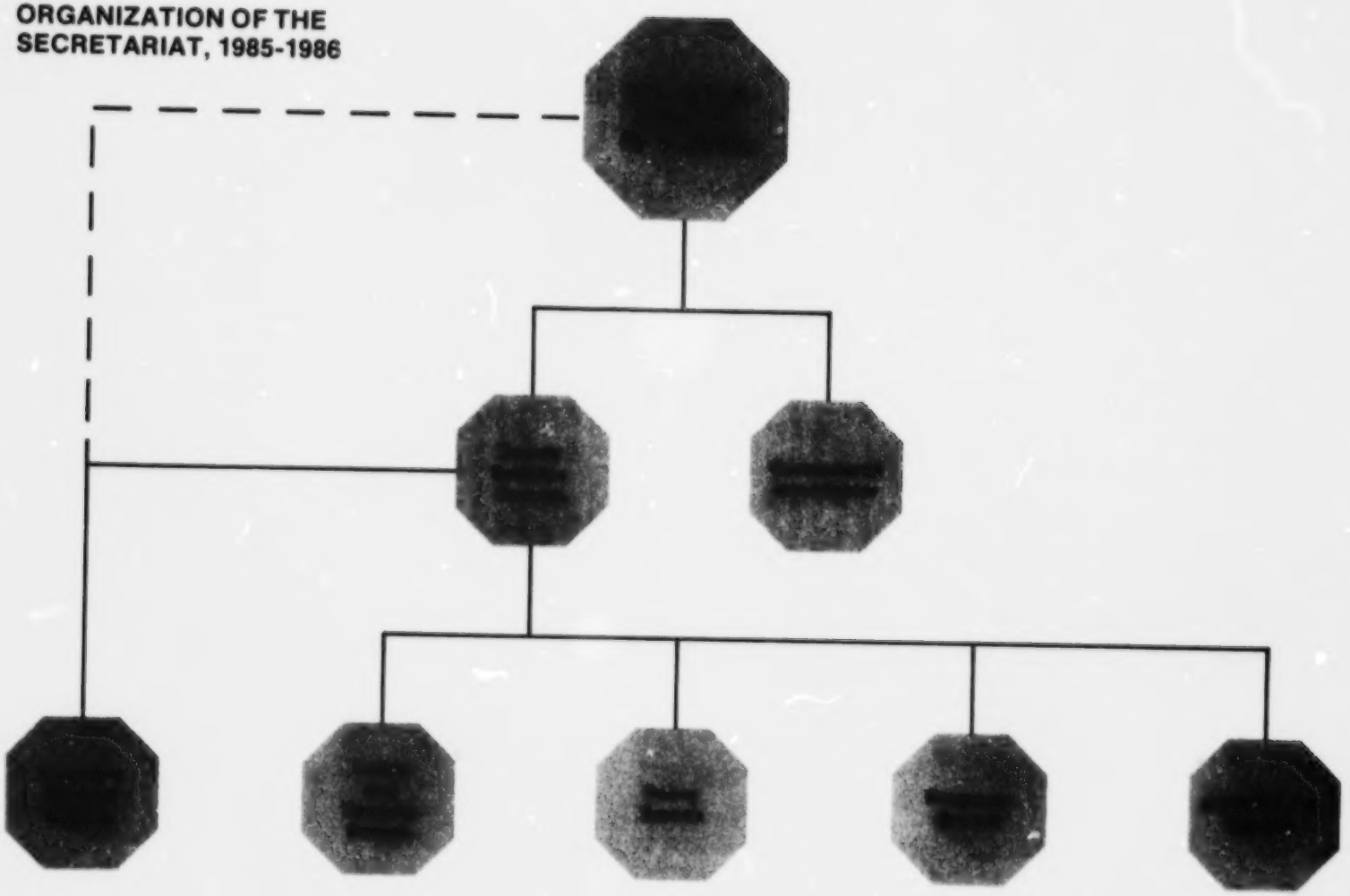

Secretariat

Mandate

The Secretariat's primary role is to develop and coordinate the policy of the Ministry. It is headed by the Deputy Solicitor General who, with the heads of the Royal Canadian Mounted Police, The Correctional Service of Canada, the National Parole Board and the Canadian Security Intelligence Service, participates in the Ministry's Senior Policy Advisory Committee.

The Secretariat's policy thrust is in four main functional areas: the criminal justice system, corrections, police and security. Organizationally, it has three operations branches, Policy, Police and Security, and Programs, as well as an Administration Branch and a Corporate Systems Office. During fiscal year 1985-86, the Secretariat employed 333 person-years and had expenditures of $119.8 million.

Policy Branch

The Policy Branch undertakes policy advice and development in support of the Solicitor General, the Deputy Solicitor General and the agencies of the Ministry on issues arising from juvenile justice, corrections and release, and selected aspects of criminal justice policy, such as firearms, native justice and criminal records. Another essential function is liaison with other branches of the Secretariat, Ministry agencies and other components of the criminal justice system, including related federal and provincial departments and agencies and private sector organizations.

The Branch is responsible for negotiating federal-provincial-territorial agreements concerned with juvenile justice services and administering the firearms provisions of the *Criminal Code* as well as for promoting intergovernmental cooperation in these areas.

The Branch analyses proposals of the Correctional Service of Canada and the National Parole Board, and provides advice, alternatives and recommendations to the Deputy Solicitor General and to the Solicitor General on matters of correctional policy and operations.

Finally, the Branch carries principal responsibility for planning and coordination at the interdepartmental, intergovernmental and international levels on matters relating to the Ministry's responsibilities for corrections, juvenile justice and other matters.

Organizationally, the Branch comprises three Directorates: Young Offenders Policy, Corrections Policy and Criminal Justice Policy.

Highlights of 1985-86

Young Offenders

The *Young Offenders Act* came into full force on April 1, 1985, with the implementation of the uniform maximum age of "under eighteen" in all provinces and territories.

Young Offenders Cost-Sharing Agreements were concluded with Newfoundland, Nova Scotia, Prince Edward Island, New Brunswick, Ontario, Saskatchewan, Alberta, British Columbia, Northwest Territories and Yukon. Federal contributions for juvenile justice services delivered by these jurisdictions were begun.

The Federal/Provincial Forum, comprising committees of Deputy Ministers and senior officials responsible for juvenile justice, met on several occasions to discuss issues of mutual concern, notably possible amendments to the Act, and to enhance intergovernmental cooperation in resolving these matters.

The Solicitor General undertook national consultations with a broad cross-section of professional and community organizations active in juvenile justice to examine concerns about the Act and identify potential solutions. Ultimately, these discussions involved more than 150 organizations as well as various government departments of all the provinces and territories.

The federal transitional support programs, initiated in 1984-85 to facilitate implementation of the new Act, were maintained in 1985-86. These included:

- the final installment of implementation grants to the provinces and territories,
- a contributions program to promote innovative juvenile justice projects and technology transfer programs consistent with the principles and provisions of the new legislation,
- a contributions program to assist the provinces and territories in developing automated information systems to meet the record-keeping requirements of the Act and to establish effective administrative and statistical programs with respect to juvenile justice,
- ongoing analysis of the National Study on the Functioning of the Juvenile Court under the *Juvenile Delinquents Act* and the development of an evaluation strategy for the new legislation.

Corrections

This Branch provides advice and recommendations to the Solicitor General and the Deputy Solicitor General on a broad range of correctional issues that involve federal responsibilities for corrections and for its agencies, the National Parole Board and the Correctional Service of Canada.

The Branch conducts and coordinates studies of major policy issues pertaining to the Ministry's responsibility for corrections and release. Subjects include long-term offenders, dangerous offenders, overcrowding in institutions, and conditional release and mandatory supervision.

Correctional Law Review

The Correctional Law Review is concerned primarily with five specific Acts of Parliament: *The Penitentiary Act*; *The Parole Act*; *The Prisons and Reformatories Act*; *The Transfer of Offenders Act*; *The Department of the Solicitor General Act* as well as relevant sections of the *Criminal Code*.

During 1985-86, consultations were completed with various interested groups and individuals, based on the first Consultation Paper of the Corrections Law Review. A second Consultation Paper, intended specifically to focus discussions on federal-provincial issues, was released and intensive provincial consultation begun. Working papers were also released dealing with the philosophy and mandate of corrections, the legal framework governing the powers of correctional officers and the rights of offenders, and offender rights and remedies. Research on issues of particular concern and special offender populations was continued.

Proposed Legislation

Legislative proposals were developed and introduced in the House of Commons during 1985-86. Bill C-67 would provide for greater control over the release of demonstrably violent offenders under mandatory supervision. Bill C-68 would amend correctional legislation in light of identified anomalies and in response to requests from the provinces for the rationalization of certain technical problems with existing legislation.

Criminal Justice

Firearms

Further analysis and consultations resulted in a revised package of legislative proposals designed to correct technical problems and simplify a number of administrative aspects of the gun control program.

The Solicitor General was authorized to negotiate new federal-provincial financial agreements aimed at achieving a cost-recovery position.

Close working relationships with the provinces continued through the seventh annual conference of the Chief Provincial and Territorial Firearms Officers in June, 1985.

Seventh United Nations Congress on the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders

The Ministry of the Solicitor General played the lead role for Canada in preparing for and participating in the 7th United Nations Congress on the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders, in Milan, Italy, from August 26 to September 6, 1985. The Canadian delegation was headed by the Solicitor General and included representatives from all provincial and territorial governments, the three federal political parties, the non-governmental sector, as well as senior officials from the Ministry of the Solicitor General, the Department of Justice and the Secretary of State for External Affairs.

The Canadian delegation played an active role in the deliberations of the Congress and was instrumental in securing the adoption of resolutions dealing with crime prevention, victims, illicit drug trafficking, juvenile justice, terrorism, domestic violence, fair treatment of female offenders and independence of the judiciary. A report has been prepared, summarizing the Canadian role in the Congress, as well as the resolutions on the various issues dealt with on the Congress agenda.

Police and Security Branch

The Police and Security Branch analyses policy initiatives, operational policy issues and operational submissions in the areas of law enforcement and national security to provide appropriate advice to the Minister and the Deputy Solicitor General.

The Branch also initiates, develops and administers Government and Ministry policy for law enforcement and national security matters as well as in the general area of counter-terrorism.

The Branch undertakes sectoral policy development and coordinated responses to law enforcement and national security initiatives in co-operation with the agencies of the Ministry, central federal agencies, the Department of Justice, other federal departments and the provinces.

The Branch manages the Solicitor General's direct responsibility for the national security program, and the Ministry's contingency planning responsibilities, and coordinates the federal government's counter-terrorism program.

Security Policy and Operations Directorate

The Directorate comprises two divisions, Security Policy and Security Operations, and is responsible for:

- analyzing policy initiatives, operational policy issues and operational submissions in the area of national security to provide appropriate advice to the Minister and the Deputy Solicitor General;
- initiating, developing and administering government and Ministry policy in the area of national security;
- undertaking sectoral policy development and coordinating responses to national security initiatives in co-operation with the agencies of the Ministry, central federal agencies, the Department of Justice, other federal departments and the provinces;

- managing the Solicitor General's direct responsibility for national security programs.

Highlights of 1985-86

Security Policy Division

This Division provided substantial assistance in the development of strategic and operational policy issues related to the implementation of the *Canadian Security Intelligence Service Act* (which became law in July 1984). The Division proposed a substantial body of Ministerial direction to CSIS while contributing to proposals on security intelligence requiring Cabinet consideration.

In conjunction with CSIS, the Division reviewed all previous Ministerial direction to the Service to ensure its consistency with the CSIS Act, including development of revisions necessary to meet new statutory and policy requirements.

The Division also participated in federal-provincial discussions and developed policy to implement sections 17 and 61(2) of the CSIS Act.

Security Operations Division

The Division reviewed and provided advice to the Solicitor General on CSIS's requests for authority to implement special investigative techniques and for Ministerial approval to undertake sensitive operations.

Security Planning and Operations Directorate

This Directorate, established in 1985, is responsible for:

- coordinating the identification, development and maintenance of counter-terrorism program measures on an interdepartmental, federal-provincial and international basis;
- providing support to the Solicitor General in his capacity as lead Minister for the management of terrorist-related crises in Canada;
- developing and maintaining contingency plans for public order emergencies further to the Solicitor General's responsibility;
- coordinating exercise programs to test and evaluate contingency plans;
- managing the operation of the Security Advisory Committee (SAC) which is responsible for considering security policy issues, identifying future sectoral priorities, and developing administrative security policies.

Highlights of 1985-86

The Directorate addressed several counter-terrorism policy and program issues including RCMP protective services and government policy for hostage taking and communications in terrorist situations, and prepared reports on various aspects of Canada's counter-terrorism arrangements. Through its operation of the Ministry Crisis Centre, the Directorate ensured that there was an effective flow, between operational centres and decision-making authorities, of information needed for the resolution of crises.

Police and Law Enforcement Directorate

The Directorate comprises two divisions responsible for:

- reviewing operational proposals submitted by the RCMP to ensure compliance with the law and with the Solicitor General's directives;
- developing and reviewing policy and administrative proposals governing the overall effectiveness and accountability of the RCMP;
- developing and managing federal policy governing RCMP policing agreements with provinces, territories and municipalities;
- reviewing resource allocation proposals affecting the RCMP and ensuring their coordination with Ministry-wide resource concerns;
- developing federal law enforcement policy and coordinating implementation of the Solicitor General's responsibilities specified in the Criminal Code with regard to electronic surveillance and fingerprint examination;
- participating in developing sectoral policy initiatives with federal and national policing and law enforcement implications.

Highlights of 1985-86

RCMP Policy and Programs Division

This Division worked closely with the RCMP and officials of central federal agencies and the Department of Justice on implementing a number of Government initiatives, including: the first year of the Government person-year restraint program; application of the *Charter of Rights and Freedoms* recommendations to the RCMP as set out in the Government Report "*Towards Equality*"; and the eventual application of pension reform principles to the *RCMP Superannuation Act*.

The Division coordinated support required by the Solicitor General in regard to Parliament's consideration of Bill C-65, an Act to Amend the RCMP Act, which was given Royal Assent on March 25, 1986.

It also supervised and coordinate all necessary preliminary activities to establish the RCMP External Review Committee and the RCMP Public Complaints Commission.

National and international initiatives were developed and activities undertaken in relation to illicit drug trafficking and drug abuse.

Law Enforcement Policy Division

Guidelines for Designated Agents pursuant to Part IV.1 of the Criminal Code were revised, updated, and promulgated by the Solicitor General. In addition, existing designations were reviewed and some 400 certificates of designation were issued by the Solicitor General.

In concert with Justice Department officials, a report on Police Powers and Procedures was prepared. Provinces and other interested constituencies were consulted.

Legislative proposals relating to the identification, seizure, and forfeiture of proceeds of crime were developed in collaboration with the Department of Justice.

The Federal Law Enforcement Under Review (FLEUR) project was completed and the findings were distributed to the participating departments for discussion.

The Division is also involved in the review of native policing services which is being conducted by the Department of Indian Affairs and Northern Development.

Access to Information and Privacy Unit

This unit is responsible for:

- implementing the Ministry Secretariat's policies and procedures to ensure that both the *Access to Information Act* and the *Privacy Act* are administered in an equitable and consistent manner;
- processing requests for access either to government records or to personal information under the control of the Secretariat;
- coordinating the Ministry's policies and procedures in the application of Government's guidelines relating to both Acts managing the Ministry's Public Reading Room;
- ensuring a coordinated and consistent response to ministerial correspondence on all access to information and privacy matters affecting the Ministry.

Highlights of 1985-86

During the year, the Unit completed 106 requests under the *Privacy Act* and 61 requests under the *Access to Information Act*.

In addition, the Unit responded to 14 requests for consultation under the *Privacy Act* and 11 under the *Access to Information Act*. These requests were received from government institutions which identified records originating in the Ministry Secretariat while processing their requests for information.

Through management of the Public Reading Room, the Unit responded to 444 requests from visitors, as follows:

(i) 298 were provided with publications available in the Reading Room;

(ii) 124 were given specific information such as information on the Acts or information contained in the manuals;

(iii) 22 were given help in completing request forms.

Programs Branch

The Programs Branch is the Ministry's research and development arm. Its primary aim is to produce knowledge and information-based advice to improve Ministry decision-making related to criminal justice legislation, policy, programs and operations. The Branch is responsive to the information needs of the Secretariat, the Ministry and the criminal justice system in general. Its Divisions, in a broadly integrated process, produce knowledge and identify emerging issues through research and statistical analyses, applied research studies and evaluations of demonstration projects. The Branch disseminates knowledge to criminal justice professionals and the public through its library, seminars, conferences, training courses, consultation services, research and statistical reports, demonstration project reports, and the Secretariat's periodical publications.

The Branch is made up of a Research Division, a Statistics Division, a Consultation Centre, a Communications Group, as well as a Management Services and Systems Division.

Research Division

The Research Division develops, manages and conducts social science research for use by the Ministry of the Solicitor General and the criminal justice system in general. The Division is primarily concerned with the design, evaluation and specific applicability of research related to Ministry objectives in order to:

- provide research-based policy and program advice;
- provide information to improve the planning and development of policies, programs and legislation which respond to problems related to crime and criminal justice within the responsibilities of the Solicitor General;
- evaluate juvenile justice, policing, corrections and release policies and programs;
- provide information to the public and professionals;
- increase the base knowledge and information on which decisions can be made;

- encourage the development of criminological research and manpower through contributions to centres of criminology and funding support for independent research.

The Division is organized to provide research and evaluation capabilities in four areas: causes and prevention of crime, juvenile justice, corrections, and police. All the sections are involved at the federal, provincial and municipal levels, with governmental agencies and with the private sector.

Priorities for research are reviewed annually in consultation with all Ministry components to ensure maximum compatibility between new research undertaken and evolving Ministry objectives. The Research Division carries out research in-house or by contractors to respond to the identified information needs. The Division has a staff of 20 and an annual budget of about $2 million.

In 1985-86, the Division issued contracts for research undertaken by universities, private industry or individuals. It is also engaged in some ongoing projects.

Highlights of 1985-86

During the year, the responsibilities of the Causes and Prevention Research Section included study of community-based crime prevention, family violence and assistance to victims.

The Criminal Justice Policy Research Section is involved in policy research in six major areas: juvenile court process; evaluation of the Young Offenders Act; evaluation of community-based alternatives for young offenders; patterns in the use and effectiveness of imprisonment for adults; the effectiveness of alternatives to prosecution and imprisonment for adults; and Natives in the criminal justice system.

The Corrections Research Section worked closely with The Correctional Service of Canada and the National Parole Board on serious, persistent correctional problems. Priority areas included conditional release, prison violence, long-term imprisonment, special offenders and penitentiary population management and control.

The Police Research Section initiated a major two-year project on missing children involving three large municipal police departments and the RCMP. Police Research also continued to develop and evaluate model community-based policing strategies, and research in relation to drug prevention and enterprise crime.

Special Activities

In 1985-86, the Research Division:

- developed and conducted evaluations of community programs in support of the *Young Offenders Act*;
- provided analyses of the National Study of the functioning of the Juvenile Court to assist in federal-provincial negotiations for implementation of the Act;
- participated in and provided research information for federal-provincial discussions on proposals for an independent system of justice for Natives;
- revised the comprehensive National Inventory of Research and Programs for Natives, as a basis for policy and program development and as a service to the provinces and Native organizations;
- continued a nationwide program of crime prevention projects and services for victims and witnesses, with special attention to abused women;
- supported the *Criminal Code* Review project with studies in the law enforcement and corrections areas.
- compiled an inventory, through a survey of North American jurisdictions, of services and programs to facilitate female prisoners' care and nuturing of their children.
- conducted surveys and evaluations of community programs for adult offenders;
- prepared a comprehensive Directory of Adult Alternative Programs in Canada;
- examined the nature of Native victimization, the needs of Native victims and programs available to them;
- developed and initiated research on Native policing, Native and non-Native homicide patterns and approaches to law based on Native customs.
- conducted reseach on conditional release and earned remission to support the Correctional Law Review and the Canadian Sentencing Commission.
- sponsored a national conference on community-based policing and its implication for Canada, involving policing experts from Britain, the United States and Canada.

Statistics Division

The Statistics Division provides professional and technical services, information and advice in the functional areas of statistical policy, methodology, statistical studies and computer systems technology. It also promotes the overall development of better information and statistics particularly with respect to crime, policing and corrections.

Highlights of 1985-86

Statistics Policy

This Section works with the justice community, and supports collaborative federal-provincial efforts to strengthen criminal justice statistics and information at operational, management and policy levels. The Section coordinated, through the Ministry Statistics Committee, the articulation of Ministry needs for national statistics and information, by advising and offering direction in the work undertaken by the Canadian Centre for Justice Statistics,

and by participating on the federal-provincial committee of Liaison Officers.

Internally the Section supported a number of Ministry initiatives including Young Offenders Record Keeping and Information Systems Development, Women in Conflict with the Law, Missing Children and Police Management Information Systems development.

Evaluation and Crime Data

In fiscal year 1985-86, there was continued development and implementation of self-evaluation guides and processes suitable for crime prevention, women in conflict with the law and young offenders' alternatives projects. Implementation strategies varied to take into account regional differences in the range and geographical distribution of new projects. Strategies included direct implementation by Statistics Division personnel, contracted regional evaluation consultants, and hiring individual contractors for some projects.

Continued analysis of the Canadian Urban Victimization Survey (1982) and the Edmonton (1985) victimization survey resulted in the publication of bulletins on Female Victims of Crime, Cost of Crime to Victims, and Criminal Victimization of Elderly Canadians.

A special police planning and evaluation survey has been completed in Metropolitan Toronto in conjunction with the Research Division and the Metropolitan Toronto Police. These data have been found useful in the implementation and evaluation of community-based policing strategies.

Other activities included publication of a revised and expanded compendium of statistical information, "Women and Crime in Canada", and the provision of statistical support services for other research and policy activities within the Branch.

Statistical Systems

The Section worked on statistical research projects related to corrections, policing, and release, and produced evaluation reports on Liaison Magazine, the internship program, and National Crime Prevention Week.

Data base design and management was another major area of activity. Data bases related to firearms, federal policing costs, corrections costs, and crime statistics were developed and analyzed.

Finally, the Section provided statistical and computer expertise to many Secretariat projects, and continued to respond to requests for services from within the Ministry, as well as from outside.

Consultation Centre

The Consultation Centre is essentially an agent for change, stimulating improvements in the criminal justice system and working to prevent crime and encourage community participation in a wide range of activities within that system. The Centre supports Secretariat policy development and implementation through consultation, experimentation and the discretionary application of financial resources.

The Centre serves to promote a climate of co-operation and joint planning between the federal government and provincial and territorial governments. It also facilitates communication among the various components of the criminal justice system. Its sphere of influence and concern is therefore broad: it extends from the Ministry to provincial governments and local community groups involved in any aspect of criminal justice, including crime prevention, policing, corrections or victims of crime.

As the only part of the Secretariat with regional offices across the country, the Consultation Centre is in a unique position to provide the Secretariat with focal points from which to test and develop experimental and innovative activities related to criminal justice; to facilitate information exchange or technology transfer between the Federal Government and provincial or municipal governments or private sector organizations; and to assist and encourage inter-governmental planning of criminal justice policies and programs.

To respond quickly to changing priorities, the Centre maintains a small permanent staff which is directly accessible in both head office and the regions. In addition to its consultants in the regions, the Centre has, at head office, several National Program Consultants who are specialists in specific areas of criminal justice. These areas reflect major issues of current concern such as crime prevention, young offenders, victims, community alternatives, women in conflict with the law and Natives. National Program Consultants may be assisted by Special Advisers, who are experts on loan from other departments, provincial governments or the private sector.

Services Provided

- Consultative services are offered to community groups, voluntary organizations and provincial departments on such matters as project development, community development, organizational change and objective-setting.

- Information services are offered to help people become involved in criminal justice issues. The Centre produces "how-to" manuals, project descriptions, conference summaries, inventories and other publications, as well as films and audio-visual materials.

- Financial contributions are provided for experimental projects in communities across Canada. These projects develop or test new concepts in criminal justice and are usually funded in co-operation with provincial departments and administered by private agencies. Funding is provided for a maximum of three years, through contracts or contributions.

Core funding is offered through sustaining contributions or grants to

national voluntary organizations in the criminal justice system.

Highlights of 1985-86

In 1985-86, several demonstration projects or workshops were supported by the Consultation Centre to test specific policy initiatives or to facilitate their implementation.

1. Crime Prevention

The Quebec City YMCA Educational Approach Project and the Crime Prevention Through Public Awareness Program in Cape Breton are two examples of experimental community crime prevention programs assisted by the Centre.

These programs provide information on crime prevention and encourage individuals and organizations from all sectors to take responsibility, together with police services, for addressing crime problems.

The Special Advisor, Preventive Policing, who is a serving police officer seconded to the Ministry, joined with Research Division staff in promoting a concentrated examination of the concepts of community policing and their implementation.

Consultation and assistance were provided to local, provincial/ territorial and national planning committees for National Crime Prevention Week. A broad range of workshops, seminars, school and public information events were held during the Week.

2. Young Offenders

In co-operation with Policy Branch, the Consultation Centre participates in the program development aspect of the Ministry's Young Offenders initiative to ensure the timely and effective implementation and continued relevance of the Young Offenders Act. Over the past year, the Centre continued to support three different types of program development activities:

Innovative Projects addressed the federal interest in an improved juvenile justice system through experimentation with new methods of managing the criminal justice system;

Implementation Projects addressed the need for developmental activities to promote specific policy initiatives and assisted the provinces in launching new programs;

Technology Transfer Projects responded to the need for exchange of information and experience across professional and provincial jurisdictions.

The Centre supported a series of seminars and workshops which disseminated information about the *Young Offenders Act*. The regional offices also participated in the consultation process related to legislation to amend the Act.

In the field of youth justice, the regional offices worked with provincial, territorial and municipal governments, police services, youth courts, youth services agencies, youth organizations, community groups, voluntary organizations and professional associations. During the past year, priority was given to program development initiatives which promoted the development of implementation and innovative services to young offenders.

3. Victims

The Ministry, through the Consultation Centre, has supported the development of a number of innovative models for services to victims in Canada. These delivery models have been police-based, community-based, or a combination of the two. Other unique projects have focused on problems related to wife assault, child abuse and sexual assault.

In addition, the Centre has supported a number of national, provincial and regional workshops to promote the development of victim service units, to facilitate information exchange, and to disseminate training materials.

The emphasis has been placed on developing training materials for police and on service delivery models for victims in rural areas, and among children and the elderly.

4. Voluntary Organizations and Volunteers

A breakthrough in the relationship between the Ministry and the Voluntary Sector was reached in October, 1985, with the establishment of the Ministry-National Voluntary Organizations Consultation Committee as a permanent mechanism for Voluntary Sector participation in the development of policy proposals affecting the relationship between the two sectors.

The fourteen-member committee has so far been instrumental in the establishment of a Ministry policy on sustaining funding and in the introduction of a planning and evaluation process leading up to the next five-year funding cycle starting in April, 1988. Future plans include developing a comprehensive Ministry policy on the relationship to national voluntary organizations and encouraging increased public participation in criminal justice.

5. Adult Alternatives

Despite resource limitations, some progress was made in promoting mediation skills, training and demonstration activities. As well, support was given to the Prince Edward Island Department of Justice to develop a Criminal Justice Resource Service. An innovative program "Client Specific Planning" has emerged, and shows some promise for future demonstration. The Mennonite Central Committee in Kitchener will be developing a resource centre to assist with information exchange on mediation and other adult community alternatives.

6. *Aboriginal Peoples Initiative*

In 1985-86, Consultation Centre activities for aboriginal people have focussed on encouraging community and regional participation among aboriginal people in seeking solutions to criminal justice issues which would reflect the diversity of Aboriginal values and societies.

Through the Ontario Regional Office, the Batchewana Indian Band, sponsored the "Warriors in Prison Program" which, through community consultations in seven reserve communities, undertook developmental work on a program to prevent incarceration and reduce recidivism for both adults and youth. They collected demographic information to analyze the scope and impact of the problem of incarceration, conducted community workshops and provided counselling services for families of individuals who have been or were coming into conflict with the law.

The Centre subsidized Native participants for the Northern Conference: "Native Youth in Crisis — A Challenge for Justice" held in Val d'Or, Quebec. This forum brought together representatives from the private sector providing front-line services to Aboriginal youth, related government agencies and the judiciary to discuss the problems and seek solutions to providing justice services to Aboriginal people in the north.

A jointly-funded project, with the Department of Justice, Phase III of the Child Advocacy Project with the Winnipeg Children's Hospital, Child Protection Centre, demonstrated a multi- disciplinary approach to the problem of on-reserve child sexual abuse. The overall objectives were to provide public legal information and training to Native groups, crown counsels and other professionals and to establish a working relationship with Native agencies and groups to implement collaborative approaches to improving services to victims living on reserve.

7. *Women in Conflict with the Law*

The Women in Conflict with the Law program gained momentum in this first year and a half of its operation.

Projects and workshops were developed and supported in communities across the country — from B.C., to Alberta, Ontario, Quebec and Nova Scotia and provided services in areas relating to the issues of alcohol and drug abuse, life skills, shoplifting and courtworker issues.

Of special note, was an announcement by the Solicitor General on the Ministry's Women in Conflict with the Law Program. The Solicitor General announced an extension to the Program by one year to March, 1988 in order to provide community groups with adequate time to develop and submit proposals for funding. At that time, he also introduced plans for a National Conference on Women in Conflict with the Law to be held in June 1986 in Winnipeg, Manitoba to bring together representatives from community groups across the country to exchange information and expertise about the needs and programs for the female offender and the women "at risk". The Conference would also provide the opportunity for people offering services in this field to build and strengthen the networks which are fundamental for the durability and vitality of programs such as these.

A brochure/poster outlining issues and needs of women who are or may be in conflict with the law was also unveiled and has since been widely distributed.

Communications Group

The Communications Group explains the Ministry's function, objectives and activities to those within the criminal justice system and to the public, and serves the information and communications needs of the Solicitor General and the Secretariat.

The Group carries out a program that includes the range of communications activities from planning and issue-tracking to publishing and media relations.

Highlights of 1985-86

In 1985-86, the Group produced more than 30 publications and specialized pieces of information. The Group also supported the Ministry in National Crime Prevention Week, producing, printing and assisting in distributing posters, brochures and other material.

The Group also publishes Liaison, the monthly journal for the criminal justice system, which has more than 11,000 subscribers.

As part of its continuing support to the Solicitor General and the Secretariat, the Group produces regular media issue-tracking and analyses, and daily press clippings. It is responsible for communications planning for a variety of issues of concern to the Ministry.

During 1985-86, the Group's exhibits and audio-visual section exhibited at some 70 centres from Dawson City to St. John's, Nfld. A series of radio-public service announcements for use during National Crime Prevention Week and year-round were produced and distributed nationally. Visual co-productions were initiated with both criminal justice organizations and commercial broadcast organizations.

Management Services and Systems Division

The Management Services and Systems Division develops automated and manual management systems and provides executive and management support in the form of operational planning, information systems, research and development (R&D) project administration and monitoring, management of employment development

and sustaining funding programs, and delivery of office support services.

These services and systems enable the Branch to fulfill its Ministry-wide responsibility for criminal justice research and development; ensure productive and efficient operations and information flow across the Branch and coordinate interaction between the Branch, the central agencies of government and the Administration Branch of the Secretariat.

Highlights of 1985-86

During 1985-86, Management Services administered more than 500 new or ongoing R&D projects valued at about $10 million, and funded by contract, contribution or grant. It also managed a total R&D project system comprising more than 2,000 projects with a value of about $50 million.

Multi-year and contingency plans were developed to help the Branch respond to the complex demands of government restraint, ongoing workloads and emerging priorities. Productivity gains were central to these plans.

The Division developed a proposal for a comprehensive Ministry employment development program to assist youth, Natives and male and female ex-offenders with the transition from an education milieu or unemployment to the permanent work-force.

The Division continued to fine-tune the automated project management system to make it more responsive to the information needs of managers. Plans were developed to improve the system by adding a contractor inventory component, which will help managers adhere to the competitive process for contracting as well as improving the Branch's capacity to identify and purchase R&D expertise which meets Ministry needs.

Administration Branch

The Administration Branch, which comprises a Human Resources Division and a Finance and Administration Division, is responsible for all financial, personnel and administrative policies, systems and services within the Ministry Secretariat. The Branch provides specialized advice and services, recommends solutions to developing issues, interpret policies and disseminates management information, including regular and timely resource utilization reports.

Initiatives and Highlights

In 1985-86, a multi-year human resources plan was developed, identifying human resources objectives, goals and concerns as they relate to the Secretariat. The plan identified new departmental program initiatives, the response of the department to government reductions, affirmative action objectives, training and development requirements and improvements required in human resources management.

A classification policy and related procedures was promulgated, reinforcing the use of classification committees and identifying roles and responsibilities including the delegated authority to respond effectively to classification issues.

Conflict of Interest and Post-Employment code were introduced and implemented.

An automated leave reporting system was developed to provide employees and managers with current leave information to facilitate scheduling and accuracy of reports.

A number of personnel policies were prepared and issued in collaboration with the Secretariat Management Advisory Committee.

In the Finance and Administration Division, several projects were also completed during the course of the year. Among the most significant were:

- development of a new contracting for services policy;
- completion of a revised policy regarding conference attendance;
- implementation of a revised file classification system in the Human Resources Division and in the Young Offenders Directorate to better address the needs of the users;
- incorporation of Federal Identity Bank numbers, retention schedules, organizational codes and geographic codes in the numeric index of the Secretariat Records System as recommended by Public Archives;
- implementation of a new filing system for the Office of the Inspector General for CSIS;
- completion of a review and updating of all position descriptions in Administrative Services and Records and Mail Management.

Corporate Systems

In the last quarter of fiscal year 1985-86, the former Financial Planning Division of Administration Branch was transfered to Corporate Systems and

reconstituted as the Planning and Controls Division. This transfer was carried out to remove, as much as possible, overlapping responsibilities and to place increased emphasis on planning, management controls, and management information systems.

In addition to managing budget restraint programs implemented within the Ministry, Corporate Systems undertook two program reviews, one at the request of the Solicitor General and the other to facilitate the government's person-year reduction initiative. Three cyclical program reviews were conducted and work continued on improving the Corporate Planning and Management System. A study of Secretariat management information requirements and systems was begun in co-operation with central Electronic Data Processing (EDP).

Planning and Controls Division

Planning activity during the fiscal year resulted in action to obtain resources for a number of term initiatives such as Victims of Crime, Women in Conflict with the Law, Federal Law Enforcement Under Review (FLEUR II), Crime Prevention, and International Youth Year. Considerable planning activity was also required to establish or augment programs and initiatives of a more permanent nature such as the Emergency Planning Program, Access to Information, Natives, Young Offender Reallocations, and the Office of the Inspector General — Canadian Security Intelligence Service. During the year, work relating to the 7th U.N. Congress on the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders was completed.

Additional special projects carried out during 1985-86 included:

- good progress in updating the Corporate Planning Handbook to include the Planning and Controls Division's responsibilities;
- a special study, conducted to determine the feasibility of automating the cash forecasting function. The results are presently being assessed, but it appears that a fully automated system is not feasible;
- a special study, conducted for the Director General, Administration, on overlapping responsibilities in the planning area between Financial Planning Division and Corporate Systems Branch.

As the year progressed, emphasis was placed on implementing government restraint measures. These had particular impact near the end of the fiscal year when a freeze was introduced on all discretionary spending and a substantial Departmental cutback in resource levels was ordered.

Audit and Evaluation Division

Program Evaluation Studies were completed for the Victims and Crime Prevention initiatives. The study recommendations and management responses were reviewed by the Deputy Solicitor General and approved for implementation. The Young Offenders evaluation framework was reviewed in draft form by an advisory committee in preparation for submission to the Deputy Solicitor General in the new fiscal year.

The Audit program for 1985-86 consisted of organizational audits of the Human Resources (including Official Languages) and Finance Divisions, a preliminary review of the Young Offenders Division, two audits on the implementation of the Department's restraint program and a classification bench audit of selected positions in the Secretariat. Six recipients of Secretariat funding contributions representing a structured sample of such recipient, were also audited.

Inspector General of the Canadian Security Intelligence Service

The legislation creating the Canadian Security Intelligence Service, which came into force on July 16, 1984, provided for two overview agencies, the Inspector General and the Security Intelligence Review Committee. The main function of the Review Committee, which comprises five members of the Queen's Privy Council of Canada, is to review generally the performance of the Service. The review is an external one and the Review Committee is required to submit an annual report to the Solicitor General who, in turn, has the report tabled in the House of Commons and the Senate.

The Inspector General is appointed by the Governor in Council. The legislation provides that he is responsible to the Deputy Solicitor General. He is required to provide the Solicitor General directly with certificates of compliance with respect to the Service's operational activities. While the Inspector General is external to the Service, his functions are internal to the Ministry of the Solicitor General. He advises the Government whereas the Review Committee reports to Parliament.

The legislation imposes four functions on the Inspector General:

(a) to monitor compliance by the Service with its operational policies;

(b) to review the operational activities of the Service;

(c) to submit an annual certificate to the Solicitor General stating:

(i) the extent to which the Inspector General is satisfied with the Director of the Service's annual report to the Solicitor General on the Service's operational activities;

(ii) whether any act or thing done by the Service in the course of its operational activities during the period of the Director's report is, in the Inspector General's opinion:

1. not authorized by or under the legislation or contravenes ministerial directions, or

2. involves an unreasonable or unnecessary exercise by the Service of any of its powers;

(d) to conduct such reviews of specific activities of the Service as the Review Committee may direct.

The first Inspector General was appointed as of April 1, 1985. During the 1985-86 year, efforts were concentrated on gaining an understanding of the Service's activities and establishing the resource capacity to carry out the Inspector General's statutory mandate.

The first Certificate of the Inspector General, relating to the Service's operational activities between July 16 and December 31, 1984, was provided to the Solicitor General in late September, 1985, the Inspector General having received the report of the Director of the Service for this period some six weeks earlier.

The Director's report for the calendar year 1985 was received at the end of February, 1986, and it was expected that the second Certificate would be completed by mid-April. The first Certificate was limited in scope as the resource capacity for conducting comprehensive operational reviews and audits had not yet been established.

In October, 1985, the Inspector General was directed by the Review Committee to conduct a review of the Service's role in providing security assessments and advice pursuant to section 13 of the *Canadian Security Intelligence Service Act*. A special study team was put together for this purpose, by way of secondments from several government agencies. The review was nearing completion by the end of March, 1986.

Ministry of the Solicitor General

Authority

The Ministry was established under authority of the *Department of the Solicitor General Act, 1966.*

Organization (Ministry Components)

The Ministry is organized as follows:

Organizational Unit	Program	Vote
Ministry Secretariat and Correctional Investigator	Department Administration	1 5 (Transfer Payments)
Canadian Security Intelligence Service	Canadian Security Intelligence Service	10
The Correctional Service of Canada	Correctional Services	15 20 (Capital)
National Parole Board	National Parole Board	25
Royal Canadian Mounted Police	Law Enforcement	30 35 (Capital)

Programs

For purposes of the *Appropriation Act*, the Ministry is responsible for the administration of the programs described below with the activities relating to each.

Department Administration Program (Ministry Secretariat)

- Administration

Objective: To provide overall policy direction to the programs of the departments.

Canadian Security Intelligence Service

- Canadian Security Intelligence Service

Objective: To provide security intelligence to the Government of Canada

Correctional Services Program (The Correctional Service of Canada)

- Planning and Management
- Custody of Inmates
- Education, Training and Employment of Inmates

- Offender Case Management
- Health Care
- Technical Services
- Administration

Objective: To administer sentences imposed by the courts and to prepare offenders for their return as useful citizens to the community.

National Parole Board Program (National Parole Board)

- National Parole Board operations

Objective: To exercise statutory and regulatory powers to grant and control the conditional release of persons undergoing sentences of imprisonment and to make recommendations for pardons and the exercise of the Royal Prerogative of Mercy.

Law Enforcement Program (Royal Canadian Mounted Police)

- Enforcement of Federal Statutes and Executive Orders
- Canadian Police Services
- Police Services Under Contract
- Administration

Objective: To enforce laws, prevent crime, maintain peace, order and security.

The following tables show the person-years utilized and the financial resources expended by the Ministry from 1981-82 to 1985-86.

Person-Years Summary

Utilization

	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86
Ministry Secretariat	256	282	291	308	333
The Correctional Service of Canada	9,973	9,995	10,278	10,727	10,851
National Parole Board	280	290	298	312	318
Royal Canadian Mounted Police	20,592	21,031	20,990	20,986	19,046
	31,101	31,598	31,857	32,333	30,548

Financial Summary
Budgetary Expenditure ($000's)

	Vote	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86
Ministry Secretariat	1*	21,549	21,456	28,149	40,271	24,544
	5	-	-	-	-	95,294
		21,549	21,456	28,149	40,271	119,838
Canadian Security Intelligence Service	*10					115,891
The Correctional Service of Canada	15*	445,965	489,639	537,244	607,425	595,714
	20 (Capital)	54,344	66,188	114,675	132,464	133,975
		500,309	555,827	651,919	739,889	729,689
National Parole Board	25*	11,426	12,335	13,805	13,973	14,784
Royal Canadian Mounted Police	30*	907,718	999,989	1,069,028	1,132,982	1,100,347
	35 (Capital)	61,774	78,121	73,816	90,901	76,563
		969,492	1,078,110	1,142,844	1,223,883	1,176,910
	Less: Receipts and Revenues Credited to the Vote	318,625	349,059	341,107	388,006	382,424
		650,867	729,051	801,737	835,877	794,486
		1,184,151	1,318,669	1,495,610	1,630,010	1,774,688

* Includes Statutory

Ministry Secretariat

The following table shows the person-years utilized and the financial resources expended by the Ministry Secretariat from 1981-82 to 1985-86.

Person-Years and Financial Summary

	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86
Person-Year Utilization	256	282	291	308	333
Budgetary Expenditure ($000's)	21,549	21,456	28,149	40,271	119,838

Resources by Organization 1985-86

	Person-Year Utilization	Budgetary Expenditure ($000's)
Deputy Solicitor General		
Senior Assistant Deputy Solicitor General, Police and Security	43	2,380
Assistant Deputy Solicitor General, Policy	56	95,217
Assistant Deputy Solicitor General, Programs	129	15,361
Director General, Administration	49	3,718
Executive* and Correctional Investigator	56	3,162
	333	119,838

* Includes the offices of the Solicitor General and Deputy Solicitor General

Ministry Secretariat

Expenditures by Object ($000's)

	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86
Personnel					
Salaries and Wages	7,927	9,574	10,634	11,738	13,117
Other Personnel	1,032	1,338	1,382	1,437	2,028
	8,959	10,912	12,016	13,175	15,145
Goods and Services					
Transportation and Communication	1,142	1,079	1,293	1,681	1,771
Information	263	403	598	575	634
Professional and Special Services	5,536	3,874	4,090	5,009	5,026
Rentals	249	337	323	359	396
Purchased Repair and Upkeep	1,221	281	124	174	170
Utilities, Materials and Supplies	774	670	692	919	733
Grants and Contributions	3,135	3,508	8,676	17,322	95,294
All Other Expenditures	5	1	1	2	4
Operating	12,325	10,153	15,797	26,041	104,028
Capital	265	391	336	1,055	665
	21,549	21,456	28,149	40,271	119,838

Details of Grants and Contributions ($000's)

	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86
Grants					
Canadian Association of Chiefs of Police	50	50	50	50	50
Canadian Association for the Prevention of Crime	125	125	125	125	125
John Howard Society	50	50	50	50	50
Authorized After-Care Agencies	–	–	1,339	1,643	1,820
Young Offenders Act	–	–	–	12,500	12,500
Total Grants	225	225	1,564	14,368	14,545
Contributions					
Payment to the provinces, territories, public and private bodies in support of activities complementary to those of the Solicitor General	1,659	1,876	1,874	1,896	1,760
Student Summer and Youth employment	1,251	1,407	1,716	–	–
New Employment Expansion and Development (NEED) program	–	–	3,522	324	–
Contributions to the provinces and territories in in accordance with the Minister to assist in program development, and the development of inform- ation and record-keeping systems related to implementation of the Young Offenders Act	–	–	–	623	1,683
Contributions under the Young Offenders Act for cost-sharing with the provinces and territories	–	–	–	–	77,089
Core Funding — National Voluntary Organizations	–	–	–	111	217
Total Contributions	2,910	3,283	7,112	2,954	80,749
Total Grants and Contributions	3,135	3,508	8,676	17,322	95,294

Royal Canadian Mounted Police

Mandate

The Royal Canadian Mounted Police has a mandate to enforce Canadian laws, prevent crime and maintain peace, order and security.

Specifically, the RCMP works to prevent and detect offences against Federal Statutes; prevent and detect crime and maintain law and order in provinces, territories and municipalities under contract; improve police/community relations; investigate national security offences; and provide investigative and protective services to other federal departments and agencies.

The RCMP also assists, on request, all Canadian law enforcement agencies by providing services relating to specialized police training, forensic laboratory, identification and informatics.

Organization of the Royal Canadian Mounted Police

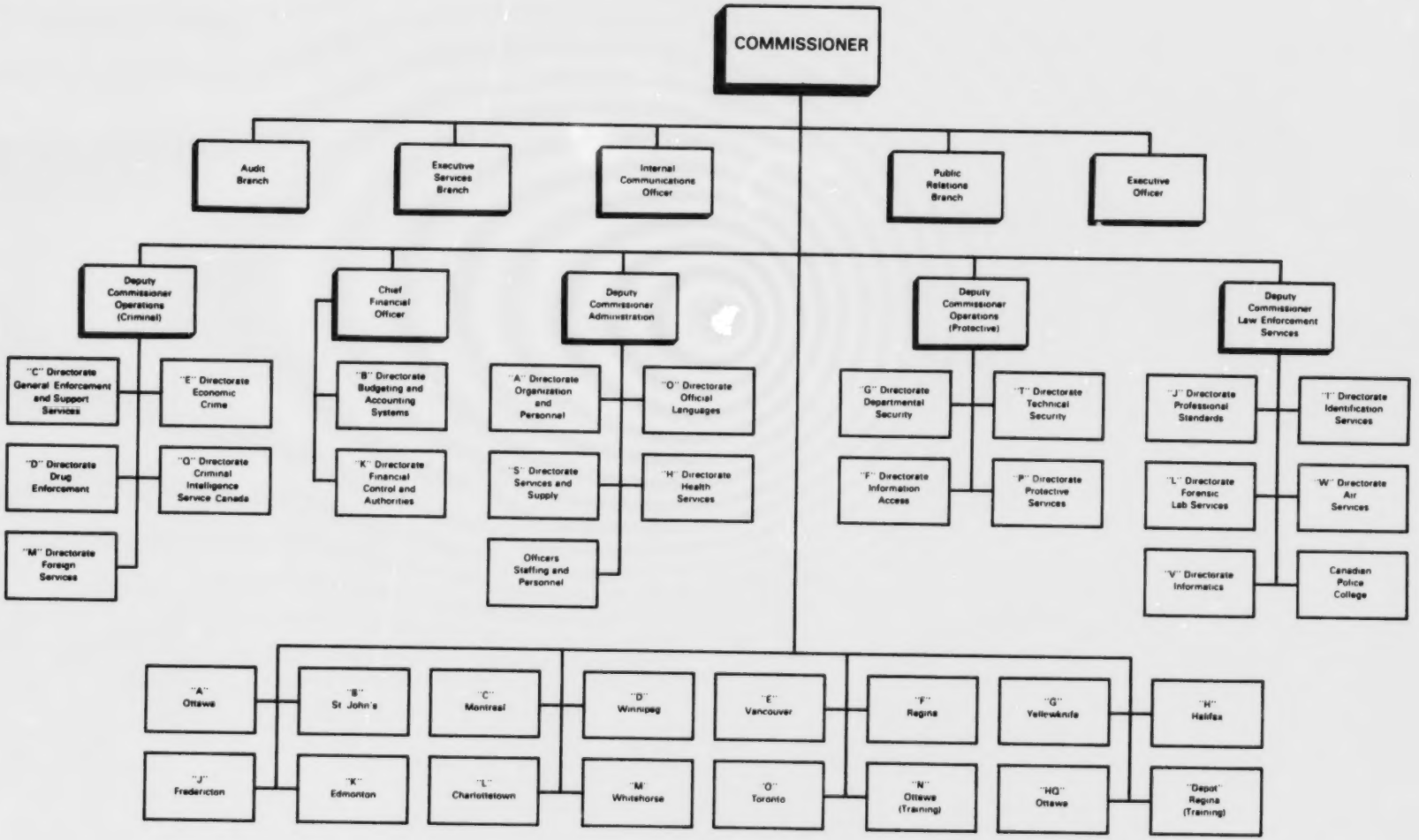

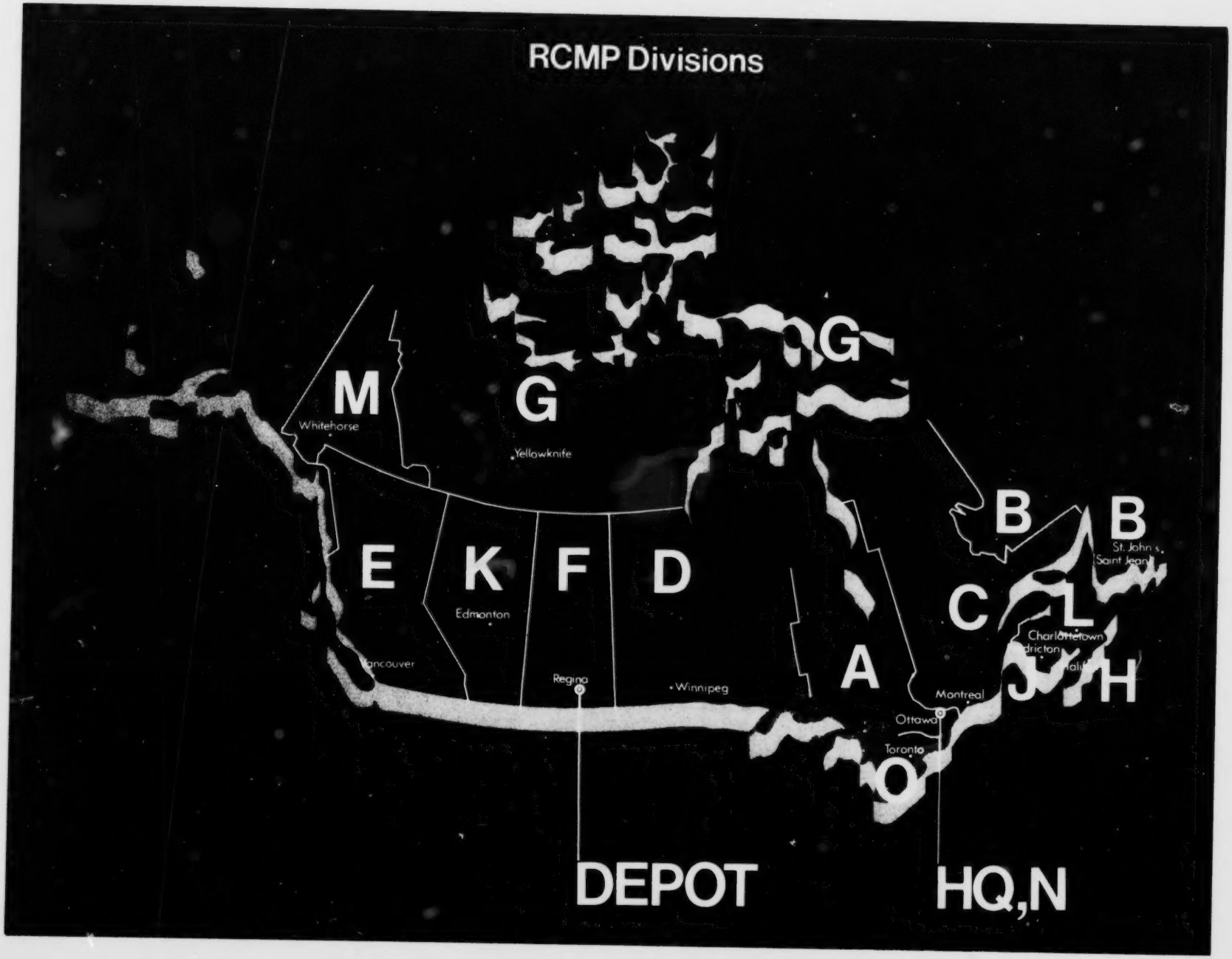
RCMP Divisions
M
G
G
G
Whitehorse
Yellowknife
B
B
St. John's
Saint Jean
E
K
F
D
C
L
Edmonton
Charlottetown
dricton
ancouver
Regina
Winnipeg
A
J
H
Montreal
Ottawa
Toronto
O
DEPOT
HQ,N

ACTIVITY (PLANNING ELEMENT) STRUCTURE

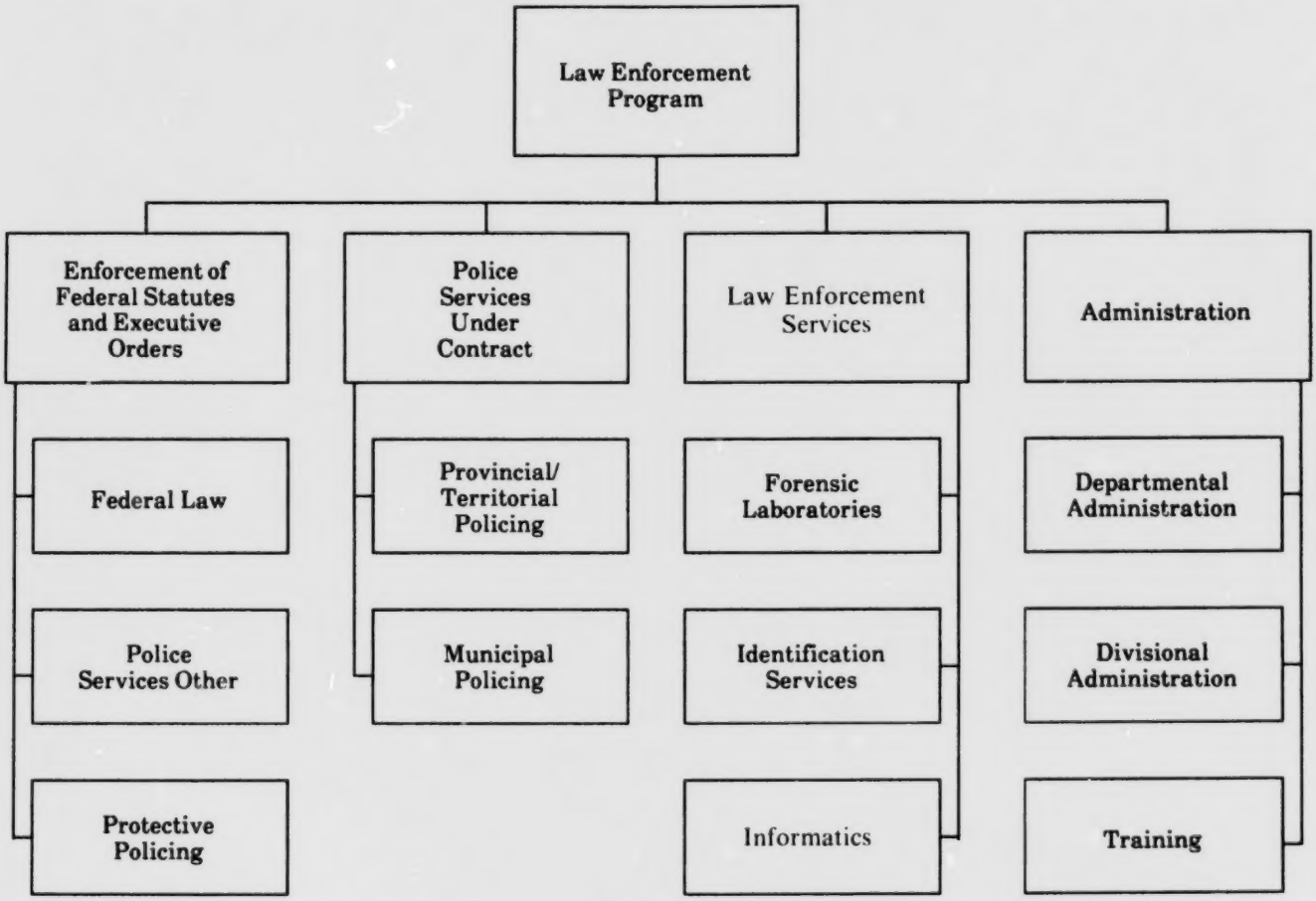

Organization

The *RCMP Act* provides the legal basis upon which the Force is organized. Authority and accountability for executing the requirements of the Act rest with the Commissioner, supported by Deputy Commissioners and divisional Commanding Officers.

In 1985-86, the RCMP was organized geographically into 16 divisions. There were 13 operational divisions divided into 50 sub-divisions and 701 detachments. The remaining three divisions were "HQ", "Depot" and "N" Divisions. "HQ" Division, Ottawa, provided administration and financial services in support of the corporate roles of the Commissioner, Deputy Commissioners and policy directorates. "Depot" Division at Regina was the Academy for training RCMP recruits. "N" Division, Ottawa, serviced the Canadian Police College, the Musical Ride and the Band.

Organization/ Activity Structure Relationship

Resources are assigned and program results achieved within the context of the four Activities shown in the Activity Structure chart. Accountability for the Program resides with the Commissioner, who receives policy advice and functional support from four Deputy Commissioners, and the Chief Financial Officer.

The "Enforcement of Federal Statutes and Executive Orders" Activity is functionally directed by the Deputy Commissioner Operations (Criminal) and the Deputy Commissioner Operations (Protective). "Police Services under Contract" is delegated to the Commanding Officers of operational divisions and is functionally directed by the Deputy Commissioner Operations (Criminal). The "Law Enforcement Services" Activity is directed by the Deputy Commissioner, Law Enforcement Services. The "Administration" Activity is directed by the Deputy Commissioner, Administration and the Chief Financial Officer.

The various Divisional Commanders, who report to the Commissioner, are responsible for the resources utilized and the results achieved within their assigned regions. Commanders in divisions operating within a provincial or territorial policing contract have the additional responsibility of liaison with the provincial or territorial Solicitor/Attorney General on such matters as resource planning, general enforcement policy, and the achievement of planned results.

Overview 1985-86

Enforcement activities against illicit drugs continued to be a major thrust during 1985-86. Although, as in previous years, heroin remained the RCMP's top enforcement priority, cocaine use is overtaking it across Canada.

The continued threat of violence against internationally protected persons has demanded intensive anti-terrorist efforts. The great majority of this responsibility has fallen to federal resources which were not normally employed on VIP protection duties. The use of these redeployed investigators left many federal units short-staffed until additional permanent resources could be arranged. As soon as the additional resources are in place the temporarily redeployed federal investigators will return to their normal duties.

An enhanced enforcement program continues in respect to the *Export and Import Permits Act*. There has been a significant increase in cases involving the illicit transfer of critical technology to restricted countries. Enforcement activities and training for field personnel in this area continue to receive a high priority.

Enforcement of the *Immigration Act* continued to focus on groups and organizations involved in facilitating the entry of illegal immigrants to Canada. Publication of monthly Forensic Laboratories Bulletins with examples of false documentation has been established to help in the detection of false travel documents.

The expansion of the Police Information Retrieval System (PIRS) continued to add automated records capability to RCMP units across Canada and to enhance investigational correlation of information. The addition of the first phase of federal information to this system (Federal File — Phase I) was implemented allowing the sharing of select information on a mutually beneficial basis with Revenue Canada, Customs and Excise, Employment and Immigration, and Agriculture Canada. This implementation significantly reduces both the time and effort required to obtain data previously shared between departments in a manual mode.

Resources Utilized — Law Enforcement Program

Expenditures ($000's)	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86
Vote 30 (operating)	805,539	883,105	938,690	994,709	957,732
Vote 35 (capital)	61,774	78,121	73,816	90,901	76,564
Pensions	102,038	116,780	130,181	137,917	141,922
Grants, Contributions and Other Transfer Payments	141	104	157	356	692
Sub-Total	969,492	1,078,110	1,142,844	1,223,883	1,176,910
Less: Receipts and Revenue Credited to Vote	318,625	349,059	341,107	388,006	382,424
Total (Net)	650,867	729,051	801,737	835,877	794,486

NOTE: $'s as per public accounts. Total Program up to and including 1984-85 includes expenditures of the Canadian Security Intelligence Service (CSIS).

Person-Years (PY)					
Force (excluding Term and Summer Student Pogram PYS)	20,009	20,484	20,396	20,328	18,497
Term	532	503	504	566	549
Summer Student Program	51	44	90	92	N/A
Total	20,592	21,031	20,990	20,986	19,046

Enforcement of Federal Statutes and Executive Orders

Objective

To prevent and detect Federal Statutes offences; to investigate national security offences; and to provide investigative and protective services to other federal departments and agencies.

The Enforcement of Federal Statutes and Executive Orders Activity includes three Sub-Activities.

Federal Law

This includes prevention, detection and investigation of offences against Federal Statutes and Executive Orders. This involves specialized investigations of organized crime, drug trafficking, laundering of money, white collar crime, misappropriations, bankruptcies, tax frauds and crimes victimizing the Bank of Canada. It also covers investigations into the breaches of the many statutes governing the international movement of goods and people such as the *Immigration Act*, *Customs Act*, and *Export and Import Permits Act*, as well as offences covering acts of violence by terrorist groups. The collection and dissemination of criminal intelligence and investigational data of other high profile enterprise crimes receive a high priority.

Protective Policing

This includes protection of Federal Government facilities, assets, Canadian dignitaries and internationally protected persons as well as the research, development and evaluation of security equipment, materials and concepts on behalf of the Government of Canada.

Other Police Services

The Native Policing Program, carried out in co-operation with the Ministry of Indian and Northern Affairs, is designed to place Native Special Constables in policing roles on reserves and adjacent areas to enrich the quality of police services being provided. The 3(b) Program augments efforts within the Police Services Under Contract Activity aimed at reducing conflicts of Native people with law enforcement.

Airport Security and Policing is funded by Transport Canada and delivered by the RCMP at ten international and eight major domestic airports. The objective is to maintain the security of airports and flights.

With the creation of a Deputy Commissioner Operations (Protective), responsibility for airport security was transferred from Other Police Services.

Resources Utilized

Expenditures ($000's)[1]	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86
Operating	235,860	257,976	291,145	313,571	240,410
Capital	5,454	7,277	7,370	29,875	12,400
Sub-Total	241,314	265,253	298,515	343,446	252,810
Less: Receipts and Revenue Credited to Vote	21,236	25,446	28,105	29,609	28,983
Total (Net)	220,078	239,807	270,410	313,837	223,827
Person-Years (PY)[2]	6,218	6,397	6,591	6,658	4,804

Note: [1] Excludes Pensions
[2] Excludes Term and Summer Student Program PYs.

Federal Law

1. Drug Enforcement

The RCMP Drug Enforcement Program employed a force of 999 persons located in 122 federal units from coast to coast. In addition, detachments which have no dedicated drug units also have a responsibility to enforce laws pertaining to illicit drugs. The program is targetted at prosecution of major drug traffickers and organized criminals involved in drug trafficking, as well as seizure of the proceeds from drug trafficking. The focus of the drug program on a priority basis is heroin, cocaine, chemical drugs and cannabis.

Heroin

The abuse of heroin in Canada remained a critical problem during 1985. Heroin was readily available at street level in Vancouver, Toronto and Montreal in quantities from single doses to bulk supplies. Throughout 1985, purity levels fluctuated widely and prices remained relatively stable. Vancouver, Toronto and Montreal were the major distribution points for this narcotic, the use of which was spreading to other regions of the

country, most notably Edmonton, which is an active centre for users in the Prairie provinces. There was as yet no active market for heroin in the Atlantic Provinces, the Northwest Territories or Yukon. Heroin reaches Canada from Southeast and Southwest Asia. As well, traffickers from Mexico are becoming secondary suppliers, shipping a darker variety of heroin referred to as "black tar". The primary means of smuggling heroin into Canada is couriers using commercial airlines, concealment in private vehicles and the postal system.

Cocaine

A plentiful supply of cocaine was available across Canada in 1985, concentrated in the major metropolitan centres, but increasingly surfacing in smaller and more remote communities. The lowest street prices were recorded in Montreal, Toronto and Vancouver, where one gram cost an average of $100 to $150. Street purity levels remained high. Cocaine was illegally imported from Colombia, Brazil, Peru and Bolivia via trafficking routes crossing the Caribbean, Mexico and the United States. Body packs and internal carries were among the most prevalent methods of concealment employed by couriers travelling by commercial airlines to Canada. Vehicles with modified parts, such as false panels, were also used to smuggle this drug across the Canada-US border.

Chemical Drugs

LSD continued to be the leading chemical drug of abuse throughout Canada during 1985 and was readily available in both blotter and microdot forms in all regions of the country. Sporadic and limited quantities of other types of chemical drugs; including PCP, MDA, amphetamine, methamphetamine and psilocybin, were also available on the illicit market during 1985. PCP was available, in quantities from capsules to pounds, in Quebec which is the major manufacturing region for this drug. Outlaw motorcycle gangs are chiefly responsible for the manufacture and distribution of PCP in Canada. Psilocybin was available across the country, though most noticeably in the coastal regions, with hydroponic laboratories producing quality-controlled crops of mushrooms containing this drug. Diverted pharmaceuticals continued to be a major problem for law enforcement. Talwin, Ritalin, diazepam and methaqualone have been abused and were also offered for sale as substitutes for heroin when supplies of that narcotic were low. These and other pharmaceuticals were obtained through double-doctoring, fraudulent prescriptions and pharmacy burglaries. Look-alike drugs are available in significant quantities in Canada and are popular among younger users because of their lower prices.

Cannabis

In 1985, the cannabis derivatives (marihuana, hashish and liquid hashish) continued to be the most prevalent drugs of abuse in Canada and were in readily available supply from gram to kilogram quantities in all regions of the country. A significant supply of high quality domestic marihuana was produced in hydroponic laboratories in British Columbia. The majority of herbal cannabis in Canada was imported from Colombia, Jamaica, Thailand, Mexico and the United States, while major supplies of hashish originated from the Middle East. Liquid hashish from Jamaica continued to be the major source for the Canadian market in 1985. Various methods of concealment were used to illegally introduce cannabis derivatives into the country; smaller-scale trafficking involved couriers using body packs and internal carries, as well as concealment in false-sided luggage, modified containers and vehicles, while larger-scale trafficking involved smuggling drugs in cargo shipments of furniture, foodstuffs, automobile parts and textiles.

2. Economic Crime

Public and government attention tends to focus on higher profile crimes; yet the impact of economic crimes on a nation can be far more costly, not only in monetary terms, but in the corrosive and corruptive effect on a society. Economic crime adversely affects individuals and businesses who are swindled, the public at large which is indirectly taxed through higher prices on goods and services, the honest businessman who is unable to compete with those who bribe and cheat, the governments which are defrauded and the disadvantaged whose programs are looted and discredited.

RCMP personnel in Ottawa and 33 sections across Canada actively pursue economic crimes. Investigations focus on business-oriented crimes; crimes in which the Government of Canada is the victim; federal statute offences, corruption in public office; securities frauds, fraudulent bankruptcies and counterfeiting.

In 1985, more than 7,500 reported offences exceeding a total of $550 million in losses were investigated by Economic Crime personnel. Assets amounting to approximately $13 million were recovered.

a. Bankruptcy Act Enforcement

Commercial Crime Sections provide the enforcement arm of the Superintendent of Bankruptcy, acting on investigation orders issued by his office and responding to complaints from the public at large.

A good example of the benefits of these investigative efforts was in the bankruptcy of a well known Ottawa car dealership in 1982. Follow-up inquiries in India, Denmark, Cayman Islands and the United States subsequently resulted in recovery of $1.5 million worth of assets which the trustee was able to distribute to the creditors.

b. Securities Fraud Enforcement Program

The Economic Crime Directorate, on behalf of the provincial

securities commissions, operates a repository known as the Securities Fraud Information Centre (SFIC). The Centre vets securities, salesperson license applications and prospectus applicants. In addition it maintains files on suspect companies subject to commission disciplinary procedures, and catalogues criminal intelligence on market-related activities from a variety of sources. This information is correlated and supplied to all Canadian contributors, RCMP Commercial Crime sections, and Interpol. In 1985, 12,922 license applications and 732 prospectus checks were processed.

c. Market Manipulation

The investigation of stock market and futures market manipulation, an offence under Section 340 of the Criminal Code, is one of the cornerstones of the Economic Crime Program. Invariably, such criminal activity is interprovincial, national or international in scope. The investigation of these offences, totalling 155 in 1985, was centered in and around stock exchanges.

The objective of these efforts is to ensure a relatively corruption- free environment and contributes, along with other agencies, to a stable market place attractive to investment. In 1985, securities markets become more international, through computerization and satellite links. Foreign markets are being linked electronically, with close to 150,000 computer assisted trading terminals already in place. Difficult and complex enforcement problems lie ahead.

An example of the Force's work in this area was the assistance rendered by Economic Crime investigators from Toronto and Montreal to Dutch authorities. Throughout 1985, meetings and exchanges of intelligence took place in relation to "boiler room" operations being run by Canadian nationals in Holland. Through the use of the international telephone network, Netherlands-based share dealers pursuaded small investors, mainly in Europe and the Middle East, to part with an estimated $100 million. RCMP market manipulation investigators travelled to Amsterdam to assist Dutch authorities who were conducting criminal investigations and searches under the authority of the new Dutch Securities Act for the first time.

d. Special Projects — Tax

Criminal intelligence during the late 1960s indicated that vast amounts of cash were accumulated by the upper echelons of organized crime and concealed under assumed names in bank accounts and safety deposit boxes. Some of these monies were invested in legitimate businesses while others were channelled into financing criminal activity. It was later proven that no tax was being paid on these monies and that the provisions of the *Income Tax Act* could be used to prosecute criminal organizations. A combined RCMP-Revenue Canada Tax investigative assault was mounted.

The objective of the program was to identify and seize unreported wealth retained by organized crime in the hope that this would make criminal activity less attractive and weaken their organizations.

Since 1981, the program has recovered $92.5 million for the Federal Treasury. For example, an investigation involving organized crime interests in the Niagara Falls area resulted in an exchange company being convicted and sentenced for evading nearly $6 million in tax.

e. Federal Statutes and Programs

Investigations under this program are held where the Government of Canada suffers a monetary loss as a result of criminal activity.

A recent case involved the Canada Oil Substitution Program (COSP) in which an appliance company induced a number of people to submit applications under the program, knowing they were ineligible. A total of 44 persons who did not qualify under the program have been charged; an additional 32 cases of inflated claims have been identified and the perpetrator was charged with 187 counts of fraud, forgery, uttering forged documents and conspiracy.

f. Commercial Crime

The investigation of major inter-provincial, national and international business-oriented crimes are pursued by investigators assigned to this aspect of the Economic Crime Program.

In 1985, 3,855 reported offences falling within this broad category were investigated. Such criminal activity is generally captured by the fraud and theft provisions of the Criminal Code, although secret commission and misappropriation offences are frequently encountered.

g. Counterfeit

Counterfeiting in Canada includes anything from forged passports, birth certificates, marriage licences, S.I.N. cards and driver's licenses to bus and airline tickets. Bogus identification is used to obtain government assistance, personal loans, unemployment insurance benefits and any number of fraudulent schemes victimizing governments, individuals and corporate bodies. For the most part, the counterfeit problem in

Canada involves U.S. currency in circulation. In the spring of 1985, Vancouver Commercial Crime Section commenced an investigation into a conspiracy to counterfeit various government documents. In 1985, a joint RCMP Drug and Commercial Crime squad searched several homes, a printing shop and a chemical company in Vancouver, seizing forged restricted firearms permits, provincial birth certificates and hunting licenses, and medical/dental cards. Also seized were Canadian citizenship certificates, commercial fishing tags and counterfeit paraphernalia. These counterfeit documents were reportedly to be used to build and support new identities for members of the criminal element as well as permitting illegal entry by aliens. This was the largest counterfeit operation broken in the Vancouver area in some years.

h. Computer Crime

The proliferation of computer technology into all aspects of society is creating unprecedented enforcement problems which are expected to place increased future demand on RCMP investigative resources. Recent Criminal Code amendments now provide owners of computer systems in Canada legal recourse, via Bill C-18, for the Unlawful Use of a Computer and Data Mischief.

In 1985, emerging computer crime activity included the illegal manufacturing and distribution of computer software and printed circuit boards. Industry sources estimate that half the video arcade printed circuit boards available on the market today are counterfeit, costing North American developers an estimated $400 million annually in lost revenues. A similar situation exists in relation to the piracy of computer software. A second emerging concern relates to the distance insensitivity of computer technology which is blurring international boundaries. During 1985, a number of occurrences were referred to Economic Crime for investigation in which the criminal act had originated from points half way around the world utilizing computer contact with victim computer systems in Canada through the use of public data communication networks.

3. *Customs and Excise*

Customs and Excise Sections are responsible for investigating violations of the *Customs Act*, *Export and Import Permits Act*, *Cultural Property Export and Import Act*, *National Energy Board Act* and any other Acts or regulations which impose tariffs and non-tariff controls on the international movement of commodities.

During 1985-86, *Export and Import Permits Act* investigations have increased, necessitating stepped-up training of personnel involved, and a higher priority being placed on enforcement activities.

In 1981, the United States government began an export control program, to prevent the outflow of critical technology and equipment to Soviet Bloc countries through "third country transshipments" and "in transit diversions". A Coordinating Committee on Export Controls, on which the RCMP is represented, meets in Paris three times a year. In addition, bilateral meetings are held twice-yearly between Canada and the United States in respect to the control and movement of strategic goods.

Commercial smuggling remained a priority in enforcement activities. The most frequently smuggled commodities were vehicles, jewellery, clothing, weapons and pornography. Liquor smuggling on a commercial basis continued to rise, especially in Ontario and Quebec.

A major component of the overall customs enforcement strategy has been enhanced with the integration of the Automated Intelligence Customs Services (AICS) into the Police Information Retrieval System (PIRS). A memorandum of understanding between the Force and National Revenue - Customs and Excise was developed allowing for the sharing of selected Customs and Excise information via data terminals in strategic locations across Canada.

4. *Immigration and Passport*

Immigration and Passport enforcement is principally directed towards the detection and investigation of serious offences and organized criminal groups involved in illegal immigration activities. These include unscrupulous immigration consultants, alien smuggling organizations and individuals or groups dealing in the trafficking of false travel documents.

During 1985, the number of investigations conducted by Immigration and Passport field units reached 11,212, an increase of 11 per cent over 1984. Minor violations of the *Immigration Act* are normally referred to Canada Employment and Immigration Commission (CEIC) in lieu of prosecution.

5. *National Crime Intelligence*

National Security Enforcement

During 1985, the RCMP committed very extensive resources to carrying out its primary peace officer responsibilities under the *Security Offences Act*. Major investigations ranged from the March 12 attack on the Turkish Embassy in Ottawa to the ongoing investigations of Air India Flight 182 which took 329 lives and the investigations relative to the explosion which occurred that same day at Narita Airport in Japan. While such major investigations spanning several continents have been under way, many other RCMP law enforcement investigations of known or suspected national security offences have been conducted. These investi-

gations are aimed at preventing criminal acts from occurring, and at collecting evidence to successfully prosecute persons responsible for offences already committed. Increasingly, these investigations require close co-operation and coordination with law enforcement agencies from other countries as criminal extremist/terrorist activities continue to become more global and the need to collect law enforcement information and evidence on an international basis becomes more vital.

Within Canada, the RCMP works closely with other police agencies in the investigations of such offences, employing the use of the Joint Force approach extensively. For example, the Ottawa City Police and RCMP have worked very closely together in the investigation of the 1982 attempted assassination of the Turkish Commercial Attache (3 persons were later convicted in connection with this incident) and in the still ongoing investigation of the August, 1982, murder in Ottawa of the Turkish Military Attaché.

With the establishment of the Canadian Security Intelligence Service (CSIS) in 1984, it became necessary to ensure a close working relationship and exchange of information between the RCMP and CSIS. This liaison focuses on known or suspected offences, or apprehended offences, that would constitute a threat to the security of Canada, or to internationally protected persons in Canada. Co-operation and coordination between the RCMP and CSIS ensures a timely exchange of national security related information.

National Crime Intelligence Sections (NCIS)

NCIS assisted other enforcement sections in combatting organized crime through development of tactical and strategic intelligence. NCIS personnel worked closely with intelligence units of other Canadian police departments and enforcement agencies. NCIS continued to co-operate with the enforcement agencies of other nations to investigate major criminal groups which have evolved into sophisticated, well-insulated international organizations. Integrated Intelligence Units, comprising RCMP and municipal police department personnel, operate in Vancouver, Victoria and Edmonton. The information collected, analysed and disseminated by these units to the appropriate enforcement bodies continued to provide positive results in the investigation of organized crime.

Joint Forces Operations

A greater emphasis on Joint Forces Operations in the intelligence and enforcement areas has resulted in improved investigative capabilities where criminal activity extends into several jurisdictions. This strategy takes advantage of investigational expertise, equipment and human resources from more than one enforcement agency.

Gaming

RCMP gaming specialists, stationed in Halifax, Vancouver and Edmonton, assisted RCMP enforcement units and other police forces in investigating unlawful or manipulated carnival type games, card and dice offences, bookmaking, gaming houses, casino operations and other gaming-related activities. In addition, the specialists conducted public awareness presentations and assisted in training RCMP and other police department investigators in gaming enforcement. Gaming specialists also worked with the Research Division of the Ministry of the Solicitor General on a study of legalized gambling. They have also contributed to the development of gaming legislation in a number of provinces.

Criminal Information Analysis

The Force has developed a criminal information analysis capability in Divisional Criminal Information Analytical Sections (D.C.I.A.S.) and in provincial bureaus of Criminal Intelligence Service Canada. These units provide analytical support, both to investigative units and to divisional management, in establishing enforcement priorities and other matters.

6. *Special Services Branch*

Special "I" and Special "O"

Personnel provide, through technical and physical surveillance, a support service to criminal investigators when gathering evidence and apprehension of subjects cannot be accomplished using conventional investigative methods.

Polygraph

Trained polygraphists conduct examinations that may aid in investigations by indicating the truthfulness of the examinee. Opinions resulting from examinations are not intended to be used as evidence.

Audio and Video Analysis

Special trained personnel continued to provide valuable assistance to enforcement sections within the RCMP and other Canadian Police Forces by examining audio and video recordings for voice identification, intelligibility enhancement, tampering detection and copyright violations.

7. *Interpol*

The RCMP has represented Canada in the International Criminal Police Organizations (ICPO — Interpol) since 1949. This organization now includes 138 member countries. Interpol Ottawa is located at RCMP Headquarters and its head is the Commissioner of the RCMP, whose mandate as national representative is to provide assistance equally to the RCMP in terms of federal law enforcement and to provincial and municipal police forces.

This year, as in previous years, the Force has participated in a number of Interpol conferences and symposia. These international gatherings of police officers examine new crime trends, crime prevention and

repression, new crime-fighting techniques and technical equipment.

International inquiries through Interpol channels on behalf of Canadian police forces increased again in 1985-86, as did requests for assistance from other Interpol national central bureaus. Assistance was also given to foreign police departments through provision of training aids, the formation of special enforcement units, and information on new Canadian legislation.

8. *Migratory Birds Convention Act and Canada Shipping Act*

During 1985, RCMP personnel spent approximately 42,000 hours enforcing the *Migratory Birds Convention (MBC) Act* and more than 45,000 hours on related provincial wildlife statutes. A total of 1,228 cases were investigated under the MBC Act and 3,968 under wildlife statutes.

In addition, more than 51,000 hours were spent enforcing the Canada Shipping Act resulting in 8,884 offences being investigated. Members of the Force also participated in special events such as Safe Boating Week, sportsman shows and hunter safety programs, to improve public awareness and safety consciousness in these areas.

9. *Crime Prevention Branch*

The Crime Prevention/Police Community Relations function represents the Force's interface with the public, government and non-government agencies, and police forces to enable a combined effort to prevent and reduce crime as well as to foster good relations. The crime prevention/ police community relations activities strive for increased public support, demonstrated success of programs and greater public awareness.

During 1985-86, the Crime Prevention Centre was given Branch status and is now responsible for the crime prevention/police community relations role of the Force in both the Contract Policing and Federal Law Enforcement environments.

The crime prevention program combines traditional law enforcement with attention to the social needs of today's society, blending education, community awareness, inter-agency co-operation and personal contact. In essence the approach is one of community-based policing which encourages police involvement with the community as advisors to assist individual citizens, businesses and concerned local groups in promoting and enhancing security in the community. This approach implies a broader concept of policing than crime control or prevention, requiring instead that the police and the community accept jointly the responsibility for maintaining public order, peace and security. In so doing, it places the emphasis on community involvement in the establishment of enforcement priorities to meet the needs of the community.

The Crime Prevention Branch continues to direct its efforts towards:

a) developing a better relationship between youth and the police;

b) determining crime prevention objectives through community crime analysis;

c) promoting community based drug awareness, prevention and enforcement;

d) clearly defining the needs of crime victims and providing the necessary police services while focusing attention on their concerns about protection, crime prevention and participation in the criminal justice process;

e) increasing awareness of and assistance to persons assaulted in family violence situations;

f) examining means to enhance the preventive aspect within the Federal Law Enforcement role.

Family violence, which includes wife battering, child abuse and other forms of intra-familial violence, is placing greater demands upon the police. Specifically, the Force has introduced policy on spousal assault and is monitoring the police response to that policy. Training has been enhanced in the recruit, in-service and management levels. Moreover, increased efforts are being made to investigate child abuse cases through a multi-agency approach.

The Sexual Assault Evidence Kit, developed in 1985, has been used successfully in many locations. It will continue to be assessed to ensure all legal issues are resolved and that it includes sufficient information for victims and medical practitioners.

10. *Criminal Intelligence Service Canada*

Criminal Intelligence Service Canada (CISC) comprises the RCMP, the Quebec Police Force, the Ontario Provincial Police, and more than 60 municipal and regional police departments. CISC directs its combined resources and efforts against all facets of organized crime. The RCMP administers the Central Bureau for CISC, and acts as the repository for the Automated Criminal Intelligence Information System (ACIIS) for all member units in Canada.

The CISC Annual Report, which provides an overview of organized criminal activities in Canada and police response thereto, is released each year at the meeting of the Canadian Association of Chiefs of Police.

Protective Policing

Technical Security

1. *Electronic Data Processing (EDP) Security*

The Security Evaluation and Inspection Team (SEIT) assists government departments and agen-

cies to develop and implement policies and procedures which improve the security of public and private facilities processing sensitive government information.

SEIT's involvement in developing EDP security standards over the past few years has been completed. The Force was requested to sponsor the standards and submit them to Treasury Board for approval. This was done and the standards are now awaiting approval.

In the past year, two issues of the EDP Security Bulletin were published and distributed to federal government departments and agencies, private sector facilities and national and international law enforcement agencies. Distribution increased from 2,500 to approximately 3,000 copies.

2. *Explosives Disposal and Technology*

RCMP responsibilities in the area of explosives include collecting and disseminating information concerning incidents involving explosives, and providing explosives disposal assistance where the Force has jurisdiction.

The number of bombing incidents in Canada during 1985-86, as recorded by the Canadian Bomb Data Centre (CBDC), decreased slightly compared to recent years. Most of the activity occurred in Ontario, Quebec, British Columbia and Alberta.

Private residences remained the primary target of bombers. However, bombing incidents at commercial facilities caused damage estimated at several million dollars. There was one bomb-related death and three personal injuries reported by CBDC in 1985-86.

3. *Security Engineering*

To protect foreign and federal facilities and designated persons from acts of terrorism, the Security Engineering Branch provides engineering services to the federal government concerning central station alarm systems, armoured transport and special structures.

To protect classified assets, the Branch provides technical assistance to the federal government on the protective requirements and capabilities of physical security equipment, including locks, secure storage containers, destruction equipment, access control and intrusion detection systems and barriers.

Responsibilities of the Branch include technical assistance to investigators; counter technical inspections for illegal intercept devices; designing, developing and testing specialized police and security equipment and an engineering service for armoured vehicles.

4. *Federal Government Security Program*

Upon request, the RCMP conducts security inspections and consultations for federal government departments, foreign embassies and consulates, and residences and offices of the Governor General, the Prime Minister, Cabinet Ministers, Supreme and Federal Court Judges and other persons designated by the government. In 1985-86, 799 security inspection/ consultations were conducted. Although the number of inspections and consultations exceed those of previous years, this program remains in a backlog situation due to the Force's major involvement with EXPO 1986, preliminary preparations for the Calgary '88 Winter Olympics and the increased demand for resources and personnel for the protection of embassies and consulates within the National Capital Region.

In addition to providing security assistance for the Winter Olympics, consultation on security requirements is being provided for two new national buildings, the Canadian Museum of Civilization and the National Gallery, and for several small project buildings occupied by federal departments such as Energy Mines and Resources and Agriculture Canada.

Assistance and/or initiative in the development of national standards for speech security is also being supplied. As well, lead agency proposals on the systems approach to security are being supported to the national level in response to the new security policy initiatives of the Government of Canada.

At the request of Transport Canada, and in recognition of the escalating worldwide terrorist threat to civil aviation, a major security inspection was initiated at the Lester B. Pearson International Airport in Toronto. It is expected that any resultant improved security developments will have wide application at other Canadian airports.

Departmental Security

During 1985-86, the Departmental Advisor on Physical Security, "P" Directorate, and the Personnel Security Branch, "A" Directorate, were brought together under the newly organized "G" Directorate (Departmental Security). In addition, positions were included for Communications Security and EDP Security. "G" Directorate is accountable for developing and monitoring the application of internal policy governing the Force's Personnel, Physical, EDP and Communications Security programs and activities. In 1986-87, emphasis will be given to developing an internal security awareness program for Force employees.

Protective Services

The RCMP has replaced commercial guard services with uniformed Special Constables at sensitive locations in the National Capital Region and in other cities across Canada.

In addition, the Force provides personal security for the Governor General, the Prime Minister, other Canadian dignitaries and internationally protected persons as required.

International events and conferences hosted by Canada have required extensive RCMP resources to meet security requirements.

Police Services Other

1. Airport Policing

The RCMP provides a policing and security service at 18 airports in Canada including both international and major domestic facilities. In light of international terrorist activities, the RCMP, the Ministry of the Solicitor General and Transport Canada are developing a new police response package.

2. Native Policing

The RCMP Native Special Constable Program was established to enhance the quality of police services being provided to Native communities. The Program, carried out in co-operation with the Department of Indian Affairs and Northern Development, is designed to place Native Special Constables in policing roles on reserves and adjacent areas in order to improve communication between the Native people and the criminal justice system by emphasizing Crime Prevention/Police Community Relations. The Native Policing Program, with an establishment of 192 positions, assists in reducing conflicts between Native people and law enforcement officers.

Airport Policing Statistics

	1981	1982	1983	1984	1985
Hijackings	0	0	0	0	0
Attempted Hijackings	0	1	0	0	0
Bomb Threats	126	141	75	96	186
Firearms Detected Pre-Board Screening	459	390	556	469	484
(Real — Imitation)	19-440	23-367	20-536	8-461	35-449
Airport Traffic Regulations					
a) Moving	4,795	4,872	3,504	3,397	2,879
b) Parking	220,977	234,856	201,049	203,779	212,796
c) Other	—	—	117	269	442
Other Offences	5,656	6,328	5,521	5,982	5,276
Warrants Executed	2,680	4,490	4,531	4,232	4,651

Police Services Under Contract

Objective

To prevent and detect crime and maintain law and order in provinces, territories and municipalities under contract.

The RCMP provides cost-shared policing services to all provinces and territories, except Ontario and Quebec, under agreements signed between the Solicitor General of Canada and the provinces and territories. It also provides policing services under agreements to 191 municipalities in those provinces and territories. The current agreements were entered into in 1981 and expire March 31, 1991. They can, however, be terminated by either party on two year's notice.

The contract services are of two basic types; Provincial/Territorial Policing, which primarily services rural areas, and Municipal Policing, which is confined to incorporated municipalities with populations in excess of 1,500 (Newfoundland, Saskatchewan, Nova Scotia and Alberta); 2,500 (New Brunswick); and 5,000 (Manitoba, British Columbia and Prince Edward Island).

Together, Provincial and Municipal Services provide 9,914 person-years, dispersed throughout a variety of disciplines ranging from general duty policemen to highly specialized investigators.

The Detachment is the basic operational unit from which general police services are provided to the public. Detachment comprise 65 per cent of all contract personnel. They handle all types of occurrences ranging from minor thefts to complex murder cases. There are in total 654 detachments, of which 155 supply both Provincial and Municipal services, resulting in significant financial savings and increased operational efficiency.

Resources Utilized[2]

Expenditures ($000's)[1]	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85*	1985-86
Operating	378,359	421,093	449,551	469,544	485,985
Capital	37,086	56,795	49,867	47,048	45,081
Sub-Total	415,445	477,888	499,418	516,592	531,066
Less: Receipts and Revenue Credited to Vote	297,389	323,613	313,002	357,989	352,925
Total (Net)	118,056	154,275	186,416	158,603	178,141

Note: [1] Excludes Pensions
[2] Excludes Term and Summer Student Program PYs.
* Amends reporting in previous years Report

The policing philosophy pursued by the Force through Detachment Policing is one which sees community involvement as an integral part of the police service. Community groups are involved and are becoming concerned with community problems. As well, the Force is sensitive to the policing needs of smaller communities and is introducing new approaches to traditional methods of service delivery such as the Resident Policing and Satellite Office concepts. Both these methods bring the police closer to the public served and as a consequence, both preventive and, enforcement measures are more easily facilitated.

Members of the Force continue to lay charges in cases of spousal assault and other forms of family violence. This approach is resulting in bringing to justice violators who might previously avoid criminal sanctions due to victims' fears of reprisal.

The Traffic Services function in the Force, which provides 1,135 person-years, is located at strategic, high traffic volume and accident locations throughout Canada. Its major focus is on impaired driving and the reduction of motor vehicle accidents. During 1985, various enforcement measures, such as breathtesting, information campaigns and concentration on the removal of drinking drivers from Canada's highways, resulted in a reduction in the number of fatal motor vehicle accidents from 1,270 in 1984 to 1,253 in 1985.

Contract Policing provides a variety of specialized support services which supplement the general duty detachment policemen and traffic services personnel in the delivery of services. These range from the Special Investigation Units, which deal with complex, time consuming cases, to such units as Police Dog Services, Identification Specialists, Telecommunications Services and the like. Because of the geographical remoteness of some policing requirements, special modes of transportation are often required, involving our RCMP and Marine Services.

Canadian Police Services

Objective

To assist, upon request, all Canadian law enforcement agencies by providing specialized police training, forensic laboratory, identification and information services.

Forensic Laboratory Services

The RCMP operate eight laboratories in various regions of Canada, employ in excess of 250 scientists, and provide forensic science services in the areas of alcohol, chemistry, toxicology, serology, hair and fibre, firearms and tool mark identification, document examination and photography. The Central Forensic Laboratory also houses the Central Bureau for Counterfeits which receives submissions from contributors across Canada. The Montreal facility provides services in the document and counterfeit disciplines.

During 1985-86, the laboratories issued more than 17,800 scientific reports and were involved in over 2,900 person-days of court attendance. Laboratory participation was instrumental in the solution and prosecution of major criminal cases involving murder, attempted murder, sexual assault, fraud and illicit drug offences. Members of the Alcohol Sections provided breathalyzer training on request to Canadian police departments and regularly gave interpretive evidence before the courts concerning the effects of alcohol on driving ability. Laboratory personnel also wrote and published a number of scientific papers on various forensic and related topics.

Central Forensic Laboratory

The Central Forensic Laboratory, Ottawa, performs a dual function — an operational function and an operational support (scientific development) function. The operational side of the laboratory continued to provide the normal forensic services while the scientific support side assisted Canadian police programs and activities by evaluating various equipment packages, reviewing research proposals and providing consultative service. Consultant services were also provided to the regional laboratories through development of new analytical procedures, updating of current methodologies, designing supplementary methods and training packages.

Science and Technology Program Support Section

The Science and Technology Program Support Section develops and administers the Force's natural and human sciences research program on behalf of the Canadian police community. It is responsible for financing, contracting and monitoring all projects initiated by the Program of Science and Technology in support of law enforcement. The members of the section also work with the Research Division of the Ministry Secretariat on a number of criminal justice projects.

Identification Services

Identification Services provides a national storehouse for fingerprint records which have been converted for automated searching. New methods to improve the system were introduced, including plans for future replacement of videotape fingerprint storage with a digital optical disc retrieval system. In 1985-86, 136,100 new files were opened and 311,972 sets of fingerprints were processed for existing files.

The Latent Fingerprint Section has a base file of 343,780 sets of the fingerprints of individuals most likely to commit an offence where fingerprints would be found at a crime scene. In 1985-86, there were 12,991 searches, which resulted in 820 identifications of persons involved in the commission of crimes.

Resources Utilized[2]

Expenditures ($000's)[1]	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85 *	1985-86
Operating	62,467	69,635	73,797	76,314	79,450
Capital	8,092	6,697	5,887	6,082	12,582
Grants and Contributions and Other Transfer Payment	—	—	—	188	315
Sub-Total	70,559	76,332	79,684	82,584	92,347
Less: Receipts and Revenue Credited to Vote	—	—	—	408	516
Total (Net)	70,559	76,332	79,684	82,176	91,831

Note: [1] Excludes Pensions
[2] Excludes Term and Summer Student Program PYs.
* Amends reporting in previous years Report

The Criminal Record Level II (CR-II) system stores criminal records on the CPIC data base to allow immediate access for inquiry and maintenance purposes. It contains more than two million records which are available to all law enforcement agencies in Canada through existing CPIC terminals. The need for faster updating of criminal records has resulted in the development of a new computerized edit maintenance program (CR-IV).

The Pardons and Human Rights Section processed 11,664 pardon applications and 6,611 pardon files which were received from the Clemency and Pardons Section of National Parole Board. Civil Section handled 70,895 non-criminal fingerprint submissions, 6,546 Visa fingerprints and 7,146 Citizenship Court enquiries.

The Firearms Registration and Administration Section administered the Firearms Acquisition and Business Permit system. It also issued restricted weapon registration certificates and maintained a national registry of all certificates issued in Canada. This registry of more than 850,000 restricted weapons is currently being converted from a card file system to computerized data base.

The Fraudulent Cheque Section, which links fraudulent documents to known criminals, completed 12,662 cases involving documents bearing a total face value of $7.5 million.

Field Identification Resource Section continued its use of an Argon-Ion Laser to locate fingerprints and physical evidence on various exhibits where conventional examinations have been unsuccessful. The laser was used in 119 cases including 31 homicides and 43 Narcotic Control Act cases as well as robberies, break and enters, frauds and other Criminal Code offences. Twenty-four incriminating identifications were made.

Photographic Services Branch provided a rapid photographic processing service for all field investigative units and detachments. During the year, 108,698 rolls of film and 3,132,163 prints were processed. The Branch also provided many specialized photographic services such as photo transparencies for use in comparison where detail and precision sizing are required. The majority of work produced by this section is for support of investigations and evidential use before the courts.

Informatics

The Directorate of Informatics administers a comprehensive and integrated program of information management, systems, and services including electronic data processing, telecommunications, and records services.

CPIC

The Canadian Police Information Centre (CPIC) serves all accredited Canadian Police Agencies through a network of 1,287 on-line terminals 24 hours a day. CPIC provided assistance to Canadian police forces on enquiries concerning 51,475 individuals, 86,033 vehicles, 12,524 articles and 75,878 wanted persons.

Records Services

Records Services provides planning, direction, control and coordination of the Force's non-automated information systems, and control of the Force's identity program. Information Systems and Records Management Branches offer policy direction and procedures for management of recorded information, mail handling, creation and management of libraries, quality assurance reviews of Field Records Management and the planning, direction and coordination of the micrographics program.

Information Access

The Information Access Directorate was established to develop, implement and monitor policies and procedures related to the *Access to Information and Privacy Acts*.

Directorate personnel handled 197 formal Access to Information requests. There were 12 complaints to the Information Commissioner in relation to these requests. Five were reviewed during the fiscal year: one was deemed to be justified and four unjustified. There were also 39 requests for assistance from other government departments.

Under the *Privacy Act*, Directorate personnel handled 1,879 formal requests, from which 44 complaints were made to the Privacy Commissioner. Thirty-six complaints were reviewed during 1985-86: only two were found justified. Informal access procedures are now being dealt with by divisions and directorates. A total of 340 requests for assistance from other government departments were also processed.

All RCMP Manuals affecting the public will be available at all division headquarters reading rooms of the Force and at the reading room of the Ministry of the Solicitor General, 340 Laurier Avenue West, Ottawa.

Air Services

The RCMP operates a fleet of 29 fixed and rotary wing aircraft which are used in support of operational police personnel in their law enforcement committments throughout Canada. Aircraft are used for transporting investigative personnel, specialists, and prisoners, as well as for conducting aerial searches for missing and wanted persons. They also transport administrative personnel and equipment to otherwise inaccessible locations.

Canadian Police College

The Canadian Police College provided police agencies in Canada with training and development programs, related research, and information and advisory services. College courses were open to police officers from federal, provincial and municipal forces as well as foreign police agencies. During 1985-86, course enrollment was 2,214, comprising 659 RCMP personnel, 1,395 candidates from various Canadian police forces, 72 from foreign law enforcement agencies and 88 from other accredited bodies.

While the College offers some 35 different courses, the curriculum may

vary from year to year due to changing needs within the police community. The curriculum included developmental courses for senior and intermediate police management; specific management issues; training; and technical investigations. A program of research projects in the police management area is also maintained. This work and the updating of managerial courses assures that training is current and practical.

The training program in 1985-86 saw a return to near normal levels following cutbacks due to budgetary restraint in 1984-85. Overall, there was an increase of 495 in the number of candidates trained.

The standards analysis and evaluation processes for the evaluation of course content, the instructional resources and the effectiveness of the programs have been further refined and staff has been trained in these processes. Through 1986-87, a greater emphasis will be placed upon the conduct of these evaluations.

Administration

Objective

To direct and manage organizational and administrative resources on behalf of the law enforcement program.

Resources Utilized[2]

Expenditures ($000's)[1]	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86
Operating	128,853	134,400	124,197	135,280	151,887
Capital	11,146	7,352	10,692	7,896	6,501
Grants, Contributions and Other Transfer Payments	141	104	157	168	377
Total (Net)	140,136	141,856	135,046	143,344	158,765

Note: [1] Excludes Pensions
[2] Excludes Term and Summer Student Program PYs

The three sub-activities of Administration are Departmental Administration, Divisional Administration and Training.

Departmental Administration encompasses centralized administrative functions such as audit, review and policy development. Functions include: Official Languages; Public Relations; Organization and Personnel; Services and Supply; Finance; Executive Services and Health Services.

Divisional Administration parallels Departmental Administration by carrying out staffing and support functions within Divisions. Additional decentralized categories include the Office of the Commanding Officer, Divisional Audit Services, and Record Services.

Training operates at three levels:

1. *Headquarters Training* is concerned with developing, implementing and administering training policy and delivering centralized training services in areas where there is insufficient demand at the division level, or where highly specialized training is needed.
2. *Division In-Service Training* develops, implements and administers training programs within each division, with emphasis on operational/ administrative/managerial and audit needs which are unique to each division.
3. *Recruit Training* develops and delivers basic recruit training for newly engaged Constables and Special Constables at the recruit training academy, "Depot" Division, Regina.

Functions within the Administration Activity include:

Staffing and Personnel (Officers)

The Staffing and Personnel Branch for Officers, under the direction of the Deputy Commissioner (Administration), is responsible for the appointment, promotion, training, placement and personal welfare of officers and civilian members and special constables of equivalent status. The Branch also administers the officer candidate program and processes all requests for retirement from officers.

Executive Services

During the year, evaluations of RCMP programs continued in accordance with the Annual Plan for Program Evaluation. Three evaluation studies, three assessments, and four project evaluations were completed. At year end, two evaluations and one special project were underway. Planning and Management Services Section continued its corporate and strategic planning roles.

Audit

The Commissioner's Audit Branch completed audits on two operational divisions and four directorates in the Ottawa area during fiscal year 1985-86. These had been in the process at the end of 1984-85. In addition, the Branch reported on nine comprehensive audits completed during the fiscal year: three on operational divisions and six on directorates in the Ottawa area.

Work in progress at year end included comprehensive audits of four operational divisions, four directorates, and one non-operational division.

The Branch also participated in a special audit to ensure compliance with the freeze on discretionary spending ordered by the government in February, 1986.

Internal Communications

The Divisional Staff Relations Representative (DSRR) Program is now completing its twelfth year. During 1985-86, it was expanded by one representative in "F" Division, bringing the total to 24 representatives.

The DSRR program continues to enjoy the support of the majority of members of the Force. It permits rank and file members to raise matters affecting their welfare and dignity with the Commissioner and his senior management through their elected representatives. Ongoing discussions on a broad range of members' concerns permits many satisfactory resolutions and a better understanding of all policy decisions.

Public Relations

The Public Relations Branch develops public information and media relations procedures, as well as publishing two magazines: the Quarterly and the Gazette. The Force's public relations program is augmented by the Equitation Branch, the RCMP Band and the Centennial Museum.

Equitation

In 1985-86, the RCMP was represented by the Equitation Branch at 141 functions:

Escorts, Parades, Processions and Displays	52
Media and Film Contacts	65
School and Hospital visits	24

The Musical Ride visited 23 locations in Quebec and Ontario presenting 43 performances to approximately 217,000 spectators. They also visited seven locations in the United States, giving 62 performances for more than 367,000 spectators. In addition, 111,000 visitors toured "N" Division facilities.

RCMP Band

During 1985-86, the Band presented 202 performances, including tours of Northern British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Ontario, Quebec, Nova Scotia, and Yukon, as well as staging 80 performances within the National Capital Region.

In total, the Band's performances during the year reached an audience estimated at 11.5 million.

Staffing and Personnel

Staffing and Personnel Branch develops, implements and monitors policy in matters related to selection, engagement, performance appraisal and career development of RCMP members, as well as their placement in positions appropriate to organizational needs, individual qualifications and interests, and in compliance with the *Canadian Human Rights Act* and the *Charter of Rights and Freedoms*.

The Canadian Human Rights Unit responded to 20 complaints of discrimination. Nine cases were resolved, seven of which were outstanding from 1984-85.

The Force's current recruiting policy gives engagement preference to applications from women, bilingual candidates, aboriginal people and applicants with university degrees.

Training and Development

In 1985-86, 214 men and 73 women graduated as constables from basic recruit training at the RCMP Academy, Regina. Of these, 91 were recruits whose first official language was French and who received their training in English. A further 177 men and 18 women graduated as special constables, including 16 men and 4 women Native graduates. The RCMP also provided training to 13 Dakota Ojibway Tribal Council members and 74 employees from Department of Fisheries.

Centralized training courses were conducted, dealing with electronic data processing, administration, management, audit and operational subjects.

The Training and Development Branch was involved in training police officers in Barbados and Grenada in the fields of management, police identification methods and investigation techniques.

During 1985-86, 66 Force members attended post-secondary institutions full time; 53 took one full academic year of training and 13 undertook full degree programs. Additonally, 1,497 members took university courses on their own time with the Force paying tuition fees. Second official language training during working hours consumed 99.6 person-years.

In all, 11,104 candidates attended division courses. Courses offered included Investigation Training, Traffic Law Enforcement, Accident Investigation, Young Offencers Act and Evidentiary Breathtest Technician training. Attention continues to be forced on training related to family violence, which includes child abuse, spousal assault and abuse of the elderly. Emphasis was again placed on skills training such as Firearms, CPR, First Aid and Advanced Driver Training.

Internal Affairs

A Bill to amend the RCMP Act was given Royal Assent and, at year end, awaited proclamation. This Bill is designed to improve the Force's processes for handling internal discipine, grievances and other matters. It provides for the creation of a Public Complaint Commission to ensure that all complaints by the general public are properly examined and dealt with. There is also a provision for an External Review Committee which will review appeals of formal disciplinary action taken against members of the Force, as well as certain types of grievances submitted by members.

Public complaints for the 1985 calendar year were 2,149, down somewhat from the previous year's 2,264.

Staff Relations

During 1985-86, Force members had 256 grievances adjudicated at level one on a variety of issues, 18 Commissioner's Commendations were awarded and 18 Suggestion Awards, representing a savings of more than $1.7 million, were adopted.

Public Service Personnel

During 1985-86, staffing emphasis was placed on youth employment and developing students' labour market skills. To this end, 92 students were hired through the Post-Secondary Cooperative Education Program; 18 were assigned to various sections under the Secondary School Cooperative Education Program and 241 students were employed under the auspices of the Challenge '85 Program. In regular staffing activity, an imposed staffing freeze necessitated the development and implementation of a centralized staffing authorization system which, during its four months of operation, resulted in the placement of 68 priority persons (35 from the RCMP and 33 from other Departments). In addition, as a result of Treasury Board's adoption of a new policy on Work Force Adjustment, departmental policy was developed in involving input from all Public Service Personnel disciplines. Forty-one employees, made surplus by a major work place change in a Headquarters Directorate, have been placed or are on training assignment with a view to eventual placement.

Major emphasis was placed during the year on increasing Affirmative Action visibility across the Department and on sensitizing managers. Affirmative Action recommendations are now being implemented, with progress monitored on a quarterly basis.

Many Public Service Classification initiatives were implemented in 1985-86 as a result of the monitoring and review program introduced the previous year. High quality in job description writing was stressed; job evaluation by committee was increased; several relativity studies were completed; training in classification was extended to personnel generalists and managers; and measures were introduced to encourage cost-effective classification/organization decisions and recommendations.

In addition to regular Labour-Management and Safety and Health Consultation Committee meetings, National Joint Union Management visitations were held in 11 of the divisions last year. Employees filed 41 grievances in 1985-86, 15 of which were submitted to the final level. Four grievances were referred to third-party adjudication.

There were 3,780 authorized public service positions in the RCMP as of March 31, 1986, classified in 31 separate occupational groups.

Services and Supply

This Directorate plans, develops, implements, and evaluates policies and programs related to accommodation, transport, materiel, food, internal energy conservation and miscellaneous services to satisfy the Force's operational needs.

---

1. Accommodation

Capital Construction projects completed during fiscal year 1985-86 were:

Division Headquarters — Saskatchewan, Regina

Sub Division Headquarters — Saskatchewan, Yorkton

Detachments

- Alberta
  - Lake Louise
  - Cochrane
  - Lac La Biche
  - McLennan
  - Consort
  - Drayton Valley
  - Swan Hills
  - Beaverlodge
- Newfoundland
  - Carmanville
  - Port Saunders
  - St. George's
- British Columbia
  - Houston
- Saskatchewan
  - Pinehouse
  - Southeno
  - Fort-Qu'Appelle
  - Mawkata
  - Vale Marie
  - Pelican Narrows

Married Quarters	— 36
Building Sites	— 38
Miscellaneous Constructions and Renovations	— 40
Radio Repeater Shelters	— 20
Patrol Cabins	— 1

2. Transport

At year end, the RCMP fleet comprised 6,138 vehicles. During the year, 24 light over-snow vehicles and seven all-terrain cycles, as well as replacements for 1,208 cars and stationwagons and 276 light trucks, were purchased. A total of 429 RCMP vehicles are now operating on alternative fuels.

Official Languages Program

At the end of 1985, the Force's language situation remained almost unchanged from the previous year. Francophone participation in the member categories was 15 per cent, while 69.9 percent of all bilingual positions were staffed with personnel meeting the bilingual requirements.

The Official Languages Directorate conducted an in-depth review of its language policy and audited the program in eight divisions.

Health Services

RCMP regular members are excluded from provincial health care plans, so health services must be provided and administered internally. Ten health units, stategically located to service all provinces and territories, are staffed with health professionals. These centres provide outpatient treatment, all administrative services, including accounts processing, and maintain members medical records.

A multi-disciplinary team approach, stressing prevention and early identification of health problems, forms the basis of the RCMP Health Program. There are five major components:

a) Occupational Health Services

Health Services officers examine and assess members and applicants, advising management of their suitability for employment and the appropriate placement of members in geographic areas and job functions. The health factors deemed necessary to perform the duties of each positions form part of PARADE (Personnel Administration Research and Development). Members are assigned medical profiles and matched to position profiles to ensure compatability of the members to their duties;

b) Psychological Services

Six of the eight Regional Psychologists positions were staffed in 1985-86. Research-based policies for providing members with the full range of psychological services are being developed and implemented. Research is continuing on developing a pre-engagement/pre-assignment psychological test battery. Applied research projects to support program develoment are continuing on Women in Policing, Psychological Status of Members and Extreme Psychological Trauma.

c) Member Assistance Program

To assist members in obtaining help from community agencies for social/health problems affecting work performance, 16 coordinators have been identified to serve members in all divisions. Initial contact for assistance is available through a network of 130 referral agents.

d) Physical Fitness/Lifestyle

Fitness testing is carried out on applicants and members being assigned to specific duties requiring above average stamina. Studies are continuing to determine the equipment, protocol and programs best suited to meet the Force's needs. Contact is maintained with the B.C. Police Commission and Ontario Provincial Police Academy to exchange views.

e) Environmental Health and Safety

This unit provides consultant services on environmental, health and safety matters. Recent efforts have been directed towards resolving problems resulting from the new chemicals and procedures being used for developing fingerprints. The impact of amendments to the Canada Labour Code and its effect on RCMP safety programs is under review. An accident-reporting system is being developed to identify problem areas and to form the basis for future accident prevention programs.

ORGANIZATION OF THE NATIONAL PAROLE BOARD 1985-86

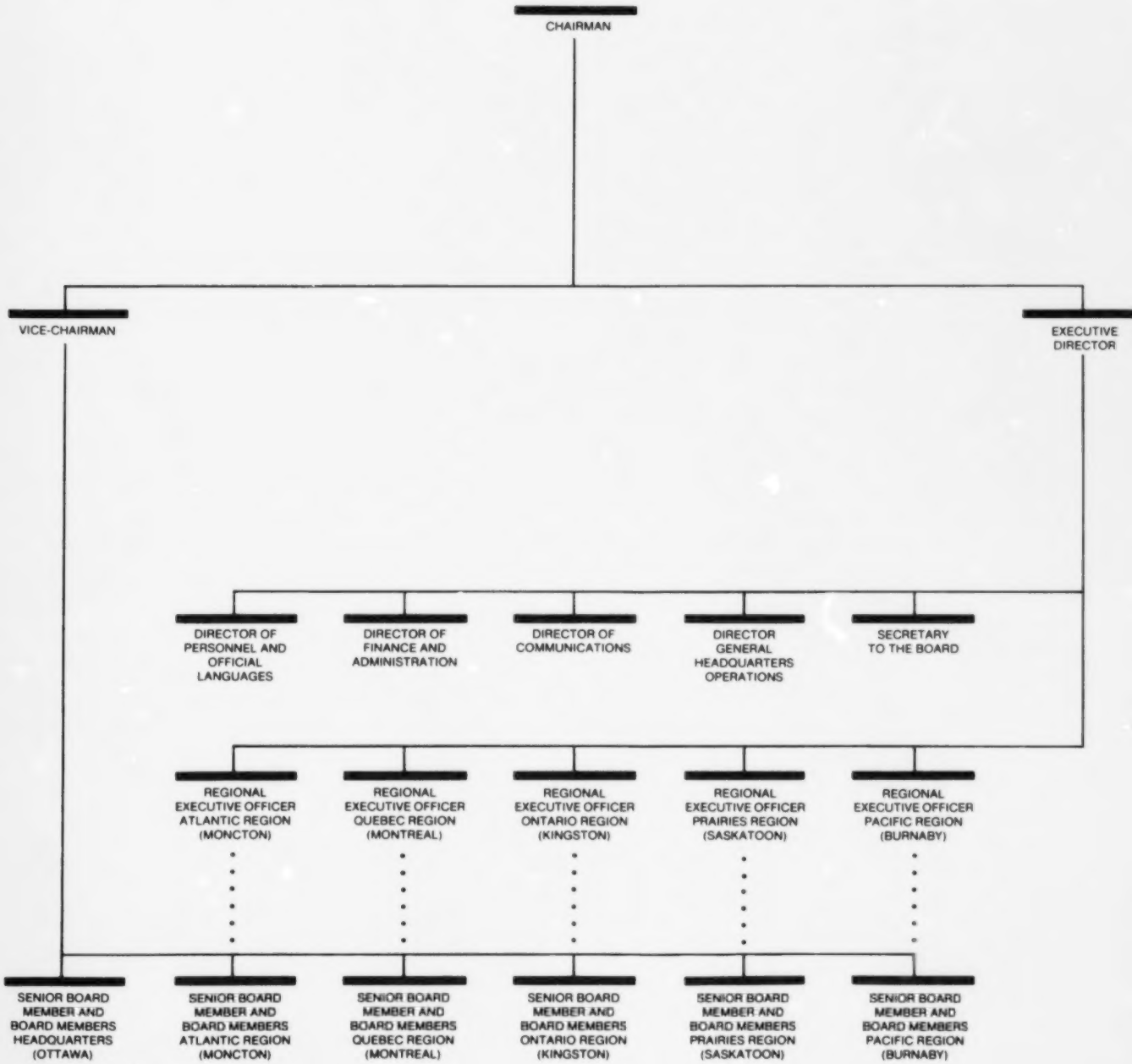

National Parole Board

Mandate

The National Parole Board is an independent agency of the Ministry of the Solicitor General with absolute jurisdiction over decisions regarding the conditional release of federal inmates and inmates of provincial institutions in those provinces without parole boards. At present, provincial parole boards exist only in Quebec, Ontario and British Columbia.

The Board's authority rest in the provisions of the *Parole Act* and Regulations, the *Criminal Records Act*, the *Penitentiary Act*, the *Prisons and Reformatories Act* and the *Criminal Code of Canada*.

The *Parole Act* requires the Board to review the cases of all federal inmates when they become eligible for parole and every two years thereafter (every year for certain categories of inmates) until parole is granted or the inmate is released under Mandatory Supervision. Inmates of provincial institutions must apply for parole and, at present, review is conducted from file information. Each case is considered on its merits. The Board arrives at its decisions after a complete and thorough investigation conducted in co-operation with The Correctional Service of Canada and other appropriate criminal justice system practitioners.

In each case, the Board establishes terms and conditions that will apply as an adequate measure of protection of society. It has the power to revoke or terminate the release of any individual who has breached any of the conditions of parole or Mandatory Supervision or whose behaviour raises concerns about possible return to criminal activity or threat to society.

The Board is given authority over clemency matters by the Criminal Records Act and conducts investigations and recommendations for pardon and for the exercise of the Royal Prerogative of Mercy.

During fiscal year 1985-86, the Board utilized 318 person-years, a 1.9 per cent increase from 1984-85, and incurred budgetary expenditures of 14.8 million, up 5.8 per cent from the previous year.

Highlights

The Parole Board's efforts during 1985-86 focussed on the need to change the voting structure to meet an increased workload owing to a Federal Court decision requiring that all Board members voting on cases be present at a hearing. At the same time, the Board had to seek areas for expenditure and staff reduction as part of the overall government restraint program.

The Board worked throughout the year on its Management/Operational Review, reviewing programs to determine their continuing need and level of priority, ensuring logical program design and effectiveness, and promoting greater economy and efficiency in program delivery and support.

The Federal Court ruling necessitated changes to the Parole Regulations governing the number of votes to be cast in various cases. Before the Court ruling, not all Board members necessarily attended hearings but voted after reviewing the file. The Board was granted additional financial resources in the 1985-86 supplementary estimates to meet the increased workload.

A Federal-Provincial Exchange of Services Agreement between the Correctional Service of Canada and the Province of Alberta was reached late in the fiscal year, bringing all federal and provincial supervision cases in Alberta under the responsibility of the Alberta government. The agreement involved extensive consultations and planning to ensure that the appropriate level of service and minimum standards were maintained during the transition and implementation period.

The time required to process pardon applications, which was more than a year, has been a major Board concern for a number of years. In 1985-86, the Board developed a strategy to reduce that processing time to six months by placing an increased onus on pardon applicants to provide the information necessary to process their application. The new process will be operational early 1986-87.

Personnel and Official Languages

The Personnel and Official Languages Division's responsibilities include developing and administering the Board's human resources management policies and procedures, and the Official Languages Program.

In 1985-86, the Division completed 61 operations related to position descriptions and classification levels. There were 11 closed competitions (limited to public servants) and 48 open competitions (accessible to the general public) at headquarters and in the five regional offices. In the summer of 1985, ten students were hired under Employment and Immigration Canada's Challenge '85 program for the summer months, five of whom worked at headquarters in Ottawa.

In early 1986, the Board conducted a classification audit in accordance with a government-wide Treasury Board requirement. Twenty-eight positions at headquarters and in regional offices were reviewed. The audit found that two positions had been incorrectly classified and that the incumbents of five positions were considered not to be performing all of the duties of their positions as described. Action was immediately taken to correct these anomalies.

The Staff Relations and Human Resources Section of the Division established several automated personnel management information reports, including reports for training, appraisals, human resources and overtime. As well, a monthly automated human resource utilization report for managers was introduced in a joint venture with the Finance and Administration division. Several new policies were introduced into the Personnel and Official Languages Manual, including grievances, hours of work, performance review and employee appraisal. A pamphlet was prepared which provides an overview of the Board's employee benefits. Only one formal Staff Relations complaint was received during the year; it was resolved immediately.

For the third consecutive year, the Board's performance in meeting Official Languages standards was rated as satisfactory by the Commissioner of Official Languages. Half the Board's positions were occupied by bilingual employees, with both English and French being used regularly at Headquarters. Efforts continue to ensure that federal inmates hearings are conducted in the official language of the inmates' choice and that inmates are informed of the right to that choice. The position of the Regional Director, Ontario Region, was identified as bilingual.

No Official Languages complaints were lodged against the Board in 1985.

The Board's Affirmative Action plan was approved by Treasury Board early in the fiscal year. It contains 19 objectives to increase the representation of women, indigenous and disabled persons and visible minorities, and to eliminate systematic discrimination in employment practices and policies. Specific Affirmative Action plan activities have been incorporated into the Board's operational work plan.

Privacy and Access to Information

Processing requests for information under both the *Privacy Act* and the *Access to Information Act* is the responsibility of a small unit, including the program co-ordinator who reviews each request. That unit is also responsible for developing policy and monitoring its application, and for liaison with officials of other government departments, and the office of the Privacy and Information Commissioners.

In 1985-86, 285 requests were received under the *Privacy Act*. All were processed, as well as an additional 40 which were outstanding from the previous fiscal year, clearing the backlog that developed in the early stages of implementation of the Act in 1983. The Board processed most requests within 30 days.

During the year, the Board processed six requests under the *Access to Information Act*. Three requests were received from the media and three from employees of the Board. Complete disclosure was made in four cases; one request for information was abandoned because the information did not exist, and one request resulted in an exemption clause being invoked to protect personal information about third parties.

Canadian Association of Paroling Authorities

The National Parole Board is a charter member of the Canadian Association of Paroling Authorities (CAPA), which also includes the three provincial parole boards (British Columbia, Ontario and Quebec).

In 1985-86, CAPA submitted a brief to the Canadian Sentencing Commission on sentencing guidelines. Members met with personnel of the Ministry of the Solicitor General for the Correctional Law Review study. They also met with the heads of Corrections to discuss items of mutual interest and concern.

Appeal Division

Parole Regulations stipulate that inmates have the right to request that certain National Parole Board decisions be re-examined. Board Members who did not participate in the original decision then review appealed decisions and may affirm, modify or reverse the original action.

On September 1, 1985, the review structure was changed from an Internal Review Committee to an Appeal Division, on a one-year pilot project basis. The Appeal Division may affirm or reverse any decision which is subject to re-examination. Members of the Division may either modify or reverse a decision if they are of the opinion that: 1) the decision may have been prejudiced by either a breach of improper application of procedures under the Parole Act, Regulations or Board policies; 2) the decision was based on either erroneous or incomplete information; or 3) the information at the time of the re-examination indicates that the decision was inequitable or unfair. The Division is also empowered to review cases pertaining to the recrediting of remission. In 1985-86, the Division reviewed 1,175 cases.

In addition, the Appeal Division is responsible for reviewing pardon applications. During the same period, 8,553 pardon files were reviewed.

Professional Standards and Development

Under the direction of the Vice-Chairman, the Professional Standards and Development section has two major areas of responsibility: professional standards as they apply to the decision-making process; and the training and development of Board Members.

A monitoring process has been established to ensure that the Board strives to meet in practice the ideals and expectations outlined in its statement of values, beliefs and standards.

During 1985-86, there were three training and development workshops for 41 full time and temporary Board Members. The workshops focussed on skills in writing of reasons and comments for decision, interviewing techniques, and the duty to act fairly.

Finance and Administration

The Finance and Administration Division manages the Board's financial systems and provides services in records, real property, material management, security services, telecommunications, word processing and Electronic Data Processing.

In 1985-86, the Division followed up on a Communications Study of the automated transfer of information between the Board and the Correctional Service of Canada computer facilities to eliminate duplication of data entry and the existing document system. Discussions were held with the RCMP and in January, 1986, an agreement was reached between the Commissioner of CSC and the Board's Chairman to develop an Offender Management Information System that would capture integrated information for both agencies, accessible to both, which they could update independently.

As a interim measure, CSC and the Board will establish an electronic link between existing systems as provided for in the study. This will create an opportunity to develop prototypes and to allow for the design, development and implementation of an Offender Management System project, and offer the integrated client information system to be used by both agencies.

Clemency and Pardons

The *Criminal Records Act* requires that the National Parole Board process applications for pardon. The Board has appropriate enquiries made, usually by the RCMP, and recommends whether a pardon should be granted.

The Board's recommendations are submitted to the Solicitor General who refers requests for pardon to the Governor-in-Council (the Cabinet) for final decision.

In 1985-86, 11,227 applications for pardon were received, a slight increase over the previous fiscal year. Pardons were granted in 6,795 cases. Ninety-one applicants were denied a pardon.

A pardon may be revoked for a new offence, misbehaviour or if inaccurate or false information was provided to the Board when the application was made. In 1985-86, 106 pardons were revoked.

Through the Solicitor General, the Board also receives applications for pardon under the Royal Prerogative of Mercy. In 1985-86, nine pardons were granted under this prerogative, five were denied, and 33 cases remained under investigation.

The exercise of clemency may include conditional pardons (prior to eligibility under the *Criminal Records Act* or for parole), relief from driving prohibitions, or remission of fines and sentences.

Initiatives for 1986-87

In 1986-87, the Parole Board plans a number of initiatives to more effectively respond to the needs of our changing society and the criminal justice system, and the need to protect our citizens. These include:

- An organizational of the Board review to examine the structure, roles, responsibilities duties and functions of specified responsibility centres and determine whether changes should be made to increase over-all efficiency and effectiveness;
- Development of policies and procedures consistent with expected legislative and regulatory amendments, to deal more effectively with violent and dangerous offenders;
- Development of policies and procedures, consistent with expected legislative and regulatory amendments to the correctional laws, to accelerate the conditional release of low risk inmates into community programs;
- Evaluation of the pilot project Appeal Division within the Board, which was created to determine the most appropriate model for an ongoing appeal process to help safeguard the rights of individuals;
- Implementation of strategy to accelerate the processing of pardon applications; and
- Follow-up to the Management/Operational Review of Board programs to ensure effective and efficient management of these programs consistent with a reduced resource base.

Statistical Review of National Parole Board Decisions

Table I

*Federal Inmates Reviewed for Full Parole and Decisions Rendered**

	1981-82		1982-83		1983-84		1984-85		1985-86	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Granted	1627	41.0	1697	37.2	1878	39.3	1685	38.2	1595	31.7
Denied	2341	59.0	2868	62.8	2904	60.7	2727	61.8	3442	68.3
Total	3968	100	4565	100	4782	100	4412	100	5037	100

*Includes deportation decisions.

Table II

Provincial Inmates Reviewed for Full Parole and Decisions Rendered

	1981-82		1982-83		1983-84		1984-85		1985-86	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Granted	1021	59.2	1136	52.6	1216	51.2	1164	47.7	890	46.0
Denied	704	40.8	1022	47.4	1160	48.8	1277	52.3	1043	54.0
Totals	1725	100	2158	100	2376	100	2441	100	1933	100

Table III

Federal Full Parole Terminations

	1981-82		1982-83		1983-84		1984-85		1985-86	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Regular Expiry*	972	71.1	895	65.9	1140	72.3	1206	75.0	1327	74.7
Revoked	357	26.1	445	32.8	420	26.6	353	22.0	400	22.3
Other**	38	2.8	17	1.3	17	1.1	48	3.0	54	3.0
Total	1367	100	1357	100	1577	100	1607	100	1771	100

* Includes discharges and Royal Prerogative of Mercy = 74.7
** Includes terminations owing to death, transfer to provinces and other circumstances.

Table IV

Provinciai Full Parole Completions/Types

	1981-82		1982-83		1983-84		1984-85		1985-86	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Regular Expiry*	817	82.4	818	81.8	891	83.0	909	85.6	855	84.9
Revoked*	173	17.4	180	18.0	182	17.0	151	14.2	142	14.0
Other**	2	0.2	2	0.2	—	—	2	0.2	11	1.1

* Includes cases for Atlantic, Prairies and a few Yukon cases in Pacific Region.
** Includes termination by death and discharge.

Table V

Mandatory Supervision Terminations

	1981-82		1982-83		1983-84		1984-85		1985-86	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Regular Expiry	1326	51.0	1293	50.9	1371	49.7	1507	56.5	1720	53.2
Revoked	1190	45.8	1209	47.6	1327	48.2	1012	37.9	1265	39.1
Other*	82	3.2	38	1.5	58	2.1	149	5.6	250	7.8
Totals	2598	100	2540	100	2756	100	2668	100	3235	100

* Includes terminations owing to death and other circumstances.

Table VI

Federal Day Parole Decisions

	1981-82		1982-83		1983-84		1984-85		1985-86	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Granted	3401	66.0	3233	61.5	3617	64.5	3315	60.7	3407	59.5
Denied	1791	34.0	2020	38.5	1988	35.5	2143	39.3	2331	40.5
Totals	5192	100	5253	100	5605	100	5458	100	5738	100

Table VII

*Provincial Day Parole Decisions**

	1981-82		1982-83		1983-84		1984-85		1985-86	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Granted	308	67.1	459	61.6	583	61.3	550	57.9	478	56
Denied	151	32.9	286	38.4	368	38.7	400	42.1	375	44
Totals	459	100	745	100	951	100	950	100	853	100

* Includes are cases for Prairies and Atlantic region and the few Yukon cases which are dealt with by Pacific region.

The Correctional Service of Canada

Mandate

The Correctional Service of Canada administers the sentences of the courts concerning offenders sentenced to two years or more as well as the decisions of the National Parole Board affecting their release.

During fiscal year 1985-86, the Correctional Service employed 10,851 person-years, a 1.2 per cent increase over 1984-85. Budgetary expenditures for the year were $729.7 million, a decrease of 1.4 per cent from the previous year.

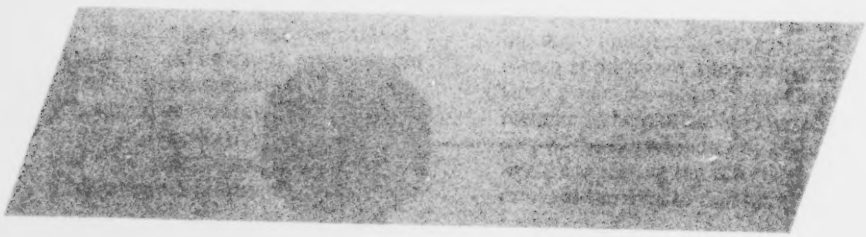

ORGANISATION OF THE CORRECTIONAL SERVICE OF CANADA (1985-1986)

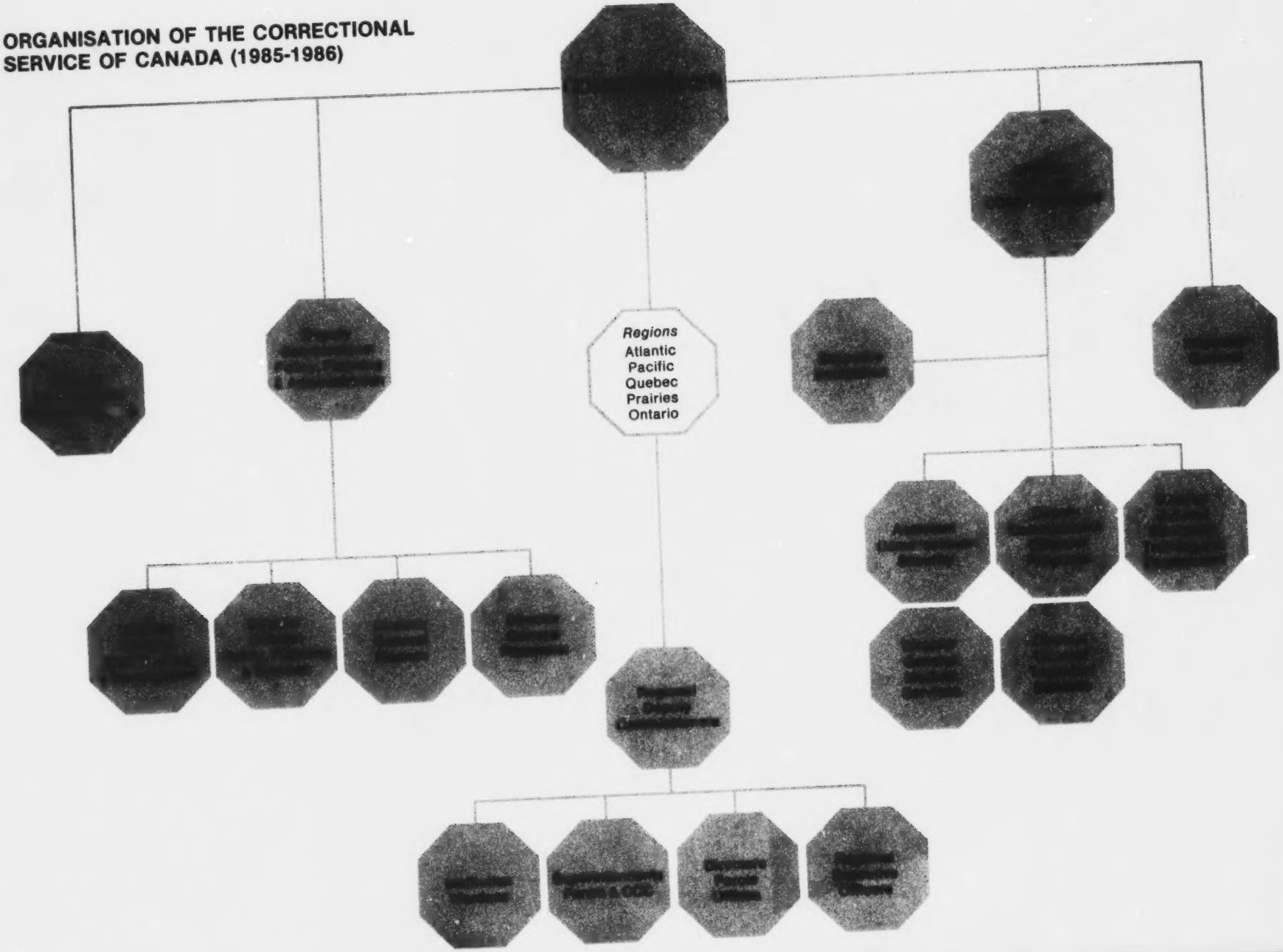

Organization

The Correctional Service is organized at three levels of management — National, Regional and Institutional/District Parole Office.

The National Headquarters (NHQ) component, located in Ottawa, is responsible for program implementation, policy development, national planning and monitoring, evaluation and audit of policy. There are five regional headquarters:

Pacific Region—Abbotsford, British Columbia
Prairies Region—Saskatoon, Saskatchewan
Ontario Region—Kingston, Ontario
Quebec Region—Laval, Quebec
Atlantic Region—Moncton, New Brunswick

These regional components are primarily concerned with coordinating program implementation and with the effective use of resources in the operating units under their jurisdiction.

Operationally, at year end, the Service's program was delivered through 42 institutions, 20 community correctional centres, and 71 parole offices. The organization of the Service is illustrated in the accompanying chart.

The Commissioner of Corrections is the senior executive accountable for the management of the Service. The Senior Management Committee is the principal vehicle through which the Commissioner establishes policy decisions and monitors progress in relation to stated objectives. This Committee comprises the Commissioner, the five Regional Deputy Commissioners, and the Branch Heads in National Headquarters responsible for the various programs.

The organization is designed to administer the programs of the Correctional Service from coast to coast in the most costeffective manner possible; to provide a clear chain of command and line of accountability for the line managers of the organization; and to clearly differentiate between management support services and those line activities essential to the achievement of the legislative mandate of the Service.

During 1985-86, the only organizational change involved transfer of responsibility for the Inmate Affairs Division from the Deputy Commissioner Offender Programs to the Inspector General.

Objectives

The Service has identified seven activities which best reflect what it does and how it is performing. The major functions of these various activities are:

1. Planning and Management

To manage the Service so as to protect the public, meet the conditions of sentence imposed by the courts, allow offenders the opportunity for personal reformation, promote and contribute to the development of an effective criminal justice system in Canada, and minimize the cost of achieving these goals.

2. Administration

To ensure effective use is made of CSC resources by providing management information and control systems, program and operational analysis and advice to management and by implementing systems for financial accountability and control; to ensure effective use is made of CSC person-year resources by advising management on its personnel management responsibilities and by providing services covering manpower planning and development, recruitment, job evaluation and staff relations; to provide effective and efficient administrative services.

3. Custody of Inmates

To ensure secure custody and control of inmates, while meeting recognized international standards of humane treatment, in order to minimize the risk of harm being inflicted by inmates on the public, the staff, other inmates and themselves.

4. Offender Case Management

To prepare offenders for return to the community as useful citizens by providing counselling services and opportunities for social, emotional, physical and spiritual development, and by community supervision of offenders on conditional release; to ensure offenders' rights are recognized and protected while they are under the authority of the Correctional Service.

5. Education, Training and Employment of Inmates

To maximize employment, training and educational opportunities for all offenders in preparation for their reintegration into society by increasing the Service's capacity to provide meaningful work and training opportunities; by increasing, where appropriate, the emphasis on work programs that will generate revenue to help offset the operating cost of the Service; and by effectively supporting the efforts of released inmates to find gainful employment.

FIGURE 1: ACTUAL 1985-1986 EXPENDITURES BY ORGANIZATION/ACTIVITY*

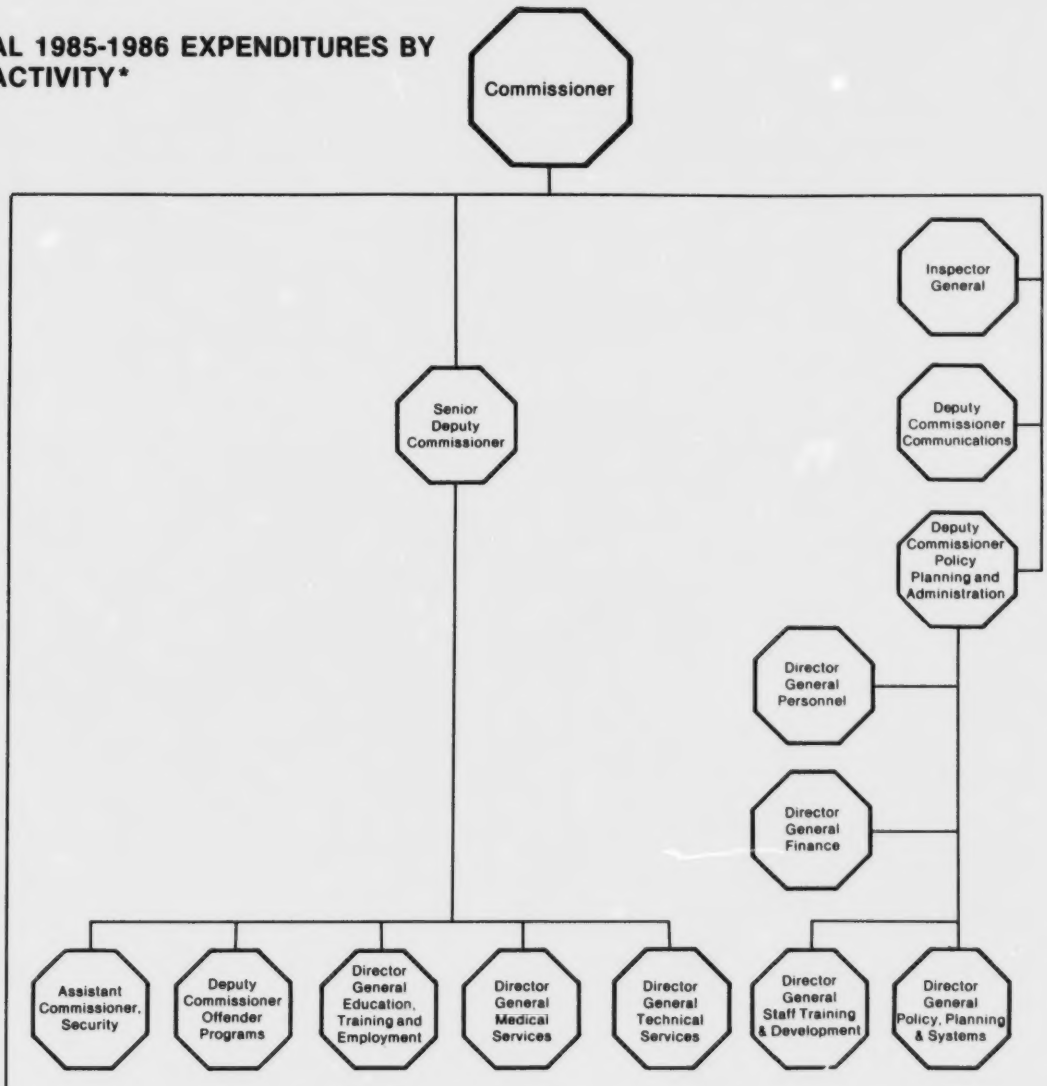

	Custody of Inmates	Offender Case Management	Education Training and Employment	Health Care	Technical Services	Administration	Planning and Management	Program Total ($000)
National Headquarters Ottawa	3,522	3,180	5,270	1,133	19,282	16,725	11,264	60,376
Deputy Commissioner Atlantic Region	12,208	17,082	8,087	2,084	42,926	5,284	1,419	89,090
Deputy Commissioner Quebec Region	42,939	46,733	19,158	14,539	73,503	11,210	2,560	210,642
Deputy Commissioner Ontario Region	34,711	33,156	19,062	7,556	36,904	10,698	2,293	144,380
Deputy Commissioner Prairies Region	27,337	33,410	12,556	8,817	39,627	9,398	2,277	133,422
Deputy Commissioner Pacific Region	19,719	23,832	7,825	7,416	23,519	7,631	1,837	91,779
	140,436	**157,393**	**71,958**	**41,545**	**235,761**	**60,946**	**21,650**	**729,689**

*Includes both operating and capital expenditures in thousands of dollars

6. Health Care

To provide inmates with access to medical, psychiatric and dental treatment, at a quality consistent with currently accepted Canadian practices and standards, on a voluntary and emergency basis or as prescribed by qualified medical practioners; to ensure that all institutions meet accepted standards for sanitation and hygiene.

7. Technical Services

To provide, on a timely basis and at acceptable quality and cost, food and clothing for inmates and staff in institutions, and all other material requirements together with supporting services including institutional maintenance and cleaning, transport, telecommunications and fire protection as well as distribution and disposal for all classes of stores and equipment; to design, construct and maintain Service-wide buildings and facilities according to the needs and priorities of the Service.

Highlights of 1985-86

The major highlights and achievements of the Correctional Service during fiscal year 1985-86 were:

- The average on-register number of inmates increased by 3.85 per cent to 12,502 while the average number of offenders on parole and mandatory supervision rose 3.34 per cent to 6,092.

- Inmates continued to be double bunked. At year end, 820 inmates were double bunked in 12 institutions. Throughout the year, an average of 800 inmates were double bunked, reaching a peak of 910 in July, 1985.

- In response to the government-wide restraint program, the CSC Accommodation Plan was significantly reduced during 1985-86. Whereas the 1984 Plan had proposed a ten-year net increase of 3,441 cells over total capacity as of August 1985, the revised plan reduced this to 764 cells over that capacity. The new plan also proposed continuing the operation of 353 rooms in temporary installations and increasing the use of provincial accommodation through exchange of service agreements with the provinces.

- A new 252-cell medium security institution at Drummondville, Quebec became fully operational during 1985-86. Major construction is continuing on new institutions at Renous, New Brunswick and Donnaconna, Quebec and on the expansion of accommodation at Mission, British Columbia. Planning and design work commenced in June, 1985, on the development of a new institution at Port Cartier, Quebec.

- The CSC contributed to the government's Land Sales Initiative during 1985-86 by identifying more than 3,800 acres of land available for disposal.

- Electronically operated perimeter intrusion detection systems were installed at Kent Institution in May, 1985, and at Collins Bay Institution in February, 1986.

- The average annual cost of maintaining each offender (excluding capital costs and transfer payments) expressed in 1981-82 constant dollars decreased by $2,316 to $25,161. The actual annual cost per offender in current dollars decreased to $31,971 from $33,797 in the previous year. Annual cost per offender, including transfer payments, is shown in Appendix 7.

- The staff person-year per offender ratio was reduced from .598:1 in 1984-85 to .584:1 in 1985-86.

- Actual expenditures were $729.7 million, of which $594.5 million represented operating costs, $134 million capital costs and $1.2 million transfer payments.

- Revenues generated by the Industries and Automated Document Processing divisions totalled $10.7 million.

- The market value of agricultural commodities produced was $4.5 million.

In addition, the Service commenced in 1985-86 to investigate creative and innovative approaches to the delivery of programs through privatization and changes in program design and organization. The CSC has initiated a series of 21 reviews which are collectively referred to as the Operational and Resource Management Review. Individual reviews deal with policy, program design and delivery, and resourcing issues. The Service is reassessing its policies and programs concerning the treatment of offenders and refining the link between resource requirements and program objectives.

The individual reviews address issues in the areas of: CSC accommodation plan, privatization, reorganization measures, program measures and personnel-related measures. Following is a brief summary:

- **CSC Accommodation Plan:** a revised accommodation plan has been developed which significantly reduces previously planned new cell capacity and relies more on exchange of service agreements with the provinces and increased use of double bunking.

- **Privatization:** a two-phase privatization review is under way. The first phase is to identify those services which lend themselves to privatization, and to describe the major issues and impacts involved. Phase two will focus on identifying specific opportunities for privatization. The approach being taken CSC does not limit privatization to private sector suppliers. Profit and non-profit organizations, advisory committees and volunteers have been considered as potential (and current) providers of correctional services. This wider application of privatization provides opportunities for comprehensive and creative privatization.

- **Reorganization Measures:** the major thrust will deal with the decentralization of day-to-day operational responsibilities from national and regional headquarters to operational units, with a corresponding redistribution of resources. Related reviews dealing with roles, responsibility, accountability and performance measurement are also underway or planned.

- **Program Measures:** a number of program reviews have been initiated to determine what programs should be provided and to whom, how they should be delivered, at what level, and at what costs. Several of these reviews are expected to have significant resource implications: Offender Support Programs, Inmate Population Management and Mental Health Services. These reviews may yield person-year savings and it is intended that they will result in a more efficient and effective allocation of resources.

- **Personnel Related Measures:** the Service is conducting a review of collective agreements and personnel policies to identify areas that offer a potential for increased productivity and effective deployment of personnel. In addition, the Service has initiated reviews of staff training and development, human resource forecasting and recruitment policies. These are expected to result in a more efficient distribution of resources.

Major Goals, Initiatives and Results

Each of the seven major activity areas of the Service is, where appropriate, divided into sub-activities. Figure 1 illustrates the Service's activity structure along with actual expenditures for 1985-86. The accountability of managers and the activities for which they are responsible are clearly defined through the structure. The organization is designed to reinforce this accountability. Each activity is represented by an organizational unit at the Ottawa national headquarters, at regional headquarters, and at each institution. The following sections describe the major activities, their goals for 1985-86, the results achieved, and the performance goals for 1986-87.

1. Planning and Management

Several key management groups, located in both Ottawa and the five regions perform this activity. The Office of the Commissioner is responsible for the overall management of the Service, while senior management controls and manages the regions and institutions.

The Inspector General conducts systematic audits of all CSC operations to advise management as to the efficiency, economy and effectiveness of internal management policies, practices and controls. As part of this mandate, field operations and functional units are inspected for compliance with standards and policies, irregularities are investigated, and a continuous audit of the management, financial and personnel functions of the Service is undertaken. The Inspector General's Branch maintains a monitoring and follow-up system on all problems identified by audit. In addition the Branch ensures that inmates are treated fairly and humanely and are accorded rights under the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, international covenants, and the United Nations' *Standard Minimum Rules for the Treatment of Prisoners*. This is carried out through investigation of inmate grievances, appeals in respect to denial of claims against the Crown and letters from both inmates and the public as well as the development of policies and the monitoring of their application to ensure that the objectives of fairness are met.

Policy, Planning and Systems is responsible for policy development, long-term planning, systems development and an ongoing evaluation of the Service program. It also initiates improvements to the program evaluation function and develops work-load and post standards.

Communications promotes public awareness and understanding of and participation in the Service. Primary functions include media relations, responding to public enquiries, improving relations with public and private agencies in the criminal justice system, and delivering a variety of communications services such as publications, exhibits, and audio-visual programs. Communications also manages and coordinates the Service's awards and honors program. The Branch undertakes liaison with citizens' advisory committees, a network of volunteers chosen from localities surrounding institutions and parole offices. These citizen committees offer advice and assistance in resolving problems, help to develop new community resources for offenders and serve to enhance public understanding of federal government reponsibilities in corrections.

Executive Secretariat deals with parliamentary matters, including correspondence control, and provides administrative support to the offices of the Commissioner, the Senior Deputy Commissioner and the senior management committee.

Initiatives and Results

(a) To complete internal audit schedules approved annually by senior management within the allocated resource base.

This goal was met. The internal audit schedules were completed with few revisions by the audit committee.

(b) To pursue the possibility of maintaining a formal involvement in accreditation.

A formal involvement in accreditation was found to be no longer feasible.

(c) To monitor application of the responsibility to act fairly at all levels.

Ongoing monitoring of policy on inmate rights was carried out during the year through review of decisions, policy, procedures, and administrative actions relating to incidents in respect of the duty to act fairly. During 1985-86, approximately 12,800 inmate complaints and grievances were filed.

(d) To conduct investigations as required by the Minister or the Commissioner.

The investigation mandate was carried out according to requirements.

(e) To work with the Correctional Investigator as part of the overall Inspector General's follow-up system.

This ongoing requirement was fulfilled.

(f) To conduct a complete review of CSC system initiatives, including the offender information system, and to confirm Service priorities.

An evaluation of the data processing service delivery mechanism in CSC was conducted. The completed study recommended changes in the organization of Corporate Systems Branch and in the responsibilities given to other branches and the field offices. The new model adopted will centralize systems skills in National Headquarters into the Corporate Systems Branch, and will increase the systems capacity in the regional offices.

A major introduction of microcomputers to the institutions and headquarters operations was successfully completed. The increase in computer literacy and first-hand evaluation of the use of microcomputers as a work saving tool was very positive.

A major effort was made by the Service to develop a priorized list of systems development initiatives. This goal required the completion of a series of systems evaluations and feasibility studies. A final list was then adopted by the Service.

(g) To complete a revised long-range systems plan which will govern system development for a five-year period.

Work on this important task is continuing. An integrated set of systems work plans will be produced for all projects approved by Senior Management. A major goal of the systems plan is to integrate the system designs to allow data interchange and easier preparation of planning data. A more comprehensive evaluation of the impact of systems development on facility management and networks will also result.

(h) To complete implementation of the communications upgrade.

The CSC network requirements have increased rapidly as the requirement to provide timely and accurate information to both management and the field has expanded. To handle this increase and provide room for cost effective and timely expansion, CSC has installed a backbone network linked by high speed trunks.

Maximum use was made of installed equipment by relocating all existing devices as remote multiplexers, thus providing more cost effective line usage while permitting the replacement of dial links with dedicated lines. Enhanced security of access was a goal of the installation.

Service improvements and increased network control were realized immediately. Better response time at the user terminal has improved productivity.

(i) To develop and implement a plan to review the operational planning process in order to assess the initial objectives, determine linkages and overlaps, and assess the need for change. This will start with the population forecast.

A review of the current system of population forecasting revealed that the system could be improved by using more current technology and methods. A new process was developed and implementation will begin in 1986-87 with completion during 1987-88.

One important aspect of CSC's planning relates to major construction projects. In this area, the Service has developed a master planning and construction process for institutions. This process outlines the identification, approval, and completion of construction projects at CSC owned facilities or in the construction of new facilities.

Further changes to the existing operational planning process are unlikely to occur until current initiatives related to organizational changes, decentralization and downsizing are completed. The Service will then address this item during development of its Operation Plan Framework.

Performance Goals for 1986-87

- To undertake the decentralization of planning and accountability processes.
- To implement fully the intergrated internal audit schedule.
- To provide increased training in value for money and EDP auditing as well as audit theory and methodology.
- To monitor and assist in the implementation of recommendations resulting from the Operational and Resource Management Reviews.

2. Administration

Administration manages national, regional and institutional adminis-

Resource Utilization: Planning and Management

	1981-82		1982-83		1983-84		1984-85		1985-86	
	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY*
Office of Commissioner	249	3	322	4	343	3	318	1	327	2
Senior Management	5,061	104	5,579	108	6,143	123	6,911	123	8,159	142
Inspector General	1,541	30	1,660	29	1,585	28	2,086	37	2,055	36
Policy and Planning	5,547	79	6,834	82	7,933	79	14,177	106	7,958	107
Communications	2,305	42	2,175	34	2,523	41	3,518	39	2,661	40
Executive Secretary	1,416	42	427	13	460	14	534	16	490	16
Total	16,119	300	16,997	270	18,987	288	27,544	322	21,650	343

* Person-Years

trative support systems including records management, directives management, forms management, word processing, translation services, and procedure and processes related to access to information and privacy legislation.

Personnel administers the personnel system throughout the Service including pay and benefits, classification, compensation, staffing, staff relations, official languages, occupational health and safety, employee assistance programs and the coordination of affirmative action programs. The Branch continues to work towards obtaining more autonomy for the Service in classification, selection, early retirement and other personnel matters particular to the Service.

Staff Training and Development manages the manpower planning system. It provides initial and refresher training for correctional officers as well as various types of training and development courses for staff, at five centres across Canada.

Finance administers the Service's financial support systems, including the design and maintenance of general and cost accounting systems, and provides regular financial analysis and advice on existing and proposed programs.

Initiatives and Results

(a) To increase the participation of women on staff from the level of 26.9 per cent (as of March, 1985), to 29.4 per cent by March, 1986.

The goal to increase the representation of women by an additional 2.5 per cent was not attained in 1985-86. However, women's representation did increased by 0.9 per cent during the fiscal year, a considerable achievement during a period of reorganization and downsizing in the Service.

(b) To monitor the recruitment of Correctional Officers to ensure that the best qualified recruits are selected, with proper emphasis placed on experience and personal qualifications.

A pilot tracking system has been initiated to monitor the training and job performance of new recruits in the institutions. A full implementation and evaluation of input data will ensure that highly qualified recruits are selected for the Service.

(c) To ensure that inmates' language rights are respected by monitoring language service standards in institutions and parole offices.

The monitoring of language service standards has indicated an overall increase of bilingual positions in CSC, thus allowing institutions and parole offices to improve their capacity provide services to inmates in both official languages.

(d) To integrate the Staff Training and Development Branch and the Personnel Branch into one branch, including the decentralization of responsibilities and accountabilities to the lowest practicable level.

As of April 1, 1986, the Staff Training and Development functions were fully integrated into the Personnel Branch. Each region will be responsible for identifying regional training needs in conformity with national and regional training plans. The regions will provide and maintain facilities and services required to conduct training programs.

(e) To revitalize the Service's personnel classification program in response to concerns expressed by the public and by Treasury Board.

The classification program in CSC has responded to these concerns centred on the high level of misclassification found throughout the Service.

Major improvements include: the audit of 100 positions, resulting in a 95 per cent classification performance rating; the increased use of line managers in the classification decision making process, ensuring that all new or significantly changed jobs are now evaluated by committees comprising at least two trained line managers; the provision of advice to line managers on the cost implications arising from reclassification or organization proposals.

(f) To continue developing a proactive comptrollership role for Finance throughout CSC.

During the year, positions were established and staffed to provide comptrollership support and advice to National Headquarters branches. Since reorganization, this role has been absorbed into the Finance Branch.

(g) To promote budget development techniques for an equitable budget base.

Improvements were made in the budget development methods and were modified to reflect a decentralized approach to budget preparation.

(h) To introduce microcomputers to replace existing rental terminals.

Microcomputers were successfully installed as planned. Local Finance Offices are benefitting from the use of stand-alone software for financial applications in support of their comptrollership advisory role.

Performance Goals for 1986-87

In 1986-87, Administration will respond to proposed changes and challenges occasioned by the restructuring of the roles and responsibilities of National Headquarters, and to the recommendations resulting from Operational and Resource Management Reviews. This will include:

- Strengthing the financial planning and accountability processes in support of an effectively integrated management framework in co-operation with Corporate Policy and Planning.
- Implementing a revised mandate for Finance with particular emphasis on financial analysis and advice to managers.
- Improving the content and style of financial reports for Senior Managers throughout the Service.
- Providing CSC with the necessary administrative tools to achieve its person-year redistribution and reduction objectives with the least possible negative effect on employees through application of the Government's "Work Force Adjustment" policy.
- Developing and implementing in a creative and innovative manner, a succession planning system for management positions, in accordance with the Service's approach to organizational structure, allocation and resourcing of the management complement.
- Monitoring closely the effect of Work Force Adjustment with specific attention to the Affirmative Action Program to identify and rectify any situation which might impede its progress.

3. Custody of Inmates

The Security Branch has primary responsibility for the custody of inmates. The three major components or sub-activities of the branch are:

Operational Security, which is concerned with the execution of security operations involving the custody, control and supervision of inmates. It includes development of security programs and policies for the planning and management of crises, security designs and construction standards, the staffing of security posts and the development of staff training programs.

Preventive Security, which is responsible for the collection, collation and analysis of intelligence and security information. This provides Senior Administrators at Regional and National Headquarters, as well as officials in the Solicitor General's Office, with prompt and accurate information, enabling

Resource Summary: Administration

	1981-82		1982-83		1983-84		1984-85		1985-86	
	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY*
Personnel	10,478	250	9,981	272	10,674	238	11,624	250	11,570	256
Staff Training	6,704	133	6,734	113	7,776	133	9,628	143	7,020	119
Administration	13,043	330	18,885	382	21,978	449	26,609	460	23,081	453
Finance	12,407	308	13,791	324	17,382	334	21,143	345	19,275	336
Total	42,632	1,021	49,391	1,091	57,810	1,154	69,004	1,198	60,946	1,164

* Person-Years

them to anticipate or react to security-related problems.

This function includes developing and maintaining an inmate profile system, compiling and analyzing incident reports, and applying government security procedures regarding staff and visitors to institutions.

Inmate Population Management, which plans, controls, and effects the transfer of inmates among the various regions across Canada. This group ensures the optimum utilization of inmate accommodation at all security levels and in special-purpose facilities. It develops policies for dealing with particularly dangerous inmates, administers the national program for the operation of highest security level institutions (S-7), and processes all transfers in and out of these institutions.

Initiatives and Results

(a) To implement a trial urine testing program for the detection of intoxicants.

A urine testing program for the detection of intoxicants has been implemented at Joyceville Institution, Prison for Women and Cowansville Institution.

The implementation period is now completed in Joyceville and Prison for Women. However, Cowansville has not yet implemented this program since its inmates are disputing the constitutionality of this program before the Provincial Court. The Court hearing has been held and a decision is awaited.

It is planned to extend implementation of this program to five additional institutions by April, 1987. During the following two fiscal years, 20 other institutions will be added. The program will thus be in place at 28 major institutions (medium and maximum security) by April, 1989.

(b) To develop an automated duty roster system to more effectively deploy institutional staff.

A pilot system was developed and run in five institutions. The results of the pilot demonstrated the utility and value of such a system. Extension of the project is now being considered by Senior Management.

(c) To develop an automated inventory system for the control of security equipment throughout the Service.

The initiative to decentralize the Service rendered this objective as non-viable. Manual systems are in place in all regions and these may be automated in future.

(d) To devise strategies for the reduction of inmate transfers between regions.

The Service has adopted a philosophy of regionally-based population management in the management of its inmate population. Policies developed in line with this philosophy have resulted in a significant reduction in inter-regional transfers. Specifically, protective custody inmates are increasingly held in their region of origin and exchange of service agreements with the provinces are alleviating the need for transfers as a result of overcrowding.

(e) To operate a Perimeter Intrusion Detection System (PIDS) at Saskatchewan Penitentiary, Kent Institution, Collins Bay Institution, Drummond Institution and the Regional Reception Centre, Quebec.

PIDS have been installed and commissioned at Kent, Collins Bay, Drummond, and the Regional Reception Centre. Modifying the system to operate effectively in conventional walled institutions caused some delay but this has been overcome. The installation at Saskatchewan Penitentiary is expected to be completed in late 1986.

Performance Goals for 1986-87

- Containing escapes in the various security levels at the following rate per 1,000 inmates; S7, S6, Multi-Level (ML) (Maximum security); and S5, S4 and S3 (Medium security).

S-7 = 0	S-5 = 4 per 1,000
S-6 = 2 per 1,000	S-4 = 6 per 1,000
ML = 2 per 1,000	S-3 = 9 per 1,000

- Ensuring that all Institution Emergency Response Team members receive five days refresher training and that all other eligible Security Officers receive three days refresher training.

Resource Summary: Custody of Inmates

	1981-82		1982-83		1983-84		1984-85		1985-86	
	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY*
Custody of Inmates	108,629	3,378	117,288	3,306	130,747	3,322	143,315	3,509	140,436	3,525

* Person-Years

4. Offender Case Management

Offender Case Management prepares offenders for their return to the community as useful citizens by providing counselling and opportunities for social, emotional, physical, and spiritual development, and by supervising offenders when they are released into the community on parole or mandatory supervision.

Case Management starts when staff decide on the most appropriate institution for a newly sentenced offender — based mainly on the risk the offender poses and the individual's personal needs. As an inmate, the offender is assigned a case management team to assist him or her to develop a program that could include schooling, job training, work within the institution, crafts and recreation, and contact with family or others.

Staff also help the inmate prepare a plan of living to follow release — and make sure the support systems the inmate is counting on (family, employers, etc.) are in fact present. Case workers have continuous contact with offenders who have been conditionally released, and may order a person's return to custody if it appears he or she is beginning to pose a threat to society.

Psychological counselling and therapeutic services are offered to offenders during their incarceration and, when warranted, while they are on parole. Staff chaplains and volunteers provide programs of religious services and education, pastoral counselling and visitation. To recognize the specialized needs of women and Native offenders, the Service established a new Native and female offenders' directorate early in 1985.

Initiatives and Results

(a) To ensure there is an efficient and effective penitentiary placement system; that critical information and rationale for initial placement accompany the inmate to his or her institution; and that the final penitentiary placement report is completed and forwarded within 30 days of sentence.

The penitentiary placement system is an ongoing activity. Guidance related to the process is provided in the Case Management Operating Instructions and compliance monitoring is being carried out.

(b) To ensure that special needs of female offenders are met through a pro-active approach to programming, both in institutions and in the community, that is in keeping with CSC's statement of values.

A Commissioner's Directive on Special Needs of Female Offenders has been produced and guidelines on this Directive are in process. Regional Committees, comprising of federal, provincial and private sector agencies, have been established to enable those agencies to remain conversant with the needs of female offenders.

(c) To further develop and refine the data base on which resourcing is provided to the regions to implement and maintain treatment programs for alcohol and drug abuse offenders.

A study was completed on the treatment programming for substance abuse. The report has identified key categories of data that are necessary for informed decision-making related to the provision of programs for substance abuse offenders.

(d) To support pilot projects that identify more cost-effective programs for offenders with substance abuse problems.

A project to identify and develop programs for substance abuse was completed. Restraint measures and changing CSC priorities have caused some delay in implementation.

(e) To increasingly meet identified needs with special programs for offenders. Special needs areas include Native concerns, social and cultural issues, suicide prevention and drug and alcohol abuse.

The Commissioner's Directive on Native Spirituality has been amended to include all special needs of Native offenders. Steps have been initiated to establish new Native Community Residential Centres and work camps.

(f) To significantly decrease the number of transfers and protective custody cases.

A Task Force on Inmate Population Management identified root causes for the large number of both transfers and protective custody cases. Strategies for reducing both problems are now well underway. These include implementation of regional plans for integrating protective custody inmates and the development of new inmate classification instruments. The authority to transfer inmates has been further decentralized. This has reduced the number of inter-regional transfers occuring for reasons associated with over-crowding, security and protection.

(g) To develop and maintain administrative agreements with other countries to effectively carry out the *Transfer of Offenders Act* and related treaties.

This is an ongoing activity which consists of establishing and maintaining uniform international transfer procedures with countries with which Canada has entered into transfer treaties or conventions. The goal is to streamline and standardize the transfer process and thereby ensure effective implementation of the transfer program.

In the 1985-86, three such arrangements were revised and updated and an additional four were developed for implementation in 1986-87.

(h) To ensure that living unit principles are revised in line with CSC's

statement of values and are made standard in all institutions.

A major review of all policies has been undertaken and living unit principles have been incorporated in various Commissioner's Directives which will require all operational units to adopt the principles. A full consultation with the regions as been completed and the policies are being prepared for dissemination and implementation.

(i) To assist regions and provincial correctional officials in ensuring the timely and effective implementation of the new exchange of service agreement between the CSC and Alberta, and similar agreements with other provinces.

Assistance is provided on an ongoing basis through a newly- established directorate, Interjurisdictional and Private Sector Relations. The Alberta agreement is currently fully implemented and work is on schedule with respect to agreements with other provinces and territories.

(j) To ensure that, by the end of 1985, regions devise plans to manage their own offender populations and are ready to implement those plans by the end of fiscal 1985-86.

Plans have been developed by all regions to manage their own populations. There is a heavy reliance on a number of yet untested options to manage discrepancies between available cells and projected inmate populations. There will, however, be minimal reliance on inter-regional movement of inmates with the exception of inmates in the Special Handling Unit program.

(k) To plan and implement an approved three-year plan in light of special initiatives studies on chaplaincy in 1984-85.

The study of chaplaincy services in each institution led to a three-year plan to review job descriptions, programming to various security levels, evaluation and accountability procedures. The study on team ministry developed a program to build the quality of staffing service delivery.

(l) To develop standards for chaplaincy.

A study of the management of chaplaincy service was inaugurated and concurrently Operational Standards were developed with a consultation process initiated.

Performance Goals for 1986-87

- Containing escape rates: the goal is to contain the escape rate at minimum security institutions (level S1 to S2) to 175 per 1,000 inmates or less.
- Continuing current program initiatives: these plans include initiatives to provide support and treatment, where indicated, to those offenders demonstrating special needs (e.g. alcoholics, sex offenders, drug offenders and long-term offenders). In addition, initiatives geared directly to female and Native offenders including enrichment programs at the Prison for Women, Native spirituality programs and native liaison programs are continuing.
- Examining the changing role of operational units and personnel; and developing program and resourcing standards accordingly.

Resource Summary: Offender Case Management

	1981-82		1982-83		1983-84		1984-85		1985-86	
	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY*
Offender Programs-										
General	4,539	160	4,573	163	4,848	143	6,769	123	6,019	89
Chaplaincy			1,636	14	2,894	23	3,067	23	3,388	22
Social and										
Community Programs	19,337	336	21,873	362	26,507	332	28,852	348	30,766	363
Case Management	86,487	2,267	54,964	1,125	57,450	1,234	63,534	1,353	65,421	1,431
Psychology			2,932	76	3,522	73	3,965	79	4,051	79
Living Unit			37,905	1,057	43,066	1,107	47,503	1,141	47,748	1,171
Total	110,363	2,763	123,883	2,797	138,287	2,912	153,690	3,067	157,393	3,155

* Person-Years

5. Education, Training and Employment of Inmates

This activity includes revenue-producing groups and program groups. Under the *Penitentiary Act* and Regulations, the Service is restricted to selling goods and services produced by inmate labour to federal, provincial and municipal governments, or to charitable, religious or non-profit organizations, unless special authorization is obtained from Treasury Board. Approximately 80 per cent of sales are made to federal government departments and agencies.

Industries Division (CORCAN), manufactures goods in 92 different shops in 22 institutions. Major products include upholstered and modular office furniture, mail transfer boxes, shoes and clothing, shelving, computer workstations, lockers, and printing.

Automated Document Processing Division (ADP), is a service bureau offering diversified micrographics, word processing, data entry, data processing and videotex communications, as well as mailing and distribution services.

Agribusiness Division produces about 25-30 per cent of the food consumed in CSC institutions. Inmates work at six farms, one market garden, and four greenhouse operations. They are also trained and employed in forest harvesting and renewal activities at five institutions.

Education and Training Division offers inmates academic and vocational courses at 26 schools in medium and maximum institutions, and some in minimum security institutions. Each school provides academic education and vocational skills development ranging from literacy and life skills programs, through elementary and secondary upgrading, to college certificate/diploma and university degree programs.

Initiatives and Results —

(a) To realize the following CORCAN program revenues through the sales of industrial products, services and food stuffs: Industries — $9 million, ADP — $509,000, Agribusiness — $4.8 million.

Actual program revenues were:

	Target	*Actual*
Industries	$ 9 million	$ 10.2 million
ADP	$ 509,000	$ 493,000
Agribusiness	$ 4.8 million	$ 269,000*

* Effective Fiscal year 1985-86. The accounting treatment of agribusiness sales within CSC does not record the sale as revenue. However, the fair market value of foodstuffs produced and consumed by CSC was in the order of $4.5 million.

(b) To establish an internal marketing and sales capability with regional sales representatives actively marketing both national and regional products as well as providing support services to regional customers.

All regions now have internal sales capabilities with representatives providing support for both regional and national products.

(c) To implement a management improvement program at five institutions so Industries operations become more cost efficient and the basic business systems of these institutions are strengthened.

Management improvement programs were successfully implemented in five institutions. These programs resulted in production increases in the order of 40 per cent over 1984-85. Costs improved and business systems were strengthened. It is anticipated that 1986-87 will bring a further strengthening of business systems and reduced costs as the program is expanded to other institutions.

(d) To continue the integration of automated document processing services so inmates will have contemporary job opportunities and employable skills upon their release.

The Service is continuing the integration of ADP services; this is an ongoing process as the Service responds to changing technology.

(e) To operate a comprehensive post-release employment program that includes the development of policy and procedures, a national parolee employment profile, and the continuation of joint Employment and Immigration Canada/CSC committees at the regional and national levels.

The goal of developing and implementing a comprehensive post-release employment program was not met, although some significant progress can be reported.

The development of formal policy and procedures was delayed due to a CSC moratorium on the creation of new policy instruments. This moratorium, announced in May, 1985, was part of a Service initiative to review all existing policy directives with the objective of eliminating or combining directives where possible.

Joint committees of EIC/CSC continued during 1985-86. Ten regional joint committees were formed and were active during the year. Benefits have included increasing eligibility for ex-offenders for training programs, increased funding of community projects by EIC and increased involvement of EIC in institutional training. During 1985-86, CSC invested approximately $1.8 million in 41 post-release employment projects including 10 jointly funded with EIC. In addition, EIC invested more than $5 million in Outreach and Job Corps projects targetted for federal and provincial ex-offenders.

(f) To implement qualification standards covering education, technical skills and relevant experience for all inmate jobs.

The achievement of this initiative was to be realized by a two-step process. The first step was the establishment of a simple typology which would serve as the basis for elaborating the specific qualifications for each job listed in the Inmate Employment and Pay Administration Manual. The second step was development of an implementation strategy at the institutional level.

Step one was completed. Step two was not achieved. In March 1986, the Service began a formal review of the Inmate Pay Program which led to a decision to abandon the goal of developing a nationally consistent job dictionary.

(g) To attain or better a student:teacher ratio of 9.5:1 and to achieve an operational cost per full-time equivalent student of $8,500 in current dollars.

The goal of achieving a student:teacher ratio of 9.5:1 was surpassed with an actual ratio of 10.2:1. The cost per student was $7,774 compared to the 1984-85 cost of $8,775.

Performance Goals for 1986-87

- Producing gross revenue from the sales of industrial products of $12.4 million. This goal is related to CSC's objective of ensuring the continuous employment of 1,100 offenders in the CORCAN shops through the production of $8,755,000 (at direct cost) worth of saleable product.
- Producing approximately 30 per cent of CSC's food needs with a market value in the order of $5.2 million.
- Generating a revenue of $815,000 in information processing services (ADP).
- Maintaining the overall inmate/teacher ratio at 9.5:1 or better and containing or reducing the cost per pupil in constant dollars. This goal includes:
  - — reviewing all current educational and personal development programs to determine whether or not they are consistent with the corporate priorities and consistent with inmate needs;
  - — developing standards that can be used in the ongoing monitoring of the effectiveness of the educational and personal development programming within CSC.
- Employing 94 per cent or more of the available inmate population. The achievement of this goal is shared with other correctional activities that employ inmates.

Resource Summary: Education, Training and Employment of Inmates

	1981-82		1982-83		1983-84		1984-85		1985-86	
	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY*
Industries	22,058	326	22,301	321	22,286	326	26,507	323	23,555	309
Education and Training	17,710	281	20,101	277	23,083	286	28,723	287	25,935	282
Agriculture Operations	4,805	70	5,577	75	5,810	76	8,124	89	7,723	98
Automated Document Processing			1,238	5	1,113	12	1,688	9	1,428	15
Inmate Incentives	8,975		9,708	-	10,203	-	10,839	1	13,317	17
Total	53,548	677	58,925	678	62,495	700	75,881	709	71,958	721

*Person-Years

6. Health Care

Health Care Services: Twenty-six health care centres, located in maximum and medium security institutions, provide service to thirty-two institutions. Arrangements to provide services are made with local physicians, clinics and hospitals for minimum level institutions geographically remote from a health care centre.

Health care centres provide ambulatory and out-patient services, including medical, dental, optometric and nursing services. A limited number of infirmary beds are available to provide primarily short-term care. Health care centres coordinate inmate access to community medical services for diagnosis, treatment and rehabilitation for more complex health problems.

Psychiatric Services: Psychiatric services are provided to inmates on an in-patient and out-patient basis. Short-term or minor problems may be treated in institutions by consultant psychiatrists and health care centre staff or by professional staff from regional psychiatric centres providing an out-patient service. Patients who require hospitalization, or those who may benefit from longer-term treatment, are

transferred to one of three CSC regional psychiatric treatment centres located in the Pacific, Prairie and Ontario regions or to provincial mental health facilities. Quebec region's psychiatric services are provided exclusively by l'Institut Philippe-Pinel under a federal-provincial agreement.

Initiatives and Results

(a) To develop national plans to meet the needs of developmentally handicapped inmates and those suffering from chronic mental illness.

A unit for the chronically mentally ill was initiated at Saskatchewan Penitentiary. An evaluation of the unit has been carried out prior to consideration of similar units in other institutions.

(b) To develop and implement a strategy for the inservice education and development of nurses employed by CSC in order to enhance the recruitment and retention of nursing staff.

An educational program is being developed to be delivered by Computer Assisted Learning (CAL) in the work setting. In addition, development of subject matter by resource people to be presented on video cassette is also underway.

(c) To implement workload standards for health care units within CSC as a follow-up to the staffing study approved by senior management in January, 1985.

Two initiatives have been taken to respond to this goal:

1) identification, through a regional pilot project of potential areas of improvement in Health Care Centre operations; and

2) the development of a Quality Assurance Program for institutional Health Care Centres.

(d) To develop and implement a more efficient system of dispensing and administering medication to inmates.

Seven institutions have implemented the unit dose drug distribution system. These pharmaceutical services are contracted to a community pharmacy or local hospital. In 25 per cent of CSC institutions, medications with a low abuse potential, such as antibiotics or non-steroidal anti- inflammatory agents, are distributed weekly. This marks a major change in the philosophy of health care delivery within CSC, placing the emphasis on teaching inmates to take responsibility for their own health.

(e) To develop automated support for health care centres and regional psychiatric and treatment centre operations.

An evaluation of the modules implemented to date at the pilot project sites, Mountain Institution, Edmonton Institution and the Federal Training Centre, Laval, was carried out in February, 1986. The findings of the evaluations will be presented to Senior Management prior to any expansion of the program.

Performance Goals for 1986-87

- Implementing program changes to provide effective multi-disciplinary mental health services more cost-effectively. This includes:

— examining the Pacific Region ambulatory mental health team as to cost effectiveness and client satisfaction with a view to implementation in the Ontario Region;

— assisting the Quebec Region to examine the costs and benefits of the Pinel agreement with a view toward alternative methods of psychiatric service delivery for the region.

Resource Summary: Health Care

	1981-82		1982-83		1983-84		1984-85		1985-86	
	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY*
Health Care	31,551	526	35,043	533	36,174	497	40,411	526	41,545	543

* Person-Years

7. Technical Services

Accommodation Requirements and Construction manages major projects, such as building new institutions and undertaking extensive renovations to older ones. The division is therefore responsible for developing accommodation requirements, real property and facility planning as well as establishing accommodation guidelines and technical criteria.

Engineering and Maintenance maintains the Service's plant, and manages the vehicle fleet, fire and occupational safety, and energy conservation operations.

Materiel Management provides for the acquisition, storage, issue and disposal of goods and services for all activities of the institutions, as well as providing a range of services including housekeeping, laundry and inmate canteen operations.

Telecommunications and Electronics installs, tests and maintains electronic and telecommunications equipment. This group is also responsible for research and development of electronic devices and systems that will make the Service's operations more cost-effective.

Food Services provides meals for inmates and duty meals for staff.

Initiatives and Results

a) To complete that portion of the accommodation plan applicable to 1985-86 at an estimated cost of $123.3 million. The plan is under review and may be revised significantly.

In response to a government-wide call for restraint, the CSC Accommodation Plan was significantly reduced during 1985-86. Whereas the 1984 Accommodation Plan proposed a ten-year net increase of 3,441 cells over capacity as of August, 1985, the revised plan reduced this increase to 764 cells. The 1985 plan also proposed continuation of 353 rooms in temporary installations and increasing the use of provincial accommodation through exchange of service agreements with the provinces.

Major construction is continuing on new institutions at Renous, New Brunswick and Donnacona, Quebec and on the expansion of accommodation at Mission, British Columbia. Planning and design work commenced in June, 1985, on the development of a new institution at Port Cartier, Quebec.

(b) To increase efficiency of the food services delivery system by adopting state-of-the-art technology including microwave cooking and modern food processing techniques. CSC will privatize a number of food service operations where it is economically feasible and practical.

Three institutional sites were established for testing the use of microwave technology in rethermalizing plated meals. The tests were monitored and will continue to be monitored in 1986-87 to determine the applicability of this technology for other CSC operations.

The two Staff Training Colleges privatized their food service operations and plans were being developed for catered food services at Donnacona and Atlantic Institutions. As well, the feasibility of contracted food services at two other sites was being studied.

(c) To complete implementation of the manual maintenance management system for remaining institutions and to implement the computerized maintenance management system in two regions. To initiate the conceptual design phase of the procurement module and related performance indicators for the Materiel Management Information System (MMIS).

The manual maintenance management system was successfully implemented in all remaining CSC institutions. The computerized maintenance management system was implemented in three sites. The conceptual design phase of the procurement module and related performance indicators for the Materiel Management Information System was deferred.

(d) To define resourcing standards required to support institutional programs.

A detailed life-cycle costing study was initiated at Kent Institution, B.C. Work will continue during 1986-87 to define a composite facilities maintenance resourcing model based on such studies at various locations.

(e) To continue investigating the application of electronics to the Service's operation, and to continue the development and installation of perimeter intrusion detection systems at four major institutions.

Perimeter intrusion detection systems were completed and commissioned at Kent, Collins Bay and the new Drummond Institution in Quebec. Installations were started at Atlantic, Warkworth, Drumheller and Donnacona institutions. The installation at Saskatchewan Penitentiary was restarted.

Performance Goals for 1986-87

- Completing that portion of the inmate accommodation plan applicable to 1986-87 at an estimated cost of $ 68 million (less 15 per cent slippage).
- Privatizing food services operations where it is economically feasible and practical.
- Reducing inventories and warehouse space.
- Continuing to install Perimeter Intrusion Detection Systems (PIDS) in major institutions when such installations are considered to be cost-effective and operationally feasible.

Resource Summary: Technical Services

	1981-82		1982-83		1983-84		1984-85		1985-86	
	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY*
Technical Services General	55,405	50	59,453	98	97,045	119	108,671	145	129,538	141
Material Management	10,352	208	10,936	160	10,905	166	12,596	166	10,349	161
Food Services	23,274	269	25,607	265	27,407	292	31,044	295	28,134	307
Institutional Services	6,610	115	13,253	114	14,289	119	15,423	116	14,122	119
Engineering Architecture and Properties	39,118	657	41,498	637	46,124	654	50,077	663	50,398	661
Telecommunications and Electronics	3,158	9	3,553	9	11,649	10	12,233	11	3,220	11
Total	137,917	1,308	154,300	1,283	207,419	1,360	230,044	1,396	235,761	1,400

* Person-Years

Appendices

The following statistical tables provide further detailed information on the operations of The Correctional Service of Canada:

1. Average Number of Offenders on Register
2. Financial Performance by Activity
3. Expenditures for the Past Five Years by Activity
4. Person-Year Utilization
5. Expenditures for Assistance to Private Agencies
6. Revenues
7. Cost of Maintaining Offenders—Summary
8. Average Number of Employed Inmates
9. Number of Security Incidents
10. International Transfers

Appendix 1

*Average Number of Offenders on Register**

	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86
Inmates	9,765	10,638	11,523	12,039	12,502
Parolees and Mandatory Supervision	5,272	5,276	5,762	5,895	6,092
Total	15,037	15,914	17,285	17,934	18,594

* The average number of inmates on register at an institution includes those who may be living in the community on day parole, who are on temporary absence, or who may be hospitalized or unlawfully at large. The average number of parolees and offenders released under mandatory supervision (M.S.), for the purposes of this table, does not include federal day parolees.

Appendix 2

*Financial Performance by Activity ($000)**

	1985-86		
	Estimates	Actual	Change
Custody of Inmates	149,392	140,436	8,956
Offender Case Management	163,140	157,393	5,747
Education, Training and Employment	76,534	71,958	4,576
Health Care	43,701	41,545	2,156
Technical Services	282,711	235,761	46,950
Planning and Management	21,765	21,650	115
Administration	58,589	60,946	(2,357)
Original Estimates	795,832	729,689	66,143
Supplementary Estimates and other authorized changes	5,710		5,710
Total Appropriation	801,542	729,689	71,853

Appendix 3

*Expenditures for the Past Five Years by Activity**
($000's)

Year	Planning and Management	Custody of Inmates	Education, Training and Employment	Offender Case Management	Health Care	Technical Services	Administration	Total
1981-82								
Operating	15,676	108,026	51,312	109,582	31,340	88,352	41,677	445,965
Capital	443	603	2,236	781	211	49,115	955	54,344
Total	16,119	108,629	53,548	110,363	31,551	137,467	42,632	500,309
1982-83								
Operating	16,014	116,676	56,506	123,326	34,836	93,818	48,463	489,639
Capital	983	612	2,419	557	207	60,482	928	66,188
Total	16,997	117,288	58,925	123,883	35,043	154,300	49,391	555,827
1983-84								
Operating	17,204	130,064	59,967	137,643	35,923	100,052	56,391	537,244
Capital	1,783	683	2,528	644	251	107,367	1,419	114,675
Total	18,987	130,747	62,495	138,287	36,174	207,419	57,810	651,919
1984-85								
Operating	22,710	142,188	71,678	152,926	39,981	110,379	67,563	607,425
Capital	4,834	1,127	4,203	764	430	119,665	1,441	132,464
Total	27,544	143,315	75,881	153,690	40,411	230,044	69,004	739,889
1985-86								
Operating	21,419	140,103	69,552	156,907	41,255	106,530	59,948	595,714
Capital	231	333	2,406	486	290	129,231	998	133,975
Total	21,650	140,436	71,958	157,393	41,545	235,761	60,946	729,689

* Expenditures in this table are in thousands of current dollars, not inflation-adjusted constant dollars.

Appendix 4

Person-Year Utilization

	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86
Planning and Management	300	270	288	322	343
Administration	1,021	1,091	1,154	1,198	1,164
Custody of Inmates	3,378	3,306	3,322	3,509	3,525
Offender Case Management	2,763	2,797	2,912	3,067	3,155
Education, Training and Employment	677	678	700	709	721
Health Care	526	533	497	526	543
Technical Services	1,308	1,283	1,360	1,396	1,400
	9,973	9,958	10,233	10,727	10,851

Appendix 5

Expenditures for Assistance to Private Agencies ($)

	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86
Expenditures for private after-care services*	6,326,000	8,054,000	10,268,326	12,155,020	15,180,462
Contributions:					
Frontier College	—	55,955	72,095	70,969	75,700
Canadian Association for the Prevention of Crime	22,000	22,000	22,000	—	—
L'Association des rencontres culturelles avec les détenus	44,000	47,000	50,995	53,089	52,456
M2/W2 Association of New Westminster, B.C.	36,000	40,000	42,400	50,000	55,000
Operation Springboard, Toronto	54,000	60,808	62,000	77,604	77,604
Prison Fellowship of Canada	—	7,014	9,222	9,683	9,683
St. Leonard's Society of Canada	—	40,000	21,000	—	—
Prison Arts Foundation	—	24,250	25,700	—	—
University of Saskatchewan	—	—	25,000	—	—
Canadian Training Institute	—	—	16,500	95,032	59,202
Contributions — habitual criminal status relieved	—	—	—	137,103	—
Anglican Diocese	—	—	—	15,000	15,000
Association des services de réhabilitation sociale	—	—	29,367	7,213	—
Service d'aide des prisonniers	—	—	8,300	—	—
Y.M.C.A.	—	—	—	9,293	10,748
Maison Painchaud	—	—	10,000	26,000	—
Canadian Jaycees	—	—	—	10,013	—
Via Travail	—	—	—	12,000	—
Corporation de diffusion des arts carcéraux	—	—	—	8,900	—
Interfaith Committee	—	—	—	25,000	30,000
John Howard Society	—	—	10,000	45,000	—
Native Counselling Services of Alberta	—	—	217,889	179,605	195,426
Native Clan Organization	—	—	80,837	113,172	113,172
Christian Council	—	—	—	5,250	5,250
Allied Indian and Métis Society	—	—	92,640	115,000	130,000
Residence Emmanuel Grégoire	—	—	—	6,850	—
Bridge House	—	—	—	—	20,000
Burwash Native Peoples Project	—	—	—	—	89,250
Canadian Criminal Justice Association	—	—	—	—	10,000
Community social services— Montreal	—	—	—	—	19,000
Native Liaison	—	—	—	—	15,750
Other**	—	56,776	20,802	10,757	7,450
Total	156,000	353,803	816,747	1,082,533	990,691

* Includes community assessments, parole supervision and temporary absence supervision as residential after-care services.
** Contributions less than $5,000.

Appendix 6

Revenues ($000)

	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86
Industries and Automated Document Processing	7,467	10,308	7,721	12,890	10,701
Agribusiness	996	1,280	1,398	1,941	269*
Inmate Canteen	4,036	4,537	5,245	5,694	6,053
Board and Lodging paid by inmates	164	135	194	156	173
Other revenue	1,777	2,751	2,728	4,151	5,783**
Total	14,440	19,011	17,286	24,832	22,979

* Effective fiscal year 1985-86 the accounting treatment of agribusiness sales within CSC does not record the sales as non-tax revenue.

** Includes revenue from federal-provincial agreements for inmate maintenance ($206,819), psychiatric services provided under contract ($319,361), adjustment of previous year's expenditures ($4,631,336), and miscellaneous revenue items ($626,283).

Appendix 7

Cost of Maintaining Offenders—Summary 1985-86

	Average population	Total cost	1985-86 Average annual cost per offender	1984-85[5] Average annual cost per offender
Maximum—Male[2]	3,544	173,710,875	49,015	49,702
Maximum—Female	109	6,262,095	57,450	55,741
Medium	5,993	213,548,925	35,633	35,726
Minimum	624	18,502,103	29,651	31,525
Farm	515	18,976,483	36,848	36,678
C.C.C.	457	9,708,900	21,245	20,384
Total Cost At Institutional Level	11,242[1]	440,709,381	39,202	39,648
Cost of Centres not in Operation	11,242	2,479,758	221	75
Staff College Costs	11,242	7,698,665	685	1,085
Parole Office Costs	7,131	44,326,145	6,216	6,422
NHQ Costs[4]	18,373	44,773,654	2,437	3,265
RHQ Costs[3]	18,594	55,726,601	2,997	3,114
Total	18,594	595,714,204	32,038	33,870

Note:

[1] Represents the average number of inmates actually in institutions (the "midnight count").

[2] The maximum male category includes 29 inmates housed in Her Majesty's Penitentiary, St. John's, Newfoundland at a cost of $448,052.

[3] Average population includes 221 federal inmates housed in provincial institutions. Cost includes billings from the provinces under federal-provincial agreements for the maintenance of federal inmates in provincial institutions ($8,303,669) and for parole suspension services ($2,730,352).

[4] Represents the total number of inmates actually in the institution plus parolees on federal and provincial day parole, full parole and mandatory supervision.

[5] 1984-85 figures have been restated since reallocation to institutions of parole office operating costs relating to community assessment and case preparation has been discontinued.

Appendix 8

Average Number of Employed Inmates

	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86
Industries	1,227	1,286	1,247	973	1,185
Agriculture	192	229	329	330	415
Education and Training					
—students	1,737	1,796	1,980	1,575	2,652
—clerks	113	142	149	276	175
Technical Services	2,904	3,041	3,186	3,069	3,316
Offender Programs	511	553	582	1,176	657
Automated Document Processing	107	108	112	103	111
Special Employment Programs	113	78	30	393	117
Other employment	141	208	172	254	203
Total Number Employed	7,045	7,441	7,787	8,149	8,831
Unemployed	595	474	465	520	489
Inmates not available for work*	2,125	2,723	3,271	3,370	3,182
Total Inmates	9,765	10,638	11,523	12,039	12,502

* Inmates unavailable for work include those on temporary absence or day parole, in segregation, dissociation or special handling units, in provincial institutions in hospital or unlawfully at large.

Appendix 9

Number of Security Incidents

Category	Number of Incidents 1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86
Murder	7	6	14	8	5
Attempted murder	4	—	—	—	—
Assaults on inmates (by inmates)	263	330	416	408	410
Assaults on staff (by inmates)	113	126	120	135	123
Suicides	11	16	16	21	17
Attempted suicides	63	65	51	78	49
Escape rate (per 1000 inmates)	23	24	20	24	16
Use of Force					
—firearms	38	65	41	36	23
—gas	47	33	81	129	140
Hostage-taking	5	4	4	10	6

Appendix 10

International Transfers

Year	No. of Transfer Operations	Country	Transferred to Foreign Country	Transferred to Canada
1978	1	U.S.A.	40	29
1979	3	U.S.A.	24	16
	3	Mexico	0	9
1980	5	U.S.A.	15	14
1981	3	U.S.A.	5	12
	1	Peru	0	1
1982	1	U.S.A.	3	4
	1	Peru	0	1
1983	7	U.S.A.	4	21
	1	Mexico	0	3
	2	Peru	0	4
1984	9	U.S.A.	2	19
	2	Mexico	0	3
	1	Peru	0	2
1985	7	U.S.A.	0	14
	2	Mexico	0	7
Sub-Total	36	U.S.A.	93	129
	8	Mexico	0	22
	5	Peru	0	8
Total	49		93	159

Canadian Security Intelligence Service

The *Canadian Security Intelligence Service Act* provides the basis for CSIS activities. Section 2 of the Act defines threats to the security of Canada, while Sections 12 through 16 define the primary duties and functions of the Service in relation to those threats. Section 12 provides the Service with the authority to collect, by investigation or otherwise, information or intelligence on groups and individuals whose activities may on reasonable grounds be suspected of constituting a threat to Canada's security. This mandate empowers the Service to conduct security intelligence investigations and operations to the extent strictly necessary to determine the nature of a security threat to Canada.

Section 15 of the *CSIS Act* permits the Service to conduct security investigations pursuant to its authority to provide security assessments under Section 13 and security advice under Section 14. The policy guidelines under which the Service conducts its security screening program were approved by the Cabinet Committee on Security and Intelligence on December 18, 1985.

Section 19 of the Act defines the Service's role and responsibilities in disclosing otherwise confidential information that may pertain to criminal activity, Canada's international relations or the public good as defined by the Solicitor General.

During the past year, and in response to Government direction, the Service has placed greater emphasis on its counter-terrorism program to ensure that Government and local law enforcement agencies are provided with security-intelligence on terrorist threats to the lives and property of Canadians. Information about Service activities in respect of its counter-terrorist and other obligations in relation to Section 12 and Section 19 of the *CSIS Act* is classified and provided only to authorized recipients.

In view of the necessary degree of secrecy attached to activities of the CSIS, the *CSIS Act* has established two independent review mechanisms to satisfy the Canadian public that CSIS is operating within its mandate. An Inspector General appointed by the Governor-in-Council monitors the Service's compliance with its operational policies and reviews operational activities. In addition, five Privy

Councillors who are not members of the Senate or the House of Commons, and who have been selected after consultation between the Prime Minister and leaders of the Opposition parties, have been appointed to comprise the Security Intelligence Review Committee. Their function is to review generally the service's performance of its duties and to investigate any complaints made against it. Both the Inspector General and the Security Intelligence Review Committee have complete access to CSIS records, excepting Cabinet Confidences.

Solliciteur général Canada | Solicitor General Canada

Le Secrétariat

La Gendarmerie royale du Canada

La Commission nationale des libérations conditionnelles

Le Service correctionnel du Canada

Le Service canadien du renseignement de sécurité

Publié avec l'autorisation de
l'hon. James Kelleher, CP, député,
Solliciteur général du Canada

Publié par le Groupe des communications,
Direction des programmes,
Secrétariat du Ministère

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987

N° de cat. JS-1-1986

ISBN 0-662-54897-3

Solicitor General of Canada

CANADA

Solliciteur général du Canada

À Son Excellence
La très honorable Jeanne Sauvé
Gouverneur général du Canada

Madame le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du ministère du Solliciteur général pour l'année financière commençant le 1er avril 1985 et se terminant le 31 mars 1986.

Veuillez agréer, madame le Gouverneur général, l'assurance de ma très haute considération.

James Kelleher

James Kelleher

Ottawa, Canada K1A 0P8

Table des matières

Le ministère du Solliciteur général 1

Le Secrétariat 3

Attributions 3
Direction des politiques 4
Direction de la police et de la sécurité 6
Direction des programmes 8
Direction de l'administration 14
Bureau des systèmes intégrés 14
Inspecteur général du Service canadien du renseignement de sécurité 15
Annexes: A. Ministère du Solliciteur général 17
B. Secrétariat du Ministère 21

La Gendarmerie royale du Canada 27

Attributions 27
Organisation 31
Application des lois et décrets fédéraux 33
Services de police à contrat 42
Services judiciaires 43
Administration 45

La Commission nationale des libérations conditionnelles 51

Attributions 51
Faits saillants 52
Projets prévus en 1986-1987 54

Le Service correctionnel du Canada 59

Attributions 59
Organisation 61
Objectifs 61
Planification et gestion 63
Administration 66
Garde des détenus 68
Gestion des cas 69
Éducation, formation et emploi des détenus 72
Services de santé 74
Services techniques 75

Annexes:
1. Nombre moyen de détenus inscrits au registre 78
2. Rendement financier par activité 78
3. Dépenses au cours des cinq dernières années, par activité 79
4. Utilisation des années-personnes 80
5. Sommes consacrées à l'aide aux organismes privés 81
6. Recettes 82
7. Coût d'entretien des détenus — État ventilé 83
8. Nombre moyen de détenus employés 84
9. Incidents liés à la sécurité 84
10. Transfèrements internationaux 85

Service canadien du renseignement de sécurité **87**

APERÇU DU MINISTÈRE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

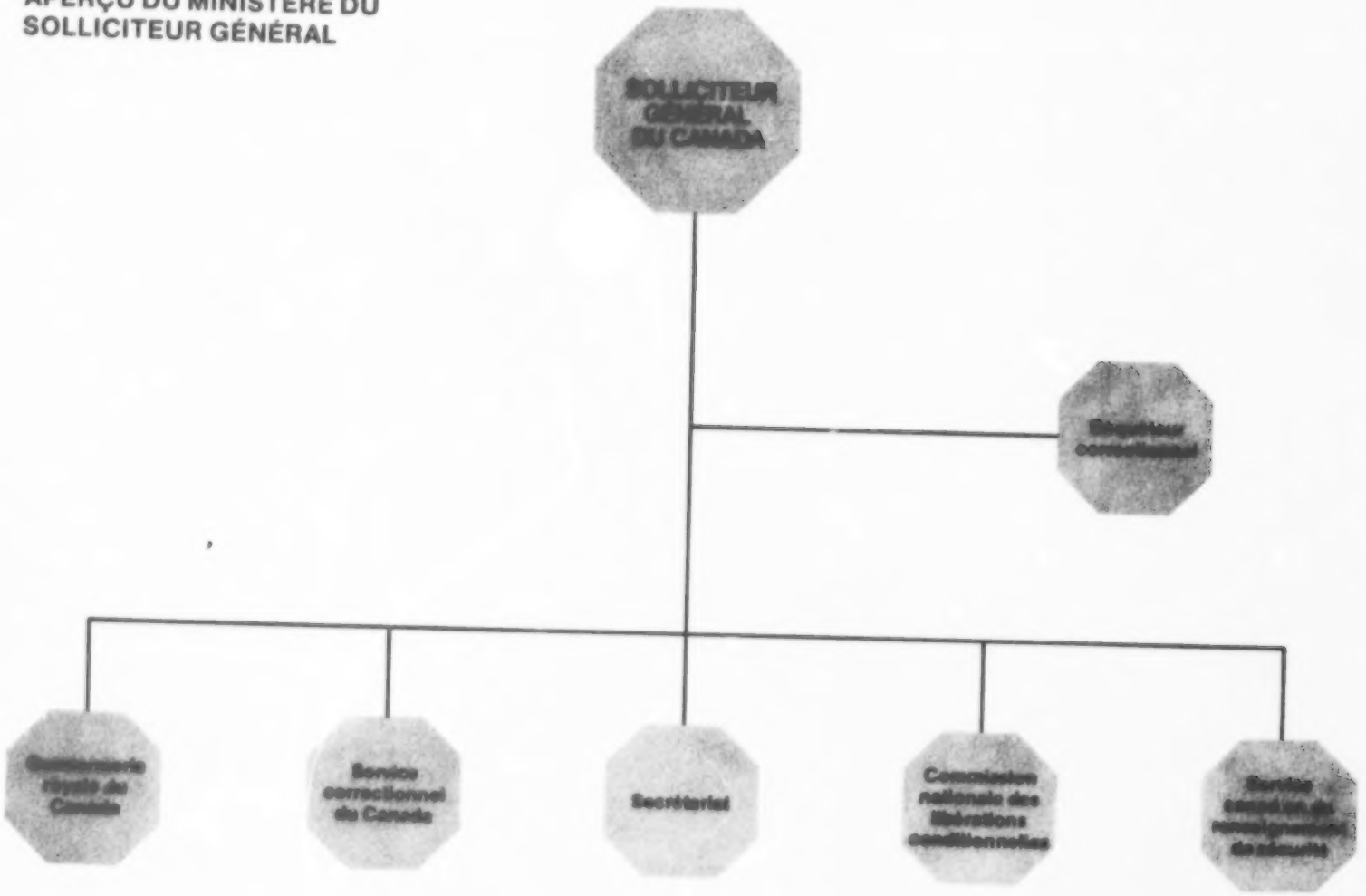

Le ministère du Solliciteur général

Le ministère du Solliciteur général regroupe, sous la direction et la surveillance du Solliciteur général, les principaux éléments opérationnels du gouvernement fédéral qui s'occupent de l'administration du système de justice pénale.

Les quatre organismes qui, avec le Secrétariat, forment le Ministère sont la Gendarmerie royale du Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles, le Service correctionnel du Canada et le Service canadien du renseignement de sécurité. Bien que les organismes fassent rapport indépendamment au Solliciteur général, le Secrétariat remplit des fonctions qui se rattachent à ces organismes.

Le Solliciteur général est responsable de l'administration de la *Loi sur le ministère du Solliciteur général*, de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, de la *Loi sur les pénitenciers*, de la *Loi sur la libération conditionnelle de détenus*, de la *Loi sur les prisons et les maisons de correction*, de la *Loi constituant le Service canadien du renseignement de sécurité*, de la *Loi sur les jeunes contrevenants*, de la *Loi sur le casier judiciaire*, et de la *Loi sur le transferement des délinquants*. En outre, le Solliciteur général et les organismes du Ministère s'acquittent de responsabilités opérationnelles en vertu de lois comme la *Loi sur l'identification des criminels*, la *Loi sur les secrets officiels*, la *Loi sur les privilèges et immunités diplomatiques et consulaires* et la *Loi sur l'immigration*, pour n'en nommer que quelques-unes. Les organismes du Ministère, plus particulièrement la G.R.C., sont chargés de veiller à la mise en application de toutes les lois fédérales, par exemple le *Code criminel*, dans les cas où l'exécution de ces lois n'est pas confiée de façon précise à un autre ministère ou organisme.

Au cours de l'année financière 1985-1986, le Ministère a utilisé 30 548 années-personnes, soit une diminution de 5,5 % par rapport à 1984-1985, et engagé des dépenses de 1,77 milliard de dollars, soit une augmentation de 8,9 % par rapport à l'année précédente.

Dans le présent rapport, chacun des cinq éléments principaux du Ministère revoit en détail ses opérations de l'année financière 1985-1986 et ses initiatives en matière de mesures législatives et de politiques.

ORGANIGRAMME DU SECRÉTARIAT, 1985-1986

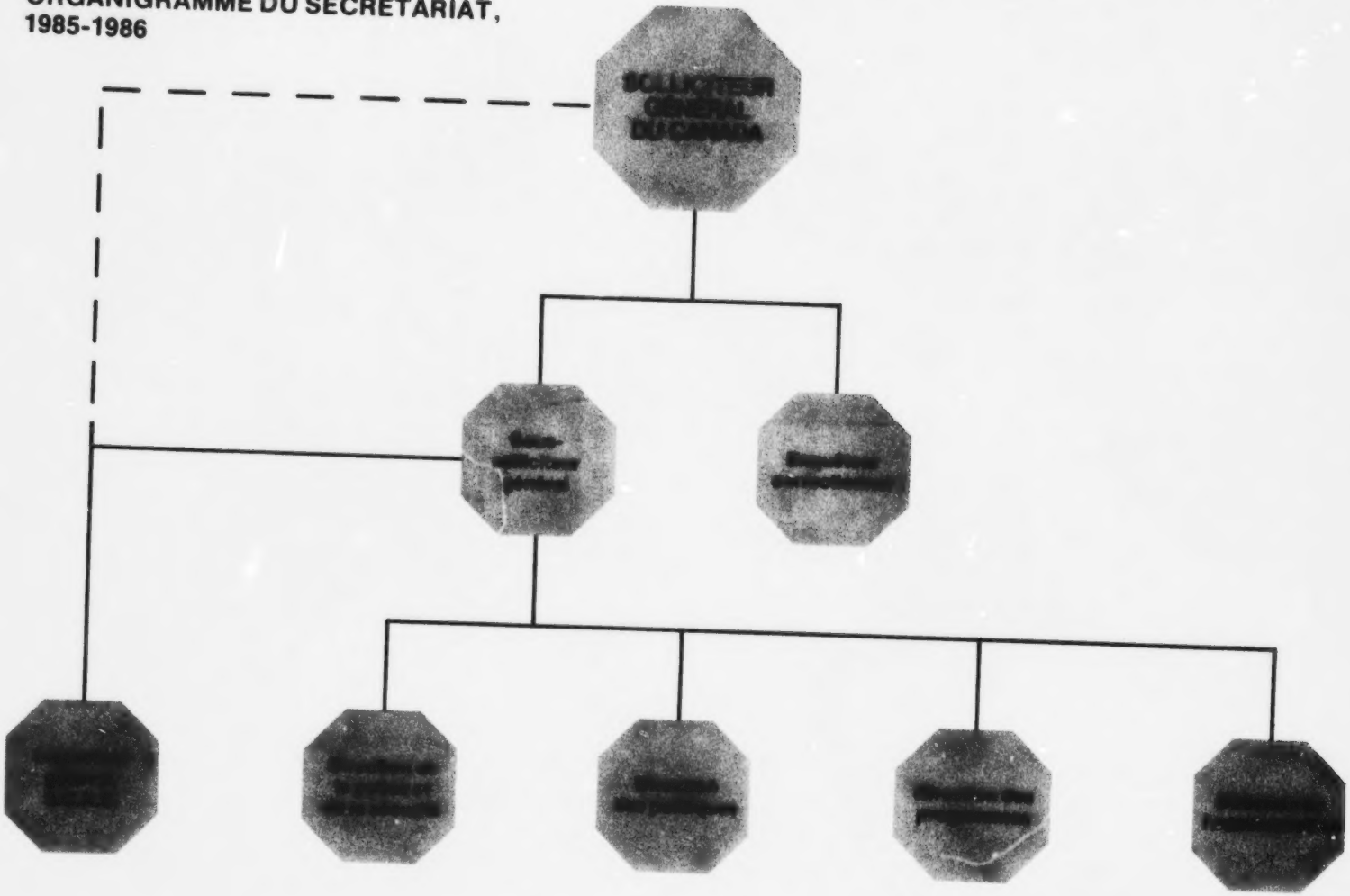

Le Secrétariat

Attributions

Le Secrétariat a pour rôle principal d'élaborer et de coordonner la politique du Ministère. Il est dirigé par le Sous-solliciteur général qui, ainsi que les chefs de la Gendarmerie royale du Canada, du Service correctionnel du Canada, de la Commission nationale des libérations conditionnelles et du Service canadien du renseignement de sécurité, fait partie du Comité consultatif principal des politiques.

Le Secrétariat oeuvre surtout dans quatre grands domaines fonctionnels: le système de justice pénale, les services correctionnels, la police et la sécurité. Sur le plan organisationnel, il est composé de trois directions opérationnelles, soit celles des Politiques, de la Police et de la Sécurité et des Programmes, ainsi que de la Direction de l'administration et du Bureau des systèmes intégrés. Au cours de l'année financière 1985-1986, il a utilisé 333 années-personnes et a dépensé 119,8 millions de dollars.

Direction des politiques

La Direction des politiques élabore des politiques et conseille le Solliciteur général, le Sous-solliciteur général et les organismes du Ministère sur des questions se rapportant au système de justice applicable aux jeunes, au secteur correctionnel et à la mise en liberté, et à certains aspects des politiques dans le domaine de la justice pénale, comme le contrôle des armes à feu, la justice et les autochtones, et les casiers judiciaires. Elle remplit également une autre fonction essentielle, soit assurer la liaison avec les autres directions du Secrétariat, les organismes du Ministère et d'autres composantes du système de justice pénale, entre autres divers ministères et organismes fédéraux et provinciaux et des organismes du secteur privé.

La Direction est chargée de négocier les ententes fédérales-provinciales-territoriales qui portent sur les services de justice pour les jeunes, d'administrer les dispositions du *Code criminel* sur les armes à feu ainsi que d'encourager la collaboration intergouvernementale dans ces secteurs.

Elle analyse les propositions faites par le Service correctionnel du Canada et la Commission nationale des libérations conditionnelles et elle donne des conseils, propose des solutions de rechange et fait des recommandations au Sous-ministre et au Ministre sur des questions touchant les politiques et le fonctionnement du secteur correctionnel.

La Direction est avant tout chargée de la planification stratégique au Ministère, notamment de l'élaboration du Plan stratégique annuel.

Enfin, la Direction est chargée de planifier et de coordonner, aux échelons interministériel, intergouvernemental et international, les fonctions du Ministère en matière de services correctionnels, de justice applicable aux jeunes et d'autres questions.

La Direction compte trois divisions, soit la Division des politiques sur les jeunes contrevenants, la Division des politiques sur les questions correctionnelles et la Division des politiques en matière de justice pénale.

Faits saillants de 1985-1986

Jeunes contrevenants

La *Loi sur les jeunes contrevenants* est entrée en vigueur dans sa totalité le 1er avril 1985 avec la mise en application, dans l'ensemble des provinces et des territoires, d'une limite d'âge uniforme, soit moins de 18 ans.

Des ententes de partage des frais liées aux jeunes contrevenants ont été conclues avec Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Le gouvernement fédéral a commencé à verser des contributions visant les services de justice assurés aux jeunes par ces administrations.

Le Comité fédéral-provincial, constitué de comités de sous-ministres et de hauts fonctionnaires responsables de la justice applicable aux jeunes, s'est réuni à plusieurs reprises afin de débattre de sujets d'intérêt commun, notamment les modifications possibles à la Loi, et afin d'accroître la collaboration intergouvernementale à l'égard de ces questions.

Le Solliciteur général a organisé des consultations nationales auprès d'un vaste échantillon de spécialistes et d'associations communautaires oeuvrant dans le domaine de la justice applicable aux jeunes, afin d'examiner les préoccupations auxquelles la Loi donne lieu et de trouver des solutions possibles. Tout compte fait, les discussions ont touché plus de 150 organisations ainsi que divers ministères des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Les programmes provisoires d'appui, mis sur pied par le gouvernement fédéral en 1984-1985 pour faciliter l'application de la nouvelle loi, ont été maintenus en 1985-1986. Il s'agit, entre autres, des programmes suivants:

- dernier versement aux provinces et aux territoires de subventions de mise en application;
- programme de contributions, qui favorise les nouveaux projets dans le domaine de la justice pour les jeunes ainsi que les programmes de transfert de technologie compatibles avec les principes et dispositions de la nouvelle loi;
- programme de contributions, qui aide les provinces et les territoires à élaborer des systèmes d'information automatisés répondant aux besoins comptables créés par la nouvelle loi et à mettre au point des programmes administratifs et statistiques efficaces dans le domaine de la justice pour les jeunes;
- analyse de l'Étude nationale sur le fonctionnement des tribunaux pour mineurs aux termes de la *Loi sur les jeunes contrevenants* et conception d'une stratégie d'évaluation de la nouvelle loi.

Questions correctionnelles

Le Direction des politiques sur les questions correctionnelles donne des conseils et fait des recommandations au Solliciteur général et au Sous-solliciteur général sur de nombreuses questions relatives aux services correctionnels qui mettent en jeu les responsabilités du gouvernement fédéral et de ses organismes, la Commission nationale des libérations conditionnelles et le Service correctionnel du Canada.

La Direction dirige et coordonne des études sur des questions importantes en matière de politique, qui touchent les responsabilités du Ministre en matière correctionnelle et de mise en liberté. Ces études portent, entre autres, sur les détenus qui purgent des peines de longue durée, sur les délinquants dangereux, sur le surpeuplement des établissements pénitentiaires et sur la libération sous condition et sous surveillance obligatoire.

Révision du droit correctionnel

La révision du droit correctionnel s'intéresse principalement à cinq lois précises: la *Loi sur les pénitenciers*; la *Loi sur la libération conditionnelle de détenus*; la *Loi sur les prisons et maisons de correction*; la *Loi sur le transfèrement des délinquants*; la *Loi sur le Ministère du Solliciteur général* ainsi que les articles pertinents du *Code criminel*.

Des consultations fondées sur le Premier document de travail de la révision du droit correctionnel ont été menées en 1985-1986 auprès de personnes et de groupes intéressés. Un deuxième document de travail, visant à débattre des questions intéressant le gouvernement fédéral et les provinces, a paru et des consultations intensives avec les provinces se sont engagées. Ont également été publiés des documents de travail sur les principes et le mandat des services correctionnels, sur le cadre juridique régissant les pouvoirs des agents de correction et les droits des détenus et sur les droits et recours des détenus. On a continué à faire de la recherche sur des questions présentant un intérêt particulier et sur les populations carcérales particulières.

Projets de loi

Des propositions législatives ont été élaborées et déposées à la Chambre des communes en 1985-1986. Le projet de loi C-67 permettrait d'exercer un contrôle plus serré sur la libération sous surveillance obligatoire des détenus indiscutablement violents. Le projet de loi C-68 modifierait la législation correctionnelle pour en éliminer les anomalies et, en réponse aux provinces, pour résoudre certains problèmes posés par la formulation des dispositions existantes.

Justice pénale

Armes à feu

Par suite d'analyses et de consultations complémentaires, un nouveau train de mesures législatives a été proposé afin de corriger certains problèmes et de simplifier plusieurs aspects administratifs du programme de contrôle des armes à feu.

Le Solliciteur général a été autorisé à négocier de nouvelles ententes financières fédérales-provinciales qui permettraient une récupération des coûts.

Il existe toujours d'étroites relations de travail avec les provinces, comme en témoigne la septième conférence annuelle des chefs provinciaux et territoriaux des préposés aux armes à feu, qui a eu lieu en juin 1985.

Septième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

Le ministère du Solliciteur général a joué un rôle de chef de file dans la préparation de la participation canadienne au 7e Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (26 août au 6 septembre 1985 à Milan, en Italie) et au sein de la délégation canadienne. Celle-ci était dirigée par le Solliciteur général et comprenait des représentants des divers gouvernements provinciaux et territoriaux, des trois partis politiques fédéraux et du secteur non gouvernemental, ainsi que des hauts fonctionnaires du ministère du Solliciteur général, du ministère de la Justice et du Secrétariat d'État aux Affaires extérieures.

La délégation canadienne a pris une part active aux délibérations du Congrès et a contribué à faire adopter des résolutions sur la prévention du crime, les victimes, le trafic des drogues, la justice applicable aux jeunes, le terrorisme, la violence en milieu familial, le traitement équitable des infractrices et l'indépendance de la magistrature. On a rédigé un rapport qui résume la participation du Canada au Congrès ainsi que les résolutions adoptées sur les diverses questions inscrites à l'ordre du jour.

Direction de la police et de la sécurité

La Direction de la police et de la sécurité analyse des initiatives stratégiques, des questions de principe en matière opérationnelle et des propositions de nature opérationnelle dans les domaines de l'application de la loi et de la sécurité nationale, afin de fournir des avis utiles au Solliciteur général et au Sous-solliciteur général.

En outre, la Direction prépare, élabore et applique des politiques gouvernementales et ministérielles visant l'application de la loi, la sécurité nationale et la lutte antiterroriste.

Elle se charge d'élaborer des politiques sectorielles et des réponses coordonnées aux initiatives en matière d'application de la loi et de sécurité nationale, en collaboration avec les organismes du Ministère, les organismes centraux du gouvernement fédéral, le ministère de la Justice, divers ministères fédéraux et les provinces.

La Direction s'occupe de la responsabilité immédiate du Solliciteur général à l'égard du programme de sécurité nationale et des attributions du Ministère en ce qui concerne l'établissement de plans d'urgence. De plus, elle coordonne le programme de lutte antiterroriste du gouvernement fédéral.

Sous-direction des politiques et opérations en matière de sécurité

La Sous-direction se compose de deux divisions, soit Politique en matière de sécurité et Opérations en matière de sécurité, et assume les fonctions suivantes:

- analyser les initiatives stratégiques, les questions de principe en matière opérationnelle et les propositions de nature opérationnelle dans le domaine de la sécurité nationale afin de fournir des avis utiles au Solliciteur général et au Sous-solliciteur général;
- mettre en train, élaborer et appliquer les politiques gouvernementales et ministérielles dans le domaine de la sécurité nationale;
- élaborer des politiques sectorielles et coordonner les réponses aux initiatives en matière de sécurité nationale, en collaboration avec les organismes du Ministère, les organismes centraux du gouvernement fédéral, le ministère de la Justice, divers ministères fédéraux et les provinces;
- assumer la responsabilité immédiate du Solliciteur général à l'égard des programmes de sécurité nationale.

Faits saillants de 1985-1986

Division de la politique en matière de sécurité

La Division de la politique en matière de sécurité a largement participé à l'élaboration des orientations stratégiques et opérationnelles liées à la mise en application de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité* (qui est entrée en vigueur en juillet 1984). Elle a soumis un ensemble appréciable de directives ministérielles à l'intention du SCRS, tout en participant à l'élaboration de propositions portant sur le renseignement de sécurité et exigeant l'attention du Cabinet.

La Division a révisé, de concert avec le SCRS, toutes les directives ministérielles déjà fournies au Service, afin d'assurer leur conformité avec la *Loi sur le SCRS*, et a élaboré les modifications requises pour satisfaire aux nouvelles exigences sur le plan de la loi et des orientations.

Elle a également participé à des discussions fédérales-provinciales et établi des lignes directrices pour mettre en oeuvre l'article 17 et le paragraphe 61(2) de la *Loi sur le SCRS*.

Division des opérations en matière de sécurité

La Division des opérations en matière de sécurité a étudié les demandes présentées par le SCRS en vue d'obtenir du Ministre l'autorisation d'utiliser certaines méthodes d'enquête et de procéder à des opérations de nature délicate.

Sous-direction de la planification et des opérations en matière de sécurité

Créée en 1985, cette sous-direction est chargée:

- de coordonner l'identification, l'élaboration et l'application des mesures antiterroristes, aux niveaux interministériel, fédéral-provincial et international;
- d'appuyer le Solliciteur général dans son rôle de ministre chargé de s'occuper des situations d'urgence liées au terrorisme au Canada;

- d'élaborer et d'appliquer des plans d'urgence concernant l'ordre public et découlant des responsabilités du Solliciteur général;
- de coordonner des programmes d'exercice pour mettre à l'essai et évaluer les plans d'urgence;
- de diriger le fonctionnement du Comité consultatif de la sécurité (CCS), qui est chargé d'examiner les questions de politique en matière de sécurité, de déterminer les futures priorités sectorielles et d'élaborer des politiques administratives fédérales en matière de sécurité.

Faits saillants de 1985-1986

La Sous-direction s'est attaquée à plusieurs questions liées aux politiques et programmes antiterroristes, notamment les services de protection de la GRC et la politique gouvernementale en matière de prises d'otages et de communications en cas d'attentat terroriste. Elle a également rédigé des rapports sur divers aspects des mesures antiterroristes au Canada. En veillant au fonctionnement du Centre ministériel de traitement des crises, la Sous-direction a pu assurer, entre les centres de responsabilité opérationnelle et les décisionnaires, une transmission efficace des renseignements nécessaires au règlement des situations d'urgence.

Sous-direction des politiques en matière de police et d'application de la loi

Cette sous-direction, composée de deux divisions, est chargée des fonctions suivantes:

- examiner les propositions faites par la GRC au sujet des opérations, afin d'en assurer la conformité à la loi et aux directives du Solliciteur général;
- élaborer et examiner des projets de lignes de conduite et des projets d'ordre administratif régissant l'efficacité globale de la GRC et son obligation de rendre compte;
- définir et administrer la politique du gouvernement fédéral régissant les ententes relatives aux services de police fournis par la GRC aux provinces, aux territoires et aux municipalités;
- examiner les propositions d'affectation des ressources qui touchent la GRC et en assurer la coordination avec les intérêts de l'ensemble du Ministère en matière de ressources;
- élaborer une politique fédérale d'application de la loi et coordonner l'exécution des responsabilités du Solliciteur général relatives à la surveillance électronique et à l'examen des empreintes digitales, précisées dans le *Code criminel*;
- participer à l'élaboration des lignes de conduite sectorielles qui ont des répercussions, en matière de police et d'application de la loi, aux niveaux fédéral et national.

Faits saillants de 1985-1986

Division de la politique et des programmes de la GRC

La Division a travaillé en étroite collaboration avec la GRC et avec les représentants des organismes centraux de l'administration fédérale et du ministère de la Justice afin de mettre en oeuvre diverses initiatives gouvernementales, notamment: le programme de réduction des années-personnes du gouvernement (première année); l'application à la GRC des recommandations formulées dans le rapport gouvernemental «*Cap sur l'égalité*» à l'égard de la *Charte des droits et libertés*; et l'application éventuelle des principes de la réforme des pensions à la *Loi sur la pension de retraite* de la GRC.

La Division a coordonné l'appui à apporter au Solliciteur général pour l'étude par le Parlement du projet de loi C-65, *Loi modifiant la Loi sur la GRC*, qui a reçu la sanction royale le 25 mars 1986.

Elle a également dirigé et coordonné toutes les activités menant à la création du Comité externe d'examen de la GRC et de la Commission des plaintes du public contre la GRC.

La Division a mis sur pied des initiatives nationales et internationales et effectué des travaux concernant la consommation et le trafic des drogues.

Division de la politique d'application de la loi

Les Directives destinées aux mandataires désignés conformément à la Partie IV.1 du *Code criminel* ont été révisées, mises à jour et diffusées par le Solliciteur général. En outre, les désignations en vigueur ont été revues, et le Solliciteur général a délivré quelque 400 certificats de désignation.

La Division a rédigé un rapport sur les pouvoirs et les procédures de la police en collaboration avec des fonctionnaires du ministère de la Justice et après consultation des provinces et autres parties intéressées.

Des propositions législatives ayant trait à l'identification, à la saisie et à la confiscation des gains provenant du crime ont été élaborées en collaboration avec le ministère de la Justice.

L'Étude de l'application des lois fédérales (EALF) a été parachevée, et les ministères participants en ont reçu les conclusions pour examen.

La Division participe également à l'étude sur les services de police autochtones effectuée par le ministère des Affaires indiennes et du Nord.

Section de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels

La Section assume les fonctions suivantes:

- mettre en oeuvre les politiques et procédures du Secrétariat destinées à assurer l'application uniforme et juste de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*;
- traiter les demandes d'accès aux dossiers gouvernementaux ou aux renseignements personnels assujettis au contrôle du Secrétariat;
- coordonner les politiques et procédures du Ministère en vue de l'application des lignes directrices du gouvernement relatives à ces deux lois et assurer la gestion de la salle publique de lecture du Ministère.
- assurer la coordination et l'uniformité des réponses aux lettres reçues par le Ministère sur toutes les questions qui intéressent le Ministère au chapitre de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels.

Faits saillants de 1985-1986

Au cours de l'année, la Section a donné suite à 106 demandes formulées en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et à 61 demandes présentées aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information*.

En outre, la Section a répondu à 14 demandes de consultation liées à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, et à 11 demandes découlant de la *Loi sur l'accès à l'information*.

Elles provenaient d'organismes gouvernementaux qui, pour répondre à des demandes d'information, voulaient obtenir des documents appartenant au Secrétariat du Ministère.

En tant que responsable de la salle publique de lecture, la Section a été appelée à répondre à 444 demandes formulées par des visiteurs:

(i) 298 d'entre eux ont reçu des publications disponibles sur place;

(ii) 124 ont obtenu des renseignements particuliers figurant notamment dans les lois et dans les manuels;

(iii) on a aidé 22 visiteurs à remplir des formulaires de demande.

Direction des programmes

La Direction des programmes est chargée de la recherche et du développement au sein du Ministère. Elle a pour objectif premier de donner aux fonctionnaires du Ministère des conseils éclairés qui leur permettront de prendre de meilleures décisions sur les dispositions législatives, les politiques, les programmes et les activités dans le domaine de la justice pénale. Elle s'attache à fournir les renseignements nécessaires au Secrétariat, au Ministère et au système de justice pénale en général. Dans le cadre d'un vaste processus intégré, ses divisions produisent des données et décèlent les nouvelles questions qui se présentent grâce à des recherches et à des analyses statistiques, à des études expérimentales et à l'évaluation de projets pilotes. La Direction transmet des données aux spécialistes de la justice pénale et au grand public par sa bibliothèque, ses colloques, ses conférences, ses cours, ses services consultatifs, ses rapports statistiques et ses rapports sur les recherches et les projets pilotes ainsi que par les publications périodiques du Secrétariat.

La Direction se compose de quatre divisions, soit la Division de la recherche, la Division de la statistique, le Centre de consultation, le Groupe des communications et la Division des services de gestion et des systèmes.

Division de la recherche

La Division de la recherche élabore, gère et effectue des recherches en sciences sociales qui sont utilisées par le Ministère et le système de justice pénale en général. Elle s'occupe principalement de la conception et de l'évaluation de ces recherches, ainsi que de leur applicabilité aux objectifs du Ministère, dans les buts suivants:

- donner des conseils sur les politiques et les programmes;
- fournir des renseignements destinés à améliorer la planification et l'élaboration de politiques, de programmes et de mesures législatives visant à régler les problèmes liés à la criminalité et à la justice pénale et relevant des responsabilités du Solliciteur général;
- évaluer les politiques et les programmes touchant le système de justice pour les jeunes, les services de police, les services correctionnels et la mise en liberté;
- renseigner la population et les spécialistes;
- enrichir les connaissances et les renseignements sur lesquels reposent les décisions;
- encourager l'avancement de la recherche en criminologie et le perfectionnement du personnel qui travaille dans ce domaine, par le biais de contributions aux centres de criminologie et d'appui financier aux chercheurs indépendants.

La Division est structurée de manière à offrir des services de recherche et d'évaluation dans quatre grands domaines: causes et prévention de la criminalité, le système de justice pour les jeunes, services correctionnels et services de police. Toutes les sections collaborent, aux échelons fédéral, provincial et municipal, avec des organismes gouvernementaux et avec le secteur privé.

De concert avec les autres services du Solliciteur général, la Division revoit chaque année ses priorités de recherche, afin que les nouveaux projets entrepris correspondent le plus possible aux objectifs en évolution du Ministère. Elle passe alors des contrats ou effectue elle-même des recherches pour recueillir les renseignements requis. Elle compte 20 employés et dispose d'un budget annuel d'environ deux millions de dollars.

En 1985-1986, la Division a passé des contrats de recherche avec des universités, des entreprises privées ou des particuliers, et elle s'est occupée de projets déjà en cours.

Faits saillants de 1985-1986

Au cours de l'année, la Section de la recherche sur les causes et la prévention de la criminalité s'est occupée, entre autres, de l'étude de la prévention communautaire du crime ainsi que de la question de la violence familiale et de l'aide aux victimes.

La Section de la recherche sur les politiques relatives à la justice pénale s'est attachée aux six grands domaines suivants: processus judiciaire pour les jeunes contrevenants, évaluation de la *Loi sur les jeunes contrevenants*, évaluation des solutions de rechange dans la collectivité pour les jeunes contrevenants, utilisation et efficacité de l'incarcération et efficacité des solutions de rechange aux poursuites judiciaires et à l'incarcération dans le cas des adultes, et autochtones au sein du système de justice pénale.

La Section de la recherche sur les services correctionnels a travaillé en étroite collaboration avec le Service correctionnel du Canada et la Commission nationale des libérations conditionnelles à l'étude de problèmes graves et persistants. Elle s'est consacrée en priorité aux questions suivantes: mise en liberté sous condition, violence dans les prisons, incarcération de longue durée, détenus spéciaux, et gestion et contrôle de la population carcérale.

La Section de la recherche sur les services de police a mis en train un projet d'envergure d'une durée de deux ans qui porte sur les enfants disparus et auquel participent trois importants services de police municipaux ainsi que la GRC. La Section a également continué à élaborer et à évaluer des stratégies types en matière de services de police communautaires et des recherches concernant la prévention de la toxicomanie et la criminalité érigée en entreprise.

Activités spéciales

En 1985-1986, la Division de la recherche a:

- élaboré et effectué l'évaluation de programmes communautaires à l'appui de la *Loi sur les jeunes contrevenants*;
- analysé l'Étude nationale sur le fonctionnement des tribunaux pour mineurs, afin d'aider aux négociations fédérales-provinciales sur les propositions liées à l'application de la Loi;
- établi et fourni des renseignements pour des discussions fédérales-provinciales sur les propositions concernant un système de justice autonome pour les autochtones;
- revu le répertoire complet des programmes et recherches touchant les autochtones, qui servira de base à l'élaboration de politiques et de programmes, et qui constitue un service offert aux provinces et aux organismes autochtones;
- poursuivi l'application d'un programme de prévention du crime et d'aide aux victimes et aux témoins dans tout le pays, en accordant une attention particulière aux femmes victimes de mauvais traitements;
- appuyé le projet de réforme du droit pénal par des études dans le domaine de l'application de la loi et des questions correctionnelles;
- répertorié, au moyen d'une enquête effectuée auprès des administrations nord-américaines, les services et programmes visant à faciliter pour les détenues la garde et l'éducation de leurs enfants;
- effectué des enquêtes et des évaluations sur les programmes communautaires touchant les infracteurs adultes;
- préparé un répertoire complet des programmes de solutions de rechange pour les adultes au Canada;
- étudié la nature de la victimisation chez les autochtones, les besoins des victimes autochtones et les programmes à leur disposition;
- élaboré et mis en train des recherches sur les services de police autochtones, les types d'homicides chez les autochtones et les non-autochtones et diverses conceptions du droit fondées sur les coutumes autochtones;
- réalisé des recherches sur la mise en liberté sous condition et la réduction méritée de peine pour l'équipe de révision du droit correctionnel et la Commission canadienne sur la détermination de la peine;
- présenté une conférence nationale sur les services de police communautaires et leur incidence au Canada, conférence à laquelle ont participé des spécialistes des services de police de la Grande-Bretagne, des États-Unis et du Canada.

Division de la statistique

La Division assure des services spécialisés et techniques et donne renseignements et conseils dans les domaines fonctionnels suivants: politique statistique, méthodologie, études statistiques et systèmes informatiques. Elle favorise

en outre l'amélioration des statistiques et des renseignements en ce qui concerne la criminalité, les services policiers et les services correctionnels.

Faits saillants de 1985-1986

Politique statistique

La Section de la politique statistique travaille en collaboration avec ceux qui oeuvrent dans le domaine de la justice et appuie les initiatives fédérales-provinciales visant à améliorer, sur le plan des opérations, de la gestion et des lignes de conduite, les statistiques et données relatives à la justice pénale. Elle a coordonné, par l'intermédiaire du Comité de la statistique du Ministère, l'énoncé des besoins ministériels en matière de statistiques et de renseignements à l'échelle nationale. Pour ce faire, elle a conseillé et orienté le travail du Centre canadien de la statistique juridique et a participé aux activités du comité fédéral-provincial des agents de liaison.

Au sein même du Ministère, la Section a appuyé plusieurs initiatives, entre autres celles qui ont trait à l'élaboration de systèmes d'information et de tenue des dossiers des jeunes contrevenants, aux femmes qui ont des démêlés avec la justice, aux enfants disparus et à la mise au point de systèmes de gestion informatisés au sein des services de police.

Évaluation et données sur le crime

Au cours de l'année financière 1985-1986, la Section de l'évaluation et des données sur le crime a continué à assurer l'élaboration et l'application de méthodes et de guides d'auto-évaluation pour les projets portant sur la prévention du crime, les femmes ayant des démêlés avec la justice et les solutions de rechange pour les jeunes contrevenants. On a varié les stratégies de mise en oeuvre afin de tenir compte des différences régionales en ce qui concerne la portée et la répartition géographique des nouveaux projets. Pour ce faire, on a fait appel à des employés de la Division de la statistique, à des conseillers régionaux en matière d'évaluation engagés à contrat et à des entrepreneurs distincts pour certains projets.

L'analyse des résultats du Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1982) et d'une enquête semblable effectuée à Edmonton (1985) s'est poursuivie et a mené à la publication des bulletins suivants: *Les femmes victimes d'actes criminels*, *Les coûts du crime pour les victimes* et *La victimisation des personnes âgées au Canada*.

Une enquête spéciale sur la planification et l'évaluation des services de police offerts sur le territoire de la communauté urbaine de Toronto a été effectuée en collaboration avec la Division de la recherche et la police de la ville. Les données de cette enquête ont servi à la mise en oeuvre et à l'évaluation de stratégies en matière de services de police communautaires.

Figuraient parmi les autres activités, la publication d'une édition revue et augmentée d'un condensé de données statistiques, «Les femmes et la criminalité au Canada», et la prestation de services de soutien statistique pour divers travaux de recherche et d'orientation au sein de la Direction.

Systèmes statistiques

La section a exécuté des travaux de recherche statistique se rapportant aux services correctionnels, aux services de police et à la mise en liberté. Elle a également produit des rapports d'évaluation sur la revue *Liaison*, le programme de stages et la Semaine nationale de la prévention du crime.

La conception et la gestion de bases de données constituent un autre secteur d'activité important. La Section a créé et analysé des bases de données concernant les armes à feu, les coûts des services de police fédéraux, les coûts des services correctionnels et les statistiques sur la criminalité.

Enfin, elle a fourni des compétences statistiques et informatiques pour de nombreux projets du Secrétariat et a continué à répondre aux demandes de services venant du Ministère et de l'extérieur.

Centre de consultation

Le Centre de consultation est essentiellement un agent de changement, qui stimule les améliorations dans le système de justice pénale et s'attache à prévenir le crime et à encourager la participation communautaire à de nombreuses activités dans le cadre de ce système. Le Centre appuie l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique du Secrétariat grâce à des consultations, à des expériences et à l'utilisation discrétionnaire de ressources financières.

Le Centre favorise la coopération et la planification concertée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Il facilite également les communications entre les divers éléments du système de justice pénale. Sa sphère d'intérêt et d'influence s'étend donc aux gouvernements provinciaux et aux groupes communautaires locaux qui oeuvrent dans divers secteurs de la justice pénale, à savoir la prévention du crime, les services de police, les services correctionnels ou les victimes d'actes criminels.

Seule composante du Secrétariat à avoir des bureaux régionaux à la grandeur du pays, le Centre de consultation se trouve dans une position unique pour fournir au Secrétariat des lieux stratégiques à partir desquels il est possible d'élaborer et de mettre à l'essai des activités expérimentales et innovatrices en matière de justice pénale, de favoriser les échanges de renseignements ou le transfert de technologies entre le gouvernement fédéral, les provinces, les administrations municipales et les organismes du secteur privé, et d'aider et d'encourager la planification intergouvernementale des politiques et des programmes dans le domaine de la justice pénale.

Afin de répondre rapidement aux nouvelles priorités, le Centre est doté d'un personnel permanent peu nombreux et

directement accessible tant au bureau central que dans les bureaux régionaux. En plus de ses conseillers régionaux, le Centre dispose, à son bureau central, de plusieurs conseillers nationaux spécialisés dans des secteurs du système de justice pénale importants, qui sont des sources de préoccupation, par exemple, la prévention du crime, les jeunes contrevenants, les victimes, les mesures communautaires, les femmes qui ont des démêlés avec la justice et les services aux autochtones. Les conseillers nationaux sont parfois secondés par des conseillers spéciaux, qui sont des spécialistes détachés d'autres ministères, de gouvernements provinciaux ou du secteur privé.

Services offerts

- Le Centre offre des services consultatifs aux groupes communautaires, aux organisations bénévoles et aux ministères provinciaux sur divers sujets, notamment l'élaboration de projets, le développement communautaire, la réorganisation structurelle et l'établissement d'objectifs.

- Le Centre offre des services d'information destinés à favoriser la participation des gens aux activités du secteur de la justice pénale. Il produit des guides pratiques, des descriptions de projets, des résumés de conférences, des répertoires et d'autres publications, ainsi que des films et du matériel audio-visuel varié.

- Le Centre finance des projets expérimentaux dans diverses collectivités partout au Canada. Ces projets, qui ont pour objet l'élaboration ou la mise à l'essai de nouveaux concepts en matière de justice pénale, sont généralement subventionnés en collaboration avec des ministères provinciaux et administrés par des organismes du secteur privé. Les fonds sont fournis pour une période maximale de trois ans, par le biais de contributions ou de contrats.

Le financement de base est assuré par des contributions ou des subventions consenties à cette fin aux organisations bénévoles nationales oeuvrant dans le domaine de la justice pénale.

Faits saillants de 1985-1986

En 1985-1986, le Centre de consultation a appuyé plusieurs projets témoins ou ateliers, afin de mettre à l'essai des projets précis en matière de politique ou d'en faciliter la mise en oeuvre.

1. Prévention du crime

L'approche éducative du YMCA de Québec sur la prévention du crime et le projet du Cap-Breton sur la prévention du crime grâce à la prise de conscience du public sont deux exemples de programmes communautaires expérimentaux auxquels le Centre vient en aide.

Ces programmes fournissent des renseignements sur la prévention du crime et encouragent les particuliers et les organismes de tous les secteurs d'activité à s'acquitter de leurs responsabilités, de concert avec les services de police, vis-à-vis des problèmes liés à la criminalité.

Le conseiller spécial en matière de prévention policière, qui est un agent de police détaché auprès du Ministère, travaille à la Division de la recherche pour promouvoir l'examen intensif des concepts de la police communautaire et leur mise en oeuvre.

Le Centre a offert aux comités de planification locaux, territoriaux, provinciaux et nationaux des services de consultation et d'aide pour l'organisation des activités de la Semaine nationale de la prévention du crime, au cours de laquelle il y a eu de nombreux ateliers et colloques, ainsi que des activités diverses dans les écoles et des activités d'information publique.

2. Jeunes contrevenants

En collaboration avec la Direction des politiques, le Centre de consultation participe à l'élaboration des projets du Ministère concernant les jeunes contrevenants. Il s'agit de veiller à la mise en oeuvre efficace et opportune de la *Loi sur les jeunes contrevenants* et d'assurer la pertinence de cette loi. Au cours de l'année, le Centre a appuyé trois catégories de projets:

les *projets nouveaux*, qui découlaient de l'intérêt porté par le gouvernement fédéral à l'amélioration du système de justice applicable aux jeunes grâce à l'expérimentation de nouvelles méthodes de gestion du système de justice pénale;

les *projets de mise en oeuvre*, qui étaient nécessaires pour promouvoir des projets précis en matière de lignes de conduite et qui aidaient les provinces à instaurer de nouveaux programmes;

les *projets de transferts technologiques*, qui répondaient au besoin d'échange de renseignements et d'expériences entre les spécialistes et les administrations provinciales.

Le Centre a accordé son appui pour une série de colloques et d'ateliers où l'on a diffusé de l'information au sujet de la *Loi sur les jeunes contrevenants*. Les bureaux régionaux ont également participé au processus de consultation sur les mesures législatives modifiant la Loi.

Dans le domaine de la justice pour les jeunes, le bureau national et les bureaux régionaux ont travaillé de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les administrations municipales, les services de police, les tribunaux pour adolescents, les organismes d'aide à la jeunesse, des groupes communautaires, des organisations de jeunes, des organismes bénévoles, des associations commerciales et professionnelles. Au cours de l'année, l'accent a été mis sur les projets favorisant la mise sur pied et la prestation de services innovateurs à l'intention des jeunes contrevenants.

3. Victimes

Le Ministère, par l'intermédiaire du Centre de consultation, a appuyé l'élaboration de nouveaux modèles de services d'aide aux victimes partout au pays. Ces modèles sont axés sur l'action policière ou sur le recours à la collectivité, ou

sur ces deux ressources. D'autres projets uniques se sont principalement intéressés aux femmes battues, aux enfants mal aimés et aux victimes d'agressions sexuelles.

Le Centre a en outre appuyé plusieurs ateliers nationaux, provinciaux et régionaux visant la création de services d'aide aux victimes, la facilitation des échanges de renseignements et la diffusion de matériel de formation.

L'accent a été mis sur l'élaboration de matériel de formation pour la police et sur les modèles de prestation de services pour les victimes en milieu rural, les enfants et les personnes âgées.

4. *Bénévoles et organismes sans but lucratif*

Les rapports entre le Ministère et les organismes de bénévolat ont atteint un tournant en octobre 1985, avec la mise sur pied du Comité consultatif du Ministère et des organismes nationaux de bénévolat; il s'agit d'un mécanisme permanent qui assure la participation des organismes de bénévolat à l'élaboration d'énoncés de politique influant sur les rapports entre ces deux intervenants.

Le Comité, qui est constitué de 14 membres, a contribué jusqu'ici à l'établissement d'une politique ministérielle sur le financement de soutien et à l'adoption d'un processus de planification et d'évaluation qui conduira au prochain cycle quinquennal de financement en avril 1988. Pour ce qui est de l'avenir, on se propose d'élaborer une politique globale du Ministère sur ses relations avec les organismes nationaux de bénévolat et de favoriser une participation accrue du public dans le domaine de la justice pénale.

5. *Solutions de rechange pour les adultes*

Malgré des ressources limitées, il y a eu progrès dans la promotion des aptitudes, de la formation et des projets pilotes concernant la médiation, et appui au ministère de la Justice de l'Île-du-Prince-Édouard pour la mise sur pied d'un service de documentation sur la justice pénale. Un nouveau programme, la planification personnalisée, qui semble prometteur, a été mis sur pied. À Kitchener, le *Mennomite Centre Committee* créera un centre de documentation qui facilitera l'échange de renseignements sur la médiation et sur diverses mesures communautaires pour les adultes.

6. *Autochtones*

En 1985-1986, les projets du Centre de consultation pour les autochtones visaient surtout à encourager la participation communautaire et régionale des autochtones à la recherche de solutions qui reflètent leurs valeurs et leurs sociétés pour régler les problèmes liés à la justice pénale.

Par l'intermédiaire du Bureau régional de l'Ontario, la Bande indienne de Batchewana a parrainé le «*Warriors in Prison Program*» qui, à la suite de consultations effectuées dans sept réserves, a permis de procéder aux travaux préparatoires d'un programme visant à prévenir l'incarcération et à abaisser le taux de récidive chez les adultes et les adolescents. Les responsables du programme ont recueilli des données démographiques afin d'analyser l'étendue et les répercussions du problème de l'incarcération, organisé des ateliers communautaires et fourni des services de consultation aux familles des personnes qui avaient ou allaient avoir des démêlés avec la justice.

Le Centre a subventionné les autochtones qui ont participé à la *Northern Conference*,« La jeunesse du Nord en crise: un défi pour la justice»; qui s'est tenue à Val-d'Or (Québec). Cette tribune a permis de mettre en contact des représentants du secteur privé offrant des services de première ligne aux jeunes autochtones ainsi que des membres de l'administration publique et du système judiciaire, rassemblés pour examiner et résoudre les problèmes que pose, dans le Nord, la prestation de services de justice aux autochtones.

Une approche multidisciplinaire au problème de l'exploitation sexuelle des enfants dans les réserves a été mise de l'avant dans le cadre d'un projet financé de concert avec le ministère de la Justice, soit la phase III du *Child Advocacy Project* du Centre de protection de l'enfance de l'Hôpital pour enfants de Winnipeg. Ce projet avait pour objectif global de fournir de l'information juridique au public, d'assurer une formation aux groupes autochtones, aux procureurs de la Couronne et à divers spécialistes et d'établir des relations de travail avec les groupes et organismes autochtones afin de mettre en oeuvre des solutions conjointes pour améliorer les services aux victimes vivant dans les réserves.

7. *Femmes ayant des démêlés avec la justice*

Le Programme des femmes ayant des démêlés avec la justice a pris de l'ampleur au cours de sa première année et demie d'existence.

Des projets et des ateliers ont été mis sur pied et appuyés dans diverses collectivités du pays — de la Colombie-Britannique à l'Alberta, à l'Ontario, au Québec et à la Nouvelle-Écosse; des services ont alors été offerts dans les domaines ayant trait à l'alcoolisme, à la toxicomanie, à la préparation à la vie active, au vol à l'étalage et aux aides judiciaires.

Il convient de mentionner tout particulièrement une déclaration du Solliciteur général sur le Programme des femmes ayant des démêlés avec la justice selon laquelle le Ministère prolongerait le programme d'un an, soit jusqu'en mars 1988, pour que les groupes communautaires aient le temps d'élaborer et de soumettre des propositions de financement. À cette occasion, il a aussi fait part de son intention de tenir à Winnipeg, en juin 1986, une conférence nationale sur les femmes ayant des démêlés avec la justice, dans le but de réunir des représentants de divers groupes communautaires du pays afin d'échanger renseignements et compétences sur les besoins des infrac-

trices et des femmes «à risques élevés» et sur les programmes qui leur sont offerts. Cette conférence permettrait également aux personnes offrant des services dans ce domaine de créer et de renforcer les réseaux qui sont à la base de la longévité et de la vitalité des programmes de ce genre.

A également été dévoilée à cette occasion une brochure-affiche exposant les problèmes et besoins des femmes qui ont ou peuvent avoir des démêlés avec la justice, publication qui a fait depuis l'objet d'une large diffusion.

Groupe des communications

Le Groupe des communications renseigne les éléments du système de justice pénale et la population en général sur le rôle, les objectifs et les activités du Ministère et s'attache à répondre aux besoins du Solliciteur général et du Secrétariat en matière d'information et de communication.

Le Groupe exécute un programme qui embrasse les diverses fonctions en matière de communications, notamment la planification, le suivi des questions controversées, l'édition et les relations avec les médias.

Faits saillants de 1985-1986

En 1985-1986, le Groupe a produit plus de 30 publications ainsi que de la documentation spécialisée. Il a aussi appuyé la Semaine nationale de la prévention du crime, en s'occupant de l'impression d'affiches, de brochures et d'autre matériel de prévention et en facilitant la distribution de ce matériel.

Le Groupe publie également *Liaison*, revue mensuelle qui s'adresse aux intervenants du domaine de la justice pénale et qui compte plus de 11 000 abonnés.

Appelé à fournir un appui permanent au Solliciteur général et au Secrétariat, le Groupe produit régulièrement des analyses et des rapports sur la couverture donnée à certains événements par les médias, ainsi que des coupures de presse quotidiennes. Il est chargé de l'établissement des plans de communication relatifs à diverses questions intéressant le Ministère.

En 1985-1986, la Section des expositions et de l'audio-visuel a présenté des expositions dans quelque 70 centres, de Dawson City à St. John's (Terre-Neuve). Une série de messages d'intérêt public ont été produits et distribués à l'échelle nationale pour radiodiffusion durant la Semaine nationale de la prévention du crime et tout au long de l'année. Des coproductions visuelles ont été mises en train en collaboration avec des organismes du domaine de la justice pénale et des chaînes de télévision.

Division des services de gestion et des systèmes

La Division des services de gestion et des systèmes crée des systèmes de gestion manuels et automatisés et fournit un soutien au niveau de l'exécution et de la gestion sous forme de planification opérationnelle, de systèmes d'information, d'administration et de surveillance de projets de recherche et de développement, de gestion de programmes relatifs à la création d'emplois et au financement de soutien ainsi que de prestation de services de bureau.

Les services et systèmes fournis permettent à la Direction de s'acquitter de ses responsabilités à l'échelon du Ministère en matière de recherche et de développement, dans le domaine de la justice pénale; assurent la productivité et l'efficacité des opérations et de l'échange de renseignements au sein de la Direction; coordonnent l'interaction entre la Direction, les organismes centraux du gouvernement et la Direction de l'administration du Secrétariat.

Faits saillants de 1985-1986

En 1985-1986, les Services de gestion ont administré, au moyen de contrats, de contributions ou de subventions, plus de 500 projets de recherche et de développement, nouveaux ou déjà en cours, évalués à environ dix millions de dollars. Ils ont également géré un système de projets de recherche et de développement comportant au-delà de 2 000 projets d'une valeur approximative de 50 millions de dollars.

Des plans pluriannuels et des mesures d'urgence ont été établis pour que la Direction puisse faire face aux restrictions complexes imposées par le gouvernement, à la charge de travail et aux nouvelles priorités. Les gains de productivité constituaient un élément clef de ces plans.

La Division a élaboré une proposition pour la mise sur pied, par le Ministère, d'un vaste programme de création d'emplois visant à aider les jeunes, les autochtones et les anciens détenus des deux sexes à effectuer la transition entre les études ou le chômage et le marché du travail.

Elle a continué à perfectionner son système de gestion automatisée des projets afin qu'il réponde mieux aux besoins d'information des gestionnaires. Elle a pris des dispositions en vue d'améliorer le système en y ajoutant un répertoire des entrepreneurs qui aidera les gestionnaires à se conformer au processus compétitif régissant l'adjudication des contrats et qui rendra la Direction plus en mesure de déterminer et d'acquérir les compétences répondant aux besoins du Ministère en recherche et développement.

Direction de l'administration

La Direction de l'administration, qui comprend la Division des ressources humaines et la Division des finances et de l'administration, est chargée de l'ensemble des politiques, systèmes et services en matière de finances, de personnel et d'administration au sein du Secrétariat du Ministère. Elle fournit des conseils et des services spécialisés, propose des solutions aux problèmes naissants, interprète les lignes de conduite et diffuse de l'information pour la gestion, notamment des rapports périodiques et opportuns sur l'utilisation des ressources.

Initiatives et faits saillants

En 1985-1986, la Direction a établi un plan pluriannuel des ressources humaines précisant les buts, objectifs et préoccupations du Secrétariat à cet égard. Ce plan indiquait les nouvelles initiatives ministérielles au niveau des programmes, les mesures prises par le Ministère suite aux compressions gouvernementales, les objectifs d'action positive, les besoins en formation et en perfectionnement et les améliorations à apporter à la gestion des ressources humaines.

On a adopté une politique de classification et des procédures connexes prévoyant un recours accru aux comités de classification et précisant les rôles et responsabilités de chacun, y compris le pouvoir délégué pour le traitement des questions de classification.

Un code régissant les conflits d'intérêts et l'après-mandat a été présenté et mis en oeuvre.

Les spécialistes ont conçu un système automatisé de rapports sur les congés afin de fournir aux employés et aux gestionnaires des renseignements à jour pour faciliter l'établissement des calendriers et accroître la précision des rapports.

Un certain nombre de politiques touchant au personnel ont été rédigées et publiées en collaboration avec le Comité consultatif de la gestion du Secrétariat.

La Division des finances et de l'administration a mené à bien plusieurs projets au cours de l'année. Mentionnons, parmi les plus importants:

- l'élaboration d'une nouvelle politique régissant les marchés de services;
- la révision d'une politique concernant la participation aux conférences;
- la mise en application d'un système révisé de classification des dossiers, mieux adapté aux besoins des usagers à la Division des ressources humaines et à la Sous-direction des politiques sur les jeunes contrevenants;
- l'incorporation des numéros des banques de données fédérales, des calendriers des délais de conservation, des codes d'organisation et des codes géographiques dans l'index numérique du système de classement documentaire du Secrétariat, conformément à la recommandation des Archives publiques;
- la mise en application d'un nouveau système de classement pour le Bureau de l'Inspecteur général du SCRS;
- la révision et la mise à jour de toutes les descriptions d'emploi des Services administratifs et de la Gestion des documents et du courrier.

Bureau des systèmes intégrés

Au cours du dernier trimestre de l'année financière 1985-1986, l'ancienne Division de la planification financière de la Direction de l'administration a été rattachée au Bureau des systèmes intégrés et est devenue la Division de la planification et du contrôle. On a procédé au changement pour éliminer autant que possible le chevauchement des responsabilités et insister davantage sur la planification, les contrôles de gestion et les systèmes intégrés de gestion.

En plus d'administrer les programmes de restrictions budgétaires mis en oeuvre au Ministère, le Bureau des systèmes intégrés a procédé à deux examens de programmes, l'un à la demande du Ministre et l'autre afin de faciliter l'application du programme de réduction d'années-personnes du gouvernement. Trois examens cycliques de programmes ont été effectués, et l'amélioration du système de planification et de gestion centrales s'est poursuivie. Une étude sur les systèmes et les besoins en information de gestion du Secrétariat a été entreprise en collaboration avec le service central de traitement électronique des données (TED).

Division de la planification et du contrôle

Au cours de l'année financière, l'activité de planification a visé l'obtention de ressources pour un certain nombre d'initiatives mises sur pied pour une période déterminée et intéressant les victimes de la criminalité, les femmes ayant des démêlés avec la justice, l'Étude de l'application des lois fédérales (EALF II), la prévention du crime et l'Année internationale de la jeunesse. Il a fallu également déployer beaucoup d'efforts de planification pour créer ou élargir des programmes et des initiatives présentant un caractère plus permanent et touchant le Programme de planification d'urgence, l'accès à l'information, les autochtones, les réaffectations de fonds pour les jeunes contrevenants et le Bureau de l'Inspecteur général du Service canadien du renseignement de sécurité. Les travaux se rapportant au 7e Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants ont été terminés au cours de l'année.

Pour ce qui est des autres projets spéciaux réalisés en 1985-1986, il convient de signaler ce qui suit:

- les travaux pour mettre à jour le Guide de la planification générale afin d'y inclure les attributions de la Division de la planification et du contrôle ont progressé d'une manière satisfaisante;
- les résultats d'une étude spéciale sur la possibilité d'automatiser les prévisions de trésorerie font actuellement l'objet d'une évaluation, mais un système entièrement automatisé ne semble pas réalisable;
- une étude spéciale a été faite pour le directeur général de l'Administration sur le chevauchement des attributions de la Division de la planification financière et du Bureau des systèmes intégrés en matière de planification.

Au fil des mois, une importance particulière a été accordée à la mise en application des mesures de restriction du gouvernement. Les effets de ces mesures se sont surtout fait sentir vers la fin de l'année financière, alors qu'il y a eu gel de toutes les dépenses discrétionnaires et que le Ministère a reçu l'ordre d'abaisser considérablement ses niveaux de ressources.

Division de la vérification et de l'évaluation

Les programmes relatifs aux victimes et à la prévention du crime ont fait l'objet d'évaluations. Les recommandations formulées ainsi que les mesures proposées par les gestionnaires ont été examinées par le Sous-solliciteur général, qui a approuvé leur mise en oeuvre. Un comité consultatif a examiné un projet de cadre d'évaluation du programme relatif aux jeunes contrevenants en vue de le soumettre au Sous-solliciteur général au cours de la prochaine année financière.

Le programme de 1985-1986 comportait des vérifications organisationnelles de la Division des ressources humaines (y compris les Langues officielles) et de la Division des finances, un examen préliminaire de la Sous-direction des politiques sur les jeunes contrevenants, deux vérifications sur la mise en oeuvre du programme de restrictions du Ministère et une vérification sur place de la classification de certains postes au Secrétariat. Six bénéficiaires de contributions de financement du Secrétariat, qui constituent un échantillon structuré de l'ensemble des bénéficiaires, ont également fait l'objet d'une vérification.

Inspecteur général du Service canadien du renseignement de sécurité

La Loi constituant le Service canadien du renseignement de sécurité, entrée en vigueur le 16 juillet 1984, prévoit deux mécanismes de surveillance: l'Inspecteur général et le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité. Le Comité de surveillance, qui est composé de cinq membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a pour principale fonction de surveiller le rendement du Service. Il s'agit d'une surveillance indépendante, et le Comité de surveillance doit présenter un rapport annuel au Solliciteur général qui, à son tour, dépose le rapport devant la Chambre des communes et le Sénat.

L'Inspecteur général est nommé par le gouverneur en conseil. La Loi porte qu'il est comptable au Sous-solliciteur général. Il est tenu de remettre directement au Solliciteur général un certificat visant l'observation par le Service des règles générales en matière opérationnelle. Il est indépendant du Service du renseignement de sécurité, mais ses fonctions le rattachent au ministère du Solliciteur général. Il conseille le gouvernement tandis que le Comité de surveillance rend compte au Parlement.

L'Inspecteur général doit, aux termes de la Loi, assumer les quatre fonctions suivantes:

a) suivre l'observation par le Service de ses règles générales en matière opérationnelle;

b) surveiller les activités opérationnelles du Service;

c) présenter au Solliciteur général un certificat annuel

(i) dans lequel il indique s'il juge acceptable le rapport annuel sur les activités opérationnelles du Service que le Directeur présente au Ministre et

(ii) dans lequel il fait état des cas où, selon lui, le Service a, lors de ses activités opérationnelles pendant la période considérée,

1. accompli des actes qui n'ont pas été autorisés en vertu de la Loi ou ont contrevenu aux instructions données par le Ministre, ou

2. exercé ses pouvoirs d'une façon abusive ou inutile;

d) faire des recherches sur certaines activités du Service à la demande du Comité de surveillance.

La nomination du premier Inspecteur général a pris effet le 1er avril 1985. En 1985-1986, le Bureau de l'Inspecteur général a essayé avant tout de se familiariser avec les activités du Service et de mettre en place les ressources nécessaires à l'exécution du mandat confié à l'Inspecteur général aux termes de la Loi.

À la fin de septembre 1985, l'Inspecteur général a présenté au Solliciteur général un premier certificat, qui couvrait les activités opérationnelles du Service entre le 16 juillet et le 31 décembre 1984. L'Inspecteur général avait reçu le rapport du directeur du Service pour cette période environ six semaines plus tôt.

Le rapport du Directeur pour l'année civile 1985 a été reçu à la fin de février 1986, et le deuxième certificat devait être établi à la mi-avril. Le premier certificat avait une portée plutôt restreinte, étant donné que les ressources nécessaires pour procéder à des vérifications et à des études opérationnelles complètes n'étaient pas encore en place.

En octobre 1985, le Comité de surveillance a demandé à l'Inspecteur général d'effectuer une étude sur le rôle du Service dans la prestation d'évaluations de sécurité et de conseils, en application de l'article 13 de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*. Un groupe d'étude spécial réunissant des fonctionnaires détachés de plusieurs organismes gouvernementaux a été constitué à cette fin. L'étude était presque terminée à la fin de mars 1986.

Ministère du Solliciteur général

Autorité

Le Ministère a été établi en vertu de la *Loi sur le ministère du Solliciteur général, 1966.*

Organisation (Éléments du Ministère)

Le Ministère est structuré comme suit:

Unité organisationnelle	Programme	Crédit
Secrétariat du Ministère et Enquêteur correctionnel	Administration du Ministère	1 5 (Paiements de transfert)
Service canadien du renseignement de sécurité	Service canadien du renseignement de sécurité	10
Service correctionnel du Canada	Services correctionnels	15 20 (Capital)
Commission nationale des libérations conditionnelles	Commission nationale des libérations conditionnelles	25
Gendarmerie royale du Canada	Application de la loi	30 35 (Capital)

Programmes

Aux fins de la *Loi portant affectation de crédits*, le Ministère est chargé de l'administration des programmes décrits ci-dessous, ainsi que des activités connexes de chacun.

Programme d'administration du Ministère (Secrétariat)

- Administration

Objectif: Établir les principes généraux des programmes du Ministère.

Service canadien du renseignement de sécurité

- Service canadien du renseignement de sécurité

Objectif: Fournir des renseignements de sécurité au Gouvernement du Canada

Programme des services correctionnels (Service correctionnel du Canada)

- Planification et gestion
- Garde des détenus

- Formation générale et professionnelle et Emploi des détenus
- Gestion des cas
- Services de santé
- Services techniques
- Administration

Objectif: Exécuter les peines imposées par les tribunaux et préparer les détenus à réintégrer la société en tant que citoyens utiles.

Programme de la Commission nationale des libérations conditionnelles (Commission nationale des libérations conditionnelles)

- Opérations de la Commission nationale des libérations conditionnelles

Objectif: Exercer les pouvoirs que confèrent les lois et les règlements en ce qui concerne l'octroi et le contrôle de la mise en liberté sous condition des personnes purgeant des peines d'emprisonnement et présenter des recommandations en vue de l'octroi de pardons et de l'exercice de la Prérogative royale de clémence.

Programme d'application de la loi (Gendarmerie royale du Canada)

- Application des lois et des décrets fédéraux
- Services nationaux de police
- Services de police à contrat
- Administration

Objectif: Faire respecter les lois, prévenir le crime et maintenir la paix, l'ordre et la sécurité.

Les tableaux suivants montrent le nombre d'années-personnes utilisées et l'importance des ressources financières engagées par le Ministère de 1981-1982 à 1985-1986.

Résumé des années-personnes

Utilisation

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986
Secrétariat du Ministère	256	282	291	308	333
Service correctionnel du Canada	9 973	9 995	10 278	10 727	10 851
Commission nationale des libérations conditionnelles	280	290	298	312	318
Gendarmerie royale du Canada	20 592	21 031	20 990	20 986	19 046
	31 101	31 598	31 857	32 333	30 548

Résumé financier
Budget – Dépenses
(en milliers de dollars)

	Crédit	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86
Secrétariat du Ministère	1*	21 549	21 456	28 149	40 271	24 544
	5	-	-	-	-	95 294
		21 549	21 456	28 149	40 271	119 838
Service canadien du renseignement de sécurité	*10					115 891
Service correctionnel du Canada	15*	445 965	489 639	537 244	607 425	595 714
	20 (Capital)	54 344	66 188	114 675	132 464	133 975
		500 309	555 827	651 919	739 889	729 689
Commission nationale des libérations conditionnelles	25*	11 426	12 335	13 805	13 973	14 784
Gendarmerie royale du Canada	30*	907 718	999 989	1 069 028	1 132 982	1 100 347
	35(Capital)	61 774	78 121	73 816	90 901	76 563
		969 492	1 078 110	1 142 844	1 223 883	1 176 910
	Moins les produits et recettes à valoir sur le crédit	318 625	349 059	341 107	388 006	382 424
		650 867	729 051	801 737	835 877	794 486
		1 184 151	1 318 669	1 495 610	1 630 010	1 774 688

* Y compris le crédit prévu par la loi.

Annexe B

Secrétariat du Ministère

Le tableau suivant montre le nombre d'années-personnes utilisées et les ressources financières engagées par le Secrétariat du Ministère de 1981-1982 à 1985-1986.

Résumé des années-personnes et résumé financier

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986
Années-personnes	256	282	291	308	333
Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)	21 549	21 456	28 149	40 271	119 838

Ressources utilisées en 1985-1986, selon l'organisation

	Utilisation des années-personnes	Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)
Sous-solliciteur général		
Premier sous-solliciteur général adjoint, Police et Sécurité	43	2 380
Sous-solliciteur général adjoint, Politiques	56	95 217
Sous-solliciteur général adjoint, Programmes	129	15 361
Directeur général, Administration	49	3 718
Direction supérieure * et Enquêteur correctionnel	56	3 162
	333	119 838

* Comprend les cabinets du Solliciteur général et du Sous-solliciteur général.

Dépenses par article (en milliers de dollars)

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986
Personnel					
Salaires et traitements	7 927	9 574	10 634	11 738	13 117
Autre personnel	1 032	1 338	1 382	1 437	2 028
	8 959	10 912	12 016	13 175	15 145
Biens et services					
Transports et communications	1 142	1 079	1 293	1 681	1 771
Information	263	403	598	575	634
Services professionnels et spécialisés	5 536	3 874	4 090	5 009	5 026
Location	249	337	323	359	396
Réparation et entretien	1 221	281	124	174	170
Services d'utilité publique, matériaux et approvisionnements	774	670	692	919	733
Subventions et contributions	3 135	3 508	8 676	17 322	95 294
Toutes autres dépenses	5	1	1	2	4
Exploitation	12 325	10 153	15 797	26 041	104 028
Capital	265	391	336	1 055	665
	21 549	21 456	28 149	40 271	119 838

Détail des subventions et contributions (en milliers de dollars)

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986
Subventions					
Association canadienne des chefs de police	50	50	50	50	50
Société canadienne pour la prévention du crime	125	125	125	125	125
Société John Howard	50	50	50	50	50
Organismes autorisés d'assistance postpénale	—	—	1 339	1 643	1 820
Loi sur les jeunes contrevenants	—	—	—	12 500	12 500
Total des subventions	225	225	1 564	14 368	4 545
Contributions					
Paiement aux provinces, aux territoires et à des organismes publics et privés à l'appui d'activités complémentaires à celles du ministère du Solliciteur général	1 659	1 876	1 874	1 896	1 760
Emploi d'été des étudiants et emploi des jeunes	1 251	1 407	1 716	—	—
Programme de relance de l'aide à l'emploi (RELAIS)	—	—	3 522	324	—
Contributions aux provinces et territoires, versées pour aider à l'élaboration de programmes et de systèmes d'information et de tenue des dossiers liés à la mise en oeuvre de la Loi sur les jeunes contrevenants	—	—	—	623	1 683

Détail des subventions et contributions (en milliers de dollars)

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986
Contributions					
Contributions versées aux termes de la Loi sur les jeunes contrevenants concernant le partage de frais avec les provinces et territoires	—	—	—	—	77 089
Financement de base - Organisations nationales bénévoles	—	—	—	111	217
Total des contributions	2 910	3 283	7 112	2 954	80 749
Total des subventions et des contributions	3 135	3 508	8 676	17 322	95 294

La Gendarmerie royale du Canada

Attributions

La Gendarmerie royale du Canada est chargée de l'application des lois canadiennes, de la prévention du crime et du maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité.

Elle s'occupe plus précisément de prévenir et de détecter les infractions aux lois fédérales, de prévenir et détecter le crime et de maintenir l'ordre dans les provinces, municipalités et territoires contractants, d'améliorer les relations sociopolicières, de faire enquête sur les infractions à la sécurité interne et d'assurer des services d'enquête et de protection aux autres ministères et organismes fédéraux.

En outre, la G.R.C. aide, sur demande, tous les organismes canadiens d'application de la loi, en assurant une formation policière spécialisée ainsi que des services de laboratoire judiciaire, d'identification et d'information.

Organigramme de la Gendarmerie royale du Canada

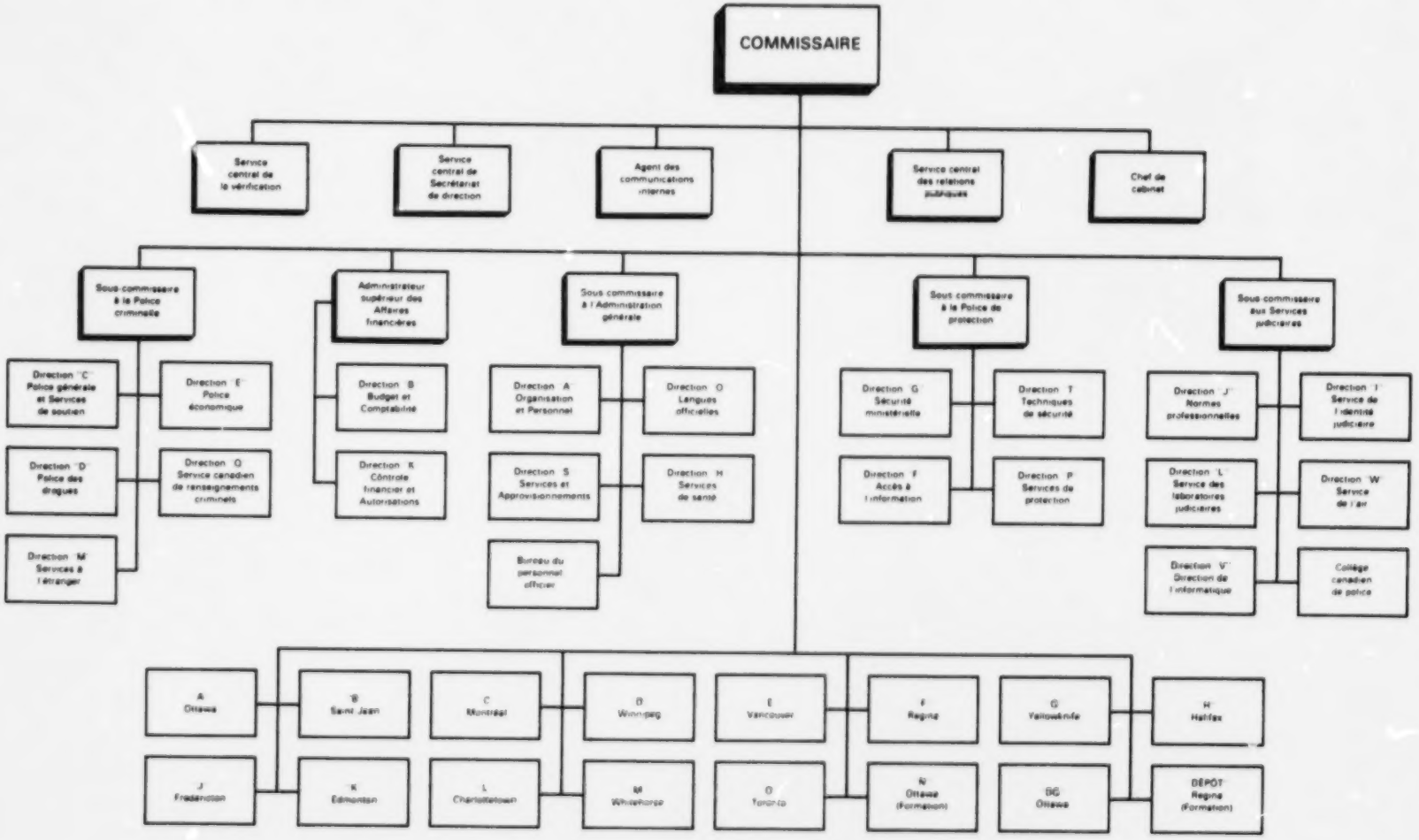

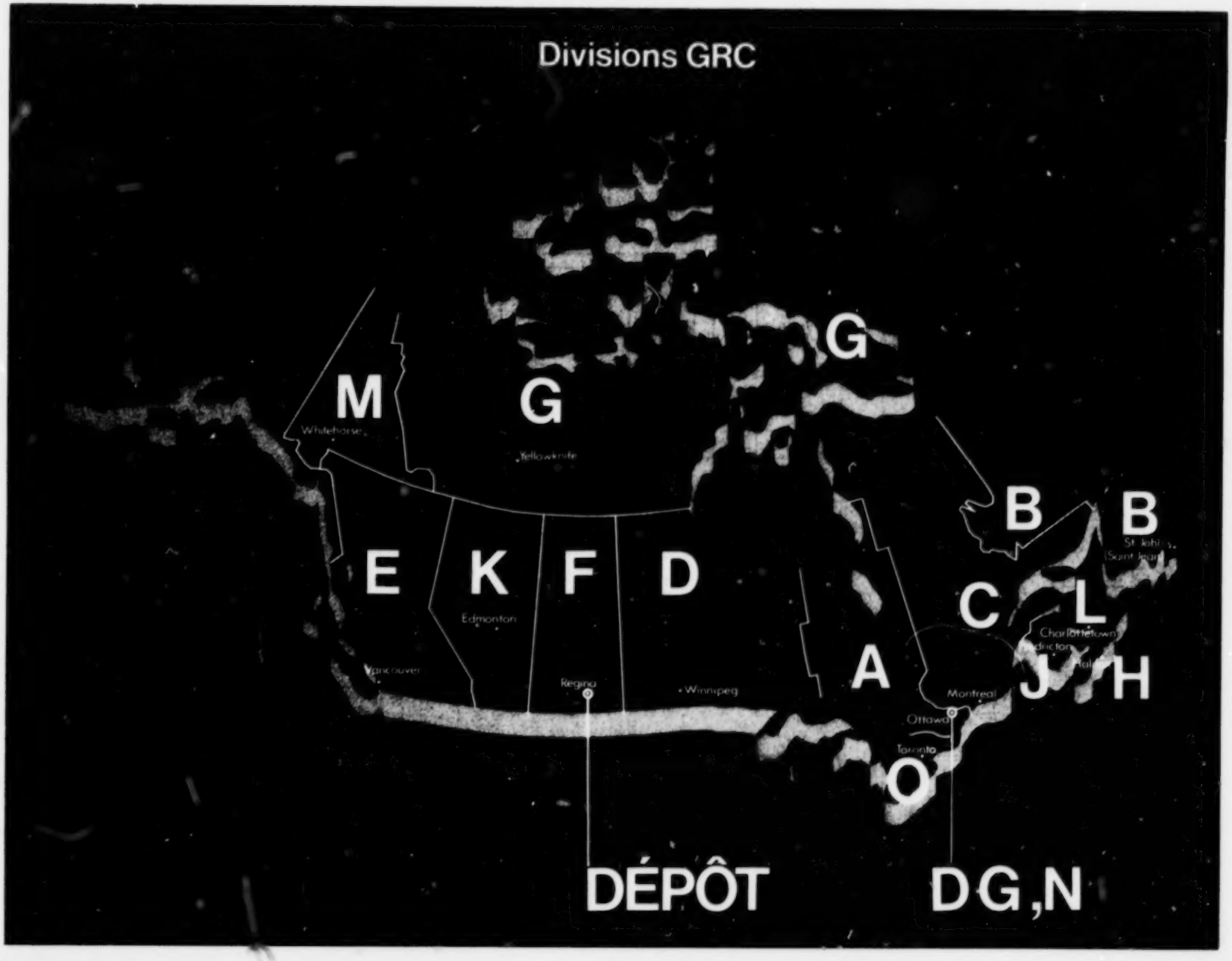
Divisions GRC
M
G
G
B
B
E
K
F
D
C
L
A
J
H
O
Whitehorse
Yellowknife
Edmonton
Vancouver
Regina
Winnipeg
Montreal
Ottawa
Toronto
Charlottetown
St. John's
DÉPÔT
DG,N

STRUCTURE DES ACTIVITÉS (ÉLÉMENTS DE PLANIFICATION)

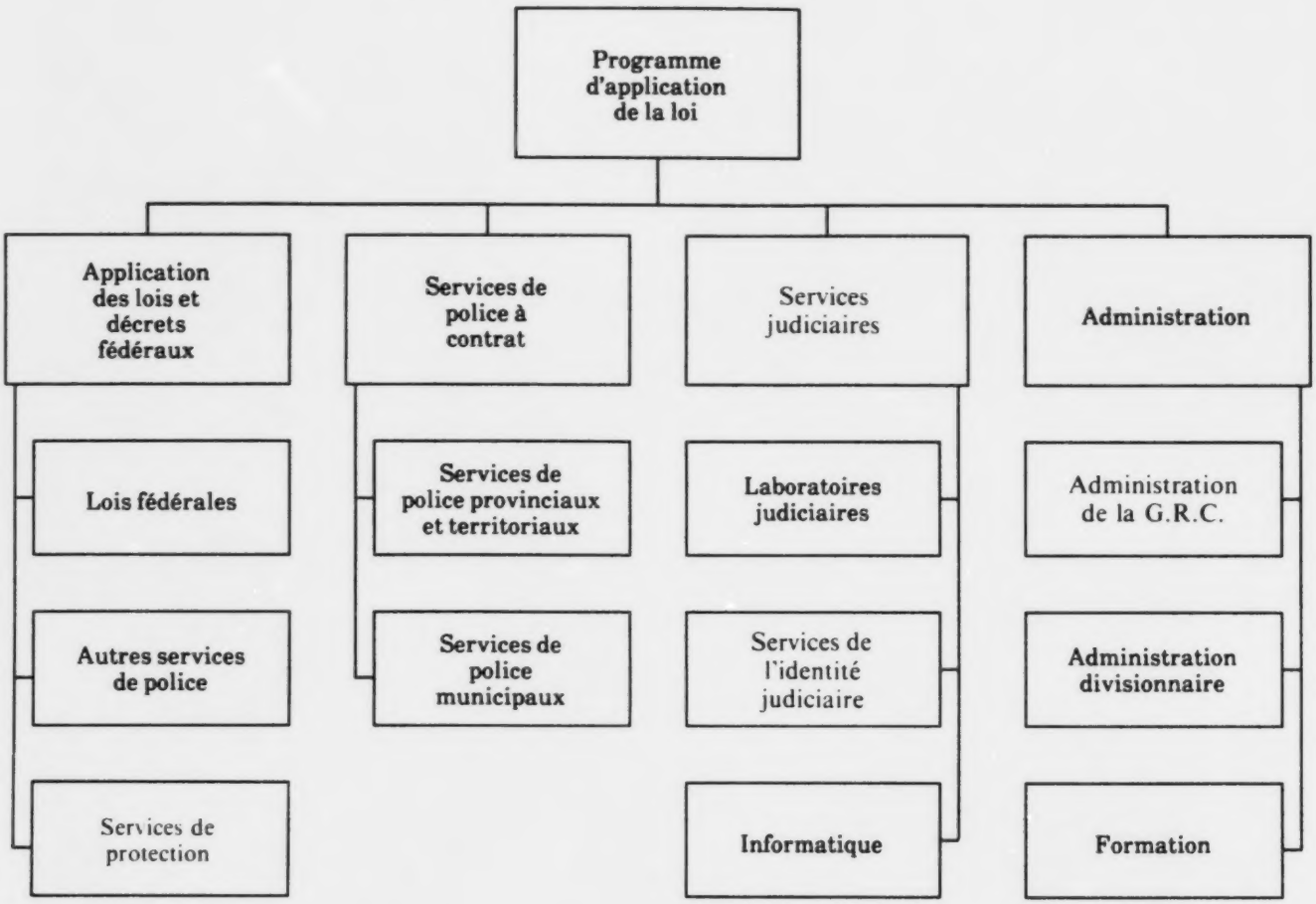

Organisation

L'organisation juridique de la G.R.C. est autorisée aux termes de la *Loi sur la G.R.C.* La responsabilité de satisfaire aux exigences de cette loi incombe au Commissaire, qui est investi de l'autorité nécessaire et assisté des sous-commissaires et des commandants divisionnaires.

Géographiquement, la G.R.C. comptait 16 divisions en 1985-1986. Les 13 divisions opérationnelles se répartissent en 50 sous-divisions et 701 détachements. Les trois autres divisions sont la Division «DG», la Division «Dépôt» et la Division «N». La Division «DG» à Ottawa dispense des services administratifs et financiers à l'appui des fonctions générales du Commissaire, des sous-commissaires et des directions chargées des politiques. La Division «Dépôt» à Regina abrite l'École de la G.R.C., chargée de former les recrues, alors que la Division «N» à Ottawa regroupe le Collège canadien de police, le Carrousel et l'Orchestre de la G.R.C.

Rapport entre l'organigramme et la structure des activités

Les ressources allouées et les objectifs réalisés le sont dans le cadre des quatre activités décrites à la page précédente. La responsabilité du programme incombe au Commissaire qui bénéficie des conseils en matière de politiques et de l'appui fonctionnel de quatre sous-commissaires et de l'administrateur supérieur des Affaires financières.

L'activité «Application des lois et décrets fédéraux» est dirigée par le sous-commissaire à la Police criminelle et le sous-commissaire à la Police de protection. Quant à l'activité «Services de police à contrat», elle est confiée aux commandants des divisions opérationnelles et dirigée par le sous-commissaire à la Police criminelle et le sous-commissaire à la Police de protection. L'activité «Services judiciaires» incombe au sous-commissaire aux Services judiciaires. Enfin, le sous-commissaire à l'Administration générale et l'administrateur supérieur des Affaires financières sont chargés de l'activité «Administration».

Les commandants divisionnaires, qui relèvent du Commissaire, doivent rendre compte des ressources utilisées et des résultats obtenus dans leurs régions respectives. Les commandants des divisions qui assurent des services de police à contrat dans une province ou un territoire doivent également prendre l'avis du solliciteur ou du procureur général de la province ou du territoire, sur des questions telles que la planification des ressources, les politiques générales intéressant l'application de la loi et la réalisation des objectifs prévus.

Aperçu général de 1985-1986

La lutte contre les drogues a continué d'être l'une des principales activités de la G.R.C. en 1985-1986. Comme par le passé, la G.R.C. a concentré ses efforts sur l'héroïne. Toutefois, la consommation de cocaïne prend de l'ampleur partout au Canada.

La menace continue à l'endroit des personnes jouissant d'une protection internationale a exigé que soient poursuivis les efforts antiterroristes à l'échelle de la G.R.C. Ces responsabilités ont incombé principalement aux employés fédéraux qui n'assumaient pas jusque-là de fonctions reliées à la protection de P.D.M. En raison de la réaffectation de ces enquêteurs, nombre de services fédéraux ont manqué de personnel jusqu'à ce qu'on recrute de nouveaux membres pour les remplacer. Dès qu'ils seront en poste, les enquêteurs fédéraux qui ont été affectés temporairement à ces fonctions pourront retourner à leur travail habituel.

Le programme amélioré de répression relatif à la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation* est toujours en vigueur. Il y a eu une augmentation sensible des affaires reliées au transfert illicite de la technologie vitale dans les pays d'obédience communiste. Nous continuons d'attacher une grande importance à la répression et à la formation du personnel opérationnel.

L'application de la *Loi sur l'immigration* a continué d'être centrée sur des groupes et des organisations qui tentent de faciliter l'entrée d'immigrants illégaux au Canada. Pour faciliter la détection des faux documents de voyage, on publiera un bulletin des Laboratoires judiciaires présentant des exemples de faux documents.

L'expansion du système de récupération de renseignements judiciaires (PIRS) continue de permettre à davantage de services de la G.R.C. de consulter les dossiers automatisés et de favoriser la coordination des informations reliées aux enquêtes. On a mis en oeuvre la première phase du fichier fédéral qui permet le partage de certains renseignements choisis entre Revenu Canada, Douanes et Accise, Emploi et Immigration et Agriculture Canada. La mise en oeuvre de ce fichier a permis de réduire considérablement le temps et les efforts nécessaires pour obtenir des données qui étaient auparavant partagées entre les ministères (mode manuel) et d'accroître l'efficacité de notre rôle fédéral.

Ressources engagées — Programme d'application de la loi

Dépenses (en milliers de dollars)	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986
Crédit 30 (exploitation)	805 539	883 105	938 690	994 709	957 732
Crédit 35 (immobilisations)	61 774	78 121	73 816	90 901	76 564
Prestations de retraite	102 038	116 780	130 181	137 917	141 922
Subventions, contributions et autres paiements de transfert	141	104	157	356	692
Total partiel	969 492	1 078 110	1 142 844	1 223 883	1 176 910
Moins: les recettes et les revenus portés au crédit	318 625	349 059	341 107	388 006	382 424
Total (net)	650 867	729 051	801 737	835 877	794 486

NOTA: les montants sont tirés des données des comptes publics. Le programme complet jusqu'en 1984-1985 inclusivement comprend les dépenses du Service canadien du renseignement de sécurité (S.C.R.S.).

	Années-personnes (A.-P.)				
Gendarmerie (employés temporaires et étudiants exclus)	20 009	20 484	20 396	20 328	18 497
Employés temporaires	532	503	504	566	549
Programme d'emploi d'été des jeunes	51	44	90	92	s.o.
Total	20 592	21 031	20 990	20 986	19 046

Application des lois et décrets fédéraux

Objectif

Prévenir et découvrir les infractions aux lois fédérales, faire enquête sur les infractions à la sécurité interne et assurer des services de protection et d'enquête aux autres ministères et organismes fédéraux.

L'application des lois et décrets fédéraux comprend trois activités secondaires.

Ressources engagées

Dépenses (en milliers de dollars)[1]	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986
Exploitation	235 860	257 976	291 145	313 571	240 410
Immobilisations	5 454	7 277	7 370	29 875	12 400
Total partiel	241 314	265 253	298 515	343 446	252 810
Moins: les recettes et les revenus portés au crédit	21 236	25 446	28 105	29 609	28 983
Total (net)	220 078	239 807	270 410	313 837	223 827
Années-personnes (A.-P.)[2]	6 218	6 397	6 591	6 658	4 804

Note : [1] À l'exclusion des prestations de retraite.
[2] Employés temporaires et étudiants exclus

Lois fédérales

Cette sous-activité englobe la prévention et la détection d'infractions aux lois fédérales et aux décrets, ainsi que les enquêtes sur ces infractions, dont les enquêtes spécialisées, telles que les enquêtes sur le trafic des drogues, le recyclage des gains illicites, la criminalité en col blanc, les détournements de fonds, les faillites, les fraudes fiscales et les crimes touchant les banques du Canada. Elle englobe également les enquêtes intéressant les infractions aux lois sur l'immigration et les douanes et à la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation* et les actes de violence commis par les groupes terroristes. On attache beaucoup d'importance à la collecte et à la diffusion de renseignements criminels relatifs à d'autres infractions commerciales importantes.

Services de protection

Cette sous-activité comprend la protection des installations et des biens du gouvernement fédéral, et des dignitaires canadiens et des personnes jouissant d'une protection internationale, ainsi que la recherche, l'élaboration et l'évaluation, pour le gouvernement du Canada, de matériel et de concepts de sécurité.

Autres services de police

Le Programme de police des autochtones est mis en oeuvre en collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord. Il consiste à affecter des gendarmes spéciaux autochtones à des tâches policières sur les réserves et dans les régions voisines, afin de rehausser la qualité des services de police qui y sont offerts. Le programme 3(b) intensifie les efforts déployés dans le cadre de l'activité «Services de police à contrat» et destinés à réduire les conflits entre les autochtones et la force publique.

Le Programme de sécurité et de maintien de l'ordre aux aéroports, parrainé par Transports Canada, est également mis en application par la G.R.C. dans dix aéroports internationaux et huit grands aéroports intérieurs. Son objectif consiste à maintenir la sécurité aux aéroports et à protéger les vols.

La sécurité des aéroports fait maintenant partie des attributions du nouveau poste de Sous-commissaire à la police de protection.

Lois fédérales

1. Drogues

Le programme antidrogue de la G.R.C. réunit 999 personnes affectées à 122 services fédéraux installés partout au pays. De plus, les détachements qui n'ont pas de services spécialisés des drogues doivent également appliquer les lois y afférentes. Le but du programme est de poursuivre les principaux trafiquants de drogues et les criminels organisés qui font le trafic de la drogue, et de confisquer les profits de ce trafic illicite. Le programme antidrogue vise surtout l'héroïne, la cocaïne, les drogues chimiques et le cannabis.

Héroïne

L'héroïne est demeurée la préoccupation première de la G.R.C. en 1985. On pouvait se procurer facilement de l'héroïne à Vancouver,

Toronto et Montréal, soit à la dose ou en grande quantité. La pureté de cette drogue a fluctué considérablement pendant toute l'année, mais les prix sont restés relativement stables. Ces trois villes ont également été les principaux points de distribution de cette drogue dont la popularité s'est étendue à d'autres régions du pays, notamment Edmonton, qui constitue un centre actif pour les héroïnomanes des Prairies. On ne connaît pas encore de marché actif de l'héroïne dans les provinces de l'Atlantique, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Ce stupéfiant arrive au Canada de l'Asie du Sud-Est et du Sud-Ouest. En outre, les trafiquants mexicains, qui fournissent une variété plus foncée d'héroïne connue sous le nom de «black tar», sont en passe de devenir des fournisseurs importants. Parmi les principaux moyens de contrebande de l'héroïne au Canada, on trouve les passeurs utilisant des lignes aériennes commerciales, le système postal et la dissimulation dans des véhicules privés.

Cocaïne

Il y a eu un approvisionnement abondant de cocaïne en 1985, principalement dans les grands centres urbains, mais on en trouve également de plus en plus dans les collectivités plus petites et plus éloignées. Montréal, Toronto et Vancouver enregistraient les prix les plus bas de vente au détail, le gramme s'y vendant de 100 $ à 150 $, et la drogue vendue au détail demeure d'une grande pureté. Les approvisionnements illégaux de cocaïne provenaient de la Colombie, du Brésil, du Pérou et de la Bolivie et avaient été envoyés par les Antilles, le Mexique et les États-Unis. Les passeurs empruntant les lignes aériennes commerciales à destination du Canada ont utilisé surtout les vêtements de contrebande et les cavités corporelles comme moyens de dissimulation. On s'est également servi de véhicules aux pièces modifiées, à faux panneaux par exemple, pour passer la drogue en contrebande à la frontière canado-américaine.

Drogues chimiques

Le LSD a continué d'être la drogue chimique la plus populaire au Canada en 1985 et il était facile de s'en procurer sous forme de buvard et de microdot dans toutes les régions du pays. Il y avait également un approvisionnement limité et irrégulier des autres types de drogues suivants : la PCP, le MDA, les amphétamines, les méthamphétamines et la psilocybine. On trouvait de la PCP en diverses quantités, de la simple capsule jusqu'à la livre, au Québec, qui est la principale région de fabrication de cette drogue. Les bandes de motards hors la loi détiennent le quasi-monopole de la fabrication et de la distribution de la PCP au Canada. La psilocybine est disponible partout au pays, mais principalement dans les régions côtières où la culture hydroponique en laboratoire donne des récoltes de qualité. Le détournement des produits pharmaceutiques continue de constituer un grave problème de répression. Le Talwin, le Ritalin, le diazépam et la méthaqualone ont fait l'objet de consommation et se vendaient également comme succédanés de l'héroïne en période de pénurie. Les drogués ont recours aux ordonnances multiples ou falsifiées et aux vols dans les pharmacies pour se procurer ces produits pharmaceutiques et certains autres. Il y a un approvisionnement important de simili-drogues, populaires chez les jeunes en raison de leur prix moins élevé.

Cannabis

En 1985, les dérivés du cannabis (marihuana, haschich et haschich liquide) sont demeurés les drogues illicites les plus populaires et les plus abondantes, vendues du gramme au kilo dans toutes les régions du pays. Une quantité importante de marihuana locale de qualité supérieure a été cultivée en laboratoire selon la méthode hydroponique en Colombie-Britannique. La majorité de la marihuana sur le marché canadien provenait de la Colombie, de la Jamaïque, de la Thaïlande, du Mexique et des États-Unis, alors que le haschich provenait surtout du Moyen-Orient. Le haschich liquide importé au Canada en 1985 provenait surtout, comme par le passé, de la Jamaïque. On s'est servi de diverses méthodes de dissimulation pour faire entrer illégalement des dérivés du cannabis au pays; les petits trafiquants font surtout appel aux passeurs qui ont recours aux vêtements de contrebande, aux cavités corporelles, aux bagages à faux côtés, et aux contenants et aux véhicules modifiés alors que les gros trafiquants dissimulent la drogue dans des envois par cargo de meubles, de denrées alimentaires, de pièces d'automobiles et de textiles.

2. *Police économique*

Le public et le gouvernement accordent en général une grande attention aux crimes sensationnels, mais il ne faut pas oublier que les répercussions des infractions d'ordre économique peuvent s'avérer bien plus coûteuses, non seulement du point de vue économique, mais également à cause du climat de corruption qu'elles engendrent au sein d'une société. Les conséquences de ces infractions se font sentir à plusieurs niveaux, touchant les citoyens et les commerces qui sont victimes d'escrocs; le public en souffre indirectement, subissant une hausse du prix des biens et services; les gens d'affaires honnêtes ne peuvent faire concurrence à ceux qui versent des pots-de-vin ou qui trichent; les gouvernements sont touchés par ces actes frauduleux et les défavorisés voient leurs programmes détruits et discrédités.

La G.R.C. poursuit activement les crimes de nature économique, à la Direction générale et dans 33 sections réparties à travers le pays. Les enquêtes portent surtout sur les infractions commerciales, les crimes à l'endroit du gouvernement du Canada, les infractions aux lois fédérales, la corruption des titulaires de charge publique, les fraudes mobilières, les faillites frauduleuses et la contrefaçon.

En 1985, les responsables de la Police économique ont enquêté sur plus de 7 500 infractions entraînant des pertes de plus de 500 millions

de dollars. On a pu récupérer des biens totalisant environ 13 millions de dollars.

a. Application de la *Loi sur la faillite*

Les sections des délits commerciaux viennent en aide au surintendant des faillites lorsque vient le temps d'appliquer la loi, répondant à des demandes officielles d'enquête émises par son bureau ou à des plaintes émanant du public.

On peut citer par exemple la faillite en 1982 d'un important concessionnaire d'automobiles de la région d'Ottawa au cours de laquelle, à la suite d'enquêtes effectuées en Inde, au Danemark, dans les îles Caïmans et aux États-Unis, on a récupéré des biens d'une valeur de 1,5 million de dollars, que le syndic a pu distribuer aux créditeurs.

b. Programme d'application de la loi concernant des fraudes en matière de valeurs

La Direction de la police économique opère, pour le compte des commissions provinciales des valeurs mobilières, un centre de documentation connu sous le nom de Centre d'information sur les fraudes en valeurs mobilières (C.I.F.V.M.). Il est chargé d'examiner les demandes de licences de courtiers en valeurs et de solliciteurs de prospectus, de tenir à jour des dossiers sur les sociétés qui font l'objet de mesures disciplinaires imposées par la Commission, de cataloguer les renseignements criminels sur les activités reliées au marché boursier obtenus de diverses sources. Ces renseignements sont reliés et mis à la disposition de tous les contributeurs du Canada, des sections de délits commerciaux de la G.R.C. et d'Interpol. En 1985, 12 922 demandes de licences et 732 vérifications de prospectus ont été traitées.

c. Tripotage en bourse

Les enquêtes portant sur la manipulation du marché boursier ou du marché à terme, qui constitue une infraction en vertu des dispositions de l'article 340 du *Code criminel*, sont l'un des éléments primordiaux du programme de la Police économique. Dans ce domaine d'activités criminelles les opérations sont généralement menées à l'échelle interprovinciale, nationale ou internationale. Les enquêtes portant sur ces infractions, au nombre de 155 en 1985, sont centrées dans les régions à proximité des bourses de valeurs.

Nos efforts de répression visent à assurer un milieu relativement exempt de corruption ce qui, joint aux efforts d'autres organismes, contribue à stabiliser le marché et à le rendre attrayant aux yeux des investisseurs. En 1985, les marchés mobiliers ont pris plus d'ampleur sur le plan international, grâce à l'automatisation et à la satellisation. Les marchés étrangers sont reliés électroniquement à près de 150 000 terminaux de change assistés par ordinateurs déjà en place. De graves problèmes d'exécution de la loi, de nature complexe, pointent à l'horizon.

L'aide apportée par les enquêteurs de la Police économique de Toronto et de Montréal aux autorités hollandaises est un bon exemple du travail accompli dans ce domaine. Tout au cours de l'année, des échanges de renseignements et des réunions ont eu lieu en rapport avec des opérations frauduleuses «d'arrière-boutique», oeuvres de ressortissants canadiens en Hollande. Par l'intermédiaire du réseau téléphonique international, des courtiers en actions, agissant depuis les Pays-Bas, ont persuadé de petits investisseurs, en Europe et au Moyen Orient surtout, à se départir de près de 100 millions de dollars. Nos enquêteurs spécialisés dans la manipulation du marché se sont rendus à Amsterdam pour prêter main-forte aux autorités hollandaises qui effectuaient pour la première fois des enquêtes criminelles et des perquisitions en vertu de la nouvelle loi hollandaise sur les valeurs mobilières.

d. Projets spéciaux — Impôt

Selon les renseignements criminels de la fin des années soixante, il semble que des personnes importantes du crime organisé aient accumulé d'énormes sommes d'argent, les déposant dans des comptes de banque et des coffrets de sécurité sous des noms fictifs. Une partie de ces sommes ont été investies par des intermédiaires dans des entreprises licittes, tandis que d'autres ont servi à financer des activités criminelles. Il a été par la suite prouvé qu'aucun impôt n'avait été payé sur ces sommes. On pouvait donc invoquer les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour poursuivre les organisations criminelles. On a créé dans ce but un groupe d'enquête conjugué de la G.R.C. et de Revenu Canada — Impôt.

L'objectif du programme était de découvrir et de saisir des sommes non déclarées des criminels des groupes affiliés au crime organisé, dans l'espoir de décourager ceux qui auraient le goût de s'adonner à ce genre d'activités, et d'affaiblir leurs organisations.

Depuis 1981, le programme a contribué à la récupération de 92,5 millions de dollars pour le compte du Trésor public. Récemment par exemple, suite à une enquête menée dans la région de Niagara Falls sur des activités reliées au crime organisé, on a porté des accusations de fraude fiscale pour près de six millions de dollars contre un bureau de change.

e. Lois et programmes fédéraux

Les enquêtes de cette catégorie ont trait à des affaires dans lesquelles le gouvernement du Canada subit une perte financière à cause d'une activité criminelle.

Tout récemment par exemple, une compagnie d'appareils électriques a convaincu un grand nombre de personnes de présenter des demandes dans le cadre du programme canadien de remplacement du pétrole, en sachant fort bien qu'elles n'étaient pas admissibles audit programme. On a porté des accusations contre 44 personnes qui n'étaient pas admissibles au programme, et on a en outre découvert 32 cas de réclamations exagérées. Le coupable a été accusé sous 187 chefs d'accusation de fraude, d'usage de faux, de mise en circulation de documents faux et de conspiration.

f. Infractions commerciales

Les enquêtes sur les infractions importantes reliées aux affaires à l'échelle interprovinciale, nationale et internationale sont effectuées par des enquêteurs spécialisés dans ce domaine du Programme sur les infractions économiques.

En 1985, on a effectué des enquêtes sur 3 855 infractions qui font partie de cette vaste catégorie. Règle générale, ces activités criminelles sont visées par les dispositions du *Code criminel* concernant la fraude et le vol, bien qu'on découvre souvent des cas de commissions secrètes et de détournement de fonds.

g. Contrefaçon

Au Canada, on forge toutes sortes de documents, des passeports, des certificats de naissance, des permis de mariage, des cartes d'assurance sociale et des permis de conduire, et même des billets d'autobus et d'avion. On se sert aussi de faux documents d'identification pour obtenir l'aide du gouvernement, des prêts personnels, des indemnités d'assurance-chômage et pour un grand nombre de projets frauduleux qui visent les gouvernements, les particuliers et les corps constitués. Le problème de la contrefaçon au Canada concerne surtout les devises américaines. Au printemps 1985, la Section des délits commerciaux de Vancouver a entrepris une enquête sur un complot qui cherchait à contrefaire divers documents gouvernementaux. En 1985, une escouade mixte formée de personnel antidrogue et des infractions commerciales de la G.R.C. a fouillé plusieurs maisons, une imprimerie et une compagnie de produits chimiques à Vancouver, saisissant des permis d'armes à autorisation restreinte, des certificats de naissance provinciaux et des permis de chasse, ainsi que des cartes d'assurance médicale et dentaire. On a aussi procédé à la saisie de certificats de citoyenneté canadienne, d'étiquettes de pêche commerciale et de matériel de contrefaçon. Il semblerait que ces documents étaient utilisés pour créer de nouvelles identités à l'intention de criminels et de permettre l'entrée illégale d'étrangers. Cette opération de contrefaçon est la plus importante qui ait été découverte dans la région de Vancouver, depuis longtemps.

h. Infractions informatiques

La prolifération des techniques informatiques dans toutes les facettes de la vie quotidienne crée des problèmes sans précédent en matière d'exécution de la loi, ce qui augmente considérablement charge de travail de la G.R.C. en matière d'enquête. Les récents amendements au *Code criminel* permettent maintenant aux propriétaires de systèmes informatiques au Canada de recourir aux mesures juridiques prévues par le projet de loi C-18, en ce qui a trait à l'utilisation illégale d'un ordinateur et à la contrefaçon de données.

En 1985, les infractions informatiques incluaient entre autres la fabrication et la distribution illégales de logiciel informatique et de plaquettes imprimées. Certaines sources dans le milieu de l'industrie estiment que la moitié des plaquettes imprimées des arcades, disponibles sur le marché, sont contrefaites, ce qui entraîne une perte de revenus de l'ordre de 400 millions par année pour les fabricants nord-américains. On est aux prises avec une situation du même type en ce qui concerne la contrefaçon de logiciel informatique. On se préoccupe également de l'insensibilité de la technologie informatique face aux distances, c'est-à-dire qu'elle ne tient aucun compte des frontières internationales. En 1985, un certain nombre de cas ont été transmis à la police économique en vue d'enquête : à partir de plusieurs endroits, presque à l'autre bout du monde, on communiquait par ordinateur avec des systèmes informatiques canadiens, lesquels devenaient ainsi victimes d'actes criminels, par l'entremise de réseaux publics de communication.

3. *Douanes et Accise*

Les sections des douanes et de l'accise enquêtent sur les infractions à la *Loi sur les douanes*, la *Loi sur l'accise*, la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*, la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, la *Loi sur l'Office national de l'énergie* et à toute autre loi ou règlement imposant des contrôles tarifaires et non tarifaires sur la circulation internationale des marchandises.

En 1985-1986, le nombre d'enquêtes relatives à la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation* a

augmenté, ce qui a exigé que le personnel chargé de l'application de la Loi reçoive une formation plus poussée et que nous attachions plus d'importance aux activités de répression.

En 1981, le gouvernement des États-Unis a entrepris un programme de contrôle des exportations, pour empêcher que d'importants dispositifs et techniques ne soient transmis aux pays du bloc soviétique, que ce soit par des «transbordements vers un troisième pays» ou des «détournements en cours de route». La Gendarmerie est représentée au Comité de coordination sur les contrôles des exportations qui se réunit à Paris trois fois par année. De plus, il y a, deux fois l'an, des réunions bilatérales entre le Canada et les États-Unis au sujet du contrôle et du mouvement des biens stratégiques au Canada.

La contrebande commerciale est demeurée une priorité au chapitre des activités de répression, et les marchandises qui ont fait le plus souvent l'objet de la contrebande au Canada sont les véhicules, les bijoux, les vêtements, les armes et le matériel pornographique. La contrebande de l'alcool sur une base commerciale est à la hausse, surtout en Ontario et au Québec.

Une composante importante de la stratégie en matière d'exécution de la loi relative aux douanes a été grandement améliorée par l'intégration des Services de renseignements automatisés — Douanes (S.R.A.-D.) au Système de récupération de renseignements judiciaires (S.R.R.J.). Un protocole d'entente a été mis au point entre la Gendarmerie et Revenu Canada - Douanes, permettant un partage mutuel d'informations choisies touchant les douanes et l'accise au moyen de terminaux placés dans des endroits stratégiques au Canada.

4. *Immigration et passeport*

L'exécution des lois en matière d'immigration et de passeport vise surtout la détection et les enquêtes relatives à des crimes graves et à des groupes criminels organisés impliqués dans des activités d'immigration illégale, dont des conseillers en immigration dénués de scrupules, des organismes de contrebande et des individus ou des groupes s'intéressant au trafic de faux documents de voyage.

En 1985, les divers groupes des questions d'immigration et de passeport ont mené 11 212 enquêtes, ce qui représente une augmentation de 11 % par rapport à 1984. Les infractions mineures à la *Loi sur l'immigration* sont normalement transmises à la Commission d'emploi et d'immigration.

5. *Renseignements criminels*

Sécurité nationale

En 1985, la G.R.C. a affecté beaucoup de ressources à ses principales responsabilités policières en vertu de la *Loi sur les infractions en matière de sécurité*. Les plus importantes enquêtes ont porté sur l'attaque du 12 mars à l'ambassade de Turquie à Ottawa, de même que sur la tragédie du vol n° 182 d'Air India, qui a causé la mort de 329 personnes et sur l'explosion, survenue le même jour, à l'aéroport de Narita au Japon. En plus de ces enquêtes importantes couvrant plusieurs continents, plusieurs autres enquêtes policières ont été menées de front sur des crimes connus ou soupçonnés touchant la sécurité nationale. Ces enquêtes visaient à empêcher que de tels actes ne se reproduisent et à recueillir des éléments de preuve afin d'être en mesure de poursuivre avec succès les personnes responsables des crimes déjà commis. Pour ce faire, nous avons de plus en plus besoin de l'étroite collaboration des organismes policiers de pays étrangers, puisque les activités extrémistes et terroristes criminelles prennent une expansion toujours plus marquée et qu'il est indispensable de recueillir des informations et des éléments de preuve, sur une base internationale.

Au Canada, la G.R.C. collabore étroitement avec les autres organismes policiers dans le cadre des enquêtes portant sur des infractions de cet ordre, et elle a beaucoup recours aux opérations conjuguées. Par exemple, le Service de police d'Ottawa et la G.R.C. ont travaillé ensemble à l'enquête sur la tentative de meurtre de l'attaché commercial de Turquie, en 1982 (trois personnes ont par la suite été condamnées relativement à cette affaire) et à l'enquête en cours, sur le meurtre de l'attaché militaire turc, survenu en août 1982 à Ottawa.

Depuis la création du Service canadien du renseignement de sécurité (S.C.R.S.) en 1984, le maintien d'une étroite collaboration et de l'échange d'informations entre la Gendarmerie et le S.C.R.S. est devenu primordial. Cette liaison vise particulièrement les infractions connues ou présumées, ou les infractions anticipées, qui constituent une menace pour la sécurité du Canada ou les personnes qui jouissent d'une protection internationale au Canada. La collaboration et la coordination entre la G.R.C. et le S.C.R.S. facilitent l'échange rapide d'informations intéressant la sécurité nationale.

Sections des renseignements criminels (S.R.C.)

Les sections des renseignements criminels (S.R.C.) ont assisté les sections de répression dans la lutte contre le crime organisé en utilisant deux catégories de renseignements, soit les renseignements stratégiques et les renseignements tactiques. Les membres des S.R.C. ont travaillé en étroite collaboration avec les groupes de renseignements des autres corps policiers. Les S.R.C. ont entretenu des relations assidues avec les services de police étrangers, pour mener la lutte aux principaux groupes criminels devenus des organisations criminelles internationales sophistiquées et bien protégées. Les groupes du renseignement intégré, composés de membres de la G.R.C. et de services de police municipaux, ont procédé à des opérations à Vancouver, Victoria et Edmonton. Les renseignements recueillis, analysés et diffusés par ces groupes continuent de

donner des résultats positifs au niveau des enquêtes sur le crime organisé.

Opérations policières conjuguées

La G.R.C. a porté une attention toute particulière aux opérations policières conjuguées dans les domaines du renseignement et de l'application des lois. Ces opérations facilitent l'enquête et la répression du crime dans les cas où les activités des criminels s'étendent sur plusieurs territoires. Elles permettent, en outre, d'avoir recours au matériel, à l'effectif et à la compétence de divers services de police.

Spécialistes affectés aux jeux illégaux

Les spécialistes de la G.R.C. affectés aux jeux illégaux en poste à Halifax, Vancouver et Edmonton ont aidé toutes les divisions de la Gendarmerie et tous les services de police désireux de mener des enquêtes relatives à des jeux illégaux ou truqués, comme les jeux de foire, les cartes, les dés, le «bookmaking», les maisons de jeux, les casinos et autres activités connexes. En plus de collaborer à la répression des jeux, ces spécialistes ont organisé des présentations destinées à sensibiliser le public et ont participé à la formation des enquêteurs de la G.R.C. et d'autres corps policiers dans le domaine du jeu. Ils ont prêté leur concours au personnel de la Division de la recherche du Solliciteur général, dans le cadre d'une étude sur la légalisation des jeux de hasard. Les spécialistes ont aussi contribué à l'élaboration des lois sur le jeu dans plusieurs provinces.

Analyse des renseignements criminels

La Gendarmerie a mis sur pied un système d'analyse des renseignements criminels dans les sections de l'analyse de l'informatique criminelle (S.A.I.C.) dans les divisions et dans les bureaux provinciaux du Service canadien de renseignements criminels. Ces services fournissent l'analyse des renseignements aux services d'enquête ainsi qu'aux cadres de la Division, afin qu'ils puissent, entre autres, établir des priorités en matière de répression.

6. *Sous-direction des services spéciaux*

Affaires spéciales «I» et «O»

Par des moyens de surveillance technique et matérielle, ces sections assurent un service de soutien à l'enquêteur criminel au chapitre de la collecte des éléments de preuve et de l'arrestation de suspects lorsque les méthodes conventionnelles d'enquête s'avèrent inefficaces.

Polygraphe

Les polygraphistes déterminent, en vue de faciliter le déroulement des enquêtes, la validité des déclarations de certaines personnes. Les opinions exprimées par les polygraphistes ne sont pas déposées en preuve au tribunal.

Analyse vidéo et acoustique

Des membres ayant une formation spéciale continuent de prêter une assistance inestimable aux sections de répression de la Gendarmerie et d'autres corps de police canadiens, en faisant l'examen d'enregistrements sonores et vidéo en vue de l'identification des voix, de l'amélioration de la qualité de l'enregistrement, et de la détection du sabotage et des infractions au droit d'auteur.

7. *Interpol*

La G.R.C. représente le Canada au sein des organismes internationaux de police criminelle (CPO — Interpol) depuis 1949. Cent trente-huit pays font maintenant partie de cet organisme. Le bureau d'Interpol Ottawa se trouve à la Direction générale de la G.R.C. et il est dirigé par le Commissaire de la G.R.C., dont le mandat à titre de représentant national est d'aider la G.R.C. dans l'application des lois fédérales, ainsi que les services de police provinciaux et municipaux.

Cette année, comme au cours des années précédentes, la Gendarmerie a participé à plusieurs conférences et colloques de l'Interpol. Au cours de ces rencontres internationales de policiers, on discute, entre autres, des nouvelles tendances de la criminalité, de la prévention et de la répression du crime, ainsi que des nouvelles techniques et de l'équipement de pointe.

Les demandes d'enquêtes internationales adressées à l'Interpol par les services policiers canadiens ont encore augmenté en 1985-1986, tout comme les demandes d'aide provenant d'autres bureaux centraux nationaux. On a également aidé les polices étrangères dans certains domaines : matériel didactique, formation et utilisation des services spéciaux de police et informations sur les nouvelles lois canadiennes.

8. *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs et Loi sur la marine marchande du Canada*

En 1985, la Gendarmerie a consacré environ 42 000 heures à l'application de la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* et plus de 45 000 heures aux lois provinciales sur la protection de la faune. Au total, elle a fait enquête sur 1 228 cas reliés à la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* et 3 968 cas reliés aux lois sur la protection de la faune.

En outre, plus de 51 000 heures ont été consacrées à l'application de la *Loi sur la marine marchande du Canada*, pour un total de 8 884 poursuites judiciaires. Les membres de la Gendarmerie ont aussi participé à d'autres événements spéciaux comme la Semaine de la sécurité nautique, des activités sportives et autres, afin de sensibiliser le public à la sécurité dans ces domaines.

9. *Sous-direction de la prévention criminelle*

C'est par la prévention criminelle et les relations sociopolicières que la Gendarmerie assure le lien entre le public, le gouvernement, les

organismes non gouvernementaux et la police, lien qui est essentiel à tout effort conjugué pour la prévention et la réduction de la criminalité, ainsi qu'à l'établissement de bons rapports. L'appui solide du public, la réussite avouée des programmes et la plus grande sensibilisation des citoyens sont les résultats attendus de la prévention criminelle et des relations sociopolicières.

Le Centre de prévention criminelle est devenu sous-direction en 1985-1986, et on lui a confié la responsabilité de la prévention criminelle et des relations sociopolicières pour les services de police à contrat et d'application des lois fédérales.

Le programme de prévention criminelle regroupe les méthodes traditionnelles d'application de la loi et porte particulièrement sur les besoins de notre société moderne. Dans ce programme sont enchassés l'éducation, la sensibilisation de la collectivité, la coopération entre organismes et les contacts personnels. Bref, il s'agit d'une police sociopréventive qui encourage la police à agir comme conseillère auprès de la collectivité, afin d'aider les citoyens, les commerçants et les groupes locaux à promouvoir et à améliorer la sécurité au sein de la collectivité. Cette formule repose sur une notion plus large de la police que celle qui s'applique au contrôle ou à la prévention du crime et exige plutôt que la police et la collectivité acceptent conjointement la responsabilité de maintenir l'ordre, la paix et la sécurité publique. Pour ce faire, elle met l'accent sur la participation de la collectivité à l'établissement des priorités qui permettront aux services de police de satisfaire les besoins de la collectivité.

La Sous-direction de la prévention criminelle continue d'orienter ses efforts en vue :

a) d'établir de meilleures relations entre les jeunes et la police;

b) de déterminer les objectifs de la prévention par l'analyse de la criminalité au sein de la collectivité;

c) de promouvoir des programmes sociaux de sensibilisation, de prévention et de lutte antidrogue;

d) de définir clairement les besoins des victimes du crime et de fournir les services policiers nécessaires, tout en accordant une attention particulière aux préoccupations des victimes en ce qui a trait à leur protection, à leur participation au système de justice pénale et à la prévention criminelle;

e) de sensibiliser davantage le public à la violence familiale et d'accroître l'aide fournie aux victimes d'agressions violentes au sein de leur famille.

f) d'examiner les moyens d'améliorer la prévention dans l'application des lois fédérales.

La violence en milieu familial qui comprend les mauvais traitements infligés aux femmes et aux enfants, ainsi que d'autres formes de violence intra-familiale accroît considérablement la charge de travail de la police. À ce chapitre, la Gendarmerie a introduit une politique sur la violence conjugale et étudie actuellement l'accueil de la police à cette politique. La formation a été améliorée au niveau des recrues, des programmes de formation en cours d'emploi et enfin, des cadres. De plus, des efforts accrus sont accomplis, avec l'aide de plusieurs organismes, en vue d'enquêter sur les cas de sévices infligés aux enfants.

La trousse d'examen consécutif à une agression sexuelle qui a été mise au point en 1985 a connu un grand succès dans beaucoup d'endroits. Elle continuera de faire l'objet d'une évaluation, afin de veiller à ce que toutes les questions juridiques soient réglées et que la trousse contienne des informations suffisantes à l'intention des victimes et des médecins.

10. Service canadien de renseignements criminels

Le Service canadien de renseignements criminels (S.C.R.C.) est composé de la G.R.C., la Sûreté du Québec, la Sûreté de l'Ontario et plus de 60 corps de police municipaux et régionaux. Le S.C.R.C. consacre ses ressources et ses efforts à la lutte contre le crime organisé. La G.R.C. administre le Bureau central du S.C.R.C. et sert de dépôt national pour le Système automatisé de renseignements criminels (S.A.R.C.), pour tous les services membres au Canada.

Le rapport annuel du S.C.R.C. donne un aperçu général des activités du crime organisé au Canada. Il est présenté chaque année à la réunion de l'Association canadienne des chefs de police.

Services de protection

Sécurité technique

1. Sécurité informatique

L'Équipe d'inspection et d'évaluation de la sécurité (E.I.E.S.) a aidé les ministères et organismes fédéraux à formuler et à mettre en application des politiques et formalités qui permettent d'améliorer la sécurité des installations informatiques publiques et privées qui traitent des données gouvernementales délicates.

L'E.I.E.S. a terminé l'élaboration d'un manuel sur les normes de sécurité auquel elle travaillait au cours des dernières années. On a demandé à la Gendarmerie d'appuyer les normes et de les présenter au Conseil du Trésor pour qu'il les approuve. La Gendarmerie s'est acquittée de cette responsabilité et on attend maintenant l'approbation des normes.

Au cours de l'année, on a publié et distribué deux numéros du Bulletin sur la sécurité de l'informatique aux ministères et organismes du gouvernement fédéral, aux sociétés du secteur privé et aux organismes

internationaux de répression. Le nombre des abonnés est passé de 2 500 à 3 000.

2. *Enlèvement et technologie des explosifs*

Les responsabilités de la Gendarmerie au chapitre des explosifs comprennent la collecte et la diffusion d'informations sur les incidents ayant trait aux engins explosifs et l'assistance dans l'enlèvement des explosifs dans les secteurs de compétence de la Gendarmerie.

Le nombre d'attentats à la bombe en 1985-1986 rapporté par le Centre canadien des données sur les bombes (C.C.D.B.) a légèrement diminué comparativement aux dernières années. La plupart des attentats ont eu lieu en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta.

Les résidences demeurent les principales cibles. Toutefois, des attentats perpétrés contre des installations commerciales ont causé des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars. Le C.C.D.B. signale que les attentats à la bombe ont causé un décès et blessé trois personnes en 1985-1986.

3. *Techniques de protection*

Afin de protéger les installations fédérales et étrangères, ainsi que les personnes désignées, contre les actes de terrorisme, la Sous-direction des techniques de sécurité fournit des services techniques au gouvernement fédéral, concernant des systèmes d'alarme centraux, le transport blindé et les structures spéciales.

Afin d'assurer la protection de l'information classifiée, la Sous-direction des techniques de sécurité fournit de l'aide technique au gouvernement fédéral, en rapport avec les exigences en matière de protection et les possibilités de l'équipement de sécurité matérielle, y compris les serrures, les contenants d'entreposage, le matériel de destruction, les contrôles d'accès, les systèmes de détection d'intrusion et les barrières.

Les responsabilités de la Sous-direction des techniques de sécurité comprennent l'aide technique aux enquêteurs, les inspections antitechniques pour les dispositifs illégaux d'interception, la conception, la mise au point et l'évaluation de matériel de police et de sécurité spécialisé et un service technique pour les véhicules blindés.

4. *Programme de sécurité du gouvernement fédéral*

La G.R.C. a fourni sur demande des services de consultation et effectué des inspections de sécurité dans les ministères fédéraux, les ambassades et consulats de pays étrangers, ainsi que les résidences et lieux de travail du Gouverneur général, du Premier ministre, des ministres du Cabinet, des juges de la Cour suprême et de la Cour fédérale, et d'autres personnes désignées par le gouvernement. En 1985-1986, on a effectué 799 inspections ou consultations. Même si le nombre des inspections et des consultations dépasse celui des années antérieures, ce programme accuse encore du retard en raison de l'importante participation de la G.R.C. à Expo 86 et aux préparatifs pour les Olympiques d'hiver de Calgary en 1988, et de la demande croissante au chapitre des ressources et du personnel pour la protection des ambassades et des consulats dans la région de la Capitale nationale.

Outre l'aide pour les Olympiques d'hiver de 1988, on donne aussi des conseils en matière de sécurité pour deux importants édifices nationaux, le Musée canadien de la civilisation et le Musée des Beaux-arts du Canada, ainsi que pour plusieurs immeubles plus petits occupés par des ministères fédéraux tels qu'Énergie, Mines et Ressources et Agriculture Canada.

On aide aussi à l'élaboration de normes nationales pour la sécurité des communications, ou on en prend l'initiative. En outre, on appuie au niveau national les propositions faites par les organismes importants sur des approches systématiques au chapitre de la sécurité, en réponse aux nouvelles politiques du gouvernement du Canada dans le domaine de la sécurité.

On a effectué une importante inspection de sécurité à l'aéroport international Lester B. Pearson à Toronto, à la demande de Transports Canada, en raison du danger que le terrorisme international croissant représente pour l'aviation civile. On s'attend à ce que toutes les améliorations en matière de sécurité qui découleront de ce projet soient appliquées aux autres aéroports canadiens.

Sécurité ministérielle

Au cours de l'année 1985-1986, le poste de conseiller ministériel en sécurité matérielle de la Direction «P» et la Sous-direction de l'habilitation sécuritaire de la Direction «A» ont été réunis pour former la nouvelle Direction «G» (Sécurité ministérielle). En outre, on a prévu des postes pour la sécurité des communications et de l'informatique. Il incombe à la Direction «G» de mettre sur pied et de surveiller l'application de la politique interne gouvernant les programmes et les activités de la G.R.C. en matière de sécurité matérielle, et de sécurité du personnel, de l'informatique et des communications. En 1986-1987, on mettra l'accent sur la mise en oeuvre d'un programme de sensibilisation des employés de la G.R.C. à la sécurité interne.

Services de protection

La G.R.C. a remplacé les services de gardes spécialisés par une équipe de gendarmes spéciaux dans les endroits où la menace est élevée, dans la région de la Capitale nationale et certaines autres villes du Canada.

De plus, la G.R.C. assure la protection personnelle du gouverneur général, du premier ministre, d'autres dignitaires canadiens et de personnes jouissant d'une protection internationale, au besoin.

Les événements internationaux et les conférences parrainées par le Canada ont exigé de nombreuses ressources au chapitre de la sécurité.

Autres services de police

1. Police des aéroports

La G.R.C. s'occupe de la police des aéroports et de la sécurité dans 18 aéroports canadiens, y compris les installations internationales et les importantes installations nationales. Compte tenu des activités terroristes internationales dirigées contre l'aviation, la G.R.C., de concert avec le ministère du Solliciteur général et Transports Canada, prépare un nouveau programme d'intervention policière.

2. Gendarmes autochtones

Le Programme des gendarmes spéciaux autochtones a pour but d'améliorer la qualité des services policiers offerts aux collectivités autochtones. Le programme, réalisé avec le concours du ministère des Affaires indiennes et du Nord, vise à affecter des gendarmes spéciaux autochtones à des fonctions policières dans les réserves indiennes et les régions environnantes, afin d'établir de meilleurs contacts entre les autochtones et le système de justice pénale, en insistant sur la prévention criminelle et les bonnes relations sociopolicières. Le programme des gendarmes spéciaux autochtones, dont l'effectif atteint 192 membres, aide à réduire les conflits entre les autochtones et les forces de l'ordre.

Statistiques de la police des aéroports

	1981	1982	1983	1984	1985
Détournements d'avion	0	0	0	0	0
Tentatives de détournement d'avion	0	1	0	0	0
Alertes à la bombe	126	141	75	96	186
Armes à feu détectées au contrôle d'embarquement	459	390	556	469	484
(véritables — imitations)	19-440	23-367	20-536	8-461	35-449
Manquements aux règlements sur la circulation dans les aéroports					
a) circulation	4 795	4 872	3 504	3 397	2 879
b) stationnement	220 977	234 856	201 049	203 779	212 796
c) autres	—	—	117	269	442
Autres infractions	5 656	6 328	5 521	5 982	5 276
Mandats exécutés	2 680	4 490	4 531	4 232	4 651

Services de police à contrat

Objectif

Prévenir et détecter le crime et maintenir l'ordre public dans les municipalités, les provinces et les territoires contractants.

La Gendarmerie royale du Canada assure des services de police à coûts partagés à toutes les provinces (sauf l'Ontario et le Québec) et aux territoires, en vertu d'ententes conclues entre le Solliciteur général du Canada et les provinces et territoires. La G.R.C. offre également ses services, selon les mêmes conditions, à 191 municipalités dans ces provinces et territoires. Les ententes conclues en 1981 expireront le 31 mars 1991. Elles peuvent cependant être résiliées par l'une ou l'autre des parties, moyennant un préavis de deux ans.

Deux genres de services sont offerts : les services de police aux provinces et aux territoires, affectés surtout aux régions rurales, et les services aux municipalités, qui sont réservés aux municipalités de plus de 1 500 habitants (Terre-Neuve, Saskatchewan, Nouvelle-Écosse et Alberta), de 2 500 habitants (Nouveau-Brunswick), et de 5 000 habitants (Manitoba, Colombie-Britannique et Île-du-Prince-Édouard).

Les services provinciaux et municipaux comptent 9 914 années-personnes réparties dans diverses disciplines, du policier affecté au travail général jusqu'à l'enquêteur hautement spécialisé.

Le détachement est l'unité opérationnelle de base pour les services généraux de police au public. Il regroupe 65 % des membres des services à contrat qui s'occupent de tous les genres d'infractions, du vol mineur aux affaires plus complexes, telles que les homicides. Il existe 654 détachements, dont 155 offrent à la fois les services provinciaux et les services municipaux, ce qui permet d'importantes économies et augmente l'efficacité de l'ensemble des opérations.

Le principe policier sur lequel s'appuie la Gendarmerie, par l'intermédiaire de ses détachements, repose sur l'engagement envers la collectivité en tant que partie intégrante des services de police. Divers groupes communautaires, de plus en plus sensibilisés aux problèmes de leur entourage, sont appelés à y participer. En outre, la Gendarmerie, plus sensible aux besoins des collectivités moins importantes, expérimente de nouvelles méthodes d'organisation des services policiers, telles que les concepts du policier résident et du bureau-satellite. Ces deux méthodes rapprochent la police du public qu'elle sert, et, par le fait même, facilitent l'exercice des fonctions préventives et répressives.

Les membres de la Gendarmerie continuent de porter des accusations dans les cas de voies de fait contre le conjoint et d'autres formes de violence familiale. Les infracteurs, qui autrement auraient peut-être échappé à la justice en raison de la crainte de représailles de la part de la victime, sont ainsi traduits devant les tribunaux.

La police de la circulation au sein de la Gendarmerie, qui compte 1 135 années-personnes, assure ses services dans tous les endroits stratégiques où la circulation est dense et où le nombre d'accidents de la route est élevé. Son action s'oriente particulièrement vers le conducteur ayant les facultés affaiblies et la réduction des accidents de la route. En 1985, diverses mesures d'application, telles que les tests à l'éthylomètre, les campagnes d'information et les nombreux efforts en vue de retirer les conducteurs en état d'ébriété des routes du pays, ont contribué à faire baisser le nombre des accidents mortels à 1 253 en 1985, par rapport à 1 270 qu'il était en 1984.

Divers services de soutien spécialisés viennent compléter le travail de la

***Ressources engagées*[2]**

Dépenses (en milliers de dollars)[1]	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985*	1985-1986
Exploitation	62 467	69 635	73 797	76 314	79 450
Immobilisations	8 092	6 697	5 887	6 082	12 582
Subventions et contributions et autres paiements de transfert	—	—	—	188	315
Total partiel	70 559	76 332	79 684	82 584	92 347
Moins: les recettes et les revenus portés au crédit	—	—	—	408	516
Total (net)	70 559	76 332	79 684	82 176	91 831

Note : [1]Ne comprend pas les prestations de retraite
[2]Employés temporaires et étudiants exclus
*Modification des chiffres du rapport de l'année précédente

police de détachement et de la police de la circulation des régions contractantes. Notons, entre autres, le service des enquêtes spéciales qui s'occupe des affaires complexes et fastidieuses, les services cynophiles, les spécialistes de l'identification et le service de télécommunications. Certains services de police offerts en régions éloignées nécessitent l'utilisation des moyens de transport spéciaux qu'assurent le Service de l'air et le Service de la marine de la G.R.C.

Services judiciaires

Objectif

Offrir de l'aide, sur demande, à tous les corps policiers canadiens en dispensant une formation spécialisée et des services de laboratoire judiciaire, d'identité et de renseignements.

Service des laboratoires judiciaires

La G.R.C. exploite huit laboratoires judiciaires dans diverses régions du Canada. Ces derniers regroupent plus de 250 scientifiques qui assurent les services de police scientifique dans les domaines suivants : alcool, chimie, toxicologie, sérologie, cheveux et fibres, identification des armes à feu et des marques d'outil, examen des écritures et photographie. Le laboratoire d'Ottawa abrite l'Office central des contrefaçons qui s'occupe de travaux soumis par divers contributeurs partout au Canada. Le laboratoire de Montréal offre des services dans le domaine des écritures et de la contrefaçon.

En 1985-1986, les employés des laboratoires ont présenté plus de 17 800 rapports scientifiques et ont consacré 2 900 jours-personnes à la comparution en tant que témoins-experts. La participation du laboratoire a permis d'élucider plusieurs crimes graves et d'engager des poursuites dans des affaires de meurtre, de tentatives de meurtre, d'agression sexuelle, de fraude et d'infractions relatives aux drogues. Les membres de la Section des alcools ont assuré la formation en éthylométrie de tous les services de police intéressés et ils ont souvent eu à interpréter devant les tribunaux les preuves relatives aux effets de l'alcool sur la conduite automobile. Le personnel des laboratoires publie également de nombreux articles scientifiques traitant de divers sujets du domaine médico-légal.

Laboratoire judiciaire central

Le laboratoire judiciaire central d'Ottawa remplit deux fonctions : une fonction opérationnelle et une fonction de soutien opérationnel (avancement scientifique). Le volet opérationnel du laboratoire assure toujours les services judiciaires réguliers, tandis que le volet du soutien scientifique a assisté les corps de police canadiens dans leurs activités en évaluant différentes trousses d'équipement, en examinant les propositions de recherche et en fournissant des services consultatifs. Les membres de ce laboratoire ont aussi appuyé les laboratoires régionaux en élaborant de nouvelles méthodes d'analyse, en mettant à jour les méthodes actuelles, et en réalisant la conception de méthodes supplémentaires et de programmes de formation.

Section du soutien aux programmes scientifiques et technologiques

La Section du soutien aux programmes scientifiques et technologiques élabore et administre le programme de recherche en sciences humaines et naturelles de la Gendarmerie pour le compte des corps policiers canadiens. Elle est chargée du financement, des contrats et du contrôle de tous les projets entrepris par le Programme canadien d'aide scientifique et technologique en matière de répression criminelle. Les membres de cette section travaillent également en collaboration avec la Division de la recherche du Secrétariat du Ministère pour ce qui est d'un certain nombre de projets de justice pénale.

Service de l'identité judiciaire

Le Service de l'identité judiciaire sert de dépôt national pour les dossiers dac-

Ressources engagées[2]

Dépenses (en milliers de dollars)[1]	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985*	1985-1986
Exploitation	62 467	69 635	73 797	76 314	79 450
Immobilisations	8 092	6 697	5 887	6 082	12 582
Subventions et contributions et autres paiements de transfert	—	—	—	188	315
Total partiel	70 559	76 332	79 684	82 584	92 347
Moins: les recettes et les revenus portés au crédit	—	—	—	408	516
Total (net)	70 559	76 332	79 684	82 176	91 831

Note : [1]Ne comprend pas les prestations de retraite
[2]Employés temporaires et étudiants exclus
*Modification des chiffres du rapport de l'année précédente

tyloscopiques qui ont été convertis pour permettre la recherche automatisée. On a adopté de nouvelles méthodes pour améliorer le système et on prévoit remplacer le système de stockage des empreintes digitales sur ruban vidéo par un système de récupération sur disques optiques numériques. En 1985-1986, on a ouvert 136 100 nouveaux dossiers et traité 311 972 séries d'empreintes digitales qui se trouvaient dans des dossiers existants.

Le fichier principal de la Section des empreintes latentes contient environ 343 780 séries d'empreintes digitales d'individus susceptibles de commettre une infraction, et dont les empreintes digitales pourraient être trouvées sur les lieux d'un crime. On a répondu en 1985-1986 à 12 991 demandes qui ont mené à 820 identifications de personnes reliées à des crimes.

Le système de casiers judiciaires de niveau II (CR II) enregistre les dossiers criminels au fichier central du C.I.P.C. afin de permettre l'accès immédiat, ainsi que la mise à jour des données. Il contient près de deux millions de fiches auxquelles ont accès tous les organismes policiers au Canada au moyen des terminaux du C.I.P.C. La nécessité d'une mise à jour plus rapide de tous les casiers judiciaires a entraîné l'élaboration d'un nouveau programme automatisé de mise à jour, le CR IV.

La Section des pardons et des droits de la personne a traité 11 664 demandes et 6 611 dossiers de détenus ayant obtenu des pardons transmis par la Section de la clémence et des pardons de la Commission nationale de libérations conditionnelles. La Section des affaires civiles a traité 70 895 demandes d'empreintes digitales de personnes n'ayant commis aucune infraction criminelle, 6 546 empreintes digitales pour l'obtention d'un visa et 7 146 demandes de la part de la Cour de citoyenneté.

La Section de l'administration et de l'enregistrement des armes à feu est chargée de l'administration du système d'autorisation d'acquisition d'armes à feu et de permis d'exploitation d'entreprise. La Section a également émis les certificats d'enregistrement pour armes à autorisation restreinte et a tenu à jour un registre national de tous les certificats qui ont été émis au Canada. On procède actuellement à la conversion du registre de plus de 850 000 armes à autorisation restreinte d'un système sur fiche à une base de données informatisée.

La Section des chèques frauduleux, qui apparie les documents frauduleux aux criminels connus, a étudié 12 662 cas mettant en cause des documents d'une valeur globale de 7,5 millions de dollars.

La Section de l'assistance à l'identification locale a continué d'utiliser un Laser Argon-Ion pour retracer les empreintes digitales et les éléments de preuve physiques sur différentes pièces à conviction lorsque les tests conventionnels avaient échoué. On a utilisé le laser dans 119 cas, dont 31 homicides, 43 infractions à la *Loi sur les stupéfiants* ainsi que des cas de vol qualifié, d'introduction par effraction, de fraude et autres infractions au *Code criminel*. On a procédé à 24 identifications incriminantes.

La Sous-direction des services photographiques a fourni, par l'intermédiaire de la Section de la photographie judiciaire, un service rapide de traitement photographique à tous les détachements et groupes chargés des enquêtes au niveau de la division. On a utilisé au cours de l'année 108 698 rouleaux de pellicule et développé 3 132 163 photos. On a également offert un grand nombre de services photographiques spécialisés, tels que des diapositives devant être utilisées à des fins de comparaison, dans des cas où on a besoin de plus de détails et de précisions. La majeure partie du travail effectué par cette section est utilisé au cours d'enquêtes ou comme éléments de preuve au moment de comparutions en cour.

Informatique

La Direction de l'informatique administre un vaste programme intégré de gestion de l'information et de systèmes et de services informatiques, ce qui comprend les services de traitement électronique des données, de télécommunications et de dossiers.

Centre d'information de la police canadienne (C.I.P.C.)

Le Centre d'information de la police canadienne (C.I.P.C.), un service de soutien opérationnel accessible 24 heures sur 24, a prêté assistance aux corps de police canadiens au cours de consultations touchant 51 475 personnes, 86 033 véhicules, 12 524 objets et 75 878 personnes recherchées.

Service des dossiers

Le Service des dossiers assure la planification, l'administration, le contrôle et la coordination des systèmes non informatisés de la Gendarmerie, ainsi que le contrôle du programme de symbolisation de la G.R.C. La Sous-direction de la gestion des dossiers voit à la politique et aux modalités régissant la gestion des informations enregistrées, la manipulation du courrier, la mise en oeuvre et l'administration des bibliothèques, les études de qualité de la gestion locale des dossiers, ainsi que la planification, la direction et la coordination du programme de microfilmage.

Accès à l'information

La Direction de l'accès à l'information a été mise sur pied afin d'élaborer, de mettre en oeuvre et de contrôler les politiques et modalités se rapportant à la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Le personnel de la Direction a traité 197 demandes officielles d'accès à l'information. Par rapport à ces demandes, 12 plaintes ont été adressées au Commissaire à l'information. Durant cette période, on a réglé cinq plaintes, dont une seule était justifiée. Trente-neuf demandes d'aide provenaient d'autres ministères.

En exécution de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la Direction a donné suite à 1 879 demandes officielles, et 44 plaintes ont été adressées au Commissaire à la protection de la vie privée. Parmi les 36 plaintes réglées en 1985-1986, seulement deux étaient justifiées. Les divisions et les directions s'occupent maintenant

des demandes non officielles. De plus, on a répondu à 340 demandes d'aide provenant d'autres ministères du gouvernement fédéral.

Tous les manuels de la G.R.C. touchant le public seront disponibles dans toutes les salles de lecture des quartiers généraux divisionnaires, ainsi que dans la salle de lecture du ministère du Solliciteur général, au 340 ouest, av. Laurier à Ottawa.

Service de l'air

La G.R.C. possède 29 aéronefs à voilure fixe et tournante qui aident les policiers dans l'exercice de leurs fonctions partout au Canada. Entre autres, ces aéronefs servent à transporter les enquêteurs, les spécialistes et les prisonniers, et à faire des patrouilles de reconnaissance aérienne pour les personnes recherchées ou disparues. On transporte également du personnel administratif et du matériel à des endroits autrement inaccessibles.

Collège canadien de police

Le Collège canadien de police a offert des programmes de formation et de perfectionnement, ainsi que des services de recherche, d'information et de consultation aux organismes policiers du Canada. Les cours donnés au Collège s'adressaient aux policiers de la G.R.C., des corps provinciaux et municipaux canadiens et des services de police étrangers. En 1985-1986, des 2 214 personnes qui ont suivi des cours au Collège, 659 venaient de la G.R.C., 1 395 de divers services de police canadiens, 72 de services de police étrangers et 88 d'autres organismes accrédités.

Le Collège offre un répertoire de quelque trente-cinq cours, mais ceux-ci peuvent varier d'une année à l'autre, selon les besoins changeants de la collectivité policière. Le programme comportait des cours de perfectionnement à l'intention des gestionnaires supérieurs et intermédiaires, des cours traitant de problèmes de gestion, des cours de formation et d'autres sur les techniques d'enquête. On comptait également un programme de projets de recherche dans le domaine de la gestion policière.

Par ce travail et la mise à jour des cours destinés aux gestionnaires, on garantit le caractère pratique et actuel de la formation dispensée par le Collège.

Le programme de formation de 1985-1986 est presque retourné à la normale après les restrictions budgétaires de 1984-1985. On a ainsi admis 495 élèves de plus que l'année précédente.

On a perfectionné les processus d'analyse et d'évaluation des normes pour l'évaluation du contenu des cours, les moyens d'enseignement et les programmes comme tels, et des employés ont été formés à cet effet. En 1986-1987, on accordera plus d'importance à ces évaluations.

Administration

Objectif

Diriger et gérer les ressources organisationnelles et administratives dans le cadre du programme d'application de la loi.

Ressources engagées[2]

Dépenses (en milliers de dollars)[1]	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986
Exploitation	128 853	134 400	124 197	135 280	151 887
Immobilisations	11 146	7 352	10 692	7 896	6 501
Subventions, contributions et autres paiements de transfert	141	104	157	168	377
Total (net)	140 136	141 856	135 046	143 344	158 765

Nota : [1] À l'exclusion des prestations de retraite.
[2] Employés temporaires et étudiants exclus.

L'activité administrative se divise en trois sous-activités: l'administration à la G.R.C., l'administration divisionnaire et la formation.

L'administration à la G.R.C. inclut les activités administratives centralisées comme la vérification, la révision et l'élaboration des politiques. Ces fonctions comprennent : les Langues officielles, les Relations publiques, l'Organisation et le Personnel, les Services et Approvisionnements, les Finances, le Secrétariat de direction et les Services de santé.

L'administration divisionnaire regroupe les fonctions de dotation en personnel et de soutien à l'intérieur des divisions, parallèlement à l'administration à la G.R.C. Les

autres catégories décentralisées comprennent les services de vérification divisionnaires, le bureau du commandant divisionnaire et le service des dossiers.

Formation

La formation se divise en trois niveaux.

1. La formation à la Direction générale, c'est-à-dire l'élaboration, la mise en application et l'administration de la politique en matière de formation et la prestation des services de formation centralisés dans les domaines où la demande est insuffisante à l'échelle divisionnaire, ou lorsqu'on doit assurer une formation hautement spécialisée.

2. Formation en cours d'emploi dans les divisions, c'est-à-dire l'élaboration, l'application et l'administration de programmes de formation à l'intérieur de chaque division, l'accent étant mis sur les besoins opérationnels, administratifs et de gestion propres à chaque division.

3. Formation des recrues, c'est-à-dire l'élaboration et la mise en application du programme de formation de base offert à l'école de gendarmerie, Division «Dépôt», Regina, et s'adressant à tous les nouveaux gendarmes et gendarmes spéciaux.

Les activités administratives comprennent :

Le Bureau du personnel officier

Sous la direction du sous-commissaire à l'Administration générale, le Bureau du personnel officier est chargé de l'affectation, de l'avancement, de la formation et du bien-être général des officiers, ainsi que des membres civils et des gendarmes spéciaux qui occupent des postes équivalents. Le Bureau administre également le programme de formation des aspirants officiers et s'occupe de toutes les demandes de retraite des officiers.

Secrétariat de direction

Durant l'année, on a poursuivi l'évaluation des programmes de la G.R.C., conformément au Plan annuel des évaluations de programme. On a effectué trois études d'évaluation, trois études préparatoires et quatre évaluations de projets. À la fin de l'année, deux évaluations et un projet spécial étaient en cours. La Section des services de gestion et de planification a continué ses fonctions de planification sur les plans corporatif et stratégique.

Vérification

Au cours de l'année financière 1985-1986, le Service central de la vérification a procédé à la vérification de deux divisions opérationnelles et quatre directions dans la région d'Ottawa. Ces vérifications étaient en cours à la fin de 1984-1985. De plus, le Service central a préparé des rapports sur neuf vérifications intégrées effectuées pendant l'année financière; celles-ci portaient sur trois divisions opérationnelles et six directions dans la région d'Ottawa.

Le travail en cours à la fin de l'année comprenait la vérification intégrée de quatre divisions opérationnelles, quatre directions et une division non opérationnelle.

Le Service central a également participé à une vérification spéciale pour s'assurer qu'on respectait le gel des dépenses superflues ordonné par le gouvernement en février.

Communications internes

Le Programme de représentation divisionnaire des relations fonctionnelles (R.D.R.F.) en est à sa douzième année. En 1985-1986, il comptait un représentant de plus à la Division «F», ce qui porte le total à 24 représentants.

Le programme des R.D.R.F. satisfait toujours la majorité des membres de la Gendarmerie en raison de la politique qui permet aux membres de la base de porter des questions touchant leur bien-être et leur dignité à l'attention du Commissaire et des cadres supérieurs, par l'entremise de leur représentant élu. Des discussions suivies sur diverses préoccupations de membres à tous les niveaux permettent des solutions satisfaisantes et une meilleure compréhension des décisions administratives.

Relations publiques

Le Service central des relations publiques est chargé de l'élaboration des politiques de la G.R.C. en matière d'information publique et de relations avec les médias ainsi que de la publication de deux revues : la *Gazette* et la *Trimestrielle*. Le programme de relations publiques de la Gendarmerie est appuyé par le Service divisionnaire de l'équitation, l'Orchestre de la G.R.C. et le Musée du Centenaire de la G.R.C.

Service divisionnaire de l'équitation

En 1985-1986, le Service divisionnaire de l'équitation a représenté la G.R.C. au cours des activités suivantes :

Escortes, défilés et expositions	52
Films et relations avec les médias	65
Visites dans les écoles et les hôpitaux	24

Le Carrousel a présenté 43 spectacles dans 23 villes du Québec et de l'Ontario, devant approximativement 217 000 spectateurs. Le Carrousel a également présenté 62 spectacles dans sept villes des États-Unis, devant plus de 367 000 spectateurs. Les installations de la Division «N» ont accueilli 111 000 visiteurs.

Orchestre de la G.R.C.

En 1985-1986, l'Orchestre a présenté 202 spectacles en Alberta, dans le nord de la Colombie-Britannique, en Saskatchewan, en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse et au Yukon. Il a également présenté 80 concerts dans la région de la Capitale nationale.

On évalue à 11,5 millions le nombre de personnes qui ont pu écouter la musique de l'Orchestre cette année.

Personnel et affectations

La Sous-direction du personnel et des affectations gère l'élaboration de la politique et le contrôle de son application et doit s'assurer que la mise en oeuvre de ces politiques dans les domaines comme la sélection, l'engagement, l'évaluation et la planification de la carrière répond aux besoins organisationnels et aux qualités et intérêts de chacun, conformément aux dispositions de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Charte des droits et libertés*.

La Sous-section des droits de la personne a reçu 20 plaintes relatives à la discrimination. On a réussi à en résoudre 9, dont 7 remontaient à 1984-1985.

La politique actuelle de la G.R.C. en matière de recrutement est d'accorder la préférence aux demandes des femmes, des personnes bilingues, des autochtones et des postulants possédant un diplôme universitaire.

Formation et perfectionnement

En 1985-1986, 214 hommes et 73 femmes ont reçu la formation de base des recrues à l'école de la G.R.C. à Regina. De ce nombre, 91 étaient des francophones bilingues qui ont été formés en anglais. L'École a également formé des gendarmes spéciaux (177 hommes et 18 femmes) parmi lesquels on comptait des autochtones (16 hommes et 4 femmes). La G.R.C. a assuré en outre la formation de 13 membres du Conseil des tribus des Obijways du Dakota et de 74 employés du ministère des Pêches.

Les membres ont également pu suivre des cours centralisés portant sur l'informatique, les questions opérationnelles, l'administration, la gestion et la vérification.

La Sous-direction de la formation et du perfectionnement a participé à la formation d'agents de police de la Barbade et de Grenade dans les domaines de la gestion, des méthodes d'identification de la police et des techniques d'enquête.

En 1985-1986, 66 membres ont fréquenté à plein temps une institution d'enseignement au niveau postsecondaire; 53 ont suivi des cours universitaires d'un an à plein temps et 13 ont entrepris de suivre des cours ouvrant droit à un diplôme. En outre, 1 497 membres ont suivi, dans leur temps libre, des cours universitaires aux frais de la G.R.C. On a consacré 99,6 années-personnes à des cours de langue seconde offerts durant les heures de travail.

Au total, 11 104 personnes ont suivi des cours divisionnaires en 1985-1986. On a offert des cours dans les domaines de la formation des enquêteurs, des enquêtes sur les accidents de la circulation et de l'application du code de la route, de la *Loi sur les jeunes contrevenants* et de l'éthylométrie de constat. On a continué de s'intéresser à la violence familiale notamment les sévices aux enfants et la violence faite aux femmes et aux personnes âgées. On a aussi mis l'accent sur la formation dans le domaine des armes à feu, de la réanimation cardiopulmonaire, des premiers soins et la conduite automobile.

Affaires internes

Un projet de loi visant à amender la *Loi sur la G.R.C.* a reçu la sanction royale, mais n'avait toujours pas été proclamé à la fin de l'année. Ce projet de loi a entre autres buts d'améliorer les processus internes de la Gendarmerie concernant la discipline interne et les griefs. Il prévoit la création d'une commission des plaintes du public, afin de s'assurer que toutes les plaintes formulées par le grand public sont analysées et traitées de façon satisfaisante. On prévoit également la création d'un Comité de révision externe qui doit étudier les appels relatifs aux mesures disciplinaires officielles adoptées à l'endroit de membres de la Gendarmerie, ainsi que certains genres de griefs présentés par des membres.

Nous avons reçu 2 149 plaintes de la part du public au cours de l'année 1985, ce qui est un peu moins que le nombre enregistré l'année dernière (2 264).

Relations fonctionnelles

En 1985-1986, les membres de la Gendarmerie ont déposé 256 griefs qui ont été jugés au niveau 1, relativement à diverses questions. Dix-huit membres se sont vu décerner la citation du Commissaire et on compte 18 primes à l'initiative qui ont donné lieu à des économies de plus de 1,7 million.

Personnel de la Fonction publique

En 1985-1986, le service du Personnel de la Fonction publique a concentré ses efforts sur l'embauche d'étudiants afin de leur permettre d'acquérir les aptitudes dont ils auront besoin sur le marché du travail. C'est dans cette optique qu'on a engagé 92 étudiants dans le cadre du Programme d'enseignement coopératif postsecondaire et 18 en vertu du Programme d'enseignement coopératif secondaire. De plus, 241 étudiants ont été embauchés grâce au Programme Défi 85. Sur le plan des activités courantes, le gel imposé en matière de dotation a nécessité l'élaboration et la mise en oeuvre d'un système centralisé d'autorisation des postes. Au cours de ses quatre mois d'existence, 68 personnes ont été placées (35 de la G.R.C. et 33 d'autres ministères). De plus, à la suite de l'adoption par le Conseil du Trésor d'un Programme de réaménagement des effectifs, la Gendarmerie a élaboré une nouvelle politique visant toutes les disciplines représentées par les membres de la Fonction publique. Les 41 employés déclarés excédentaires par suite de la restructuration majeure dont a fait l'objet la Direction générale ont tous été placés ailleurs ou ont reçu une formation en vue d'un autre poste.

Au cours de l'année, les responsables ont concentré leurs efforts sur la promotion du plan d'Action positive dans l'ensemble de la G.R.C., de même que sur la sensibilisation des gestionnaires. La mise en application des recommandations a été amorcée et les progrès sont contrôlés tous les trois mois.

Un grand nombre d'initiatives touchant la classification des fonctionnaires ont été mises en oeuvre au cours de 1985-1986, à la suite du programme de contrôle et de révision introduit l'année

dernière. Par exemple, on a encouragé la rédaction soignée des descriptions de tâches, un plus grand nombre d'évaluations du rendement ont été étudiées en comité, plusieurs études de comparaison ont été effectuées, la formation en classification est maintenant offerte aux agents de personnel polyvalents et aux gestionnaires, et on a adopté des mesures destinées à encourager la prise de décisions et de recommandations rentables en matière de classification et d'organisation.

En plus des réunions régulières du Comité syndical-patronal et du Comité consultatif sur la santé et la sécurité, le Comité national mixte syndical-patronal s'est rendu dans 11 divisions au cours de l'année. En tout, 41 griefs ont été déposés par des employés en 1985-1986. De ce nombre, 15 se sont rendus au dernier niveau et quatre ont été renvoyés à une tierce partie.

Au 31 mars 1986, la G.R.C. comptait 3 780 postes autorisés de fonctionnaires répartis en 31 groupes professionnels distincts.

Services et approvisionnements

Cette direction est chargée de planifier, d'élaborer, de mettre en oeuvre et d'évaluer les politiques et les programmes destinés à répondre aux besoins opérationnels de la G.R.C. ayant trait aux installations, au transport, au matériel, à l'alimentation, aux économies d'énergie et aux divers services.

1. Installations

Au cours de l'année 1985-1986, on a terminé les grands travaux de construction suivants :

Q.G. divisionnaire — Regina (Saskatchewan)

Q.G. sous-divisionnaire — Yorkton(Saskatchewan)

Détachements
- — Alberta — Lac Louise
  - — Cochrane
  - — Lac La Biche
  - — McLennan
  - — Consort
  - — Drayton Valley
  - — Swan Hills
  - — Beaverlodge
- — Terre-Neuve — Carmanville
  - — Port Saunders
  - — St. George's
- — Colombie-Britannique — Houston
- — Saskatchewan — Pine House
  - — Southeno
  - — Fort-Qu'Appelle
  - — Mawkata
  - — Val-Marie
  - — Pelican Narrows

Logements familiaux —36

Terrains —38

Constructions et rénovations diverses — 40

Abris pour stations de relais —20

Poste de patrouille —1

2. Transports

À la fin de l'année, le parc automobile de la G.R.C. comprenait 6 138 véhicules. Au cours de l'année, on a acheté 24 motoneiges et 7 motos tout terrain. On a aussi remplacé 1 208 voitures et familiales et 276 camionnettes. En tout, 429 véhicules de la G.R.C. sont alimentés par des produits autres que l'essence.

Programme des langues officielles

À la fin de 1985, la situation de la Gendarmerie sur le plan linguistique était presque identique à celle de l'année précédente. Quinze pour cent des membres étaient francophones et 69,9 % des postes bilingues étaient occupés par des personnes répondant aux critères de bilinguisme.

La Direction des Langues officielles a procédé à une révision complète de sa politique linguistique, ainsi qu'à une vérification de l'application de son programme dans huit divisions.

Services de santé

Comme les membres réguliers de la G.R.C. ne peuvent participer au régime d'assurance-maladie de leur province, des soins médicaux doivent être fournis et administrés à l'intérieur de l'organisation. Dix cliniques dirigées par des médecins et réparties de façon stratégique desservent toutes les provinces et les territoires. En plus d'offrir un

service de consultation externe, ces centres s'occupent de diverses fonctions administratives telles que le traitement des comptes et la mise à jour des dossiers médicaux des membres.

Une démarche multidisciplinaire axée sur la prévention et la détection précoce constitue la base du programme de santé de la G.R.C. La direction se compose de cinq services distincts.

a) Services de l'hygiène professionnelle

Les médecins-chefs examinent et évaluent les membres et les candidats, afin de conseiller la haute direction sur leur admissibilité, leur poste ou leur lieu d'affectation. Les facteurs de santé jugés nécessaires pour occuper un poste sont consignés dans le Système de recherche et de perfectionnement dans la gestion du personnel (Parade). On élabore un profil médical pour chaque membre et ce profil est ensuite comparé avec les profils de poste afin d'assurer une certaine compatibilité.

b) Services psychologiques

Six des huit postes de psychologue régional ont été comblés en 1985-1986. On travaille actuellement à l'élaboration et à la mise en oeuvre de politiques basées sur des recherches, dans le but d'offrir aux membres une gamme complète de services psychologiques. De plus, les recherches se poursuivent afin de mettre au point une batterie de tests devant précéder l'engagement. On s'intéresse toujours aux pro- jets de recherche appliquée sur les femmes policières, l'état psychologique des membres et les traumatismes psychologiques extrêmes en vue de créer des programmes pertinents.

c) Programme d'aide aux membres

Afin d'aider les membres à obtenir la collaboration des organismes communautaires relativement aux problèmes sociaux ou médicaux qui nuisent à leur travail, on a nommé seize coordonnateurs dont le rôle est de servir les membres dans les différentes divisions. Ces derniers peuvent s'adresser en premier lieu à l'un des 130 agents orienteurs.

d) Condition physique/Régime de vie

On effectue une évaluation de la condition physique des postulants et des membres affectés à des tâches exigeant une endurance particulière. Des études se poursuivent sur le matériel, les méthodes et les programmes les mieux adaptés à nos besoins. Des informations sont échangées régulièrement avec la Commission de police de la Colombie-Britannique et l'École de police de la Sûreté de l'Ontario.

e) Hygiène et sécurité du milieu

Ce service offre des conseils sur les questions touchant la santé et la sécurité dans le milieu de travail. On s'est efforcé de résoudre les problèmes relatifs aux nouveaux produits chimiques et aux nouvelles méthodes utilisées pour révéler les empreintes digitales. Les répercussions des modifications apportées au Code canadien du travail sur les programmes de sécurité font l'objet d'une étude. Un système de rapport d'accident est en cours d'élaboration, afin de déterminer les secteurs problèmes et de jeter la base des prochains programmes de prévention des accidents.

ORGANIGRAMME COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES 1985-1986

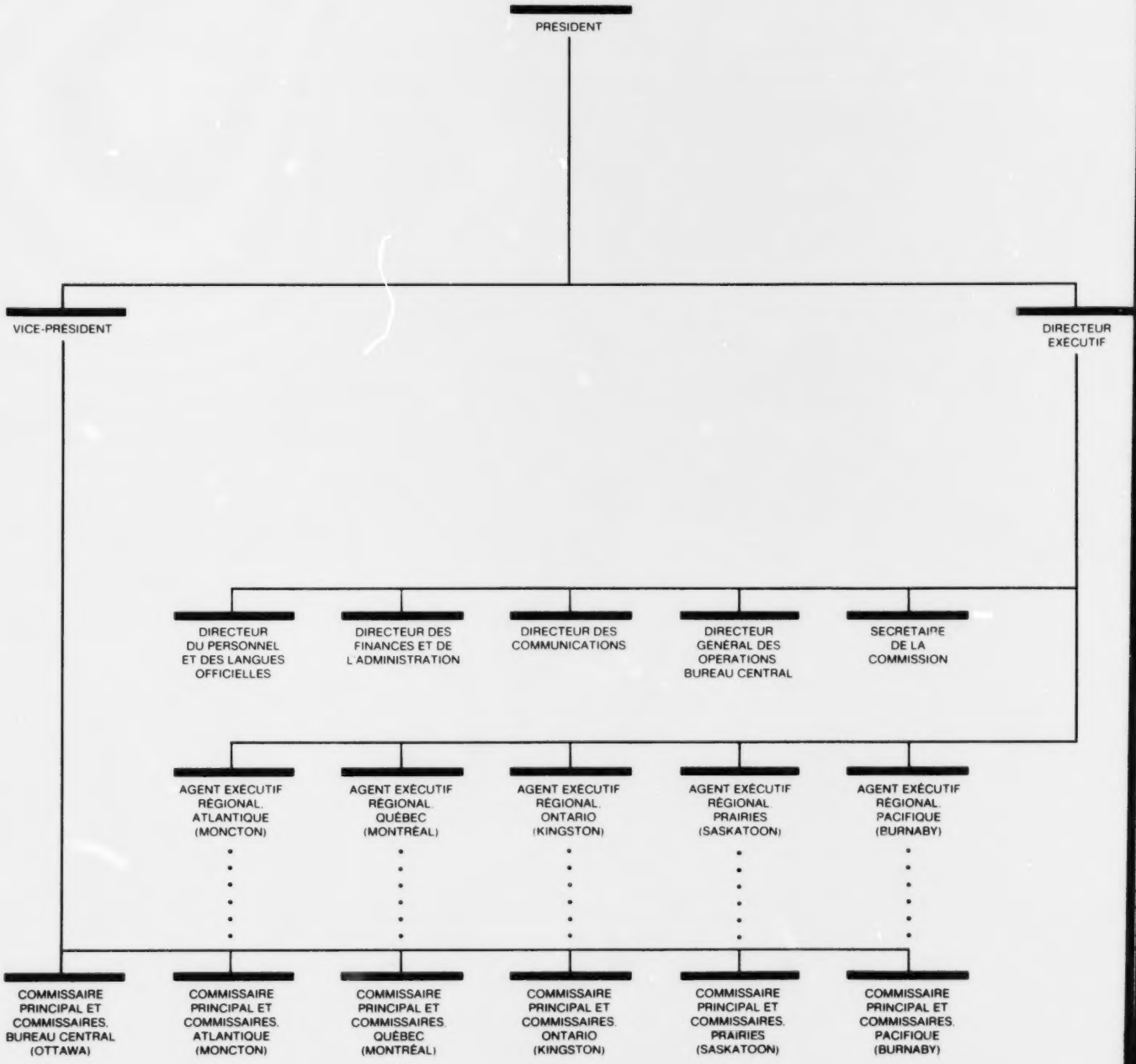

La Commission nationale des libérations conditionnelles

Attributions

La Commission nationale des libérations conditionnelles est un organisme autonome du ministère du Solliciteur général ayant une compétence absolue pour les décisions relatives à la mise en liberté sous condition des détenus sous responsabilité fédérale et des détenus incarcérés dans les prisons des provinces où il n'y a pas de commission provinciale des libérations conditionnelles. À l'heure actuelle, seuls le Québec, l'Ontario et la Colombie- Britannique ont leur propre commission.

La Commission tient ses pouvoirs des dispositions de la *Loi sur la libération conditionnelle de détenus* et de son règlement d'application, de la *Loi sur le casier judiciaire*, de la *Loi sur les pénitenciers*, de la *Loi sur les prisons et les maisons de correction* et du *Code criminel du Canada*.

Selon la *Loi sur la libération conditionnelle de détenus*, la Commission doit examiner les cas de tous les détenus sous responsabilité fédérale lorsqu'ils deviennent admissibles à la libération conditionnelle, puis tous les deux ans (tous les ans pour certaines catégories de détenus), jusqu'à ce que le détenu bénéficie d'une libération conditionnelle ou sous surveillance obligatoire. Les détenus incarcérés dans les prisons provinciales doivent toutefois présenter une demande de libération conditionnelle et, à l'heure actuelle, l'examen se fait à partir des renseignements figurant au dossier. Chaque cas est examiné selon ses faits. La Commission ne prend une décision qu'après avoir procédé à un examen complet et approfondi, en collaboration avec des spécialistes du Service correctionnel du Canada et d'autres experts en matière de justice pénale.

Dans chaque cas, la Commission détermine les modalités qui devront s'appliquer pour la protection de la société. Elle a le pouvoir d'ordonner la révocation ou la cessation de la mise en liberté de tout détenu qui ne respecte pas les modalités de sa libération conditionnelle ou sous surveillance obligatoire ou dont le comportement laisse croire qu'il reprendra ses activités criminelles ou présente un danger pour la société.

Aux termes de la *Loi sur le casier judiciaire*, la Commission a compétence en matière de clémence, elle mène des enquêtes et formule des recommandations concernant le pardon et l'exercice de la prérogative royale de clémence.

Au cours de l'année financière 1985-1986, la Commission a employé 318 années-personnes, soit 1,9 de plus que l'année précédente, et a engagé des dépenses budgétaires de 14,8 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 5,8 % par rapport à l'année 1984-1985.

Faits saillants

En 1985-1986, la Commission nationale des libérations conditionnelles s'est attachée à modifier la procédure de vote de façon à se conformer à la décision de la Cour fédérale exigeant que tous les commissaires votants soient présents à l'audience. La Commission a dû en même temps trouver des secteurs où elle pouvait réduire les dépenses et le personnel dans le cadre du programme de restrictions budgétaires du gouvernement.

Tout au long de l'année, la Commission a procédé à son Examen opérationnel/de gestion, elle a examiné les programmes, évalué leur nécessité et leur niveau de priorité, assuré une structure logique et efficace des programmes et recherché des méthodes de prestation et de soutien des programmes plus économiques et plus efficients.

Le jugement de la Cour fédérale a entraîné la modification du Règlement sur la libération conditionnelle de détenus en ce qui a trait au nombre de voix nécessaires dans divers cas. Avant ce jugement, les commissaires n'étaient pas tous tenus d'assister aux audiences et pouvaient voter sur simple examen du dossier. Pour faire face à la surcharge de travail, le Budget supplémentaire des dépenses de 1985-1986 a accordé à la Commission des ressources financières supplémentaires.

Le Service correctionnel du Canada et la province de l'Alberta ont signé, à la fin de l'année financière, une Entente fédérale-provinciale d'échange de services suivant laquelle la surveillance de tous les détenus en Alberta, qu'ils soient sous responsabilité fédérale ou provinciale, est confiée à la province. Cette entente a exigé de longues consultations et une grande planification afin d'assurer un niveau de services satisfaisant et le respect des normes minimales durant la période de transition et de mise en oeuvre.

La Commission se préoccupe depuis quelques années du délai de traitement des demandes de pardon, qui nécessite plus d'un an. En 1985-1986, la Commission a élaboré une stratégie destinée à réduire ce délai à six mois en exigeant des auteurs des demandes qu'ils fournissent les renseignements nécessaires pour traiter leur demande. La nouvelle procédure sera appliquée au début de 1986-1987.

Personnel et langues officielles

Les responsabilités de la Division du personnel et des langues officielles comprennent l'élaboration et l'administration de politiques et procédures de gestion des ressources humaines de la Commission ainsi que le Programme des langues officielles.

Au cours de 1985-1986, la Division a exécuté 61 opérations portant sur les descriptions de fonctions et les niveaux de classification. Onze concours restreints (réservés aux fonctionnaires) et 48 concours publics (accessibles au public en général) ont été tenus à l'Administration centrale ainsi que dans les cinq bureaux régionaux. Au cours de l'été 1985, dix étudiants ont été embauchés pour les mois de l'été, dans le cadre du programme Défi 85 d'Emploi et Immigration Canada, cinq d'entre eux ont travaillé à l'Administration centrale à Ottawa.

Au début de l'année 1986, la Commission a effectué une vérification de classification, conformément à la demande faite par le Conseil du Trésor à l'échelle du gouvernement. On a examiné 28 postes à l'Administration centrale et aux bureaux régionaux. Cette vérification a permis de constater que deux postes n'avaient pas été classifiés correctement et que les titulaires de cinq postes n'exécutaient pas toutes les tâches figurant dans la description de leurs fonctions. On a pris immédiatement des mesures pour corriger la situation.

La Section des relations de travail et des ressources humaines de la Division a élaboré plusieurs systèmes automatisés de rapports de renseignements en matière de gestion du personnel, notamment pour les rapports de formation, de rendement, de ressources humaines et d'heures supplémentaires. En outre, un système automatisé de rapports mensuels d'utilisation des ressources humaines à l'intention des gestionnaires a été mis en place en collaboration avec la Division des finances et de l'administration. Plusieurs nouvelles politiques ont été insérées dans le Manuel du personnel et des langues officielles, notamment des politiques sur les griefs, les heures de travail, l'examen du rendement et l'appréciation des employés. On a également rédigé une brochure fournissant une vue d'ensemble des avantages sociaux offerts aux employés de la CNLC. Une seule plainte officielle a été formulée aux relations de travail durant l'année, et elle a été réglée immédiatement.

Pour la troisième année consécutive, le rendement de la Commission sur le plan des langues officielles a été classé satisfaisant par le Commissaire aux langues officielles. La moitié des postes de la Commission sont occupés par des employés bilingues, et l'anglais et le français sont utilisés de façon courante à l'Administration centrale. On continue d'assurer aux détenus sous responsabilité fédérale la tenue d'une audience dans la langue officielle de leur choix et de veiller à ce qu'ils soient mis au courant de ce droit. Le poste de directeur régional de l'Ontario est classé comme bilingue.

La Commission n'a reçu aucune plainte en matière de langue officielle en 1985.

Le Conseil du Trésor a approuvé, au début de l'année financière, le plan d'action positive de la Commission. Ce dernier contient 19 objectifs visant à accroître la représentation des femmes, des autochtones, des personnes handicapées et des minorités actives et à éliminer la discrimination systématique dans les pratiques et politiques en matière d'emploi. Les activités du plan d'action positive font partie du plan de travail opérationnel de la Commission.

Protection des renseignements personnels et accès à l'information

Le traitement des demandes de renseignements présentées en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur l'accès à l'information* est assuré par une petite équipe, composée entre autres du coordonnateur de programme, qui examine chaque demande. Cette équipe est également chargée d'élaborer la politique, d'en contrôler l'application et d'assurer la liaison avec les responsables d'autres ministères et des bureaux des commissaires à la protection de la vie privée et à l'information.

En 1985-1986, 285 demandes ont été présentées en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Elles ont toutes été traitées, en plus des 40 demandes restées en suspens au cours de l'année précédente, ce qui a éliminé l'arriéré de travail qui s'était accumulé depuis les premières étapes d'application de la Loi en 1983. La Commission traite la plupart des demandes en moins de 30 jours.

Durant l'année, la Commission a traité six demandes faites en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*, trois provenant des médias et trois des employés de la Commission. Dans quatre de ces cas, les demandeurs ont reçu tous les renseignements voulus; une demande de renseignements a été abandonnée parce que les renseignements n'existaient pas et une autre demande a entraîné l'application d'une disposition d'exception pour protéger des renseignements personnels sur des tierces personnes.

Association canadienne des commissions des libérations conditionnelles

La Commission nationale des libérations conditionnelles fait partie de l'Association canadienne des commissions des libérations conditionnelles (ACCLC), tout comme les trois commissions provinciales des libérations conditionnelles (Colombie-Britannique, Ontario et Québec).

En 1985-1986, l'ACCLC a présenté à la Commission canadienne sur la détermination de la peine un exposé sur les lignes directrices en matière de détermination de la peine. Les membres de l'Association ont rencontré les employés du ministère du Solliciteur général chargés du projet de révision du droit correctionnel. Ils ont rencontré également les chefs des services correctionnels pour discuter des points d'intérêt commun.

Division d'appel

Le Règlement sur la libération conditionnelle de détenus accorde à ces derniers le droit de demander le réexamen de certaines décisions de la Commission. Des commissaires qui n'ont pas participé à la décision initiale examinent les décisions portées en appel et peuvent confirmer, modifier ou infirmer les mesures contestées.

Le 1er septembre 1985, la procédure d'examen des décisions a été modifiée par la création d'une Division d'appel qui remplace, dans le cadre d'un projet pilote d'un an, le Comité de révision interne. La Division d'appel peut confirmer ou infirmer toute décision faisant l'objet d'un réexamen. Les membres de la Division peuvent modifier ou infirmer une décision s'ils estiment que: 1) la décision est entachée par l'application erronée des procédures énoncées dans la *Loi sur la libération conditionnelle de détenus*, son règlement d'application ou les politiques de la Commission; 2) la décision est fondée sur des renseignements erronés ou incomplets; ou 3) les renseignements fournis au moment du réexamen indiquent que la décision était inéquitable ou injuste. La Division a également le pouvoir d'examiner les cas portant sur la réattribution de la réduction de peine. En 1985-1986, la Division a examiné 1 175 cas.

De plus, la Division d'appel est chargée d'examiner les demandes de pardon. Durant cette même période, elle a examiné 8 553 dossiers de pardon.

Normes professionnelles et perfectionnement

Sous la direction du vice-président, la Division des normes professionnelles et du perfectionnement a deux grands secteurs de responsabilité: les normes professionnelles relatives au processus décisionnel, et la formation et le perfectionnement des commissaires.

On a établi un processus de contrôle visant à s'assurer que la Commission nationale des libérations conditionnelles s'efforce, dans la pratique, de respecter les aspirations et les attentes exprimées dans son énoncé des principes, valeurs et normes.

En 1985-1986, trois ateliers de formation et de perfectionnement ont été tenus pour 41 commissaires permanents et temporaires. Les ateliers portaient sur la rédaction des motifs et commentaires pour justifier la décision, sur les techniques d'entrevues et sur le devoir d'agir équitablement.

Finances et administration

La Division des finances et de l'administration doit gérer les systèmes financiers de la Commission et assurer les services de gestion des documents, des

biens immeubles et du matériel ainsi que les services de sécurité, de télécommunication, de traitement de textes et d'informatique.

En 1985-1986, la Division a donné suite à l'étude sur les communications en vue du transfert automatisé des renseignements entre les installations informatiques de la Commission et celles du Service correctionnel du Canada pour éliminer la double introduction des données et le double emploi de l'actuel système de tenue des documents. Des discussions ont été engagées avec la GRC et, en janvier 1986, le Commissaire du SCC et le Président de la Commission en sont venus à une entente afin d'élaborer un système d'information de gestion des détenus qui pourrait saisir des renseignements intégrés pour les deux organismes, auxquels tous deux auraient accès, et qu'ils pourraient mettre à jour de façon indépendante.

Comme mesure provisoire, le SCC et la CNLC établiront un lien électronique entre les systèmes actuels, comme le prévoit l'étude. Cela permettra d'élaborer des prototypes et de prévoir la conception, le développement et l'application d'un projet de Système de gestion des détenus, et donnera aux deux organismes l'accès à un système intégré de renseignements sur les clients.

Clémence et pardons

La *Loi sur le casier judiciaire* attribue à la Commission nationale des libérations conditionnelles la tâche de traiter les demandes de pardon. La Commission fait faire les recherches qui s'imposent, habituellement par la GRC, et recommande ou non l'octroi d'un pardon.

Les recommandations de la Commission sont présentées au Solliciteur général qui transmet les demandes de pardon au gouverneur en conseil en vue d'une décision finale.

En 1985-1986, 11 227 demandes de pardon ont été présentées, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente. Le pardon a été accordé dans 6 795 cas. Dans 91 cas la demande a dû être rejetée.

Un pardon peut être révoqué s'il y a une nouvelle infraction ou si l'intéressé se conduit mal ou a fait une déclaration inexacte ou fausse au moment de la présentation de la demande. En 1985-1986, 106 pardons ont été révoqués.

La Commission reçoit également, par l'entremise du Solliciteur général, des demandes de pardon en vertu de la prérogative royale de clémence. Ainsi, en 1985-1986, le pardon a été accordé dans 9 cas, refusé dans 5, et 33 autres cas font encore l'objet d'une enquête.

L'exercice de la prérogative royale de clémence peut inclure les pardons conditionnels (avant l'admissibilité au pardon aux termes de la *Loi sur le casier judiciaire* ou l'admissibilité à la libération conditionnelle), la levée des interdictions de conduire un véhicule ou la remise d'amendes et la réduction de peine.

Projets prévus en 1986-1987

En 1986-1987, la Commission nationale des libérations conditionnelles

Statistiques sur les décisions de la Commission nationale des libérations conditionnelles

Tableau I

*Examen des cas des détenus sous responsabilité fédérale admissibles à la libération conditionnelle totale et décisions**

	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1985-1986	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Libérations accordées	1627	41,0	1697	37,2	1878	39,3	1685	38,2	1595	31,7
Libérations refusées	2341	59,0	2868	62,8	2904	60,7	2727	61,8	3442	68,3
Total	3968	100	4565	100	4782	100	4412	100	5037	100

*Ces chiffres comprennent les libérations en vue de l'extradition.

Tableau II

Examen des cas des détenus sous responsabilité provinciale admissibles à la libération conditionnelle totale et décisions

	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1985-1986	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Libérations accordées	1021	59,2	1136	52,6	1216	51,2	1164	47,7	890	46,0
Libérations refusées	704	40,8	1022	47,4	1160	48,8	1277	52,3	1043	54,0
Total	1725	100	2158	100	2376	100	2441	100	1933	100

entreprendra des projets visant à répondre plus efficacement aux demandes de notre société et du système de justice pénale et à protéger la société. Ces initiatives comprennent:

- Un examen organisationnel de la Commission pour examiner la structure, les rôles, les responsabilités ainsi que les fonctions de centres de responsabilité spécifiques afin de déterminer s'il n'y a pas lieu d'effectuer des changements visant à les rendre plus efficaces.

- L'élaboration de politiques et procédures conformes aux modifications que l'on prévoit apporter aux lois et aux règlements afin de traiter de façon plus efficace les cas de criminels violents et dangereux.

- L'élaboration de politiques et procédures conformes aux modifications que l'on prévoit apporter aux lois et aux règlements en matière de correction afin d'accélérer la mise en liberté sous condition des détenus qui présentent peu de risques et leur participation à des programmes communautaires.

- L'évaluation du projet pilote de la Division d'appel appliqué à la Commission, division qui a été créée dans le but de déterminer quelle méthode se prêterait le mieux à un processus permanent d'appel pour aider à garantir les droits des individus.

- L'application d'une stratégie visant à accélérer le traitement des demandes de pardon.

- Le suivi de l'examen de gestion/opérationnel des programmes de la Commission nationale des libérations conditionnelles pour assurer une gestion efficace de ces programmes tout en respectant les niveaux de ressources actuels.

Tableau III

Libérations conditionnelles totales ayant pris fin — cas fédéraux

	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1985-1986	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Expiration normale*	972	71,1	895	65,9	1140	72,3	1206	75,0	1327	74,7
Révocation	357	26,1	445	32,8	420	26,6	353	22,0	400	22,3
Autres types de cessation**	38	2,8	17	1,3	17	1,1	48	3,0	54	3,0
Total	1367	100	1357	100	1577	100	1607	100	1771	100

* Comprend les élargissements et les cas de prérogative royale de clémence = 74,7

** Comprend les libertés ayant pris fin à la suite du décès du libéré, du transfèrement dans une autre province ou d'autres circonstances.

Tableau IV

Libérations conditionnelles totales ayant pris fin/types — cas provinciaux

	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1985-1986	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Expiration normale*	817	82,4	818	81,8	891	83,0	909	85,6	855	84,9
Révocation*	173	17,4	180	18,0	182	17,0	151	14,2	142	14,0
Autres**	2	0,2	2	0,2	—	—	2	0,2	11	1,1

* Comprend les cas des régions de l'Atlantique et des Prairies ainsi que quelques cas du Yukon présentés par la région du Pacifique.

** Comprend les libertés ayant pris fin à la suite du décès ou de l'élargissement du libéré.

Tableau V

Libérations sous surveillance obligatoire ayant pris fin

	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1985-1986	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Expiration normale	1326	51,0	1293	50,9	1371	49,7	1507	56,5	1720	53,2
Révocation	1190	45,8	1209	47,6	1327	48,2	1012	37,9	1265	39,1
Autres types de cessation*	82	3,2	38	1,5	58	2,1	149	5,6	250	7,8
Total	2598	100	2540	100	2756	100	2668	100	3235	100

* Comprend les libertés ayant pris fin à la suite du décès du libéré ou d'autres circonstances.

Tableau VI

Décisions concernant la libération conditionnelle de jour — cas fédéraux

	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1985-1986	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Libérations accordées	3401	66,0	3233	61,5	3617	64,5	3315	60,7	3407	59,5
Libérations refusées	1791	34,0	2020	38,5	1988	35,5	2143	39,3	2331	40,5
Total	5192	100	5253	100	5605	100	5458	100	5738	100

Tableau VII

*Décisions concernant la libération conditionnelle de jour — cas provinciaux**

	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1985-1986	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Libérations accordées	308	67,1	459	61,6	583	61,3	550	57,9	478	56
Libérations refusées	151	32,9	286	38,4	368	38,7	400	42,1	375	44
Total	459	100	745	100	951	100	950	100	853	100

* Comprend les cas des régions de l'Atlantique et des Prairies ainsi que quelques cas du Yukon présentés par la région du Pacifique.

Le Service correctionnel du Canada

Attributions

Le Service correctionnel du Canada est chargé d'administrer les peines prononcées par les tribunaux à l'égard des détenus condamnés à deux ans et plus d'incarcération et de donner suite aux décisions de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Au cours de l'année financière 1985-1986, le Service correctionnel a utilisé 10 851 années-personnes, soit 1,2 % de plus qu'en 1984-1985. Les dépenses budgétaires de l'année se sont élevées à 729,7 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 1,4 % par rapport à l'année précédente.

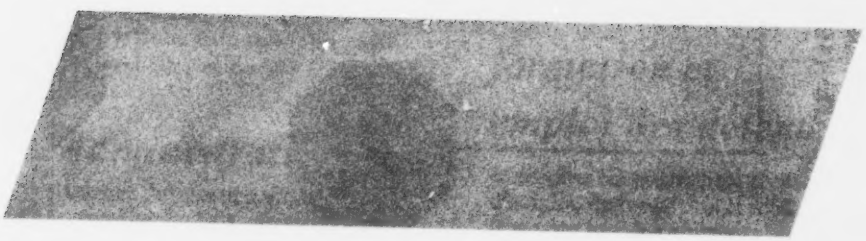

ORGANIGRAMME – LE SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA (1985-1986)

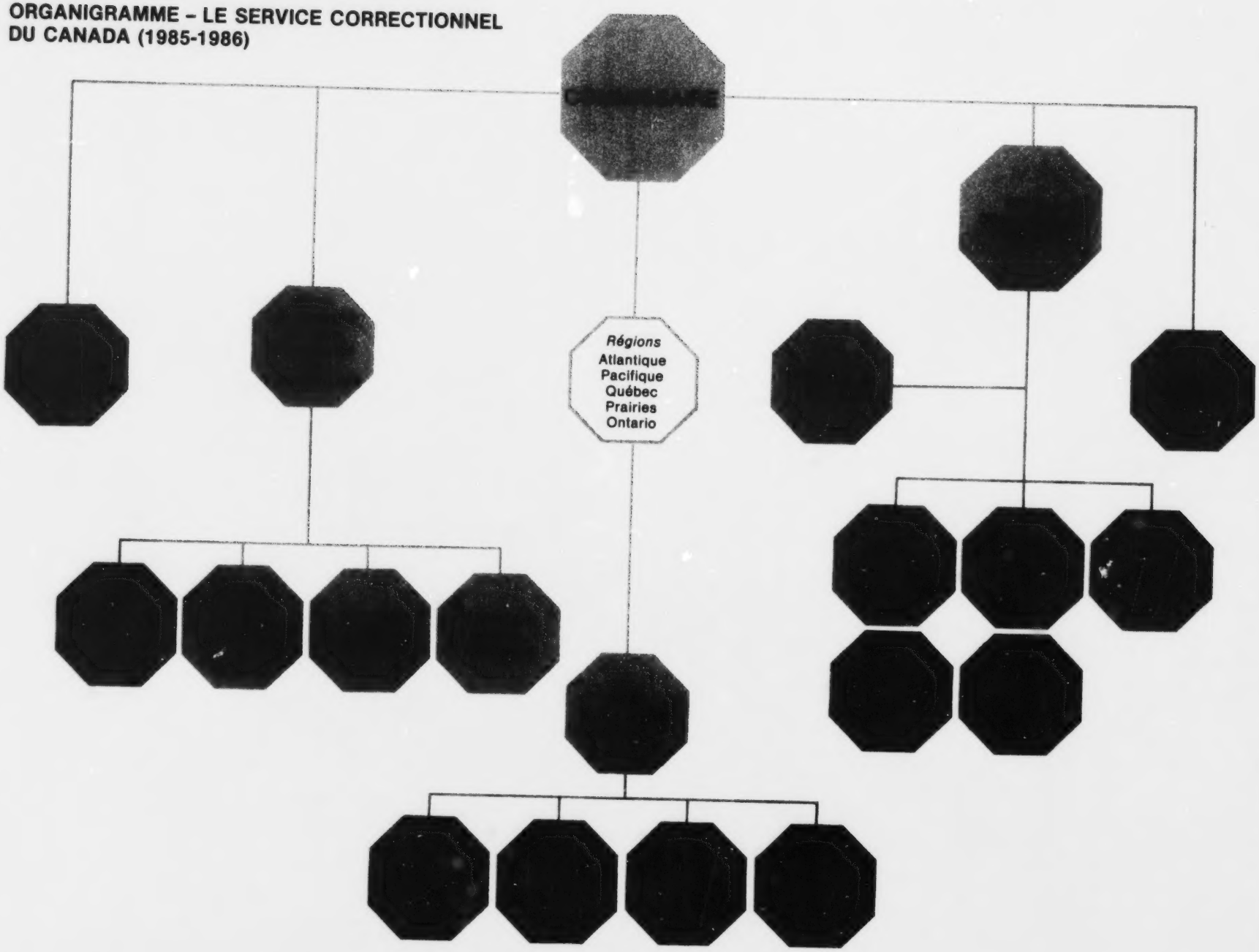

Organisation

Le Service correctionnel du Canada comporte trois niveaux de gestion: l'Administration centrale, les administrations régionales et les établissements et bureaux de district de libération conditionnelle.

L'Administration centrale (AC), qui se trouve à Ottawa, veille à l'application du programme, à l'élaboration des politiques, à la planification et au contrôle à l'échelle nationale ainsi qu'à l'évaluation et à la vérification des politiques. Les cinq administrations régionales sont les suivantes:

Région du Pacifique—Abbotsford (Colombie-Britannique)
Région des Prairies—Saskatoon (Saskatchewan)
Région de l'Ontario—Kingston (Ontario)
Région du Québec—Laval (Québec)
Région de l'Atlantique—Moncton (Nouveau-Brunswick)

Ces instances régionales s'occupent avant tout de coordonner la mise en oeuvre du programme et de veiller à l'utilisation efficace des ressources dans les unités opérationnelles relevant de leur compétence.

À la fin de l'année, le programme du Service était appliqué par l'intermédiaire de 42 établissements, de 20 centres correctionnels communautaires et de 71 bureaux de libération conditionnelle. L'organigramme du Service est présenté à la page précédente.

Le Commissaire aux services correctionnels, le plus haut responsable de cette organisation, est directement comptable au Solliciteur général de l'administration du Service correctionnel du Canada. C'est surtout par l'intermédiaire du Comité supérieur de gestion qu'il prend ses décisions de principe et qu'il évalue les progrès réalisés à la lumière des objectifs fixés.

Outre le Commissaire, ce comité comprend les cinq sous-commissaires des régions et les responsables de direction de l'Administration centrale chargés de la mise en oeuvre des différents programmes.

L'organisation est conçue de façon à permettre au Service correctionnel du Canada d'administrer ses programmes d'envergure nationale le plus économiquement possible, d'établir une hiérarchie claire pour chaque cadre organique et de faire une distinction nette entre les services de soutien et les activités organiques essentielles à l'exécution de son mandat législatif.

Au cours de 1985-1986, l'organisation n'a subi qu'une seule modification: la Division des affaires des détenus relève non plus du Sous-commissaire aux Programmes pour les délinquants, mais de l'Inspecteur général.

Objectifs

Le Service correctionnel compte sept secteurs d'activité qui reflètent bien sa tâche et la façon dont il s'en acquitte. Ces secteurs d'activité et leurs objectifs sont les suivants:

1. Planification et gestion

Assurer la gestion du Service et des établissements de manière à assurer la protection du public, faire respecter les conditions de la peine imposée par les tribunaux, donner aux détenus la possibilité de changer de comportement, promouvoir et favoriser l'établissement d'un système de justice pénale efficace au pays et de réduire le plus possible les coûts y afférents.

2. Administration

Assurer l'utilisation efficiente des ressources du SCC au moyen de systèmes intégrés de gestion et de contrôle, d'analyses de programmes et d'analyses opérationnelles, ainsi qu'en conseillant la direction, en mettant en oeuvre des systèmes qui favorisent le droit de regard du public, l'obligation de rendre compte de le contrôle en matière de finances. Assurer une utilisation efficiente des ressources humaines du SCC en conseillant la direction sur les moyens de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gestion du personnel et en lui offrant des services en matière de planification et de perfectionnement du personnel, de recrutement, d'évaluation du travail et de relations de travail. Assurer des services administratifs efficients et efficaces.

3. Garde des détenus

Assurer la bonne garde et le contrôle des détenus tout en respectant les normes nationales reconnues en matière de de traitement humanitaire, afin de réduire le plus possible les dangers que peut présenter le détenu pour le public, pour le personnel, pour les autres détenus et pour lui-même.

4. Gestion des cas

Préparer les détenus à devenir des citoyens utiles dans la société en leur offrant des services de counseling et diverses possibilités d'épanouissement social, émotif, physique et spirituel et leur en assurant une surveillance dans la collectivité lorsqu'ils sont libérés sous condition. S'assurer que les droits des détenus sont reconnus et protégés lorsque ces derniers sont sous l'autorité du Service correctionnel.

5. Éducation, formation et emploi des détenus

Multiplier les possibilités réelles d'emploi, de formation et d'éducation pour tous les détenus afin de

préparer leur réinsertion sociale en accroissant la capacité du Service d'offrir des occasions de travail et de formation, en mettant, au besoin, davantage l'accent sur les programmes de travail qui produisent des revenus aidant à payer les frais de fonctionnement du Service et en appuyant de façon concrète et utile les efforts déployés par les détenus mis en liberté pour trouver un emploi rémunérateur.

6. Services de santé

Offrir aux détenus des services de santé ainsi que des soins médicaux, psychiatriques et dentaires qui respectent les pratiques et les normes canadiennes reconnues, et ce, sur demande, en cas d'urgence ou lorsqu'ils sont prescrits par un praticien compétent; veiller à ce que tous les établissements respectent les normes acceptées de salubrité et d'hygiène.

7. Services techniques

Fournir en temps opportun et en maintenant un niveau de qualité et des coûts acceptables, les aliments et les vêtements des détenus et des membres du personnel des établissements; fournir d'autres articles nécessaires ainsi que tous les services d'entretien, de nettoyage, de transport, de télécommunications et de protection contre les incendies; assurer la distribution et l'élimination de toutes sortes d'articles et de pièces d'équipement; concevoir, construire et assurer l'entretien des bâtiments et des installations du Service conformément à ses besoins et à ses priorités.

Faits saillants de 1985-1986

L'année financière 1985-1986 a été marquée par les réalisations et les faits suivants:

- Augmentation de 3,85 % du nombre moyen de détenus, lequel s'élève maintenant à 12 502, et augmentation de 3,34 % du nombre moyen des détenus libérés sous condition ou sous surveillance obligatoire, lequel atteint 6 092;

- maintien de la double occupation des cellules. À la fin de l'année, 820 détenus de 12 établissements partageaient leur cellule avec un autre détenu. Sur l'ensemble de l'année, 800 détenus en moyenne ont dû partager leur cellule, le nombre maximum de détenus soumis à ce régime était de 910 en juillet 1985;

- réduction considérable en 1985-1986 du plan d'aménagement du SCC, à la suite des restrictions imposées à l'ensemble de l'administration gouvernementale. Le plan de 1984 prévoyait, sur 10 ans, une augmentation nette de 3 441 cellules par rapport à la capacité dont le SCC disposait en août 1985, mais le plan révisé a ramené cet objectif à 764 cellules. Le nouveau plan prévoyait également le maintien de l'utilisation de 353 chambres dans des installations temporaires et le recours accru aux locaux provinciaux, par l'entremise des ententes d'échange de services avec les provinces;

- mise en service, en 1985-1986, à Drummondville (Québec), d'un nouvel établissement à sécurité moyenne de 252 cellules. D'importants travaux se poursuivent en vue de la construction des établissements de Renous (Nouveau-Brunswick) et de Donnacona (Québec) et de l'expansion de l'établissement de Mission (Colombie-Britannique). Les travaux de planification et de conception en vue de la construction d'un nouvel établissement à Port-Cartier (Québec) ont été amorcés en juin 1985;

- participation du SCC aux initiatives de vente des terres gouvernementales au cours de 1985-1986 par l'identification de plus de 3 800 acres de terres à écouler;

- installation de systèmes périphériques électroniques de détection des intrusions à l'établissement de Kent en mai 1985 et à l'établissement de Collins Bay en février 1986;

- diminution du coût annuel moyen d'entretien d'un détenu (frais d'immobilisations et paiements de transfert non compris) en dollars constants de 1981-1982; en effet, ce coût est passé à 25 161 $, soit 2 316 $ de moins qu'en 1984-1985. En dollars courants, ce coût était de 31 971 $, comparativement à 33 797 $ l'année précédente. Le coût annuel par détenu, y compris les paiements de transfert, figure à l'annexe 7;

- diminution du rapport années-personnes — détenu, qui a été ramené de .598:1, en 1984-1985, à .584:1, en 1985-1986;

- les dépenses réelles se sont élevées à 729,7 millions de dollars, dont 594,5 millions en frais de fonctionnement, 134 millions en immobilisations et 1,2 million en paiements de transfert;

- les recettes de la Division des industries et de la Division du traitement automatisé des documents ont atteint 10,7 millions de dollars;

- la production agricole a atteint une valeur marchande de 4,5 millions de dollars;

De plus, le Service a commencé, en 1985-1986, à examiner des méthodes nouvelles et innovatrices de fournir des programmes par le recours à la privatisation et à la modification des programmes existants.

Le SCC a entrepris une série de 21 études, appelée Examen de la gestion des opérations et des ressources. Chaque étude porte sur les politiques, la conception et la prestation des programmes, ainsi que sur l'obtention des ressources. Le Service réétudie aussi ses politiques et ses programmes concernant le traitement des détenus; en outre, il améliore le lien entre les ressources nécessaires et les objectifs de programme.

Les études portent sur des questions des domaines suivants: Plan d'hébergement du SCC, privatisation, mesures de réorganisation, mesures ayant trait au Programme et au personnel. Voici un bref résumé de ces études:

- **Plan d'hébergement du SCC:** On a révisé le plan d'hébergement en réduisant fortement le nombre prévu de nouvelles cellules, et en accentuant le recours aux ententes d'échange de services et à la double occupation des cellules.

- **Privatisation:** Une étude en deux étapes sur la privatisation est en cours. La première étape vise à étudier les services qui se prêtent à la privatisation, et à décrire les principaux aspects et répercussions de la privatisation. La deuxième étape déterminera les possibilités précises de privatisation. Le SCC ne compte pas limiter aux fournisseurs du secteur privé ses efforts de privatisation.

  Les fournisseurs éventuels et actuels de services correctionnels peuvent être des organisations à but lucratif et à but non lucratif, des comités consultatifs et des bénévoles. Cette application plus vaste offre des possibilités d'une privatisation innovatrice et plus complète.

- **Réorganisation:** On mettra surtout l'accent sur la décentralisation, des administrations centrale et régionales aux unités opérationnelles, de la responsabilité à l'égard des activités quotidiennes et sur la redistribution correspondante des ressources. On a entrepris ou prévu des études connexes, portant sur les rôles, la responsabilité, l'obligation de rendre compte et la mesure du rendement.

- **Programmes:** On a commencé un certain nombre d'études visant à déterminer les programmes à fournir, les bénéficiaires de ces programmes, ainsi que la méthode, le niveau et les coûts de la prestation. Plusieurs de ces études devraient avoir d'importantes répercussions sur les ressources dans les domaines suivants: programmes de soutien aux détenus, gestion de la population carcérale et services de santé mentale. Ces études peuvent permettre d'économiser des années-personnes et on prévoit qu'elles donneront lieu à une affectation plus efficace et efficiente des ressources.

- **Mesures ayant trait au personnel:** Le Service étudie actuellement les conventions collectives et les politiques concernant le personnel en vue de déterminer des secteurs où l'on pourrait accroître le rendement grâce à une meilleure affectation du personnel. D'autres études portent sur la formation et le perfectionnement du personnel, la prévision des ressources humaines et les politiques en matière de recrutement. Ces études devraient amener une répartition plus efficace des ressources.

Principaux buts, projets et résultats

Les sept principaux secteurs d'activité du Service sont subdivisés, lorsqu'il y a lieu, en sous-activités. Cette structure d'activités est illustrée au tableau 1, où sont également précisées les dépenses réelles de l'année 1985-1986. La structure hiérarchique et les responsabilités des administrateurs sont clairement définies à tous les niveaux. L'organisation est conçue en fonction de cette structure hiérarchique. Chaque secteur d'activité est représenté par un groupe organisationnel à l'Administration centrale, aux administrations régionales et dans chaque établissement. On trouvera ci-dessous un énoncé des principales activités, de leurs objectifs en 1985-1986, des résultats obtenus et des objectifs fixés pour 1986-1987.

1. Planification et gestion

Plusieurs services clés de gestion, situés tant à Ottawa que dans les cinq régions, sont chargés de cette activité. La gestion globale du Service incombe au Bureau du Commissaire tandis que le Comité supérieur de gestion assure le contrôle et la gestion des régions et des établissements.

Le *Bureau de l'Inspecteur général* procède à l'inspection systématique de toutes les activités du SCC afin de conseiller la direction sur l'efficience, l'économie et l'efficacité des politiques, pratiques et contrôles de gestion interne. Dans le cadre de son mandat, il vérifie les opérations locales et inspecte les unités fonctionnelles et s'assure qu'elles respectent les normes et les politiques établies; il enquête au sujet des irrégularités commises et vérifie constamment les fonctions du SCC liées à la gestion, aux finances et au personnel. Il a recours à un système de contrôle et de suivi de tous les problèmes relevés. En outre, il assure le traitement équitable et humain des détenus et le respect des droits qui leur sont accordés aux termes de la *Charte canadienne des droits et libertés*, des pactes internationaux et de l'*Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus* adopté par les Nations Unies. Pour ce faire, il enquête sur les griefs présentés par les détenus et sur les rejets des réclamations contre la Couronne et étudie la correspondance provenant des détenus et du grand public. De plus, l'élaboration de politiques et le contrôle de leur application aident à s'assurer que les principes d'équité sont respectés.

La *Direction de la politique, de la planification et des systèmes* assure l'élaboration des politiques, la planification à long terme, la conception des systèmes et l'évaluation constante du programme du Service correctionnel. Elle veille également à la révision de la fonction d'évaluation de programmes et détermine les normes relatives aux postes et à la charge de travail.

La *Direction des communications* encourage le public à prendre conscience du rôle du Service correctionnel, à le comprendre et à participer à son action. Ses principales fonctions touchent les relations avec les médias, les réponses aux demandes de renseignements du public, l'amélioration des relations avec les organismes publics et privés du système de justice pénale et la prestation de toute une gamme de services de communication sous

forme de publications, d'expositions et de documents audio-visuels. La Direction applique et coordonne en outre le Programme de distinctions honorifiques du Service et assure la liaison avec les comités consultatifs de citoyens, réseau de bénévoles recrutés dans les localités où il y a des établissements et des bureaux de libération conditionnelle. Ces comités proposent leurs conseils et leur aide pour résoudre les problèmes, trouver dans la collectivité de nouvelles ressources à l'intention des détenus et sensibiliser le public aux responsabilités du gouvernement fédéral en matière de services correctionnels.

Le *Secrétariat exécutif* s'occupe des relations avec le Parlement, ce qui comprend le contrôle de la correspondance, et assure les services de soutien administratif aux bureaux du Commissaire, du Sous-commissaire principal et au Comité supérieur de gestion.

Projets entrepris et résultats

a) Appliquer les calendriers de vérification analytique, approuvés chaque année par le Comité de vérification, à l'aide des ressources déjà affectées à ce travail.

Cet objectif a été atteint. Les calendriers de vérification analytique ont été appliqués, après quelques révisions minimales apportées par le Comité de vérification.

b) Maintenir une participation officielle au processus d'agrément.

On s'est rendu compte que cette participation n'était plus possible.

c) Vérifier dans quelle mesure le Service s'acquitte à tous les niveaux de son devoir d'agir en toute équité.

L'application de la politique relative aux droits des détenus a été contrôlée tout au long de l'année et à l'occasion de l'examen des décisions, de la politique, des procédures et des mesures administratives liées aux incidents, en fonction du devoir d'agir en toute équité. En 1985-1986, environ 12 800 plaintes et griefs ont été formulés par les détenus.

d) Mener des enquêtes à la demande du Ministre ou du Commissaire.

Les enquêtes ont été menées conformément aux exigences.

e) Collaborer avec l'Enquêteur correctionnel, dans le cadre du système général de suivi de l'Inspecteur général.

Cette exigence permanente a été respectée.

f) Faire un examen complet des projets du SCC en matière de systèmes, y compris le système de renseignements sur les détenus, et confirmer les priorités du Service.

On a procédé à l'évaluation du mécanisme de prestation des services d'informatique au SCC. Au terme de l'étude, on a recommandé que soient modifiées la structure de la Direction des systèmes intégrés et les responsabilités attribuées aux autres directions et aux bureaux locaux. Le nouveau modèle adopté permettra de centraliser, dans la Direction des systèmes intégrés, les systèmes en usage à l'Administration centrale et d'accroître la capacité des bureaux régionaux à cet égard.

On a installé de nombreux micro-ordinateurs dans les établissements et les administrations régionales. Il en résulte une augmentation des compétences informatiques et, selon une évaluation faite sur place, l'utilisation des micro-ordinateurs se révèle effectivement très efficace.

Le Service s'est surtout employé à établir, suivant un ordre de priorités, une liste d'initiatives d'élaboration de systèmes. Cela a nécessité une série d'évaluations et d'études de faisabilité. Une liste définitive a été adoptée par le Service.

g) Appliquer le plan à long terme en matière de systèmes qui a été révisé et qui régira l'élaboration des systèmes pendant cinq ans.

Le travail se poursuit. Une série intégrée de plans de travail en matière de systèmes sera produite pour tous les projets approuvés par le Comité supérieur de gestion. L'intégration des conceptions visant à permettre l'échange des données et une préparation plus facile des données de planification est un objectif important du plan des systèmes. Il s'ensuivra également une évaluation plus complète de l'impact de l'élaboration des systèmes sur la gestion et les réseaux des installations.

h) Continuer à améliorer les communications.

Les besoins du réseau du SCC ont augmenté rapidement, tout comme la nécessité de fournir, en temps opportun, des renseignements exacts à la direction et aux services décentralisés. Étant donné cette augmentation et afin de prévoir une expansion rentable et opportune, le SCC a installé un réseau de base qui est relié par des lignes interurbaines à transmission rapide.

On a fait une utilisation maximale du matériel installé en transformant tous les mécanismes existants en multiplexeurs à distance, ce qui a permis de faire une utilisation plus rentable des lignes tout en permettant le remplacement des liens commutés par des lignes spécialisées. L'installation avait pour but d'améliorer la sécurité d'accès.

On a immédiatement constaté une amélioration des services et un meilleur contrôle du réseau. Un meilleur temps de réponse au terminal des usagers a amélioré le rendement.

i) Élaborer et appliquer un plan d'examen de la planification opérationnelle, afin d'évaluer les objectifs initiaux, de repérer les liens et les chevauchements et d'évaluer le besoin de changement. Ce plan portera d'abord sur les prévisions de la population.

Un examen du système actuel de prévisions de la population a révélé qu'il serait possible d'améliorer le

TABLEAU 1: DÉPENSES RÉELLES EN 1985-1986 PAR ORGANISATION/ACTIVITÉS*

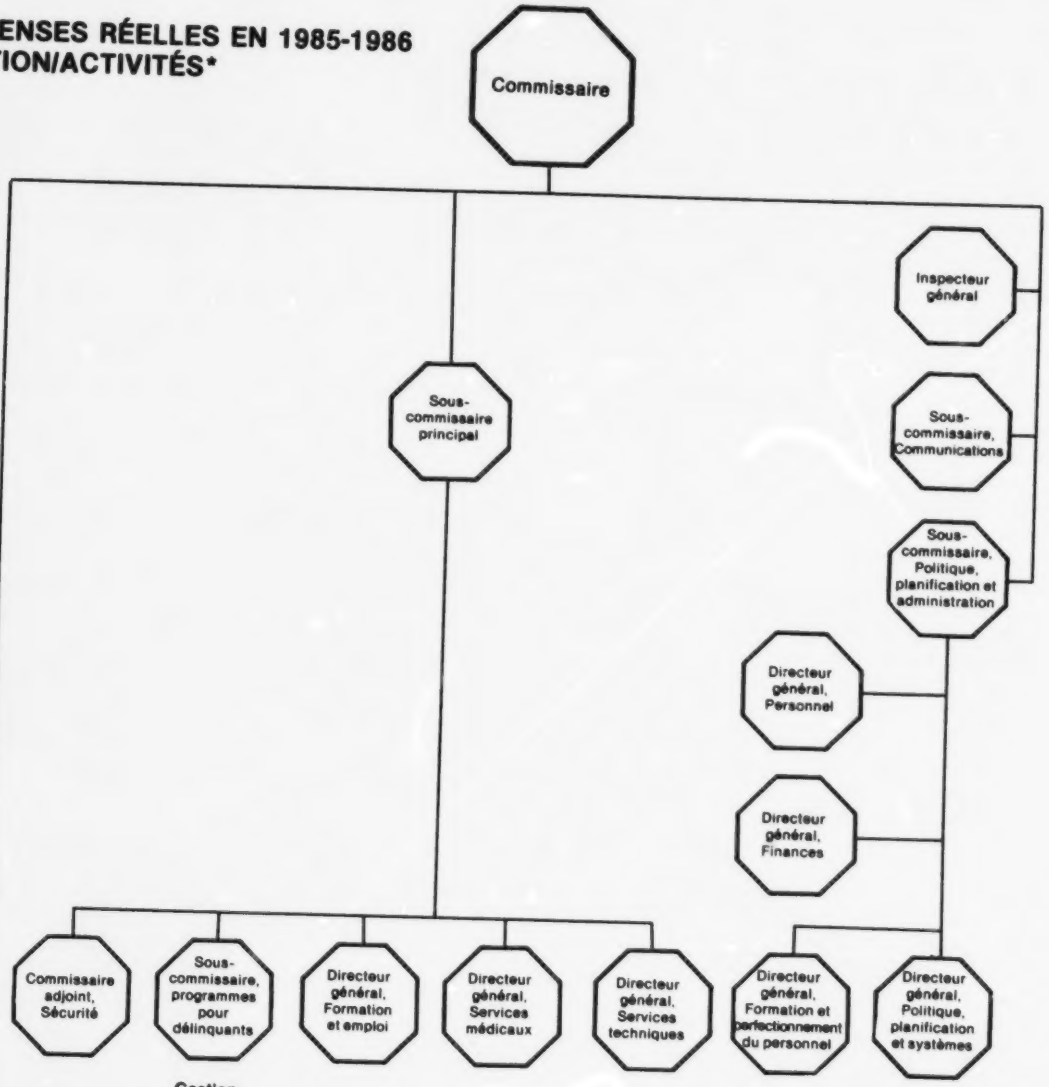

	Garde des détenus	Gestion des cas des détenus	Formation et emploi	Services de santé	Services techniques	Administration	Planification et gestion	Totaux des programmes (000)$
L'Administration centrale à Ottawa	3,522	3,180	5,270	1,133	19,282	16,725	11,294	60,376
Sous-commissaire, Région de l'Atlantique	12,208	17,082	8,087	2,084	42,926	5,284	1,419	89,090
Sous-commissaire, Région du Québec	42,939	46,733	19,158	14,539	73,503	11,210	2,560	210,642
Sous-commissaire, Région de l'Ontario	34,711	33,156	19,062	7,556	36,904	10,698	2,293	144,380
Sous-commissaire, Région des Prairies	27,337	33,410	12,556	8,817	39,627	9,398	2,277	133,422
Sous-commissaire, Région du Pacifique	19,719	23,832	7,825	7,416	23,519	7,631	1,837	91,779
	140,436	**157,393**	**71,958**	**41,545**	**235,761**	**60,946**	**21,650**	**729,689**

*Comprend les dépenses d'exploitation et en immobilisation en milliers de dollars

système en ayant davantage recours aux techniques et méthodes modernes. On a élaboré un nouveau processus dont la mise en oeuvre commencera en 1986-1987 et prendra fin en 1987-1988.

Un aspect important du processus de planification du SCC porte sur les grands projets de construction. Le Service a élaboré dans ce domaine un processus important de planification et de construction pour les établissements. Ce processus englobe l'identification, l'approbation et la réalisation des projets de construction dans les installations appartenant au SCC ou dans la construction de nouveaux établissements.

Il est peu probable que d'autres modifications soient apportées au processus de planification opérationnelle tant que ne seront pas terminées les initiatives liées aux changements organisationnels, à la décentralisation et à la réduction des effectifs. Le Service réglera ensuite cette question au cours de l'élaboration de son Cadre du plan opérationnel.

Objectifs de rendement pour 1986-1987

- Entamer la décentralisation des processus de planification et de respect de l'obligation de rendre compte.
- Mettre en oeuvre le calendrier intégré de vérification interne.
- Assurer la formation en optimisation des ressources et en vérification informatique, ainsi qu'en théorie et méthodologie de vérification.
- Contrôler et aider à la mise en oeuvre des recommandations découlant des études sur la gestion des opérations et des ressources.

2. Administration

La *Division de l'administration* assure à l'Administration centrale, dans les régions et dans les établissements le bon fonctionnement des systèmes de soutien administratif et notamment des services suivants: gestion des dossiers, gestion des directives, gestion des formules, traitement des textes et services de traduction. Elle s'occupe également des méthodes et pratiques afférentes à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

La *Division du personnel* s'occupe de l'administration du personnel, c'est-à-dire de la rémunération et des avantages sociaux, de la classification, de la paie, de la dotation, des relations de travail, des langues officielles, de la santé et de la sécurité au travail, des programmes d'aide aux employés et de la coordination des programmes d'action positive. La Direction continue de rechercher pour le Service une plus grande autonomie de décision en matière de classification, de sélection, de retraite anticipée et autres domaines de gestion du personnel particuliers au Service.

La *Division de la formation et du perfectionnement du personnel* s'occupe du système de planification des ressources humaines. Elle offre, dans cinq centres répartis dans tout le Canada, des cours de

Ressources utilisées: Planification et gestion

	Dépenses réelles									
	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1985-1986	
	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.*
Bureau du Commissaire	249	3	322	4	343	3	318	1	327	2
Haute direction	5 061	104	5 579	108	6 143	123	6 911	123	8 159	142
Inspecteur général	1 541	30	1 660	29	1 585	28	2 086	37	2 055	36
Politique et planification	5 547	79	6 834	82	7 933	79	14 177	106	7 958	107
Communications	2 305	42	2 175	34	2 523	41	3 518	39	2 661	40
Secrétaire exécutif	1 416	42	427	13	460	14	534	16	490	16
Total	16 119	300	16 997	270	18 987	288	27 544	322	21 650	343

* Années-personnes

formation et de recyclage aux agents de correction ainsi que des cours de formation et de perfectionnement aux autres catégories d'employés.

La *Division des finances* administre les systèmes de soutien financier du SCC et se charge de concevoir et d'appliquer les systèmes de comptabilité générale et de comptabilité industrielle, ainsi que de fournir régulièrement des analyses et des conseils financiers au sujet des programmes existants ou proposés.

Projets entrepris et résultats

a) Accroître le nombre des femmes qui, à la fin de mars 1985, représentait 26,9 % du total des employés, et porter cette proportion à 29,4 % d'ici mars 1986.

L'objectif d'augmenter de 2,5 % le nombre des femmes n'a pas été atteint en 1985-1986. Toutefois, le nombre des femmes a augmenté de 0,9 % durant l'année financière, ce qui représente une réalisation digne de mention dans une période de réorganisation et de compression des effectifs du Service.

b) Contrôler le recrutement des agents de correction, afin de recruter des agents très compétents, en accordant une importance particulière à l'expérience et aux qualités personnelles.

On a mis sur pied, sous forme de projet-pilote, un système de pistage administratif permettant de contrôler la formation et le rendement au travail des nouvelles recrues dans les établissements. La mise en oeuvre du système et une évaluation des données permettront d'assurer la sélection de recrues hautement qualifiées pour le Service.

c) Veiller au respect des droits linguistiques des détenus, en contrôlant l'application des normes des services linguistiques dans les établissements et les bureaux de libération conditionnelle.

Le contrôle de l'application des normes des services linguistiques révèle, dans l'ensemble, une augmentation du nombre des postes bilingues au SCC, ce qui a permis aux établissements et aux bureaux de libération conditionnelle d'être mieux à même de fournir aux détenus des services dans les deux langues officielles.

d) Fusionner la Direction de la formation et du perfectionnement du personnel et la Direction du personnel et décentraliser les responsabilités et l'obligation de rendre compte, en les confiant au niveau le moins élevé.

Depuis le 1er avril 1986, les fonctions relevant de la Direction de la formation et du perfectionnement du personnel sont pleinement intégrées dans la Direction du personnel. Il incombera à chaque région de recenser ses besoins en formation conformément aux plans de formation nationaux et régionaux. Les régions fourniront et maintiendront les installations et les services nécessaires à la prestation des programmes de formation.

e) Redonner de la vitalité au programme de classification du personnel du Service, en réponse aux préoccupations du public et du Conseil du Trésor.

Le programme de classification du SCC a été modifié à la suite des préoccupations manifestées à l'égard du niveau élevé de classification erronée dans tout le Service.

Parmi les principales améliorations, il faut mentionner: la vérification de 100 postes, laquelle a révélé que, dans 95 % des cas, la cote de classification est valable; le recours accru aux gestionnaires hiérarchiques dans le processus décisionnel en matière de classification, ce qui garantit que tous les postes nouveaux ou sensiblement modifiés sont maintenant évalués par des comités composés d'au moins deux gestionnaires hiérarchiques dûment formés; et la prestation aux gestionnaires hiérarchiques de conseils sur les conséquences financières des propositions de reclassification ou de restructuration.

f) Poursuivre la conception d'un rôle de contrôleur proactif, dans l'ensemble du SCC, pour les Finances.

Au cours de l'année, on a créé et doté des postes afin de fournir, dans le domaine du contrôle, un soutien et des conseils aux directions de l'Administration centrale. Étant donné la restructuration, ce rôle incombe maintenant à la Direction des finances.

g) Promouvoir des techniques d'établissement de prévisions budgétaires pour un budget de base équitable.

Les méthodes d'établissement des prévisions budgétaires ont été modifiées afin de refléter une approche décentralisée dans ce domaine.

h) Remplacer les terminaux de location par des micro-ordinateurs.

Des micro-ordinateurs ont été mis en place conformément aux prévisions. Les bureaux locaux des Finances se servent de programmes autonomes pour les applications financières à l'appui de leurs fonctions de contrôleur conseiller.

Objectifs de rendement pour 1986-1987

En 1986-1987, l'Administration donnera suite aux projets de modification résultant de la restructuration des rôles et des responsabilités de l'Administration centrale; et aux recommandations découlant des Contrôles de la gestion des opérations et des ressources. Il s'agira notamment:

- de renforcer les processus liés à la planification financière et à l'obligation de rendre compte, à l'appui d'un plan-cadre de gestion effectivement intégré, de concert avec la Direction générale des politiques et de la planification;
- de mettre en place à la Direction des finances un mandat révisé axé sur l'analyse financière et la dispensation de conseils aux gestionnaires;

- d'améliorer la teneur et le type des rapports financiers destinés aux cadres supérieurs de tout le Service;

- de mettre à la disposition du SCC les mécanismes d'administration des ressources humaines dont il a besoin pour réaliser ses objectifs de réduction et de réaffectation des années-personnes avec le moins de conséquences négatives possibles pour les employés, et ce par l'application de la politique du gouvernement concernant «le réaménagement des effectifs»;

- d'élaborer et de mettre en place, de façon innovatrice, un système de planification de la succession des postes de cadre, conformément à l'approche du Service relativement à la structure organisationnelle, à l'affectation et à la dotation de l'effectif des cadres;

- de surveiller étroitement l'effet de la politique de réaménagement des effectifs en accordant une attention particulière au programme d'action positive, afin de repérer et de rectifier toute situation qui nuirait à ses progrès.

3. Garde des détenus

La garde des détenus relève essentiellement de la Direction générale de la sécurité et comporte les trois sous-activités suivantes:

La *Division de la sécurité opérationnelle* assure les opérations de sécurité, c'est-à-dire la garde, le contrôle et la surveillance des détenus. Elle comprend notamment l'élaboration des programmes de sécurité et des politiques en matière de planification des interventions, de gestion des crises, de matériel de sécurité et de normes de construction, ainsi que la dotation des postes de sécurité et la mise au point de programmes de formation pour le personnel.

La *Division de la sécurité préventive* recueille, rassemble et analyse des renseignements liés à la sécurité, à l'intention des cadres supérieurs des administrations centrale et régionales et du cabinet du Solliciteur général, afin d'aider à prévoir les problèmes de sécurité ou à orchestrer une intervention.

La Division est également chargée d'élaborer et de tenir à jour un système de profils des détenus, de compiler et d'analyser les rapports sur les incidents et d'appliquer les méthodes de sécurité du gouvernement concernant le personnel et les visiteurs qui se rendent dans les établissements.

La *Division de la gestion de la population carcérale* est chargée de planifier, de contrôler et d'effectuer les transfèrements de détenus entre les régions. Elle assure l'utilisation optimale des établissements de correction de tous les niveaux de sécurité ainsi que des établissements spécialisés. Elle élabore également les politiques concernant les détenus particulièrement dangereux, applique le programme national d'exploitation des établissements du niveau de sécurité le plus élevé (S-7) et s'occupe de tous les transfèrements mettant ces établissements en cause.

Projets entrepris et résultats

a) Mettre en oeuvre un programme d'analyse d'urine afin de détecter la présence de substances intoxicantes.

Ce programme a été mis en oeuvre à l'établissement de Joyceville, à la Prison des femmes et à l'établissement de Cowansville.

À l'établissement de Joyceville et à la Prison des femmes, la mise en oeuvre est maintenant terminée. Ce n'est toutefois pas le cas à l'établissement de Cowansville, car les détenus de cet établissement contestent la constitutionnalité du programme devant la Cour provinciale. L'audience a eu lieu, mais le jugement du tribunal n'a pas encore été prononcé.

On prévoit d'étendre le programme à cinq autres établissements avant avril 1987. Au cours

Ressources utilisées: Administration

	Dépenses réelles									
	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1985-1986	
	000 $	A.-P.	000 $	A.-P	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.*
Personnel	10 478	250	9 981	272	10 674	238	11 624	250	11 570	256
Formation du personnel	6 704	133	6 734	113	7 776	133	9 628	143	7 020	119
Administration	13 043	330	18 885	382	21 978	449	26 609	460	23 081	453
Finances	12 407	308	13 791	324	17 382	334	21 143	345	19 275	336
Total	42 632	1 021	49 391	1 091	57 810	1 154	69 004	1 198	60 946	1 164

* Années-personnes

des deux années financières suivantes, le programme sera élargi encore davantage et sera appliqué dans 20 autres établissements. Le programme sera donc mis en oeuvre dans 28 grands établissements (sécurité moyenne et sécurité maximale) avant avril 1989.

b) Élaborer un système automatisé pour les tableaux de service, afin d'utiliser plus efficacement le personnel des établissements.

On a élaboré et mis en oeuvre un système pilote dans cinq établissements. Le projet a établi l'utilité et la valeur d'un tel système. Les cadres supérieurs examinent maintenant s'il y a lieu d'accroître le projet.

c) Élaborer un système automatisé pour l'inventaire afin de contrôler le matériel de sécurité dans l'ensemble du Service.

Cet objectif n'avait plus sa raison d'être à la suite de la décentralisation du Service. Il y a en place dans toutes les régions des systèmes manuels qui seront peut-être automatisés.

d) Concevoir des stratégies afin de réduire le nombre des transfèrements de détenus entre les régions.

Le Service assure la gestion de la population carcérale suivant des principes de décentralisation. Les politiques qui ont été élaborées en conformité de ces principes ont donné lieu à une réduction importante du nombre des transfèrements interrégionaux.

En l'occurrence, les cas d'isolement protecteur sont de plus en plus gardés dans leur région d'origine, et les Ententes d'échange de services avec les provinces atténuent le besoin de procéder à des échanges interrégionaux résultant du surpeuplement.

e) Assurer le fonctionnement de systèmes périphériques de détection des intrusions (SPDI) au pénitencier de la Saskatchewan, à l'établissement de Kent (C.-B.), à l'établissement de Collins Bay (Ontario), à l'établissement de Drummond et au Centre régional de réception (Québec).

Des SPDI ont été mis en opération à l'établissement de Kent, à l'établissement de Collins Bay, à l'établissement de Drummond et au Centre régional de réception. Le programme a été retardé quelque peu vu la nécessité de modifier le système afin de bien répondre aux besoins des établissements entourés de murs, mais la difficulté a été surmontée. Selon les prévisions, l'installation du SPDI au pénitencier de la Saskatchewan sera terminée vers fin de 1986.

Objectifs de rendement pour 1986-1987

- maintenir les taux d'évasion aux taux énoncés ci-dessous par 1 000 détenus. Les établissements de niveaux S-7, S-6 et à niveaux de sécurité multiples (NSM) constituent la catégorie sécurité maximale; les établissements de niveau S-5, S-4 et S-3 constituent la catégorie sécurité moyenne.

S-7 = 0	S-5 = 4 par 1 000 détenus
S-6 = 2 par 1 000 détenus	S-4 = 6 par 1 000 détenus
NSM = 2 par 1 000 détenus	S-3 = 9 par 1 000 détenus

- veiller à ce que tous les membres des équipes pénitentiaires d'intervention en cas d'urgence suivent un cours de recyclage de cinq jours et que tous les autres agents de sécurité suivent un cours de recyclage de trois jours.

4. Gestion des cas

La gestion des cas prépare les détenus à réintégrer la collectivité à titre de citoyens utiles en leur fournissant des services de counseling et en favorisant leur développement social, émotionnel, physique et spirituel, et elle assure en outre la surveillance, dans la collectivité, des détenus qui bénéficient d'une libération conditionnelle ou d'une libération sous surveillance obligatoire.

Le gestion des cas commence dès que le personnel choisit l'établissement le plus approprié pour le détenu qui vient d'être condamné — en fonction principalement du risque que ce détenu représente et de ses besoins personnels. Une équipe de gestion des cas est chargée d'aider le détenu à élaborer un programme composé, entre autres, de cours, de formation profession-

Ressources utilisées: Garde des détenus

	Dépenses réelles									
	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1985-1986	
	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.*
Garde des détenus	108 629	3 378	117 288	3 306	130 747	3 322	143 315	3 509	140 436	3 525

* Années-personnes

nelle, de travail dans l'établissement, d'activités d'art et d'artisanat, de loisirs et de contacts avec sa famille ou diverses autres personnes.

Le personnel aide également le détenu à préparer un plan de vie en prévision de sa mise en liberté — et vérifie si les appuis sur lesquels compte le détenu (famille, employeurs, etc.) existent réellement. Les travailleurs sociaux ont des contacts suivis avec le détenu libéré sous condition dont ils peuvent ordonner le renvoi sous garde s'il semble constituer un risque pour la société.

Des services de counseling et de thérapeutique psychologiques sont fournis aux détenus pendant leur incarcération et, si cela est justifié, pendant leur liberté conditionnelle. Des aumôniers, membres du personnel, et des bénévoles s'occupent des programmes religieux, des offices, de l'éducation et des visites pastorales. Reconnaissant les besoins particuliers des autochtones, le Service a créé, au début de 1985, une nouvelle division des détenus autochtones et des détenues.

Projets entrepris et résultats

a) Assurer l'existence d'un système de placement pénitentiaire efficace et efficient; la remise à l'établissement qui reçoit le détenu des renseignements importants et des motifs de la décision de placement initial; l'envoi du dossier complet de placement pénitentiaire final dans les 30 jours suivant le prononcé de la peine.

Le fonctionnement du système de placement pénitentiaire est une activité permanente. Le Guide de la gestion des cas donne l'orientation du processus et on assure une vérification de conformité à cet égard.

b) Répondre aux besoins spéciaux des détenues au moyen d'une approche proactive de la programmation à l'établissement et dans la collectivité, tout en se conformant à l'énoncé des valeurs du SCC.

On a produit une Directive du Commissaire sur les besoins spéciaux des détenues, et des lignes directrices concernant cette directive sont en voie d'élaboration. Des comités régionaux composés de représentants d'organismes fédéraux, provinciaux et du secteur privé ont été créés afin de permettre à ces organismes de se tenir au courant des besoins de la détenue.

c) Développer et améliorer la base de données à partir de laquelle les ressources sont affectées dans les régions pour la mise en oeuvre des programmes de traitement des détenus alcooliques et toxicomanes.

On a procédé à une étude des programmes de traitement des alcooliques et toxicomanes. Le rapport a révélé des catégories importantes de données qui sont nécessaires à la prise de décisions éclairées concernant la prestation des programmes à l'intention des détenus alcooliques et toxicomanes.

d) Appuyer les projets pilotes ayant pour objet la détermination des programmes les plus rentables pour les détenus qui ont des problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme.

On a mené à terme un projet visant à déterminer et à mettre sur pied des programmes pour les détenus qui ont des problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme. Des mesures de restriction et le remaniement des priorités du SCC ont entraîné des retards dans la mise en oeuvre de ces programmes.

e) Mieux répondre aux besoins reconnus au moyen de programmes spéciaux. Les secteurs où il existe des besoins spéciaux sont les questions autochtones, les questions sociales et culturelles, la prévention du suicide, l'alcoolisme et la toxicomanie.

La Directive du Commissaire sur la spiritualité des autochtones a été modifiée de manière à inclure tous les besoins spéciaux des détenus autochtones. On a pris les mesures nécessaires pour créer de nouveaux centres résidentiels communautaires et camps de travail pour les autochtones.

f) Réduire considérablement le nombre des transfèrements et le nombre des détenus placés en isolement protecteur.

Un groupe chargé d'étudier la gestion de la population carcérale a déterminé les causes profondes expliquant les nombreux cas de transfèrement et d'isolement protecteur. Des stratégies destinées à atténuer ces deux problèmes vont bon train, notamment la mise en oeuvre de plans régionaux en vue de l'intégration des cas d'isolement protecteur et l'élaboration de nouvelles méthodes de classement des détenus. Le pouvoir en matière de transfèrement a été décentralisé encore davantage. Cela a permis de réduire le nombre des transfèrements interrégionaux effectués pour des raisons qui ont trait au surpeuplement à la sécurité et à la protection.

g) Élaborer et appliquer des ententes administratives avec d'autres pays afin d'appliquer la *Loi sur le transfèrement des détenus* et les traités connexes.

Il s'agit d'une activité permanente qui consiste à établir et à maintenir des procédures de transfèrement international uniformes avec les pays avec lesquels le Canada a conclu des traités ou des conventions de transfèrement. On veut rationaliser et uniformiser le processus de transfèrement lui-même, et assurer ainsi la mise en oeuvre du programme de transfèrement.

En 1985-1986, on a révisé et mis à jour trois ententes de ce genre et élaboré quatre autres ententes qui seront mises en oeuvre en 1986-1987.

h) Assurer la révision des principes relatifs aux unités résidentielles en fonction de l'énoncé des valeurs du SCC et veiller à leur application uniforme dans tous les établissements.

On a entrepris un examen en profondeur de toutes les politiques et incorporé dans diverses Directives du Commissaire les principes relatifs aux unités résidentielles qui, par voie de conséquence, devront être adoptés par toutes les unités opérationnelles. On a consulté les régions, et les politiques sont sur le point d'être diffusées et mises en oeuvre.

i) Aider les régions et les responsables provinciaux des services correctionnels à assurer la mise en oeuvre efficace et opportune de la nouvelle entente d'échange de services entre le SCC et l'Alberta et des ententes semblables conclues avec d'autres provinces.

Une aide est fournie de façon régulière par l'intermédiaire de la Sous-direction des relations intersectorielles, qui vient d'être créée. À l'heure actuelle, l'entente avec l'Alberta est pleinement en vigueur, et l'application des ententes avec d'autres provinces et territoires se fait selon les délais prévus.

j) Veiller à ce que les régions conçoivent des plans de gestion de leur propre population carcérale pour la fin de 1985 et soient prêtes à les appliquer à la fin de l'année financière 1985-1986.

Chaque région a conçu des plans en vue de la gestion de sa propre population carcérale. Les régions se fient beaucoup à un certain nombre de solutions non encore mises à l'épreuve qui leur permettraient de composer avec les écarts qui existent entre le nombre de cellules disponibles et la population carcérale prévue. Il y aura cependant un recours minime aux déplacements interrégionaux, sauf dans le cas des détenus des unités spéciales de détention.

k) Planifier et appliquer un plan triennal approuvé, en tenant compte des études spéciales sur l'aumônerie effectuées en 1984-1985.

L'étude des services d'aumônerie, menée dans chaque établissement, a donné lieu à l'adoption d'un plan triennal d'examen des descriptions de fonctions, des programmes offerts suivant les divers niveaux de sécurité et des procédures concernant l'évaluation et l'obligation de rendre compte. À la suite de l'étude sur l'exercice du ministère par équipe, on a élaboré un programme permettant d'accroître la qualité de la prestation des services de dotation.

l) Élaborer des normes relatives à l'aumônerie.

On a entrepris une étude de la gestion du service d'aumônerie et élaboré des normes opérationnelles assorties d'un processus de consultation.

Objectifs de rendement pour 1986-1987

- s'efforcer de réduire le taux d'évasion dans les établissements à sécurité minimale (niveaux S1 et S2) à 175 par 1 000 détenus, ou moins;
- maintenir les programmes en cours; ces programmes offrent notamment aide et traitement, le cas échéant, aux détenus ayant des besoins spéciaux, (alcooliques, délinquants sexuels, auteurs d'infractions relatives à la drogue et détenus purgeant des peines de longue durée). Poursuivre les initiatives ayant trait directement aux détenus de sexe féminin et autochtones, y compris les programmes d'épanouissement personnel à la Prison des femmes ainsi que les programmes de spiritualité des autochtones et de liaison avec ces derniers; et
- suivre l'évolution du rôle des unités et du personnel opérationnels; élaborer en conséquence un programme et des normes d'affection des ressources.

Ressources utilisées: Gestion des cas

	Dépenses réelles									
	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1985-1986	
	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.*
Programme pour les délinquants										
Activités générales	4 539	160	4 573	163	4 848	143	6 769	123	6 019	89
Aumônerie			1 636	14	2 894	23	3 067	23	3 388	22
Programmes sociaux et communautaires	19 337	336	21 873	362	26 507	332	28 852	348	30 766	363
Gestion des cas	86 487	2 267	54 964	1 125	57 450	1 234	63 534	1 353	65 421	1 431
Psychologie			2 932	76	3 522	73	3 965	79	4 051	79
Unités résidentielles			37 905	1 057	43 066	1 107	47 503	1 141	47 748	1 171
Total	110 363	2 763	123 883	2 797	138 287	2 912	153 690	3 067	157 393	3 155

* Années-personnes

5. *Éducation, formation et emploi des détenus*

Il y a dans cette direction des groupes sources de revenu et des groupes programme — éducation et formation. Aux termes de la *Loi sur les pénitenciers* et de son règlement d'application, le Service peut vendre les biens et services produits et offerts par la main-d'oeuvre carcérale uniquement aux gouvernements fédéral et provinciaux, aux administrations municipales ou à des organismes charitables, religieux ou sans but lucratif, à moins d'obtenir une autorisation spéciale du Conseil du Trésor. Environ 80 % des ventes sont faites à des ministères et organismes du gouvernement fédéral.

La *Division des industries* (CORCAN) fabrique divers produits dans 92 ateliers répartis dans 22 établissements, notamment des meubles rembourrés et du mobilier fonctionnel de bureau, des armoires de relais pour le courrier, des sacs postaux, des chaussures et des vêtements, des rayonnages, des pupitres pour ordinateurs, des casiers et des imprimés.

La *Division du traitement automatisé des documents* offre divers services, nommément la micrographie, le traitement de textes, la saisie et le traitement des données, la mise en page vidéotex, la préparation des étiquettes d'envoi et la distribution.

La *Division de l'agro-entreprise* produit de 25 % à 30 % des aliments consommés dans les établissements du SCC. Des détenus travaillent dans six fermes, un potager et quatre serres et reçoivent également, dans cinq établissements, la formation nécessaire pour travailler à des activités d'exploitation forestière et de regénération des forêts.

La *Division de l'éducation et de la formation* a des activités dans 26 écoles situées dans les établissements à sécurité moyenne et maximale, mais aussi dans quelques établissements à sécurité minimale. Chaque école offre une formation scolaire et professionnelle, depuis l'alphabétisation jusqu'aux programmes d'initiation à la vie active et même jusqu'aux études menant à un certificat ou diplôme d'études collégiales ou universitaires.

Projets entrepris et résultats

a) Par la vente de produits industriels, de services et de denrées alimentaires, tirer du programme CORCAN les revenus suivants:

Industries — 9 millions de dollars,
TAD — 509 000 dollars,
Agro-entreprise — 4,8 millions de dollars.

Les recettes réelles du programme étaient:

	Objectif	Montant réel
Industries	9 millions $	10,2 millions $
TAD	509 000 $	493 000 $
Agro-entreprise	4,8 millions $	269 000 $*

* Depuis le début de l'année financière 1985-1986, la comptabilité de la vente des produits de l'agro-entreprise au sein du SCC ne consigne pas le revenu des ventes comme des recettes. Toutefois, la juste valeur marchande des aliments produits et consommés par le SCC était de l'ordre de 4,5 millions de dollars.

b) Établir des capacités internes de commercialisation et de ventes, les représentants régionaux des ventes se chargeant de commercialiser les produits nationaux et régionaux et de fournir des services de soutien aux clients régionaux.

Toutes les régions ont maintenant des capacités internes de vente, les représentants assurant des services de soutien aux produits tant régionaux que nationaux.

c) Mettre en place un programme d'amélioration de la gestion dans cinq établissements, afin de rendre les activités des Industries plus rentables et de renforcer les systèmes commerciaux de base de ces établissements.

De tels programmes ont été mis en oeuvre dans cinq établissements. Ils ont donné lieu à une augmentation de la production de l'ordre de 40 % par rapport à celle de 1984-1985. Les coûts ont diminué et les systèmes commerciaux ont été renforcés. On prévoit en 1986-1987 un nouveau renforcement des systèmes commerciaux et une réduction des coûts à mesure que le programme sera étendu à d'autres établissements.

d) Poursuivre l'intégration des services de traitement automatisé des documents, afin qu'à leur libération, les détenus aient des débouchés dans des secteurs modernes et des compétences facilitant leur placement.

Le Service poursuit l'intégration des services de TAD; il s'agit d'un processus permanent, le Service s'adaptant à une technologie nouvelle.

e) Gérer un programme complet de placement postérieur à la libération, qui comprend l'élaboration de politiques et de procédures, l'établissement d'un profil national d'emploi des libérés conditionnels et la poursuite des activités des comités mixtes d'Emploi et Immigration Canada et du SCC, à l'échelle tant nationale que régionale.

Cet objectif n'a pas été atteint, mais des progrès importants ont été réalisés.

L'élaboration d'une politique et de procédures officielles a été retardée en raison d'un moratoire du SCC sur la création de nouveaux énoncés de principe. Annoncé en mai 1985, ce moratoire s'inscrivait dans une initiative du Service ayant pour but de réexaminer toutes les directives de principe existantes afin d'éliminer ou de combiner les directives dans la mesure du possible.

L'activité des comités mixtes d'Emploi et Immigration Canada (EIC) et du SCC s'est poursuivie en 1985-1986. Il y a eu création de dix comités régionaux mixtes qui

Ressources utilisées: Éducation, formation et emploi des détenus

	Dépenses réelles									
	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1985-1986	
	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P	000 $	A. P.	000 $	A.-P.*
Industries	22 058	326	22 301	321	22 286	326	26 507	323	23 555	309
Éducation et formation	17 710	281	20 101	277	23 083	286	28 723	287	25 935	282
Activités agricoles	4 805	70	5 577	75	5 810	76	8 124	89	7 723	98
Traitement automatisé des documents			1 238	5	1 113	12	1 688	9	1 428	15
Encouragement au travail	8 975	—	9 708	—	10 203	—	10 839	1	13 317	17
Total	53 548	677	58 925	678	62 495	700	75 881	709	71 958	721

* Années-personnes

ont été actifs au cours de l'année. Parmi les avantages dans ce domaine, mentionnons une plus grande admissibilité des ex-détenus aux programmes de formation, un financement accru de projets communautaires de la part d'EIC et une participation accrue à la formation en établissement de la part d'EIC. En 1985-1986, le SCC a investi environ 1,8 million de dollars dans 41 projets d'emplois postérieurs à la mise en liberté; de ce nombre, 10 sont subventionnés conjointement par EIC. En outre, ce dernier a affecté, dans le cadre des programmes d'Option Équité et de la Compagnie des jeunes travailleurs, plus de 5 millions de dollars à des projets destinés à d'anciens détenus sous responsabilité fédérale et provinciale.

f) Appliquer des normes en matière d'éducation, de compétences techniques et d'expérience pertinente pour tous les emplois occupés par des détenus.

La réalisation de cet objectif devait se faire en deux étapes. La première consistait à établir une typologie simple devant servir de fondement à l'élaboration des qualifications spécifiques nécessaires à chaque poste énuméré dans le Manuel du régime de l'emploi et de la rémunération des détenus. La deuxième étape était l'élaboration d'une stratégie de mise en oeuvre au niveau des établissements.

La première étape est terminée. La deuxième étape n'a pas été réalisée. En mars 1986, le Service a amorçé un examen officiel du programme de rémunération des détenus, ce qui a mené à la décision de ne pas mettre au point un répertoire d'uniformisation nationale des postes.

g) Atteindre le rapport élèves-enseignant de 9,5: 1 ou l'améliorer et arriver à un coût de fonctionnement par étudiant à plein temps ou son équivalent de 8 500 $ dollars, en dollars courants.

L'objectif a été dépassé, le rapport réel élèves-enseignant étant 10,2:1. Le coût de fonctionnement par étudiant était de 7 774 $ comparativement à 8 775 $ en 1984-1985.

Objectifs de rendement pour 1986-1987

- Tirer de la vente de produits industriels des revenus bruts de 12,4 millions de dollars. Cet objectif est lié à celui du SCC qui consiste à assurer un emploi continuel à 1 100 détenus dans les ateliers CORCAN grâce à la production de marchandises d'une valeur de 8 775 000 $ (au coût direct).

- produire des denrées répondant à environ 30% des besoins alimentaires du SCC et ayant une valeur marchande d'environ 5,2 millions de dollars.

- produire des recettes de 815 000 $ en services informatiques (traitement automatisé des documents).

- maintenir le rapport global étudiants-instructeurs à 9,5:1 ou plus et maintenir ou réduire le coût par étudiant en dollars constants. À cette fin:

  — réexaminer tous les programmes actuels de formation et d'épanouissement personnel afin de déterminer s'ils concordent avec les priorités du Service et avec les besoins des détenus;

  — établir des normes qui peuvent servir à contrôler l'efficacité des programmes de formation et d'épanouissement personnel du SCC.

- employer 94 % ou plus de la population carcérale disponible. La réalisation de cet objectif dépend également des autres activités correctionnelles qui emploient des détenus.

6. Services de santé

Services de santé: vingt-six centres de santé, situés dans des établissements à sécurité maximale ou moyenne, assurent des services à trente-deux établissements. Les établissements à sécurité minimale qui ne peuvent, en raison de leur éloignement, être desservis par l'un des centres doivent prendre les dispositions voulues avec des médecins, des centres médico-sociaux et des hôpitaux de la localité.

Les centres de santé assurent des services ambulatoires et de consultation externe, y compris des services médicaux, dentaires, d'optométrie et de soins infirmiers. Un nombre restreint de lits sont disponibles pour les détenus alités pendant de courtes périodes. Lorsqu'il s'agit de problèmes plus complexes, les centres de santé coordonnent l'accès des détenus aux services médicaux de la collectivité pour les diagnostics, le traitement et la réadaptation.

Services psychiatriques: les services psychiatriques sont offerts en consultation externe ou en milieu hospitalier aux détenus de tous les établissements. Les problèmes mineurs ou de courte durée peuvent être traités à l'établissement par des psychiatres-conseils et par le personnel des services de santé ou encore par le personnel professionnel des services de consultation externe des centres psychiatriques régionaux. Les malades qui doivent être hospitalisés ou dont le traitement est plus long sont transférés dans des installations provinciales ou encore dans l'un des trois centres psychiatriques régionaux situés dans les régions du Pacifique, des Prairies et de l'Ontario. Dans la région du Québec, les services psychiatriques sont exclusivement fournis à contrat par l'Institut Philippe-Pinel.

Projets entrepris et résultats

a) Élaborer des plans nationaux pour répondre aux besoins des détenus handicapés au point de vue du développement et de ceux qui souffrent de maladie mentale chronique.

Une unité pour les détenus souffrant d'une maladie mentale chronique a été créée au pénitencier de la Saskatchewan. On a procédé à l'évaluation de l'unité avant d'établir des unités semblables dans d'autres établissements.

b) Élaborer et mettre en oeuvre une stratégie de formation et de perfectionnement en cours d'emploi du personnel infirmier du SCC pour promouvoir le recrutement et le maintien en poste du personnel infirmier.

On est à mettre sur pied d'un programme de formation qui se donnera en milieu de travail, dans le cadre de l'apprentissage assisté par ordinateur. En outre, des personnes-ressources mettent au point la matière à enseigner, qui sera présentée sur vidéo-cassettes.

c) Appliquer des normes en matière de charge de travail dans les centres de soins du SCC, à la suite de l'étude sur la dotation qui a été approuvée par le Comité supérieur de gestion en janvier 1985.

À cette fin, deux mesures ont été prises:

1) on a déterminé, au moyen d'un projet pilote régional, les domaines susceptibles d'être améliorés dans les centres de soins; et

2) on a élaboré d'un programme d'assurance de la qualité pour les centres de soin des établissements.

d) Élaborer et mettre en oeuvre un système plus efficace de préparation et d'administration des médicaments aux détenus.

Sept établissements ont adopté le système de distribution des médicaments par dose. Ces services pharmaceutiques sont confiés à contrat à une pharmacie ou à un hôpital de la localité. Dans 25 % des établissements du SCC, les médicaments à faible risque d'abus, par exemple, les antibiotiques, les agents anti-inflammatoires non stéroïdes, sont distribués sur une base hebdomadaire. C'est là un changement important aux principes de la prestation des soins au sein du SCC, lequel cherche à enseigner au détenu à être responsable de sa propre santé.

e) Élaborer des services de soutien automatisés pour les centres de santé et les opérations des centres psychiatriques et de traitement régionaux.

On a effectué en février 1986 une évaluation des modules mis en place jusqu'à maintenant dans le cadre du projet pilote mené à l'établissement de Mountain, à l'établissement d'Edmonton et au Centre fédéral de formation de Laval. Les résultats de l'évaluation doi-

Ressources utilisées: Services de santé

	Dépenses réelles									
	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1985-1986	
	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.*
Services de santé	31 551	526	35 043	533	36 174	497	40 411	526	41 545	543

* Années-personnes

vent être examinés par la haute direction avant qu'il puisse y avoir expansion du programme.

Objectifs de rendement pour 1986-1987

- mettre en oeuvre des changements de programme pour fournir à meilleur coût des services multidisciplinaires de santé mentale. À savoir:

  — examiner dans quelle mesure l'équipe itinérante de santé mentale de la région du Pacifique est rentable et dans quelle mesure elle répond aux besoins des clients, en vue d'une éventuelle mise en oeuvre d'une telle équipe dans la région de l'Ontario;

  — aider la région du Québec à examiner les coûts et avantages de l'entente Pinel afin de trouver d'autres méthodes de prestation des services psychiatriques pour la région.

7. *Services techniques*

La *Division des besoins en installations et construction* assure la direction des grands projets de construction, notamment des travaux de construction de nouveaux établissements et de réfection des anciens. Elle s'occupe donc de l'évaluation des besoins en installations et de la planification des biens immobiliers et des installations, ainsi que de l'élaboration de lignes directrices sur les installations et de critères techniques.

La *Direction de l'ingénierie et de l'entretien* veille à l'entretien des installations et à la gestion du parc automobile et des programmes de sécurité-incendie et d'utilisation rationnelle de l'énergie.

La *Direction de la gestion du matériel* s'occupe de l'acquisition, de l'entreposage et de la distribution de l'équipement et du matériel requis pour toutes les activités de l'établissement, et fournit toute une gamme de services, dont l'entretien, la buanderie et l'exploitation des cantines des détenus.

La *Division des télécommunications et des systèmes électroniques* veille à l'installation, à la vérification et à l'entretien des systèmes électroniques et du matériel de télécommunication. Ce service contribue aussi à la recherche et à la mise au point d'autres dispositifs et systèmes électroniques afin de rentabiliser davantage le fonctionnement du SCC.

La *Direction des services d'alimentation* veille à la préparation des repas pour les détenus et pour les employés de service.

Projets entrepris et résultats

a) Mettre en oeuvre la partie du plan d'aménagement des installations prévue pour 1985-1986, au coût approximatif de 123,3 millions de dollars. Le plan fait actuellement l'objet d'un examen et pourra être considérablement révisé.

   À la suite d'un appel à la restriction dans l'ensemble de l'administration gouvernementale, le plan d'aménagement des installations du SCC a été réduit considérablement en 1985-1986. Le plan d'aménagement de 1984 proposait, sur dix ans, une augmentation nette de 3 441 cellules par rapport au nombre de cellules disponibles en août 1985, mais le plan révisé a ramené ce nombre à 764 cellules. Le plan de 1985 prévoyait également le maintien de l'utilisation de 353 chambres dans des installations temporaires et le recours accru aux locaux provinciaux, par l'entremise des ententes d'échange de services avec les provinces.

   D'importants travaux se poursuivent en vue de la construction des établissements de Renous (Nouveau-Brunswick) et de Donnacona (Québec) et de l'expansion de l'établissement de Mission (Colombie-Britannique). Les travaux de planification et de conception en vue de la construction d'un nouvel établissement à Port-Cartier (Québec) ont été amorcés en juin 1985.

b) Améliorer les services de livraison des aliments en adoptant des techniques de pointe, notamment la cuisson à micro-ondes et les techniques modernes de préparation des aliments. Le SCC confiera au secteur privé plusieurs activités des services d'alimentation, lorsque cela est économiquement faisable et pratique.

   On a retenu trois établissements pour mettre à l'essai l'utilisation du four à micro-ondes pour réchauffer les repas. On a contrôlé l'expérience et on continuera de le faire en 1986-1987 afin de déterminer si cette technique peut être étendue à d'autres services d'alimentation du SCC.

   Deux collèges de formation du personnel ont privatisé leurs services d'alimentation et on a établi des plans afin de confier à un traiteur les services d'alimentation à l'établissement de Donnacona et à l'établissement de l'Atlantique. En outre, on examine la possibilité de confier à contrat les services d'alimentation de deux autres établissements.

c) Terminer la mise en oeuvre du système non informatisé de gestion de l'entretien dans les établissements restants et mettre en oeuvre le système informatisé de gestion de l'entretien dans deux régions. Commencer la phase de conception du module des approvisionnements et des indicateurs de rendement connexes du Système informatisé de gestion du matériel (SIGM).

   Le système non informatisé de gestion de l'entretien a effectivement été mis en oeuvre dans tous les établissements restants du SCC. Le système informatisé de gestion de l'entretien a été mis en place à trois endroits. Le déroulement de la phase de conception du module des approvisionnements et

des indicateurs de rendement connexes du Système informatisé de gestion du matériel a été reporté.

d) Définir des normes sur les ressources nécessaires pour appuyer les programmes des établissements.

Une étude détaillée d'établissement des prix de revient a été entreprise à l'établissement Kent (C.-B.). On poursuivra en 1986-1987 les travaux visant à définir un modèle composite d'entretien des établissements d'après des études de ce genre menées à divers endroits.

e) Poursuivre l'étude des applications de la technologie de l'électronique dans les établissements du SCC, et poursuivre la mise au point et l'installation des systèmes périphériques de détection des intrusions dans quatre grands établissements.

Des systèmes périphériques de détection des intrusions ont été installés à l'établissement Kent, à l'établissement de Collins Bay et au nouvel établissement de Drummond, au Québec. On a amorcé l'installation du système dans les établissements de l'Atlantique, de Warkworth, de Drumheller et de Donnacona. L'installation du système au pénitencier de la Saskatchewan a été reprise.

Objectifs de rendement pour 1986-1987

- Mettre en oeuvre la partie du plan d'aménagement des installations prévue pour 1986-1987, au coût estimatif de 68 millions de dollars (moins un écart possible de 15 %).
- Privatiser les activités des services d'alimentation, lorsque cela est économiquement faisable et pratique.
- Réduire les stocks et l'espace d'entreposage.
- Continuer à installer des systèmes périphériques de détection des intrusions (SPDI) dans les grands établissements, lorsque ces installations sont considérées comme opérationnellement rentables et efficaces.

Ressources utilisées: Services techniques

	Dépenses réelles									
	1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1985-1986	
	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.*
Services techniques —Activités générales	55 405	50	59 453	98	97 045	119	108 671	145	129 538	141
Gestion du matériel	10 352	208	10 936	160	10 905	166	12 596	166	10 349	161
Services d'alimentation	23 274	269	25 607	265	27 407	292	31 044	295	28 134	307
Services à l'établissement	6 610	115	13 253	114	14 289	119	15 423	116	14 122	119
Ingénierie, architecture et propriétés	39 118	657	41 498	637	46 124	654	50 077	663	50 398	661
Télécommunications et électronique	3 158	9	3 553	9	11 649	10	12 233	11	3 220	11
Total	137 917	1 308	154 300	1 283	207 419	1 360	230 044	1 396	235 761	1 400

* Années-personnes

Annexes

Les tableaux statistiques qui suivent présentent des données supplémentaires sur les activités du Service correctionnel du Canada:

1. Nombre moyen de détenus inscrits au registre
2. Rendement financier par activité
3. Dépenses au cours des cinq dernières années, par activité
4. Utilisation des années-personnes
5. Sommes consacrées à l'aide aux organismes privés
6. Recettes
7. Coût d'entretien des détenus — État ventilé
8. Nombre moyen de détenus employés
9. Incidents liés à la sécurité
10. Transfèrements internationaux

Annexe 1

*Nombre moyen de détenus inscrits au registre**

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986
Détenus incarcérés	9 765	10 638	11 523	12 039	12 502
Détenus en liberté conditionnelle et sous surveillance obligatoire	5 272	5 276	5 762	5 895	6 092
Total	15 037	15 914	17 285	17 934	18 594

* Le nombre moyen de détenus inscrits au registre des établissements comprend les détenus qui vivent dans la collectivité en vertu d'une libération conditionnelle de jour ou d'une absence temporaire ainsi que les détenus hospitalisés ou illégalement en liberté. Dans le cas présent, le nombre moyen de détenus en liberté conditionnelle et sous surveillance obligatoire ne comprend pas les détenus sous responsabilité fédérale en liberté conditionnelle de jour.

Annexe 2

Rendement financier par activité (en milliers de dollars)

	1985-1986		
	Prévisions budgétaires	Dépenses réelles	Écart
Garde des détenus	149 392	140 436	8 956
Gestion des cas	163 140	157 393	5 747
Éducation, formation et emploi	76 534	71 958	4 576
Services de santé	43 701	41 545	2 156
Services techniques	282 711	235 761	46 950
Planification et gestion	21 765	21 650	115
Administration	58 589	60 946	(2 357)
Prévisions budgétaires initiales	795 832	729 689	66 143
Budget supplémentaire et autres modifications autorisées	5 710		5 710
Total des affectations budgétaires	801 542	729 689	71 853

*Dépenses au cours des cinq dernières années, par activité**

Année	Planification et gestion	Garde des détenus	Éducation, formation et emploi	Gestion des cas	Services de santé	Services techniques	Administration	Total
1981-1982								
Fonctionnement	15 676 $	108 026 $	51 312 $	109 582 $	31 340 $	88 352 $	41 677 $	445 965 $
Immobilisations	443	603	2 236	781	211	49 115	955	54 344
Total	16 119	108 629	53 548	110 363	31 551	137 467	42 632	500 309
1982-1983								
Fonctionnement	16 014	116 676	56 506	123 326	34 836	93 818	48 463	489 639
Immobilisations	983	612	2 419	557	207	60 482	928	66 188
Total	16 997	117 288	58 925	123 883	35 043	154 300	49 391	555 827
1983-1984								
Fonctionnement	17 204	130 064	59 967	137 643	35 923	100 052	56 391	537 244
Immobilisations	1 783	683	2 528	644	251	107 367	1 419	114 675
Total	18 987	130 747	62 495	138 287	36 174	207 419	57 810	651 919
1984-1985								
Fonctionnement	22 710	142 188	71 678	152 926	39 981	110 379	67 563	607 425
Immobilisations	4 834	1 127	4 203	764	430	119 665	1 441	132 464
Total	27 544	143 315	75 881	153 690	40 441	230 044	69 004	739 889
1985-1986								
Fonctionnement	21 419	140 103	69 552	156 907	41 255	106 530	59 948	595 714
Immobilisations	231	333	2 406	486	290	129 231	998	133 975
Total	21 650	140 436	71 958	157 393	41 545	235 761	60 946	729 689

* En milliers de dollars courants et non en dollars constants ajustés en fonction de l'inflation

Annexe 4

Utilisation des années-personnes

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986
Planification et gestion	300	270	288	322	343
Administration	1 021	1 091	1 154	1 198	1 164
Garde des détenus	3 378	3 306	3 322	3 509	3 525
Gestion des cas	2 763	2 797	2 912	3 067	3 155
Éducation, formation et emploi	677	678	700	709	721
Services de santé	526	533	497	526	543
Services techniques	1 308	1 283	1 360	1 396	1 400
	9 973	9 958	10 233	10 727	10 851

Annexe 5

Sommes consacrées à l'aide aux organismes privés

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986
Dépenses au titre des services privés d'assistance postpénale*	6 326 000	8 054 000	10 268 326	12 155 020	15 189 462
Contributions:					
Collège Frontier	—	55 955	72 095	70 969	75 700
Société canadienne pour la prévention du crime	22 000	22 000	22 000	—	—
L'Association des rencontres culturelles avec les détenus	44 000	47 000	50 995	53 089	52 456
Association M2/W2 de New Westminster (C.-B.)	36 000	40 000	42 400	50 000	55 000
Operation Springboard, Toronto	54 000	60 808	62 000	77 604	77 604
Fraternité des prisons du Canada	—	7 014	9 222	9 683	9 683
Société Saint-Léonard du Canada	—	40 000	21 000	—	—
Fondation pour les arts dans les prisons	—	24 250	25 700	—	—
Université de la Saskatchewan	—	—	25 000	—	—
Canadian Training Institute	—	—	16 500	95 032	59 202
Contributions — annulation du statut de récidiviste	—	—	—	137 103	—
Diocèse anglican	—	—	—	15 000	15 000
Association des services de réhabilitation sociale	—	—	29 367	7 213	—
Service d'aide des prisonniers	—	—	8 300	—	—
Y.M.C.A.	—	—	—	9 293	10 748
Maison Painchaud	—	—	10 000	26 000	—
Membres de la jeune chambre du Canada	—	—	—	10 013	—
Via Travail	—	—	—	12 000	—
Corporation de diffusion des arts carcéraux	—	—	—	8 900	—
Comité interconfessionnel	—	—	—	25 000	30 000
Société John Howard	—	—	10 000	45 000	—
Native Counselling Services of Alberta	—	—	217 889	179 605	195 426
Native Clan Organization	—	—	80 837	113 172	113 172
Conseil chrétien	—	—	—	5 250	5 250
Allied Indian and Métis Society	—	—	92 640	115 000	130 000
Résidence Emmanuel Gréroire	—	—	—	6 850	—
Bridge House	—	—	—	—	20 000
Burwash Native Peoples Project	—	—	—	—	89 250
Association de justice pénale	—	—	—	—	10 000
Community Social Services-Montreal	—	—	—	—	19 000
Native Liaison	—	—	—	—	15 750
Autres**	—	56 776	20 802	10 757	7 450
Total	156 000	353 803	816 747	1 082 533	990 691

* Comprend les enquêtes communautaires, la surveillance des libérés conditionnels et la surveillance des détenus en absence temporaire ainsi que les services résidentiels d'assistance postpénale.

** Contributions inférieures à 5 000 $.

Annexe 6

Recettes (en milliers de dollars)

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986
Industries et traitement automatisé des documents	7 467	10 308	7 721	12 890	10 701
Agro-entreprise	996	1 280	1 398	1 941	269*
Cantines	4 036	4 537	5 245	5 694	6 053
Chambre et pension payées par les détenus	164	135	194	156	173
Autres*	1 777	2 751	2 728	4 151	5 783**
Total	14 440	19 011	17 286	24 832	22 979

* Depuis le début de l'année financière 1985-1986, la comptabilité des ventes de l'agro-entreprise au sein du SCC ne consigne pas le revenu des ventes comme des recettes non fiscales.

** Comprend les recettes tirées des accords fédéraux-provinciaux d'entretien des détenus (206 819 $), des services psychiatriques offerts à contrat (319 361 $), du rajustement des dépenses de l'année précédente (4 631 336 $) et de recettes diverses (626 283 $).

Annexe 7

Coût d'entretien des détenus—État ventilé 1985-1986

	Population carcérale moyenne	Coût total	Coût moyen par détenu par année 1985-1986	Coût moyen[5] par détenu par année 1984-1985
Maximale—hommes[2]	3 544	173 710 875	49 015	49 702
Maximale—femmes	109	6 262 095	57 450	55 741
Moyenne	5 993	213 548 925	35 633	35 726
Minimale	624	18 502 103	29 651	31 525
Fermes	515	18 976 483	36 848	36 678
C.C.C.	457	9 708 900	21 245	20 384
Coût total—Établissements	11 242[1]	440 709 381	39 202	39 648
Coûts—centres non opérationnels	11 242	2 479 758	221	75
Coûts—collèges du personnel	11 242	7 698 665	685	1 085
Coûts—bureaux de libération conditionnelle	7 131	44 326 145	6 216	6 422
Coûts—AC[4]	18 373	44 773 654	2 437	3 265
Coûts—AR[3]	18 594	55 726 601	2 997	3 114
Total	18 594	595 714 204	32 038	33 870

Nota:

[1] Représente le nombre moyen de détenus incarcérés (dénombrement de minuit).

[2] La catégorie des détenus (hommes) gardés dans les établissements à sécurité maximale comprend 29 détenus logés au Pénitencier de Sa Majesté à St. John's (Terre-Neuve), au coût de 448 052 $.

[3] La population moyenne comprend 221 détenus sous responsabilité fédérale gardés dans des établissements provinciaux. Le coût comprend les frais payés aux provinces en vertu des ententes fédérales-provinciales pour la garde de détenus sous responsabilité fédérale dans des établissements provinciaux (8 303 669 $) et pour les services liés à la suspension de la libération conditionnelle (2 730 352 $).

[4] Représente le nombre total des détenus effectivement incarcérés dans les établissements, des détenus sous responsabilité fédérale ou provinciale qui bénéficient d'une libération conditionnelle de jour, d'une libération conditionnelle totale et d'une libération sous surveillance obligatoire.

[5] Les chiffres de 1984-1985 ont été repris puisqu'on a cessé de réaffecter aux établissements des frais de fonctionnement des bureaux de libération conditionnelle concernant les enquêtes communautaires et la préparation des cas.

Annexe 8

Nombre moyen de détenus employés

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986
Industries	1 227	1 286	1 247	973	1 185
Agriculture	192	229	329	330	415
Éducation et formation					
— élèves	1 737	1 796	1 980	1 575	2 652
— commis	113	142	149	276	175
Services techniques	2 904	3 041	3 186	3 069	3 316
Programmes pour les délinquants	511	553	582	1 176	657
Traitement automatisé des documents	107	108	112	103	111
Programmes d'emploi spéciaux	113	78	30	393	117
Autres emplois	141	208	172	254	203
Total des détenus employés	7 045	7 441	7 787	8 149	8 831
Sans emploi	595	474	465	520	489
Détenus non en mesure de travailler*	2 125	2 723	3 271	3 370	3 182
Total des détenus	9 765	10 638	11 523	12 039	12 502

* Les détenus non en mesure de travailler sont ceux qui bénéficient d'une absence temporaire ou d'une libération conditionnelle de jour, qui sont en isolement disciplinaire ou préventif, dans une unité spéciale de détention, à l'hôpital ou illégalement en liberté.

Annexe 9

Incidents liés à la sécurité

	Nombre d'incidents				
Catégorie	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986
Meurtres	7	6	14	8	5
Tentatives de meurtre	4	—	—	—	—
Voies de fait sur des détenus (par des détenus)	263	330	416	408	410
Voies de fait sur des employés (par des détenus)	113	126	120	135	123
Suicides	11	16	16	21	17
Tentatives de suicide	63	65	51	78	49
Évasions (par 1 000 détenus)	23	24	20	24	16
Recours à la force					
—armes à feu	38	65	41	36	23
—gaz	47	33	81	129	140
Prises d'otages	5	4	4	10	6

Annexe 10

Transfèrements internationaux

Année	Nombre de transfèrements	État	Transférés à l'étranger	Rapatriés au Canada
1978	1	É.-U.	40	29
1979	3	É.-U.	24	16
	3	Mexique	0	9
1980	5	É.-U.	15	14
1981	3	É.-U.	5	12
	1	Pérou	0	1
1982	1	É.-U.	3	4
	1	Pérou	0	1
1983	7	É.-U.	4	21
	1	Mexique	0	3
	2	Pérou	0	4
1984	9	É.-U.	2	19
	2	Mexique	0	3
	1	Pérou	0	2
1985	7	É.-U.	0	14
	2	Mexique	0	7
Total partiel	36	É.-U.	93	129
	8	Mexique	0	22
	5	Pérou	0	8
Total	49		93	159

Service canadien du renseignement de sécurité

La *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité* prévoit le cadre d'exercice des fonctions du SCRS. L'article 2 définit les divers types de menaces envers la sécurité du Canada, tandis que les articles 12 à 16 précisent les fonctions et devoirs principaux du Service à l'égard de ces menaces. L'article 12 accorde au Service le pouvoir de recueillir, au moyen d'enquêtes ou autrement, des informations et renseignements sur des groupes ou des personnes dont il existe des motifs raisonnables de soupçonner que les activités constituent des menaces pour la sécurité du Canada. Ce mandat habilite le Service à mener des enquêtes et des opérations de sécurité strictement dans la mesure du nécessaire, pour déterminer la nature des menaces qui se présentent.

L'article 15 de la *Loi sur le SCRS* autorise le Service à mener des enquêtes de sécurité dans les limites de son mandat, en vue de fournir des évaluations de sécurité et de formuler des conseils aux termes des articles 13 et 14 respectivement. Les lignes directrices que doit observer le Service dans le cadre de son programme de filtrage de sécurité ont été approuvées le 18 décembre 1985 par le Comité du Cabinet chargé de la sécurité et des renseignements.

L'article 19 de la Loi définit le rôle et les responsabilités du Service en ce qui concerne la communication de renseignements confidentiels en vue d'enquêtes ou de poursuites au criminel, pour la conduite des affaires internationales du Canada ou pour des raisons jugées d'intérêt publique par le Solliciteur général.

L'année dernière, en réponse à des instructions gouvernementales, le Service a mis davantage l'accent sur le programme de lutte contre le terrorisme afin de veiller à ce que le gouvernement et les organismes locaux d'application de la loi puissent disposer de renseignements sur les menaces terroristes risquant de porter atteinte à des Canadiens et à leurs biens. L'information à propos des activités antiterroristes et des autres obligations du Service aux termes des articles 12 et 19 de la *Loi sur le SCRS* est confidentielle et transmise uniquement aux personnes autorisées.

Compte tenu du degré nécessaire de secret qui caractérise les activités du SCRS, la *Loi sur le SCRS* prévoit deux mécanismes de surveillance indépendants qui veillent à ce que le SCRS n'outrepasse pas son mandat. D'abord, un inspecteur général nommé par le gouverneur en conseil est chargé de surveiller tant l'observation par le Service de ses règles générales en matière opérationnelle que les activités opérationnelles du Service. De plus, il existe un Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, dont les cinq membres viennent du Conseil privé, mais ne font partie ni du Sénat ni de la Chambre des communes et ont été choisis après la tenue de consultations entre le Premier ministre et les chefs des partis de l'opposition. Ce comité surveille la façon dont le Service exerce ses fonctions et fait enquête sur toute plainte concernant le Service. L'Inspecteur général et le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité ont accès à tous les dossiers du SCRS, les renseignements confidentiels du Cabinet exceptés.